

La grammaire française

Roland ELUERD

EDITIONS GARNIER

Avant-propos

Un objectif : vous rendre service.

- Retrouver immédiatement une RÈGLE et ses applications.
- Mettre à votre disposition une description de la grammaire française qui tient compte de tous les USAGES : oral, écrit ordinaire, écrit soutenu.
- Vous aider à aider vos enfants pour MIEUX LIRE, MIEUX ÉCRIRE et MIEUX PARLER.

Une méthode : une question? → une page → la réponse.

- Qu'est-ce que c'est qu'un **déterminant du nom**? Je n'ai jamais entendu cette expression quand je faisais de la grammaire!
→ Consulter l'index à *déterminant du nom*. Il indique : définition, page 72.
→ Page 72 : la **définition**, les différents déterminants, **explication** du fait que les anciens *adjectifs possessifs, adjectifs démonstratifs...* sont appelés maintenant *déterminants possessifs, déterminants démonstratifs...*
- Quelle est la nature du mot *après* : une préposition? un adverbe? une conjonction?
→ Consulter l'index à *après*. Il indique : adverbe, page 210. L'index donne aussi : *après que*, conjonction, pages 31, 183, 233-234.
→ Page 210 : définition et listes d'adverbes.

→ Pages 183, 233-234 : l'emploi de *après que* dans une proposition subordonnée circonstancielle de temps. Doit-on dire : *Il est arrivé après que je suis parti* (mode indicatif) ou : *Il est arrivé après que je sois parti* (mode subjonctif) ? La réponse des **puristes** et celle de l'**usage**.

- Comment trouver le **sujet** d'un verbe ?
→ Consulter l'index à *verbe* **ou** à *sujet*. Dans les **deux** cas, on trouve l'indication : *trouver le sujet*, voir 37.
→ Page 37 : la réponse. On utilise la construction *c'est... qui*. On se méfie des autres procédés : *qui ? qui est-ce qui ?* Ils sont moins nets et moins sûrs.
- Qu'est-ce qu'une **proposition subordonnée complétive** ?
→ Consulter l'index à *proposition* **ou** à *subordonnée* **ou** à *complétive*. Dans les **trois** cas, on trouve l'indication : pages 207-208.
→ Pages 207-208 : la proposition subordonnée complétive complément d'objet, ses autres noms (conjonctive...), les cas où elle est à l'**indicatif**, les cas où elle est au **subjonctif**.

Un ouvrage pratique et complet.

- Un **ordre logique qui permet de comprendre les natures et les fonctions** : la phrase, le nom, le verbe, les compléments circonstanciels, l'énonciation (les phrases interrogatives, les phrases exclamatives, les phrases à la forme négative, les interjections...).
- Un **index** complet, détaillé et facile à consulter.

Les « plus » Littré

- Des remarques sur l'**histoire** du français.
- Des remarques sur la grammaire **moderne** et sur les différences avec la grammaire scolaire traditionnelle.
- Des exemples empruntés aux **grands écrivains**.

Remarque : l'astérisque (*) précède une phrase ou une construction incorrecte du point de vue de la grammaire.
Exemples : ***On a pas toujours raison.** ***Il s'est lavé ses mains.** / **On n'a pas toujours raison.** **Il s'est lavé les mains.**

Sommaire

La phrase 15

▪ Les règles de la grammaire	15
▪ L'analyse grammaticale : la nature et la fonction	16
▪ La phrase	19
▪ La phrase et les propositions	22
▪ La coordination	23
▪ Les conjonctions de coordination	25
▪ La subordination	28
▪ Les conjonctions de subordination	30
▪ Les prépositions	32
▪ La phrase sans verbe	33
▪ La fonction sujet du verbe	36
▪ L'ordre verbe-sujet	39
▪ L'accord du verbe avec le sujet	41
▪ Les cas particuliers de l'accord du verbe avec le sujet	42
▪ La ponctuation	45
▪ La phrase française a une histoire. L'anacoluthie	49

Le nom et le groupe du nom 53

Le nom	53
▪ Le nom commun et le nom propre	54
▪ Les noms animés ou non, comptables ou non, abstraits ou concrets	58

■ Le genre des noms	59
■ Le féminin des noms communs variables en genre	60
■ Le nombre des noms	62
■ Le pluriel des noms	63
■ Le pluriel des noms composés	66
■ Le groupe nominal	67
■ Les fonctions du nom dans le groupe du nom : complément, apposition, épithète	69
■ Les déterminants du nom	72
■ L'article indéfini	73
■ L'article défini	75
■ Les emplois comparés de l'indéfini et du défini	76
■ L'article partitif	77
■ Les déterminants possessifs	79
■ Les déterminants démonstratifs	80
■ Les déterminants numériques	82
■ Les déterminants indéfinis	83
■ Les déterminants <i>aucun, nul, pas un</i>	86
■ Les déterminants <i>certain et quelque</i>	87
■ Le déterminant <i>tout et chaque</i>	89
■ Les déterminants interrogatifs, exclamatifs et relatifs	90
■ L'adjectif qualificatif	91
■ Les degrés de l'adjectif qualificatif	93
■ Le féminin des adjectifs qualificatifs	94
■ Le pluriel des adjectifs qualificatifs	97
■ Les fonctions de l'adjectif qualificatif	98
■ L'adjectif dans le groupe du nom : la fonction épithète	99
■ L'adjectif dans le groupe du nom : la fonction en apposition	102
■ Les pronoms	104
■ Les pronoms nominaux et les pronoms représentants	105
■ Les pronoms personnels	107
■ Les pronoms personnels de la 1 ^{re} et de la 2 ^e personne	108
■ Les pronoms personnels de la 3 ^e personne	109
■ Le pronom indéfini <i>on</i>	111
■ Les pronoms personnels réfléchis	112
■ Les pronoms adverbiaux <i>en</i> et <i>y</i>	114
■ La place des pronoms personnels compléments	115
■ Les pronoms démonstratifs	117

■ Les pronoms possessifs	120
■ Les pronoms numéraux, interrogatifs et exclamatifs	121
■ Les pronoms indéfinis	122
■ Les pronoms indéfinis <i>aucun, nul, personne, rien</i>	124
■ Les pronoms indéfinis <i>un, quelqu'un, quelque chose</i>	125
■ Les pronoms indéfinis <i>quelques-uns, certains, plusieurs</i>	127
■ Les pronoms indéfinis <i>le même, l'autre,</i> <i>autrui</i> et le pronom <i>tel</i>	128
■ Les pronoms indéfinis <i>tout</i> et <i>chacun</i>	130
■ Les pronoms relatifs	131
■ Le pronom relatif <i>qui</i>	132
■ Le pronom relatif <i>que</i>	134
■ Le pronom relatif <i>quoi</i>	135
■ Le pronom relatif <i>dont</i>	137
■ Le pronom relatif <i>où</i>	138
■ Les subordonnées relatives sans antécédent : relatives substantives	140
■ Les subordonnées relatives avec antécédent : relatives adjectives ou prédicatives	143

Le verbe et le groupe du verbe 147

■ Le verbe	147
■ La conjugaison	148
■ La personne grammaticale	151
■ Les modes	153
■ Les temps	154
■ Les verbes auxiliaires être et avoir	155
■ Les verbes semi-auxiliaires	157
■ La voix passive	158
■ Les constructions impersonnelles	160
■ Les constructions pronominales	161
■ L'aspect	162
■ Les emplois du présent de l'indicatif	165
■ Les emplois de l'imparfait	168
■ Les emplois du passé simple	169
■ Les emplois du passé composé	171
■ L'imparfait, le passé simple et le passé composé dans les récits	172
■ Les emplois du futur simple	174

▪ Les emplois du conditionnel présent	175
▪ Les emplois du plus-que-parfait et du passé antérieur	176
▪ Les emplois du futur antérieur et du conditionnel passé	178
▪ Le subjonctif et l'usage	179
▪ Les emplois du subjonctif dans les propositions indépendantes	181
▪ Les emplois du subjonctif dans les propositions subordonnées	182
▪ Les emplois du mode impératif	185
▪ Les emplois du participe passé	187
▪ Les emplois du participe présent et de l'adjectif verbal	188
▪ Les emplois du gérondif	191
▪ Les emplois du mode infinitif	192
▪ Le groupe du verbe	194
▪ Verbes intransitifs et verbes transitifs	195
▪ Le complément d'objet direct	197
▪ Le complément d'objet indirect	198
▪ Le complément d'objet second, ou datif	200
▪ Les compléments de verbe qui ne sont pas compléments d'objet	201
▪ L'attribut du sujet	203
▪ L'attribut du complément d'objet	206
▪ Les propositions subordonnées complétives compléments d'objet	207
▪ Les propositions subordonnées complétives qui ne sont pas compléments d'objet	208
▪ Les adverbes	210
▪ Les fonctions des adverbes	211
▪ L'accord du participe passé employé sans auxiliaire	214
▪ L'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire <i>être</i> : règle générale	215
▪ L'accord du participe passé employé avec <i>être</i> : les verbes pronominaux	217
▪ L'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire <i>être</i> : les verbes à la forme pronominale	219
▪ L'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire <i>avoir</i>	222
▪ Des participes passés invariables	224

Les compléments circonstanciels 227

▪ Les compléments circonstanciels	227
▪ L'expression du lieu	229
▪ L'expression de la manière	230
▪ L'expression du temps	232
▪ L'expression de la cause	235
▪ L'expression de la conséquence	238
▪ L'expression du but	240
▪ L'expression de l'hypothèse ou de la condition	241
▪ L'expression de la comparaison	245
▪ L'expression de la concession	247

L'énonciation 251

▪ La phrase déclarative	251
▪ La phrase interrogative	252
▪ La phrase interrogative et l'usage	254
▪ Les marques de l'interrogation	255
▪ La phrase injonctive	258
▪ La phrase exclamative	259
▪ Les formes négatives	261
▪ Le discours rapporté	262
▪ Le discours rapporté direct, ou style direct	264
▪ Le discours rapporté indirect, ou style indirect	265
▪ La proposition subordonnée interrogative indirecte	267
▪ Les autres formes de discours rapporté	268
▪ Les « mises en relief », détachements et emphases	270
▪ Les présentatifs	272
▪ Présence de l'énonciateur	275

Annexes 279

▪ <i>Ils</i> ont changé la grammaire	279
▪ L'alphabet phonétique international	280
▪ Conjugaison des verbes auxiliaires	282
▪ Conjugaison modèle des 1 ^{er} et 2 ^e groupes	284
▪ Les dix verbes les plus employés en français	286

Index 297

La phrase

Les règles de la grammaire

1 Les règles de la grammaire concernent la forme, la place et le sens des mots dans les énoncés.

- La **morphologie** concerne la forme des mots (gr. *morphê*, forme).
- La **syntaxe** concerne leur place (gr. *suntaxis*, mise en ordre).
La personne qui parle peut dire : *Je l'ai appelé. Il m'a appelé. C'est à moi de l'appeler.* À chaque fois, le pronom change de forme et de place en fonction du rôle qu'il joue dans la phrase : sujet (*je*), complément (*me*) ou séparé du verbe (*moi*).
- La **sémantique** concerne leur sens (gr. *sêmeion*, signe).
L'usage ordinaire de la langue permet l'expression : *écrire quelque chose à quelqu'un*. Mais l'usage ordinaire n'a pas d'emploi pour **écrire quelqu'un à quelque chose*. On ne peut donc pas choisir n'importe quel mot à n'importe quelle place.
- Dans toutes les règles grammaticales, ces trois dimensions sont **interdépendantes**.

2 Les fautes concernent la forme, la place et le sens des mots dans les énoncés.

- Les fautes de morphologie ou d'orthographe grammaticale introduisent des **incohérences** qui contreviennent à la **cohésion** de l'énoncé.

**Mes voisins sont anglais. Il parlent le français.* Les pluriels *mes voisins* et *parlent* demandent le pronom *ils*. Ou alors il faut écrire : *l'un d'eux parle...*

- Les fautes de syntaxe introduisent des incohérences dans la signification du propos.

Quand on entend dire parfois d'un seul souffle : **Le temps doit s'améliorer demain matin il fera encore froid*, que comprendre? L'absence de pause perturbe l'information.

De plus, toute modification de l'ordre des mots, même si elle reste correcte, introduit toujours une **nuance** de sens différente. *Si j'ai le temps, je viendrai* prend la condition au sérieux. *Je viendrai si j'ai le temps* semble l'examiner à peine.

Mais les écrivains modifient l'ordre banal des mots sans gêner la compréhension :

« *Elle est vigoureusement peinte, cette tête* » (Diderot).
« *M. Profitendieu gagna, en chancelant, un fauteuil* » (Gide).

- Du point de vue du sens, on peut toujours choisir de remplacer un mot par un autre, s'inventer une langue à soi. Avec un seul risque, mais décisif : les interlocuteurs ne comprennent plus. La langue est un **objet social**.

Mais on ne saurait tenir les poètes pour étrangers à l'usage ordinaire et correct :

« *La lampe rêvait tout haut qu'elle était l'obscurité* » (Supervielle).
« *La lumière est bâtie sur un abîme, elle est tremblante* » (Jaccottet).

L'analyse grammaticale : la nature et la fonction

I L'analyse grammaticale d'un mot concerne sa nature, sa forme et sa fonction.

- Selon sa **nature** un mot est un mot lexical ou un mot grammatical.
La nature d'un mot est aussi appelée la classe **grammaticale** du mot.

La **forme** distingue les mots variables et les mots invariables. La **fonction** analyse la place et les liens syntaxiques du mot avec les autres mots.

2 La nature d'un mot lexical dépend de sa manière d'avoir un sens.

- Les dictionnaires donnent la **nature** et les **sens** des mots du lexique :
LUIRE, verbe intransitif. Répandre de la lumière.
- Les **noms** (> p. 53) désignent un être, une chose, une idée... Les **adjectifs qualificatifs** (> p. 92) désignent une qualité qui caractérise un nom.
Les **verbes** (> p. 147-148) désignent et situent dans le temps des actions, des états.
Les **adverbes** (> p. 210-214) précisent le sens d'un mot, d'une phrase, d'un énoncé...
Les **interjections** (> p. 276-277) expriment une opinion ou une émotion de l'énonciateur.

3 La nature d'un mot grammatical dépend de son emploi.

- Les dictionnaires donnent la **nature** et les **emplois** des mots de la grammaire.
LUI, pronom personnel. Pronom de la 3^e personne qui sert de complément indirect.
- Les **déterminants** du nom (> p. 72) délimitent le sens du nom.
Les **pronoms** (> p. 104) remplacent généralement un mot ou un énoncé.
Les **conjonctions de coordination** (> p. 25) relient des unités de même niveau.
Les **conjonctions de subordination** (> p. 31-32) placent une proposition subordonnée dans la dépendance d'une proposition principale.
Les **prépositions** (> p. 32) construisent le complément indirect d'une unité.
- Les mots lexicaux ont **besoin** des mots grammaticaux pour être employés dans une phrase, c'est-à-dire pour avoir une

fonction : « La citadelle de Machærous se dressait à l'orient de la mer Morte, sur un pic de basalte ayant la forme d'un cône » (Flaubert).

4 Les mots variables ont des marques grammaticales.

- Les noms, les adjectifs qualificatifs, la plupart des déterminants et des pronoms marquent le **genre** (masculin ou féminin) et le **nombre** (singulier ou pluriel).

Les verbes se **conjuguent** : ils marquent la personne, le mode et le temps. Leurs participes passés marquent parfois le genre et le nombre.

Certains déterminants, certains pronoms, les adverbes (sauf *tout*), les interjections, les conjonctions et les prépositions sont **invariables**.

5 La fonction d'un mot est le rôle qu'il joue dans la phrase.

- La fonction est liée à la **place** du mot dans la phrase et aux **relations syntaxiques** qu'il a avec les autres mots de la phrase :
 - sujet du verbe (> p. 36);
 - complément du nom (> p. 69), d'objet (> p. 197), circonstanciel (> p. 227-228), etc.;
 - attribut du sujet (> p. 203), du complément d'objet (> p. 206);
 - épithète (> p. 99);
 - en apposition (> p. 102);
 - en apostrophe (> p. 276).

- La fonction d'un mot s'étend au **groupe** de mots dont il est le **noyau**, le mot principal :

Le retour des chalutiers attire les vacanciers.

Le nom *retour* est sujet du verbe : le verbe s'accorde avec lui. Mais le sujet c'est aussi tout le groupe nominal : *le retour des chalutiers*.

6 La nature et la fonction sont interdépendantes.

- Les mots qui ont la même **nature** peuvent aussi remplir les mêmes **fonctions** :
 - tous les noms peuvent être sujets ou compléments;

– tous les adjectifs qualificatifs peuvent être épithètes ou attributs.

- Si des unités ont la même fonction, elles ont aussi des natures comparables.

– *Sa maison a un portail vert. Sa maison a un portail qu'il a peint en vert.*

L'adjectif qualificatif *vert* et la subordonnée relative *qu'il a peint en vert* sont tous les deux épithètes du nom *portail*. On dit que la **relative est adjective** (> p. 143).

– *Souffler n'est pas jouer.*

Le verbe à l'infinitif *souffler* est le sujet du verbe *être*. Il fonctionne comme un nom. On dit que c'est un **infinitif nominal** (> p. 193).

- Beaucoup de mots peuvent avoir **plusieurs natures**. Cela dépend de leurs fonctions et des phrases où ils sont employés.

– *Il a une voiture bleue* : *bleue* est un adjectif, épithète du nom *voiture*.

– *Le bleu est sa couleur préférée* : *bleu* est un nom, sujet du verbe *être*.

– *Plusieurs personnes sont venues* : *plusieurs* est un déterminant indéfini, il se rapporte au nom dans le groupe nominal sujet *plusieurs personnes*.

– *J'en connaissais plusieurs* : *plusieurs* est un pronom indéfini, il est complément du verbe *connaître*.

- Pour faire l'**analyse grammaticale** d'un mot, il faut analyser sa nature, sa forme et sa fonction.

– « Donnez-moi votre pouls » (Molière).

Pouls : nom commun (nature), masculin singulier (forme), complément d'objet direct du verbe *donner* (fonction).

– « Hoy, ce pouls-là fait l'impertinent » (Molière).

Pouls : nom commun, masculin singulier, sujet du verbe *faire*.

La phrase

I Une phrase est une suite finie de mots énoncée en suivant les règles de la grammaire.

- Une **phrase simple** comporte un seul verbe conjugué :
« Autrefois, le rossignol ne chantait pas la nuit » (Colette).

Une **phrase complexe** comporte plusieurs verbes conjugués : « Fabrice s'aperçut qu'il était à vingt pas sur la droite en avant des généraux, et précisément du côté où ils regardaient avec leurs lorgnettes » (Stendhal).

Une **phrase sans verbe** ne comporte pas de verbe conjugué : « Ombres et arbres, deux épaisseurs redoutables » (Hugo).

- Du point de vue de son énonciation, la phrase peut être déclarative, interrogative, impérative ou exclamative. Elle peut être aussi à la forme positive (affirmative) ou à la forme négative.

2 Une phrase est un tout sémantique et syntaxique.

- Une phrase est un tout syntaxique parce que les mots sont reliés par leurs fonctions. C'est un tout sémantique parce que la phrase a un sens.
- À l'écrit, la phrase commence par une **majuscule** et se termine par un **point**, un point d'interrogation ou d'exclamation, des points de suspension.
« J'appartiens à l'une des plus vieilles familles d'Orsenna. » (Gracq)
« Pourquoi suis-je ainsi! Qui sait? » (Maupassant).
« Il a passé cent, cent quarante et des années... » (Aragon).

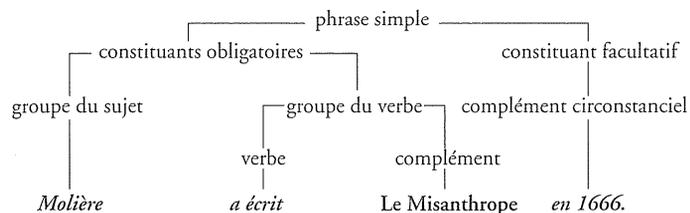
3 Le sens d'une phrase n'est pas indépendant du texte où elle se trouve.

- Le sens d'une phrase peut sembler **incomplet** : *Il le promettait toujours pour la semaine prochaine.*
Les pronoms *il* et *le* sont incompréhensibles. Qui promet? Qu'est-ce qui est promis? Cette phrase est quand même un tout sémantique et syntaxique : *il* est sujet, *le* complément d'objet du verbe, on ne trouve aucune faute de forme ou de syntaxe, elle a une majuscule et un point.
- « Fellacher garda longtemps le perroquet. Il le promettait toujours pour la semaine prochaine » (Flaubert).
Les pronoms *il* et *le* deviennent compréhensibles grâce à la phrase **précédente** : *il* représente Fellacher, *le* représente le perroquet.

- La relation entre les pronoms et les mots qu'ils représentent est une des relations qui assurent la compréhension des phrases et la **cohésion des textes**, leur suivi.

4 La phrase est une structure avec une hiérarchie.

- Dans une phrase, il y a des mots syntaxiquement plus importants que les autres. C'est autour de ces mots noyaux que se regroupent les **constituants de la phrase**.
- La **phrase simple** comporte deux constituants obligatoires et un ou plusieurs constituants facultatifs.
phrase = groupe du sujet + groupe du verbe + (compléments circonstanciels)



- Quand on analyse un mot ou une phrase, le premier travail à faire, c'est de reconnaître ses deux ou trois constituants pour avoir une idée claire de la phrase et de sa construction.

Il ne faut pas confondre le point de vue des informations et le point de vue de la grammaire.

Du point de vue des informations données par la phrase, le complément circonstanciel de temps *en 1666* peut être l'information la plus importante. Par exemple si la phrase est une réponse à la question : En quelle année Molière a-t-il écrit *Le Misanthrope*?

Mais du point de vue de la grammaire, on peut enlever le complément circonstanciel de temps. La phrase reste grammaticalement complète : *Molière a écrit Le Misanthrope.* Le complément *en 1666* est donc bien facultatif.

5 Cinq règles d'orthographe grammaticale expriment l'unité de la phrase.

- Ces cinq règles d'accord « réunissent » des mots qui appartiennent aux constituants obligatoires de la phrase. Elles sont en quelque sorte le ciment de la phrase.
 - Le verbe s'accorde avec le sujet.
« La sorcière se mit à parler » (Maupassant).
 - L'attribut nominal et adjectival s'accorde avec le sujet.
« La conversation fut longue » (Voltaire).
 - L'attribut du complément d'objet s'accorde avec lui.
« Je trouve ces gens laids et sots » (Chardonne).
 - Le participe passé après *être* s'accorde avec le sujet.
« La mer est partie si loin qu'elle ne reviendra peut-être plus jamais?... » (Colette).
 - Le participe passé après *avoir* s'accorde avec le complément d'objet direct quand celui-ci est placé avant.
« Il a allumé une cigarette et il me l'a donnée » (Duras).

La phrase et les propositions

1 La phrase simple comporte une seule proposition.

- Une **proposition** est une unité syntaxique qui réunit un sujet et un verbe conjugué :
« La nuit était délicieuse » (Chateaubriand).
Ou elle réunit un sujet, un verbe conjugué et un ou plusieurs compléments circonstanciels :
« Le caporal Aubry marchait sans dire un mot » (Stendhal).
- Quand une phrase est formée par une seule proposition :
 - la phrase est une **phrase simple** ;
 - la proposition est une **proposition indépendante**.

2 La phrase complexe comporte plusieurs propositions.

- La phrase complexe peut comporter :
 - plusieurs propositions indépendantes **juxtaposées** ou **coordonnées** ;
 - une ou plusieurs propositions **subordonnées** (> p. 28-30).

- Chaque **proposition** indépendante peut avoir un sujet et un verbe conjugué.
« Les voitures roulaient, les chevaux allaient tout seuls, la tête basse » (Zola).
Avec une **ellipse** du sujet, il y a autant de propositions que de verbes conjugués.
« Toujours enveloppé d'une pelisse de renard, il se promenait dans sa maison, rendait justice à ses vassaux, apaisait les querelles de ses voisins » (Flaubert).
- Il y a **ellipse** d'une unité de la phrase quand cette unité est explicitement présente dans le contexte antérieur : « Les places sont démantelées; les villes désertes » (Montesquieu).
« L'infanterie allemande et l'espagnole » (Voltaire).

3 La juxtaposition est une relation d'égalité.

- On peut juxtaposer des **mots** qui ont la même fonction.
« Il lui paya du cidre, du café, de la galette, un foulard » (Flaubert).
Tous les groupes du nom juxtaposés sont des compléments du verbe *payer*.
- On peut juxtaposer des **propositions** équivalentes.
« Je ne veux plus vous répondre, je ne vous répondrai plus... » (Laclos).
Les deux propositions juxtaposées sont des propositions indépendantes.
- Les éléments juxtaposés sont **séparés** par une virgule ou un point-virgule.
- Dans un texte, les **propositions** indépendantes sont des phrases simples ou des propositions juxtaposées dans des phrases complexes : « Le caporal Aubry marchait sans dire un mot. // Huit ou dix soldats le rejoignirent en courant, / il les conduisit derrière un gros chêne entouré de ronces » (Stendhal).

La coordination

1 La coordination est une relation syntaxique d'égalité.

- Les conjonctions de coordination établissent une relation d'égalité entre des mots ou des unités qui ont la même fonction : *et, ou, ni, mais, or, car, donc*.

- On peut coordonner des mots ou des unités qui ont la même fonction.
 - « J'ai perdu ma force et ma vie » (Musset).
 Les deux noms coordonnés : *ma force, ma vie*, sont compléments du verbe *perdre*.
 - « Un souriceau tout jeune et qui n'avait rien vu » (La Fontaine).
 La conjonction de coordination *et* coordonne l'adjectif *jeune* et la relative adjective *qui n'avait rien vu*. Les deux sont épithètes du nom *souriceau*.
- On peut coordonner des propositions équivalentes.
 - « Tout ce qui se mange et tout ce qui se boit leur étaient offerts » (Percé).
 La conjonction *et* coordonne deux subordonnées relatives sans antécédent (> p. 141).

La coordination n'a pas besoin de ponctuation. Mais elle peut être soulignée par une virgule, un point-virgule ou un tiret : « Je n'étais pas très loin d'ici, car j'avais rendez-vous avec Angèle à sept heures » (Simenon). « Elle ouvrit une troisième grille; et, à deux mains, elle ramena une carpe qui tapait de la queue en râlant » (Zola). « La voile avait tourné, on ne vit plus personne; – et, sur la mer argentée par la lune, il faisait une tache noire qui pâlisait toujours, s'enfonça, disparut » (Flaubert).

2 La suppression et la répétition des coordinations sont des choix expressifs.

- Quand la coordination avec *et, ou, ni* coordonne plus de deux mots ou propositions, la règle est de placer une conjonction de coordination entre les deux derniers : « Les dix mois les plus pleins de ma vie se sont passés à commander dans ce district perdu dont les noms russes, lettons ou germaniques n'éveillaient rien dans l'esprit des lecteurs de journaux » (Yourcenar). « Il me fait peur, il me fait honte et il me fait pitié » (J. Renard).
- La suppression des coordinations peut exprimer une accélération du rythme : « Il se maudit, aurait voulu se battre, hurla des imprécations, étouffait de rage » (Flaubert).

Ou elle peut rendre un ralenti : « Alors sa mère, en regardant le ciel, brama d'une voix profonde, déchirante, humaine » (Flaubert).

Elle exprime souvent l'ironie de l'auteur : « Le lait tombe; adieu, veau, vache, cochon, couvée » (La Fontaine). « Leurs bouches se rencontrèrent, leurs yeux s'enflammèrent, leurs genoux tremblèrent, leurs mains s'égarèrent » (Voltaire).

- La répétition des coordinations exprime une insistance dont les raisons peuvent être diverses : « Et je ne la revis plus, ni ce soir-là, ni le lendemain, ni jamais » (Fromentin). « La fumée de l'auto, et la dune glacée d'ombre bleue, et toute cette journée, sentent le poisson... » (Colette).

Les conjonctions de coordination

I Et.

- La conjonction de coordination *et* précède toujours au moins la dernière unité coordonnée : *Le Cochet, le Chat et le Souriceau* (La Fontaine).
- Elle coordonne des mots de même nature et de même fonction.
 - Noms compléments. « On causait art, philosophie, sport, politique et littérature » (Gide).
 - Adjectifs épithètes. « Ils auront les pièces immenses et vides » (Percé).
 Elle coordonne des unités de natures différentes mais de même fonction. « *Vénus endormie*. Est une masse de chair affaissée, et qui commence à se gâter » (Diderot). Adjectif épithète et relative adjective épithète.
 - Elle coordonne des propositions ou des phrases. « Ses idées se modifièrent et il devint sceptique » (Balzac). « Je respectais ce rire, et ne l'imitais pas » (Colette). « C'est le plus clair de l'histoire. Et cette fois, c'est sérieux, parce qu'il devient méchant » (Aragon).
- *Et* signifie une addition. « Il devint fin et racé » (Giono). Ou il désigne une succession. « Maigret se tut et le regarda tranquillement » (Simenon). C'est souvent une marque de fin. « Et ce fut tout » (Flaubert). Dans le dialogue, il est la marque d'un refus, d'une riposte. *Et alors? Et quoi encore?*

- Un **zeugme**, ou *zeugma*, est une coordination fautive : « Il s'engagea dans la Légion étrangère et dans une ruelle adjacente » (Pierre Dac).

2 Ou.

- **Ou** peut exprimer une alternative exclusive. C'est l'un ou l'autre : « Vous le soupçonnez d'avoir fait le coup? — Lui ou la nièce » (Simenon).

Quand les unités sont sujets, le verbe se met au **singulier** : *L'un ou l'autre est coupable.*

Les locutions conjonctives *ou bien, ou... ou, soit... soit* ont le même sens : « La cour condamne le défendeur à payer deux mille piastres fortes à la demanderesse, ou bien à l'épouser dans le jour » (Beaumarchais). « Tu as bien entendu : ou lui ou moi » (Zola).

- **Ou** exprime aussi une alternative inclusive. L'un n'exclut pas l'autre : « J'appelle donc gouvernement, ou suprême administration, l'exercice légitime de la puissance exécutrice » (Rousseau). « Quant au danger réel, ou à la cause réelle du combat, qui y pense d'abord? » (Alain).

Quand les unités coordonnées sont sujets, le verbe se met au **pluriel** : *Gouvernement ou suprême administration sont les mots employés par Rousseau.*

La locution conjonctive *tantôt... tantôt* exprime une alternative analogue : *Je prends tantôt le bus, tantôt ma voiture.*

3 Ni.

- **Ni** a les mêmes emplois que *ou* mais dans un contexte **néga-**tif. *Ni* est souvent répété : « Ni Georges, ni Ghéri n'imitèrent Phiphi » (Gide).

- Après *ne... pas / point*, le premier *ni* est **omis** : *Je n'ai pas lu ce roman, ni cet essai.*

Après *ne... plus / jamais*, le premier *ni* est **omis ou conservé** : « Ils ne s'étaient jamais battus, ni insultés » (Colette). « M. Grandet n'achetait jamais ni viande ni pain » (Balzac).

Après la négation *ne* + verbe (> p. 213), l'usage courant **répète** *ni* : « Il n'y a ni tromperie, ni victime » (Beaumarchais).

4 Mais.

- La conjonction **mais** ne peut coordonner **deux** unités.
 - Deux mots. *Le temps sera beau mais froid.*

– Deux propositions. « Ils étaient encore jeunes, mais le temps passait vite » (Perec).

– Ou deux phrases. « Frédéric hésitait. Mais l'amitié fut plus forte » (Flaubert).

- **Mais** a des valeurs **argumentatives** très nombreuses et très variées.

– Réfuter une suite attendue. « Boris eut le soupçon que l'on trichait; mais se tut » (Gide).

– Confirmer une négation. « Mon portrait jusqu'ici ne m'a rien reproché; / Mais pour mon frère l'Ours on ne l'a qu'ébauché » (La Fontaine).

– Renchérir sur une affirmation. « Il a bon cœur, assurément, mais souvent je préférerais, pour le repos d'autrui, le voir agir par intérêt » (Gide).

Dans le dialogue, **mais** marque l'**intervention** du locuteur. « Mais n'te promène donc pas toute nue! » (Feydeau). « Vladimir. — Mais non! Estragon. — Mais si! » (Beckett).

5 Or, car.

- Les conjonctions **or** et **car** ne coordonnent que des propositions ou des phrases.

- **Or** relie la mineure d'un syllogisme à la majeure : *Tous les hommes sont mortels; or Socrate est un homme; donc...*

Dans l'usage courant, **or** **introduit** et **souligne** un point de vue qui prolonge le précédent. **Or** requiert l'attention de l'interlocuteur : « Un homme qui a peur invente quelque danger, afin d'expliquer cette peur réelle et amplement constatée. Or la moindre surprise fait peur » (Alain).

- **Car** a une valeur d'**explication** : « [L'histoire] n'enseigne rigoureusement rien, car elle contient tout, et donne des explications de tout » (Valéry).

6 Donc.

- La conjonction **donc** coordonne des propositions ou des phrases. Sa place est plus libre. Elle peut introduire la proposition coordonnée ou y être incluse.

Elle peut exprimer une **conséquence**. « Si ce n'est toi, c'est donc ton frère » (La Fontaine).

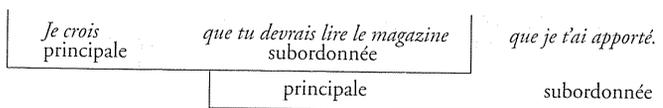
Ou elle peut exprimer une **conclusion**. « L'homme, donc, s'enivre de dissipation » (Valéry).

Dans le dialogue, donc est adverbe de verbe et souligne une **interpellation**. « Qu'avez-vous donc ? » (Beaumarchais). « Dites-moi donc pourquoi vous ne m'aimez plus » (Diderot).

La subordination

1 La subordination est une relation syntaxique de dépendance.

- Une **proposition subordonnée** ne peut pas être employée seule :
*... *que tu as raison...*
*... *parce qu'il pleut...*
Elle dépend d'une **proposition principale** :
Je crois que tu as raison.
Il n'est pas sorti ce matin parce qu'il pleut.
- Une proposition subordonnée peut jouer le rôle de proposition principale pour une autre proposition subordonnée qui dépend d'elle.



2 Les propositions subordonnées sont introduites par des mots subordonnants.

- Les mots subordonnants remplissent deux rôles :
– ils introduisent la proposition subordonnée ;
– ils la relient à un support dans la proposition principale.
- Les **pronoms relatifs** introduisent des propositions subordonnées **relatives** (> p. 140).
« Le vieillard qui est à gauche est vu de profil » (Diderot).
« La fortune nous corrige de plusieurs défauts que la raison ne saurait corriger » (La Rochefoucauld).
Le pronom relatif *qui* introduit la subordonnée et il la relie au nom *vieillard*. Le pronom relatif *que* introduit la subordonnée et il la relie au nom *défauts*. Ces noms supports sont les **antécédents** des pronoms relatifs.

- La **conjonction de subordination *que*** introduit des propositions subordonnées **complétives** (> p. 207).
« Je crains que cette censure ne fasse plus de mal que de bien » (Pascal).
« Je crois que ces années d'enfance ont déterminé ma vie » (Yourcenar).
La conjonction *que* introduit les deux subordonnées complétives. Dans les deux cas le mot support est un verbe : le verbe *craindre* et le verbe *croire*.
- Les **conjonctions de subordination** introduisent des propositions subordonnées **circonstancielles** (> p. 228).
« Quand il fut sur le quai, Frédéric se retourna » (Flaubert).
« Elle contemplait, comme si je n'avais pas existé, les troupeaux sauvages » (Kessel).
La conjonction *quand* et la locution conjonctive *comme si* introduisent les deux subordonnées circonstancielles. Dans les deux cas, le support est la proposition **principale** elle-même.
- La **conjonction *si*** et les mots **interrogatifs** introduisent les propositions subordonnées **interrogatives indirectes** (> p. 267).
« J'aurais aimé savoir, par exemple, si ton équipement est toujours au complet » (Gracq).
« Il demanda comment elle s'appelait » (Stendhal).
La conjonction *si* et l'adverbe interrogatif *comment* introduisent les deux subordonnées. Dans les deux cas, les mots supports sont des **verbes** de sens interrogatif : *aurais aimé savoir* et *demanda*.
- **3 Les propositions subordonnées sans mot subordonnant.**
- Les propositions subordonnées **participes** sont en position détachée (> p. 187).
« Le repas achevé et M. Jérôme sommeillant, les pieds aux chenets, les deux époux, sans recours possible, se trouvaient face à face » (Mauriac).
Les deux propositions subordonnées participes sont compléments circonstanciels de cause de la proposition principale.
- Les propositions subordonnées dites **infinitives** de la grammaire scolaire traditionnelle n'ont pas de mot subordonnant (> p. 193).

4 Subordination implicite et subordination inverse.

- La subordination peut être implicite. Elle est marquée par la mélodie finale suspensive, de la première proposition et a une valeur temporelle, conditionnelle ou concessive.
« Approche-t-il du but, quitte-t-il ce séjour, / Rien ne trouble sa fin » (La Fontaine).
- La subordination peut être inverse. La proposition introduite par *que* est en fait la proposition principale. La première proposition a une mélodie finale suspensive.
« Le diable entrerait dans la maison qu'on le laisserait faire » (Hugo).

À l'écrit, la suppression des mots subordonnants est un choix expressif. La subordination implicite découpe les arguments en séquences successives au lieu de les lier par des conjonctions : « Il avait envie de se jeter à ses genoux. Un craquement se fit dans le couloir, il n'osa » (Flaubert). « Elle partait toujours sur une inspiration subite. Il fallait obéir promptement. Elle n'attendait pas » (Giono). « Il va geler, la chatte danse » (Colette). « Elle embrasse ma bouche. Je ne lui donne rien. J'ai eu trop peur, je ne peux pas encore » (Duras).

Les conjonctions de subordination

1 Les conjonctions de subordination sont des mots grammaticaux invariables.

- Les **conjonctions de subordination** sont des mots grammaticaux invariables :
 - de forme simple : *que, quand, comme, si* ;
 - de forme composée avec la conjonction *que* : *lorsque, quoique, puisque* ;

– ou des locutions conjonctives diverses : *alors que, avant que, après que, parce que, bien que, pour que, en attendant que, à mesure que, au moment où, dans le but que...*

- Les conjonctions de forme simple cumulent des sens nombreux.
 - *Comme*. Je suis arrivé comme il partait (temps). Comme j'ai le temps, je passerai le voir (cause). Il est reparti comme il était venu (comparaison).
 - *Si*. Si je pouvais, je viendrais (condition). Si rapide que tu sois, elle va plus vite que toi (concession). Je ne sais pas si je viendrai (interrogative indirecte).
 - *Que* est la conjonction de subordination fondamentale du français. C'est la plus utilisée. Sémantiquement, c'est la plus diversifiée, si l'on ajoute à ses propres emplois le fait de sa présence dans les nombreuses locutions conjonctives formées avec elle.
Que joue de plus le rôle de conjonction « vicairie », c'est-à-dire qu'elle peut remplacer d'autres conjonctions de subordination dans une suite de subordonnées juxtaposées ou coordonnées : « Ils n'en plaisaient plus, parce que le mépris remplace la moquerie, et que le mépris est silencieux » (Constant). On ne répète pas le *parce que*. Mais la répétition est possible, elle marque alors une insistance.
- Les conjonctions de subordination de forme composée et les locutions conjonctives ont des sens plus explicites. Par exemple :
 - *lorsque, avant que, au moment où...* expriment un temps ;
 - *puisque, parce que...* une cause ;
 - *pour que, dans le but que...* un but ;
 - *quoique, bien que...* une concession.

2 Les conjonctions de subordination sont des outils de subordination.

- Elles partagent ce rôle avec les pronoms relatifs et avec les adverbes ou pronoms interrogatifs introducteurs des subordonnées interrogatives indirectes.
- La subordination est réalisée sans mot subordonnant dans les subordonnées participes ainsi que dans les subordinations implicites et inverses.

D'une certaine manière, la préposition est aussi un outil de subordination puisqu'elle crée une relation de dépendance entre un support nominal ou verbal et l'unité qu'elle introduit. C'est d'ailleurs souvent la même préposition qui intervient dans un complément circonstanciel nominal : *J'aurai fini avant ton retour*. Et dans une subordonnée circonstancielle : *J'aurai fini avant que tu reviennes*. Ce qui montre le rôle essentiel de *que* comme subordonnant fondamental.

Les prépositions

I Les prépositions sont des mots grammaticaux invariables.

- Les prépositions sont des mots **invariables de forme simple** : à, de, après, avant, avec, chez, contre, dans, depuis, derrière, dès, devant, en, entre, jusque, malgré, par, pendant, pour, sans, sous, sur, vers... Ou de **forme composée** : à côté de, afin de, à travers, au-dessous de, au-dessus de, au lieu de, autour de, avant de, en dedans de, en dehors de, en dessous de, en face de, grâce à, jusqu'à, loin de, lors de, par rapport à, près de, quant à...
- Les prépositions les plus **fréquentes** (à, de et en) ont des sens très **nombreux** qui dépendent des contextes où elles sont employées : *aller à la piscine, une tasse à café, une tasse de café, un bloc de pierre, un pull en coton, partir en avion...*
D'autres prépositions ont un **sens précis** souvent en référence à l'espace : *après, avant, depuis, contre, jusqu'à, sous...* Mais beaucoup de ces sens sont adaptés à l'expression du temps, à l'argumentation, etc. On quitte ici le livre de grammaire pour le dictionnaire.
- Les prépositions introduisent des compléments en **construction indirecte**.
 - Groupe du nom. « Elle se hâte avec lenteur » (La Fontaine).
 - Pronom. « Parle-leur quelquefois de moi » (Montesquieu).
 - Infinitif nominal. « Mais il est jeune encore et l'on est en droit d'espérer » (Gide).
 - Adverbe. « Les royalistes de maintenant sont des démagogues » (Hugo).

2 Les prépositions participent à de nombreuses fonctions.

- – Complément du nom. « Il avait des idées sur les étoffes » (Aragon).
- Complément d'adjectif. « Si vous êtes las de me voir, je suis bien las aussi de vos déportements » (Molière).
- Complément d'adverbe. « Contrairement à la plupart des hommes un peu réfléchis, je n'ai pas plus l'habitude du mépris de soi que de l'amour-propre » (Yourcenar).
- Complément d'objet indirect. « Je ne parlerai pas de mes colères » (Colette).
- Complément de verbe indirect. « Je vais à Saint-Symphorien dans l'auto d'oncle Pierre » (Claude Mauriac).
- Complément circonstanciel. « André s'arrêta devant un pot de résine » (Cayrol).
- En **position détachée**. « L'ennui, avec les enquêtes, c'est qu'elles ne durent pas » (Perec).
- **Attribut** du sujet. « Ces deux figures gothiques et cette figure de proue sont, vous le savez, du même bois » (Malraux).
- **Attribut** du complément d'objet. « Tu te prends pour un dur » (Simenon).

Les prépositions ont été des adverbes. C'est au XVII^e siècle que les grammairiens ont cherché à spécialiser chaque forme. Marot pouvait encore écrire : « Dedans Paris, ville jolie. » *Dedans* n'était pas réservé au rôle d'adverbe. Quand l'usage courant emploie une préposition « en construction absolue », il retrouve l'ancien usage : *C'est son idée et je suis contre/pour*. Et la faute **Regarde dedans mon sac* fait de même.

La phrase sans verbe

I Une phrase sans verbe est un énoncé sans groupe du verbe.

- La phrase sans verbe peut prendre **plusieurs formes**.
 - Un groupe nominal. « C'est promettre beaucoup : mais qu'en sort-il souvent ? / Du vent » (La Fontaine).

– Un adjectif. « Vantard! Tu parles de tempérament... » (Aragon).

– Une interjection. « Chut! fit Cavalcanti » (Dumas).

– Un ou plusieurs adverbes. « Non. Pas maintenant » (Simenon).

– Une suite de mots autres qu'un verbe. « Ah! vous voilà donc, vous autres! » (Hugo).

- Du point de vue de l'énonciation, la phrase sans verbe est une « vraie » phrase. Elle peut appartenir aux quatre types de phrase (> p. 251).

– Phrase déclarative. « Là, nul charlatanisme » (Balzac).

– Phrase interrogative. « Allo! La Brasserie du Remblai? » (Simenon).

– Phrase impérative. « Holà! quelqu'un! » (Beaumarchais).

– Phrase exclamative. « Ô dernier feu de l'année! Le dernier, le plus beau! » (Colette).

- Une phrase sans verbe peut comporter une proposition **subordonnée relative**, donc un groupe du verbe. Mais la subordonnée relative épithète de son antécédent est un constituant du groupe du nom comparable à l'adjectif qualificatif épithète (> p. 143). Le verbe conjugué de la proposition relative est donc comme en marge de la phrase elle-même, il fait partie du groupe du nom.

« L'ainé surtout, le châtain aux yeux pers, dix-sept ans, une bouche empourprée qui ne souriait qu'à nous et à quelques jolies filles » (Colette).

« Champs de choux qu'on va couper, ruisselant d'eau et de brouillard, la tête et les épaules cachées sous une toile d'emballage » (Gracq).

« Et cette course folle dans l'allée, Blanche soulevant sa robe fleurie derrière Mina dont les sandales mal attachées font tat épitap épitaptap sur le plancher de bois » (V.-L. Beaulieu).

« Un hôtel dans une petite ville au bord de la mer normande qu'ils avaient trouvé par hasard dans un guide » (Kundera).

2 Les emplois des phrases sans verbe.

- Les phrases sans verbe sont fréquentes dans l'usage oral. C'est pourquoi on les retrouve dans les dialogues des récits.

« Qu'est-ce là, lui dit-il. — Rien. — Quoi! rien? — Peu de chose.

— Mais encore? » (La Fontaine).

« À toi, pour jamais! fut dit deux fois de part et d'autre » (Balzac).

- Mais les phrases sans verbe servent aussi dans les énoncés brefs.

– Les titres. *Les Liaisons dangereuses* (Laclos).

– Les maximes. « Diseur de bons mots, mauvais caractère » (Pascal).

– Les séquences, les commentaires qui accompagnent les récits :

« Le quai nord de l'île était glacé. Vide aussi. Inhospitalier au possible » (Aragon).

« Et, au bout du fil, toujours le silence » (H. Lopez).

3 La phrase sans verbe associe souvent un thème et un prédicat.

- Le **thème** est ce dont on parle, le **prédicat** est ce qu'on dit à propos du thème.

- Dans les phrases verbales, le **thème** est généralement exprimé par le **sujet** et le **prédicat** par le **verbe** : *Le soleil / brille. Le ciel / est bleu.*

Mais ce n'est pas toujours le cas. Un autre élément de la phrase peut être mis en relief en tête de phrase et devenir un thème (> p. 270). Dans ces constructions, le thème n'est pas le sujet du verbe : *Les fleurs, le soleil les a presque toutes fanées.*

- L'**ordre thème-prédicat** juxtapose les deux parties de la phrase sans verbe et il les relie par une mélodie montante puis descendante.

« Jeunesse du prince, source des belles fortunes » (La Bruyère).

« Intrigue, orage à ce sujet » (Beaumarchais).

« La plaine de mars, déjà verte, tachée de craie » (Aragon).

- L'**ordre prédicat-thème** correspond à un effet d'ouverture sur le prédicat.

« Atroce journée, hier » (Claude Mauriac).

Ou il correspond à un effet de retard, souvent ironique, du thème.

« Quelle chose sinistre, un mariage! » (Chardonne).

- La phrase sans verbe peut **ne comporter qu'un prédicat**.
– Le thème est dans la situation.

À vendre (information placée sur l'objet mis en vente : voiture, bibelot...).

« Bruits du port. Sifflement des machines chauffées » (Hugo).

– Le thème est dans le contexte qui précède.

« Condition de l'homme. Inconstance, inquiétude, ennui » (Pascal).

« Jacques. — Notre hôtesse, aimez-vous votre mari? L'hôtesse. — Pas autrement » (Diderot).

– Ou il est dans le contexte postérieur.

« 2 excès. exclure la raison, n'admettre que la raison » (Pascal).

Une phrase sans prédicat correspondrait à quelque chose d'improbable, comme un étiquetage brut. *Pommes*, sur des pommes. *Poires*, sur des poires.

La réalisation possible concerne des répliques de dialogue.

« Il est arrivé quelque chose, cette nuit, à quelqu'un que vous aimez bien...

— Janvier?

— Non... Pas un homme du Quai...

Mme Maigret apportait deux grandes tasses de café.

— Lognon...

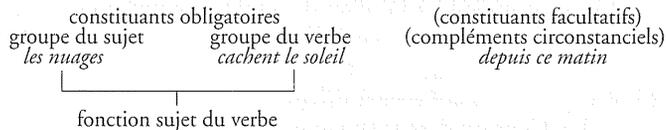
— Il est mort? » (Simenon).

La réponse *Janvier* associe le thème du nom au prédicat de l'interrogation. En disant *Lognon*, l'interlocuteur de Maigret énonce le thème seul.

La fonction sujet du verbe

I La fonction sujet du verbe réunit les deux constituants obligatoires de la phrase.

- La phrase simple comporte deux constituants obligatoires, et un ou plusieurs constituants facultatifs (> p. 21). La fonction sujet du verbe réunit le **groupe du sujet** et le **groupe du verbe**.



- Les deux constituants doivent être présents.
« Le château / dominait le village » (Giono).
Sauf à l'impératif, le groupe du verbe ne peut pas être employé seul : **dominait le village*.
- L'ellipse du sujet est possible quand il y a plusieurs propositions.
« Elle dort et repose sur la candeur du sable » (Senghor).
De même, l'ellipse du verbe est possible.
« Ses draperies sont largement jetées; ses ajustements d'un pinceau ferme » (Diderot).

En ancien français, le pronom sujet n'est pas toujours exprimé.

« Li empereres est repaireit d'Espagne
E vient a Ais, al meillot sied de France;

Muntet el palais, est venu en la salle
[L'empeur est revenu d'Espagne

Il arrive à Aix, la meilleure ville de France.

Il monte au palais, il arrive dans la salle.] » (*Chanson de Roland*).

Sa présence est devenue nécessaire quand les terminaisons des verbes ont cessé d'être prononcées. On n'entendait plus de différence entre *es* et *est*, *chante*, *chantes* et *chantent*.

- L'ordre sujet-verbe est celui de la syntaxe du français. Sauf indication contraire, cet ordre est celui qu'on retient pour interpréter la phrase.
Louis regarde le chat. Le sujet est *Louis*.
Le chat regarde Louis. Le sujet est *le chat*.
- La construction *c'est... qui* « extrait » le sujet pour le placer en tête de phrase (> p. 271).
C'est Louis qui regarde le chat. *C'est le chat qui regarde Louis*.

C'est... qui permet de trouver le sujet d'une phrase. Le procédé est plus facile et moins ambigu que les questions *Qui? Qui est-ce qui? Qu'est-ce que?*

La construction *c'est... que* permet d'extraire un complément d'objet : *C'est le chat que regarde Louis*. Ou un complément circonstanciel : *C'est demain qu'il arrive*.

2 Les mots qui peuvent être sujets sont des noms ou des unités équivalentes.

- Les unités qui peuvent occuper la place de **sujet** sont des groupes du nom ou des unités équivalentes au nom des points de vue sémantique et syntaxique.
- – Le sujet est souvent un **groupe du nom**.
« Eugénie leva les yeux au ciel sans mot dire » (Balzac).
« Les avarés ne croient pas à une vie à venir, le présent est tout pour eux » (Balzac).
– Le sujet est souvent un **pronom**.
« Tu ne vois donc pas la mitraille? » (Hugo).
« Toute la barricade tremblait; lui, il chantait » (Hugo).
– Le sujet peut être un **infinitif**.
« Échapper à la question n'est pas la résoudre » (Gide).
– Le sujet peut être une subordonnée **relative** sans antécédent, dite relative substantive.
« Quiconque osera lui rendre les honneurs funèbres sera impitoyablement puni de mort » (Anouilh).
– Le sujet peut être une subordonnée **complétive** au subjonctif.
« Qu'il fût plus utile que Katow n'était pas douteux » (Malraux).

3 Les relations sémantiques qui unissent le sujet et le verbe sont variées.

- Ces relations sémantiques **dépendent** évidemment du sens du sujet et du sens du verbe.
– Le sujet fait l'action, il est l'agent, il agit.
Jean a acheté un billet de loterie.
– Le sujet est le bénéficiaire du procès.
Jean a gagné le gros lot.
– Le sujet est le patient d'un état. Il n'agit pas. Parfois il subit.
Jean est malade.
– Le sujet exprime un moyen. Il n'agit pas par lui-même.
Cet argent va lui permettre d'acheter une maison.
– Le sujet exprime une cause.
Cet argent fait le bonheur de Jean.
- Le **pronom impersonnel** *il* n'est qu'une marque grammaticale de la 3^e personne du singulier. Il n'a aucun contenu sémantique : *Il pleut.*

- **Les mises en relief du sujet.** Sur le modèle des usages courants de l'oral, le sujet peut être annoncé, repris, répété par des pronoms disjoints, c'est-à-dire détachés par une ou deux virgules.
« Moi, je voudrais connaître la neuvième forme du vent, l'ultime » (A. Damasio).
« Parce que le petit docteur, lui, il ne me connaissait pas... » (Aragon).
« Nous avons déjà fait, Édouard et moi, quelques petites courses de montagne, très amusantes » (Gide).
Sur le même modèle, le sujet est souvent mis en relief par le tour *c'est... qui*.
« Mon Dieu, que je suis malheureuse! et c'est bien vous qui en êtes cause! » (Laclos).
Dans ces constructions, le mot sujet reste le mot directement relié au verbe : *je voudrais – il ne me connaissait pas – nous avons – qui en êtes.*

L'ordre verbe-sujet

1 L'ordre verbe-sujet peut prendre trois formes.

- – Verbe + sujet. « Passe une belle fille » (Morand).
– Verbe + pronom sujet (avec un trait d'union). « Ne regrettez-vous que cela? » (Colette).
– Le nom sujet est repris par un pronom postposé. « Charles est-il rentré? » (Gide).

2 L'ordre verbe-sujet peut être obligatoire.

- – En phrase interrogative ou exclamative. *Où vas-tu?*
– En proposition incise. « Donne-moi la main, dit Pauline » (Giono).
– En subjonctif optatif sans *que*. « Vienne la nuit sonne l'heure » (Apollinaire).
– Dans une indication de mise en scène. « Entre Vladimir » (Beckett).
– En subordination implicite. « Le corps eût-il été plus sec, l'accident n'aurait pas eu lieu » (Gide).

- Avec un sujet énumératif. *Sont convoqués MM. X, Y, Z...*
- Dans l'expression d'une hypothèse. *Soit un triangle ABC.*

3 Quand il n'est pas obligatoire, l'ordre verbe-sujet est un choix expressif.

- – Choix lié à la longueur du groupe du sujet.
 - « Sort un gros » (Giono).
 - « Restait cette redoutable infanterie de l'armée d'Espagne » (Bossuet).
- Choix fréquent quand un complément circonstanciel ouvre la phrase.
 - « Le long d'un clair ruisseau buvait une Colombe » (La Fontaine).
 - « Par la fenêtre, monte l'odeur des acacias » (Aragon).
 - « Entre la cime des arbres palpitaient d'énormes étoiles » (N. Bouvier).
- L'ordre attribut-verbe-sujet est plus rare.
 - « Rares étaient les bateaux de plaisance » (Duras).
 - « Fort belles étaient les sœurs de Blanche » (V.-L. Beaulieu).
- L'ordre verbe-sujet est courant quand la phrase commence par un adverbe.
 - « À peine la silhouette était-elle un peu plus grasse » (Simenon).

Mais on peut conserver l'ordre sujet-verbe : « Sans doute les composantes sexuelles des rêveries sur le feu sont particulièrement intenses » (G. Bachelard).
- Les adverbes *ainsi* et *aussi* demandent l'ordre verbe-sujet quand ils sont conclusifs.
 - « Ainsi se déroula [...] un événement qui ne me défigura pas » (Leiris).

Mais quand ils sont adverbes de liaison, l'ordre normal convient.

 - « Le présent n'est jamais notre fin : le passé et le présent sont nos moyens ; le seul avenir est notre fin. Ainsi nous ne vivons jamais, mais nous espérons de vivre » (Pascal).

Quand l'été viendra..., Quoique le gouvernement fasse... autant de constructions qui n'ont pas besoin de l'ordre verbe-sujet. Sauf pour suivre des modes sans tenue.

1 Le verbe s'accorde en personne et en nombre avec le sujet.

- **Accord** à la 1^{re} personne du singulier avec le pronom personnel *je* : *Je chante.*
 - Accord à la 2^e personne du singulier avec le pronom personnel *tu* : *Tu chantes.*
 - Accord à la 1^{re} personne du pluriel avec le pronom personnel *nous* : *Nous chantons.*
 - Accord à la 2^e personne du pluriel avec le pronom personnel *vous* : *Vous chantez.*
- Quand le **nous** et le **vous** désignent une seule personne, l'accord se fait quand même au pluriel : *Vous viendrez me voir ?*
- Accord à la 3^e **personne du singulier** avec :
 - un nom : *Loiseau chante. Le voyageur veut un billet.*
 - les pronoms personnels *il, elle, on* : *Il chante. Elle finit. On voit.*
 - d'autres pronoms : *Ça commence bien !*
 - un verbe à l'infinitif : *Marcher est un bon exercice.*
 - une subordonnée relative sans antécédent : *Qui cherche trouve.*
 - une subordonnée complétive : *Qu'il vienne m'étonnerait.*
- Accord à la 3^e **personne du pluriel** avec :
 - un nom : *Les oiseaux chantent. Les voyageurs prennent le train.*
 - les pronoms personnels *ils, elles* : *Ils chantent. Elles finissaient.*
 - d'autres pronoms : *Certains veulent partir. Ceux-ci arrivent.*
- L'infinitif est invariable.

Les autres formes non personnelles (**participe présent** et **participe passé**) suivent des règles particulières (voir p. 188-190, p. 214-226).

2 Le verbe impersonnel.

- Le verbe impersonnel ou le verbe à la voix impersonnelle est toujours à la 3^e personne du singulier. Le sujet est le **pronom impersonnel il**. Il n'y a jamais d'accord avec la séquence qui suit le verbe (> p. 160).

Il tombait des cordes. Il passe cent voitures chaque minute.

3 L'ordre verbe-sujet.

- L'ordre verbe-sujet est employé dans diverses occasions (> p. 39-40). Il **ne change rien** à l'accord du verbe avec le sujet.
Interrogation : *Quand partez-vous ?*
Énumération : *Sont convoqués Mmes et MM. X, Y, Z...*
Hypothèse : *Soit un triangle ABC.*
Etc.

Les cas particuliers de l'accord du verbe avec le sujet

1 Il y a plusieurs sujets de la 3^e personne du singulier.

- Le verbe se met à la 3^e personne du **pluriel**.
« La Mouche et la Fourmi contestaient de leur prix » (La Fontaine).
- Le verbe est au **singulier** si un pronom indéfini reprend des sujets à la 3^e personne.
« Femmes, moines, vieillards, tout était descendu » (La Fontaine).
Le verbe est au singulier quand le dernier terme résume une gradation.
Sa famille, ses amis, ses voisins, le monde entier l'énervait.
On peut envisager *l'un et l'autre* séparément ou ensemble.
L'un et l'autre se dit ou se disent.

2 Les sujets au singulier sont des personnes grammaticales différentes.

- La 2^e personne l'emporte sur la 3^e personne.
Toi et Paul (vous) partirez les premiers. Le pronom *vous* est récapitulatif.
La 1^{re} personne l'emporte sur les deux autres.
Anne, toi et moi (nous) partirons après. Le pronom *nous* est récapitulatif.

3 Les sujets au singulier renvoient au même être, à la même chose.

- Si les deux sujets désignent le même être ou objet, le verbe est au singulier.

Mon voisin et (mon) ami dîne avec moi ce soir.

Mais on peut maintenir le **pluriel** pour souligner la différence des rôles.

L'homme privé et l'homme public ont été diffamés.

4 Les sujets au singulier sont coordonnés par ou, par ni... ni.

- Mettre le verbe au **pluriel** correspond à l'emploi d'une conjonction inclusive. On envisage ensemble les deux cas, les sujets sont **rassemblés**.
L'un ou l'autre viendront. Ni l'un ni l'autre ne viendront.
Mettre le verbe au **singulier** correspond à l'emploi d'une conjonction exclusive. On envisage séparément les deux cas, les sujets sont **distingués**.
L'un ou l'autre viendra. Ni l'un ni l'autre ne viendra.

5 Il y a plusieurs infinitifs sujets.

- Si on les **rassemble** dans un tout, le verbe est au **singulier**.
Se lever tard, flâner et manger avec des amis est le programme de mon dimanche.
Si on les **distingue**, le verbe est au **pluriel**.
Se lever tard, flâner et manger avec des amis sont au programme de mon dimanche.

6 Le sujet est un nom collectif.

- Le **nom collectif** employé seul demande un verbe au singulier.
La foule grossissait.
Quand le nom collectif est suivi d'un complément du nom au pluriel, le verbe s'accorde au singulier ou au pluriel selon le sens.
« Une foule d'écrivains s'est égarée dans un style recherché, violent » (Voltaire).
« Une foule de soldats y furent noyés » (Voltaire).

7 Le sujet exprime une quantité.

- *Beaucoup, davantage, peu, trop, assez, plus, moins, tant, autant, pas mal, beaucoup trop, assez peu, etc., combien* interrogatif et exclamatif, etc.

Ils peuvent précéder un nom employé au pluriel et ils demandent un verbe au **pluriel**.

Beaucoup ont été surpris. Davantage seraient venus. Trop peu ont su réagir.

Quand ils précèdent effectivement un nom, l'accord se fait avec ce nom.

Beaucoup de gens sont venus. Beaucoup d'eau est gaspillée.

- La **plupart** suivi d'un nom au pluriel accepte un verbe au **pluriel** ou au **singulier**.

La plupart des spectateurs sont partis avant la fin. Accord avec le sens pluriel de l'expression.

La plupart des spectateurs est partie avant la fin. Accord ancien conservé par archaïsme.

- *Plus d'un* demande le **singulier**. *Moins de deux* demande le **pluriel**.

Plus d'un spectateur est parti. Moins de deux spectateurs sont restés.

- Nom de **fraction** au singulier avec nom au pluriel, accord au pluriel ou au singulier.

La moitié des spectateurs ne sont pas venus. Le tiers des spectateurs est vite parti.

Avec un nom de quantité au singulier, l'accord doit être au singulier.

La moitié du public a sifflé le spectacle.

- Quand le sujet est un **pourcentage**, l'accord se fait au pluriel.

40 % des électeurs se sont abstenus.

Avec un nom de quantité au singulier, l'accord est au pluriel ou au singulier.

40 % du corps électoral se sont abstenus / s'est abstenu.

8 Le sujet est le pronom relatif **qui**.

- Quand le sujet d'une subordonnée relative (> p. 143-145) est le pronom relatif **qui**, le verbe de la relative **s'accorde** avec **qui**. Cela signifie qu'il s'accorde avec l'antécédent de **qui**.

Toi qui as... Lui qui a... Nous qui avons... Vous qui avez... Elles qui ont...

- Les expressions *le premier... qui, le seul... qui, celui... qui* permettent un accord à la 3^e personne même quand elles dépendent d'un verbe à la 1^{re} ou à la 2^e personne.

Je suis la première qui l'a lu / qui l'ai lu. Tu es la seule qui l'as lu / qui l'a lu.

- L'expression (*l'un de* + nom ou pronom pluriel + *qui* admet, selon le sens, le singulier ou le pluriel.

Visitez l'un des sites qui mérite un détour. On souligne le *un*.

Visitez l'un des sites qui méritent un détour. On souligne *des sites*.

La ponctuation

1 Les signes de ponctuation sont des marques de la langue écrite.

- Ils signalent les **pauses** et les **mélodies** de la **langue orale**. Ils **séparent** les mots, les phrases, les paragraphes pour faciliter la **lecture**.

Au Moyen Âge s'élabore l'usage des signes de ponctuation, souvent avec des valeurs différentes d'aujourd'hui. Ainsi le point virgule était un marqueur de paragraphe.

Dans la langue classique, la ponctuation concerne d'abord l'oral, la diction des textes. À partir du XVIII^e siècle se met en place une ponctuation logico-syntaxique attentive aux groupes de mots, à la séparation des compléments...

Face à ces exigences logiques, George Sand défendit le droit des auteurs à user d'une ponctuation attachée au mouvement de l'expression : « On a dit "le style, c'est l'homme". La ponctuation est encore plus l'homme que le style. »

L'usage ordinaire correct demande une ponctuation syntaxique sans trop d'effets.

2 Trois règles essentielles.

- 1. On met un **point** à la fin d'une phrase.
- 2. On ne met jamais de **virgule** entre le sujet et le verbe, entre le verbe et le complément d'objet, entre le verbe et l'attribut.
- 3. Tous les détachements sont marqués au moins par une virgule.

Quand le groupe du sujet était long, il était jadis possible de mettre une virgule avant le verbe. « Des hommes d'une grande doctrine et d'un esprit distingué, essayèrent de s'opposer à ce torrent » (Chateaubriand). Ce n'est plus d'usage.

3 Les points sont des signes syntaxiques et mélodiques.

- Le **point** termine la phrase déclarative par une pause forte (> p. 251-252).
« Voici l'averse. L'océan est déversé sur la ville. La place disparaît. Les galeries se remplissent. On parle plus fort dans le café pour s'entendre » (Duras).
- Le **point d'interrogation** termine la phrase interrogative et sa mélodie (> p. 252-258).
« Que diantre faites-vous de ce bras-là ? » (Molière).
« On ne peut pas aller là-bas ? C'est défendu ? » (Kessel).
- Le **point d'exclamation** marque une intonation appuyée qui termine la phrase exclamative et parfois la phrase injonctive (> p. 259-261, 258-259).
« Il faisait peine, peur et pitié, ce Possédé ! » (Maupassant).
« Dormons ! Je le veux ! » (Colette).
- Les **points de suspension** marquent une interruption, une hésitation.
« Ah, c'est trop doux, ça me grise... dites-le encore... » (Aragon).
- On met un point à la fin d'un mot abrégé : *M.* (*monsieur*). *Etc.* (*et cætera* : et le reste).
On ne met pas de point quand des lettres sont supprimées dans le mot : *Mme* (*madame*). *Dr* (*docteur*). *Bd* (*boulevard*). *St, Ste* (*saint, sainte*).

4 La virgule est une pause courte où la voix ne baisse pas.

- Elle **sépare** les mots et les propositions **juxtaposés**.
« Tout n'était que lumière, poussière, cris, joie, tumulte ; les uns dépensaient, les autres gagnaient, les uns et les autres également joyeux » (Baudelaire).

- Elle **sépare** les groupes de mots selon les règles de la **syntaxe**.
« Enfin, le 17 décembre 1934 au soir, j'ai revu Salomé à l'Opéra, où il y avait bien longtemps que je n'étais pas allé » (Leiris).
- Elle **ponctue** les **détachements**, les **apostrophes** (> p. 276).
« Le vent d'ouest, mou et brûlant, sent le poisson » (Colette).
« Croyez-moi, Vicomte, on n'acquiert rarement les qualités dont on peut se passer » (Laclos).
- Le **point-virgule sépare deux propositions**. La voix ne baisse pas complètement et ne marque pas une pause forte, comme pour un point.
« Je m'efforçais d'oublier ; j'oubliais presque » (Yourcenar).

5 Les deux points annoncent une suite.

- Ce peut être une **énumération**.
« Ces souvenirs livresques ont sûrement concouru à la production du trouble que je ressentis en découvrant l'image de ces deux héroïnes, l'une romaine, l'autre biblique : Lucrèce et Judith » (Leiris).
- Ou une **explication**, une **conséquence**.
« À son tour, Robinson donna un léger coup de pied dans la coque : un nuage de poussière s'éleva dans l'air » (Tournier).
- Les deux points introduisent un énoncé de **discours rapporté direct** (> p. 264-265).

Au XVIII^e siècle, les deux points étaient employés comme un signe de pause interne à la phrase. « J'aurais peine à être en sûreté si mes esclaves étaient fidèles : que serait-ce s'ils ne le sont pas ? » (Montesquieu).

6 Le tiret de pause marque une rupture énonciative.

- La phrase continue mais le ton n'est plus le même. Ce signe de ponctuation est d'un usage plus récent.
« La voile avait tourné, on ne vit plus personne ; – et, sur la mer argentée par la lune, il faisait une tache noire qui pâlisait toujours, s'enfonça, disparut » (Flaubert).

7 Le trait d'union.

- Il sert à **unifier** un mot composé ou une expression.
« Il lui faut la Femme-du-Monde couperosée qui s'occupe de musique » (Colette).
- Il permet aussi de **détacher** des lettres ou des syllabes.
« Il faut le prononcer Tché-kho-rjips-qui » (Kundera).
- Ou de représenter une prononciation d'**insistance**.
« Il répondit en regardant le Thénardier dans le fond des yeux et en espaçant toutes les syllabes : "Vous-re-pre-nez Cosette?" » (Hugo).

8 Les signes d'insertion marquent la présence d'une « autre voix » dans le texte.

- Les **guillemets français** (« a ») encadrent le discours rapporté direct (> p. 264-265). Celui-ci est introduit par **deux points**.
On frappa de nouveau. Tous deux ensemble dirent : « Entrez. » (Gide).
- Les **guillemets anglais** ("a") encadrent un discours dans le discours.
« Il sifflotait. Tout à coup il m'a dit : "Je suis bien plus gêné que toi." Mais je crois que c'était par gentillesse » (Gide).
- Le **tiret** marque les répliques d'un dialogue :
« C'est gentil d'être venu bavarder avec moi.
— Je crains que ce ne soit plus sérieux » (Gracq).
- Les règles énoncées sont les règles traditionnelles. Les auteurs s'en tiennent souvent aux tirets, ou bien les paroles rapportées sont insérées dans la continuité du récit.
« Je dus me contenter de répéter une fois de plus :
— Je ferai mon possible. » (Yourcenar).
« Et puis elle demande : écrire quoi? » (Duras).
- Les **guillemets** permettent d'attirer l'attention sur un mot.
« Le "jardin" n'était qu'un très vieux verger abandonné » (Pagnol).
- Les **parenthèses** ou le **tiret double** insèrent les commentaires.
« Là (me montrant le haut de la glace de la portière) il y a quelqu'un » (Breton).

« Il n'est pas – quel dommage ... – d'enfant invulnérable » (Colette).

- Dans les textes informatifs, les crochets, les barres droites ou obliques sont aussi des signes d'insertion.

9 La ponctuation blanche.

- Cette ponctuation blanche repose sur une disposition **discontinue** du texte sur la page. Elle est particulièrement fréquente dans la poésie contemporaine :
« Jointures intervalles
Où la vraie vie a bâti sa demeure
tout vol d'hirondelle une halte
et tout arc-en-ciel un pont » (F. Cheng).

La phrase française a une histoire. L'anacoluthe

- **L'histoire du français** est celle d'une langue romane, une langue née du latin. Le français a hérité d'un changement intervenu dans l'histoire du latin lui-même : le passage de l'ordre complément d'objet-verbe à l'ordre verbe-complément d'objet. En ancien français, on rencontre encore trois structures :
 - Sujet-verbe-complément : « Rollant ferit en une perre bise [Roland frappe...]. »
 - Complément-verbe-sujet : « Si l'orrat Carles [Ainsi Charles l'entendra]. »
 - Complément-verbe (sujet absent) : « Mult dulcement la pleinst [il la plaint]. »Aux XIV^e et XV^e siècles, l'ordre sujet-verbe-complément devient le plus fréquent tandis que les thématisations laissent la possibilité de placer des compléments en tête de phrase¹. Cet ordre « se généralise complètement » au XVII^e siècle². Une rupture apparaît au XVIII^e siècle. Elle concerne deux attitudes à l'égard de la syntaxe. Celle de la langue classique, où

1. B. Combettes, in *Verbum. Mélanges en hommage au professeur Carton*, XIV, 1991.

2. J. Picoche, C. Marchello-Nizia, *Histoire de la langue française*, A. Colin, 2004, Nathan, 1994, p. 311.

une syntaxe souple fait « confiance au sens », et celle d'une « syntaxe moderne, éprise d'exactitude, de rigueur et de netteté des rapports »¹. En découleront deux « univers »² que la phrase contemporaine prolonge.

- – L'univers d'une **phrase gouvernée par le verbe** avec les nuances de la personne, des temps et des modes, avec les subordonnants et les coordinations, avec les enchaînements logiques et les rythmes travaillant à l'équilibre d'une expression et d'une diction :

« J'appartiens à l'une des plus vieilles familles d'Orsenna. Je garde de mon enfance le souvenir d'années tranquilles, de calme et de plénitude, entre le vieux palais de la rue San Domenico et la maison des champs au bord de la Zenta, où nous ramenait chaque été et où j'accompagnais déjà mon père, chevauchant à travers ses terres ou vérifiant les comptes de ses intendants » (Gracq).

– L'univers d'une **phrase informative** où la place dominante du **substantif** et une recherche de la **brièveté** disloquent les structures syntaxiques, juxtaposent compléments et circonstants au lieu de les subordonner, multiplient les ponctuations fortes :

« La première fois qu'Aurélien vit Bérénice, il la trouva franchement laide. Elle lui déplut, enfin. Il n'aima pas comment elle était habillée. Une étoffe qu'il n'aurait pas choisie. Il avait des idées sur les étoffes. Une étoffe qu'il avait vue sur plusieurs femmes » (Aragon).

- L'**anacoluthie** est une dislocation fautive dans la continuité syntaxique de la phrase. Mais la **confiance dans le sens** justifie les anacoluthes d'**hier** : « Le nez de Cléopâtre s'il eût été plus court toute la face de la terre aurait changé » (Pascal). « Le plus grand philosophe du monde, sur une planche plus large qu'il ne faut, s'il y a au-dessous un précipice, quoique sa raison le convainque de sa sûreté, son imagination prévaudra » (Pascal). « Qui sait parler aux rois, c'est peut-être où se termine toute la prudence et toute la souplesse du courtisan » (La Bruyère). Les auteurs modernes conservent cette liberté : « Les toutes petites fenêtres des maisons qui, en temps ordinaire, permet-

rent aux chambres de rester fraîches, il faisait cette fois tellement chaud qu'on avait envie de les agrandir à coups de pioche pour pouvoir respirer » (Giono). « Or, une courtisane, je ne la voyais qu'en péplum, et cela voulait toujours dire une courtisane antique » (Leiris). « Telle qu'elle apparaissait, telle, désormais, elle mourrait, avec son corps désiré » (Duras).

1. J.-P. Seguin, in *Nouvelle histoire de la langue française*, direction J. Chaurand, Éditions du Seuil, 1999, p. 325.

2. É. Brunet, *ibid.*, p. 712.

Le nom et le groupe du nom

Le nom

1 Les noms désignent les êtres, les choses, les idées...

- Les **noms** (ou **substantifs**) désignent :
 - les êtres humains ou non, réels ou imaginaires : *enfant, Molière, lion, licorne...*
 - les choses au sens large du terme : *boîte, logiciel, fleuve, Paris...*
 - les idées, les notions de toutes sortes : *courage, chance, orthographe, loi, danse...*
- Le **verbe** et l'**adjectif** « désignent » eux aussi, mais la désignation verbale comporte des précisions temporelles (*il danse, elle dansait*) et la désignation adjectivale a besoin d'un support nominal (*un enfant sage*).

2 Les noms ont un genre et ils sont variables en nombre.

- Le **genre** appartient à la nature du nom. Les noms tiennent leur genre d'eux-mêmes.
- Les **noms** qui désignent des êtres sont généralement variables en genre. Ils sont par nature masculins et féminins : *chat / chatte, frère / sœur, cousin / cousine...*

- Les **noms** qui désignent des choses ou des idées sont par nature :
 - masculins : *camion, fauteuil, espoir, élan...*
 - ou féminins : *voiture, chaise, espérance, chute...*
- Le **nombre**, c'est-à-dire le singulier et le pluriel, n'appartient pas à la nature des noms (> p. 16). C'est l'énonciateur de la phrase qui choisit de les utiliser au singulier ou au pluriel : *Ma voisine a deux chats et trois chattes. Il a acheté deux fauteuils et trois chaises.*
- Ces remarques morphologiques expliquent pourquoi le nom **ne s'accorde pas** avec les autres mots, ce sont les autres mots qui s'accordent avec le nom : les déterminants, les adjectifs, les verbes.

3 Le groupe du nom insère le nom dans une phrase.

Le nom est un mot lexical. Pour fonctionner dans une phrase, il est généralement précédé d'un mot grammatical : le **déterminant du nom** (> p. 72).

- Le **groupe nominal simple** est constitué d'un **nom** précédé d'un **déterminant**.
Le ciel est couvert depuis ce matin. Il a acheté trois chaises.

Un mot ou une expression précédé d'un déterminant est un nom : « Un je ne sais quel feu que je ne connais pas » (Corneille). « Les Déjà sont les Encors... / Les Jamais sont les Toujours... » (Verlaine). « Et sur le pont des Reviens-t'en » (Apollinaire). « Quant aux bébés, bien enroulés dans un pagne, sur le dos maternel, ils poursuivaient leur sommeil comme des s'en fout la palabre » (H. Lopez).

Le nom commun et le nom propre

I Le nom commun désigne les êtres et les choses d'une même espèce.

- Le dictionnaire donne le sens et le genre du nom commun : **boîte**, nom féminin : petit coffre à couvercle.

Ce sens est un sens **global**, il est valable pour les divers emplois du nom commun.

- Quand il est employé dans une phrase, le nom commun n'a plus un sens global mais une signification particulière. On peut dire que le nom est actualisé. Il a une signification plus ou moins précise selon la construction du groupe du nom :
*Donne-moi la boîte d'allumettes qui est sur la table.
Ils vendent des boîtes à outils.
J'ai mis ton courrier dans la boîte aux lettres du coin de la rue.*

2 Le nom propre désigne un être ou une chose unique.

- Cette **définition** ne va pas sans problèmes : une famille comporte plusieurs personnes de même nom, il n'y a pas qu'un Français, l'anglais écrit *Saturday*, le français *samedi*...
- Les noms propres **désignent** généralement :
 - des êtres : *le reporter s'appelle Tintin, le chien s'appelle Milou;*
 - des lieux ou des entités géographiques : *la France, Paris, la Loire, les Alpes...*
 - des bâtiments : *le Louvre, l'Élysée, le Panthéon, le Parthénon...*
 - des œuvres : *Les Fleurs du mal, Symphonie fantastique, La Joconde...*
 - des produits et des marques déposées : *Airbus, fermeture Éclair, du Port-Salut...*
- Les noms propres s'écrivent avec une **majuscule**.
 - Majuscule pour les habitants : *les Français, les Anglais, les Allemands...*
 - Pas de majuscule pour les langues : *le français, l'anglais, l'allemand...*
 - Pas de majuscule pour les points cardinaux ou leurs équivalents : *l'est, l'orient.*
 - Mais les zones géographiques sont des noms propres : *les régions de la France de l'Est, un voyage en Orient, le Proche-Orient...*

– Majuscule pour *Mars, Jupiter, Aldébaran...* Mais la majuscule est souvent omise pour *la lune* ou *le soleil*. Ce qui est très discutable : *De la Terre à la Lune* (Verne).

– Autres distinctions : *l'état / l'État, l'église / l'Église*, etc.

- Le nom propre devenu nom commun perd sa majuscule. « Je songe à X..., qui refusait son verre au montrachet 1904 que je lui offrais : “Je n’aime que le bordeaux”, disait-il » (Gide).

Mais l’usage hésite pour certains noms de personne : *un don Juan* ou *un don Juan*.

Le nom commun devenu nom propre prend une majuscule : *la République française*. « Mon Automne éternelle » (Apollinaire).

Il est un peu vain d’abuser des noms propres : *la liberté, la justice* sont parfaitement nobles en nom commun.

3 Le nom commun peut être employé sans déterminant.

Le **groupe nominal** comporte généralement un déterminant et un **nom** commun. Mais le nom commun peut aussi être employé sans déterminant.

- Quand le texte est abrégé. C’est le cas des messages de toutes sortes, des petites annonces, des titres de presse ou des énumérations.
« Religion, idées, intérêts, langage, terre et ciel, tout était différent pour le peuple et pour le roi » (Chateaubriand).
« Ascension de l’Hallalin – guides encordés avec nous, glaciers, précipices, avalanches, etc. » (Gide).
Si on ajoute un déterminant, on ne change pas le sens de la phrase.
- Quand la **situation** donne le sens. C’est le cas des étiquettes (*Ceufs frais*), des panneaux de toutes sortes, des titres d’ouvrage, ou dans : *Il travaille dimanche* (prochain).
Avec un déterminant, le sens change : *Il travaille le dimanche* (tous les dimanches).
- Quand la **syntaxe** donne au nom un sens général.
Le nom est attribut : « Mais dites-moi, M. Challe, pourquoi êtes-vous peintre? » (Diderot).

Le nom est complément du nom : « Du linge sale en tas » (A. Hébert).

Le nom est en apposition : « Figaro, barbier de Séville » (Beaumarchais).

Le nom est en apostrophe : « Ô lac! rochers muets! grottes! forêt obscure! » (Lamartine).

Avec un déterminant le nom perd sa signification générale : *M. Challe est un mauvais peintre*. L’apposition devient une identification : *le barbier de Séville*.

- C’est aussi le cas des **constructions figées** : *avoir faim, avoir soif, partir en avion, venir à pied*. Un déterminant modifie le sens et la construction : *avoir une faim de loup, partir par l’avion de midi*.
Les compléments du nom avec la préposition *de* obéissent à une **règle dite de cacophonie** où *des, du, de la* s’effacent après *de* : *une tasse de thé* (non **une tasse de du thé*). On peut donc mettre un autre déterminant : *une tasse de cet excellent thé russe*.

4 Le nom propre peut être employé avec un déterminant.

- Dans le groupe nominal, le nom propre est généralement employé **sans déterminant**.
« Il s’approcha de Cosette. Elle dormait » (Hugo).
- Mais le nom propre peut aussi être employé avec un déterminant.
 - Pour désigner une famille. « Les Verdurins n’invitaient pas à dîner » (Proust).
 - Ou une personne. « Bah! un Lorenzaccio! » (Musset). « Il est à faire vomir, ton Passavant » (Gide). « Valéry est notre Lucrèce » (Alain).
 - Dans les groupes du nom étendus. « J’ai été élevé dans le Paris noir de Zola » (Morand). « Dis donc, Jules, tu te souviens, cette pauvre Émilie » (Desnos).
- Certains noms propres **géographiques** s’emploient avec un article défini : *la Seine, la France, le Sénégal, les États-Unis...* Mais on dit : *Cuba, Haïti, Israël, Madagascar...* Dans *Le Havre, Le Mans, La Rochelle...* l’article fait partie du nom et il doit être amalgamé avec les prépositions *à* et *de* : *Je vais au Havre. Il vient du Mans*.

Les noms animés ou non, comptables ou non, abstraits ou concrets

1 Les noms animés et les noms non animés.

- Les noms **animés** désignent des êtres. Ils sont variables selon un **genre sexué** : *un ami / une amie, un lion / une lionne*.
- Les noms **non animés** désignent des choses ou des notions. Chaque nom non animé a un genre qu'on ne peut pas deviner, il faut le connaître ou le chercher dans le dictionnaire. C'est un **genre grammatical** : *fleuve* est masculin, *rivière* est féminin, *espoir* est masculin, *espérance* est féminin.
 - Attention aux erreurs : *un abîme, un antidote, une épithète, une oasis...*
 - Attention aux homonymes : *un livre, une livre, un moule, une moule...*
- La **distinction animé / non animé commande** le choix de certaines constructions.
 - Pronoms *qui, que, quoi*. La question : *À qui pensez-vous?* sous-entend une réponse avec un nom animé : *À Paul*. Les questions : *À quoi pensez-vous? Que regardes-tu?* sous-entendent une réponse avec un nom non animé : *Aux vacances. Les nuages*. Mais quand on interroge, c'est parce qu'on ne connaît pas la réponse. Il n'y a donc pas de faute dans le dialogue suivant : — *À quoi penses-tu?* — *À toi, bien sûr!*
 - Prépositions *à, chez*. Le bon usage demande : *aller à la boulangerie* (non animé), *aller chez le boulanger* (animé). Dire **aller au boulanger* est donc réputé incorrect.
 - Pronoms adverbiaux *en, y* (voir > p. 114-115).

2 Les noms comptables et les noms non comptables.

- Les noms **comptables** (ou nombrables, numérables) désignent des êtres et des choses qu'on peut ou qu'on souhaite dénombrer. Ils sont donc **variables en nombre** : *un cheval, quatre chevaux; un œuf, douze œufs; un projet, cent projets*.

- Les noms **non comptables**, ou noms **massifs**, désignent des choses ou des notions qu'on ne peut pas ou qu'on ne souhaite pas dénombrer. Ils n'ont **pas d'emploi au pluriel**. Ils peuvent se construire avec l'article partitif ou une expression de même valeur : *du beurre, beaucoup de beurre, de la viande, un peu de viande*.
- Selon le souhait de l'énonciateur, la **plupart** des noms peuvent avoir :
 - un emploi comptable : *deux agneaux se désaltéraient...* (l'animal), *trois pains*;
 - et un emploi massif : *un gigot d'agneau* (la viande), *du pain*.

3 Les noms abstraits et les noms concrets.

- Les noms **abstrait**s sont massifs, **non comptables** : *le courage, la patience*. Employés comme comptables, ils ont un sens concret : *J'ai réussi trente patiences à la suite*. Le français n'a pas d'emploi ordinaire pour **un courage, *une audace*. Les emplois ordinaires rattachent ces noms à un support : *un courage de héros, une audace d'acrobate*. Ou ils expriment une caractérisation : *un grand courage, une audace folle*.

Le genre des noms

1 Règle générale.

- Les noms **non animés** (ils désignent des choses, des notions) sont masculins **OU** féminins. Ils ont un **genre grammatical** qui ne dépend pas de leur sens. Si on ne connaît pas le genre, il faut le chercher dans le dictionnaire.
- Les noms **animés** (ils désignent des êtres) sont **variables** en genre : ils ont un masculin **ET** un féminin. C'est un **genre sexué**.

2 Les noms homonymes distingués par le genre.

- Les mots homonymes sont des mots qui s'écrivent et se prononcent de la même manière mais qui ont des **sens différents**. C'est leur genre qui permet de distinguer plusieurs noms homonymes. Les plus courants sont :

<i>un aide</i>	<i>une aide</i>	<i>un manœuvre</i>	<i>une manœuvre</i>
<i>un aria</i>	<i>une aria</i>	<i>un mémoire</i>	<i>une mémoire</i>
<i>un aune</i>	<i>une aune</i>	<i>un mode</i>	<i>une mode</i>
<i>un cache</i>	<i>une cache</i>	<i>un moule</i>	<i>une moule</i>
<i>un carpe</i>	<i>une carpe</i>	<i>un page</i>	<i>une page</i>
<i>un cartouche</i>	<i>une cartouche</i>	<i>un parallèle</i>	<i>une parallèle</i>
<i>un couple</i>	<i>une couple</i>	<i>un pendule</i>	<i>une pendule</i>
<i>un crêpe</i>	<i>une crêpe</i>	<i>un période</i>	<i>une période</i>
<i>un critique</i>	<i>une critique</i>	<i>un poste</i>	<i>la poste</i>
<i>un enseigne</i>	<i>une enseigne</i>	<i>un solde</i>	<i>une solde</i>
<i>un finale</i>	<i>une finale</i>	<i>un somme</i>	<i>une somme</i>
<i>un garde</i>	<i>une garde</i>	<i>un tour</i>	<i>une tour</i>
<i>un greffe</i>	<i>une greffe</i>	<i>un trompette</i>	<i>une trompette</i>
<i>un livre</i>	<i>une livre</i>	<i>un vase</i>	<i>la vase</i>
<i>un manche</i>	<i>une manche</i>	<i>un voile</i>	<i>une voile</i>

3 Attention à ne pas se tromper de genre.

- Sont des noms **masculins** : *abîme, aéroliithe, antidote, ancre, apogée, arcane, armistice, artifice, astérisque, éloge, emblème, équinoxe, méandre, obélisque, opprobre, pétale, pétiole, planisphère, sépale, tentacule, trille...*
- Sont des noms **féminins** : *aérogare, alluvions, anagramme, argile, arrhes, écritoire, épigramme, épithète, épître, espèce, gemme, mandibule, oasis, octave, omoplate, orbite, oriflamme, stalactite, stalagmite...*
- L'usage hésite pour *un* ou *une après-midi*, *un* ou *une autoroute*, *un* ou *une HLM*.
- *Orgue* est masculin au singulier, féminin dans *les grandes orgues*. *Amour* et *délice* ont un pluriel **soutenu** au féminin : *de grandes amours, de douces délices*.

Le féminin des noms communs variables en genre

1 On forme le féminin en ajoutant un -e au nom masculin.

- La **prononciation** ne change pas : *ami / amie*.
- La prononciation **change**.

- La consonne finale est **prononcée** : *marchand / marchande, voisin / voisine, candidat / candidate, Aixois / Aixoise*.
Noms en **-er / -ère** : *boulangier / boulangère, épicier / épicière*.
- La consonne finale est **doublee** à l'écrit : *chat / chatte, paysan / paysanne*.
Noms en **-on / -onne** : *lion / lionne, fripon / friponne*.
Noms en **-en / -enne** : *chien / chienne, comédien / comédienne, pharmacien / pharmacienne, Brésilien / Brésilienne*.
- La consonne finale est **modifiée** : *époux / épouse, loup / louve, veuf / veuve*.

2 Le genre est donné par des suffixes.

- Les suffixes sont **variables** en genre :
 - **-eur / -euse** : *chanteur / chanteuse, serveur / serveuse...*
 - **-eur / -rice** : *acteur / actrice, directeur / directrice...*
 - **-eur / -eresse, -oresse** : *enchanteur / enchanteresse, docteur / doctoresse...*
- Le suffixe est **féminin** : *tigre / tigresse, prince / princesse...*
- Le suffixe est **masculin** : *canard / canne, compagnon / compagne*.
- Les finales ou les suffixes sont **différents** : *serviteur / servante, jumeau / jumelle*.

3 C'est une question de nom.

- Les deux noms sont différents : *homme / femme, frère / sœur, oncle / tante, parrain / marraine, monsieur / madame, mâle / femelle, coq / poule, cheval / jument...*
- Le genre est donné par le **déterminant**.
 - Les noms en **-e** sont invariables en genre : *un artiste / une artiste*.
 - Autre cas : *un enfant / une enfant*.
- Le genre est donné par un **autre mot** et parfois le déterminant.
Monsieur le maire / Madame le, la maire, une baleine mâle / une baleine femelle...
- Le **masculin générique** est employé pour désigner une classe, une espèce.

« L'homme est né libre et partout il est dans les fers » (Rousseau). *Le chat est un félin.*

Féminin générique pour *personne, créature, victime.*

La circulaire gouvernementale du 6 mars 1998 régit la féminisation des noms de métiers, des titres et des fonctions dans les usages officiels et administratifs.

Le nombre des noms

1 Les noms variables et les noms sans pluriel.

- Les **noms comptables** (> p. 58) sont variables en nombre : *un cheval, quatre chevaux; un œuf, douze œufs; un projet, cent projets.*
- Le **pluriel** commence à 2 : *1 mètre; 1, 9999 mètre; 2 mètres.*
- Les noms **non comptables**, ou **massifs** (> p. 59) sont au singulier. On ne peut pas compter ce qu'ils représentent, on peut seulement en prendre une partie. *du beurre, beaucoup de beurre; de la viande, un peu de viande.*
- Beaucoup de noms ont **deux sens** : un sens qu'on peut compter, un sens qu'on ne peut pas compter. Il ne faut pas confondre ces deux sens :
 - *acheter un poulet, deux poulets* (nom nombrable, c'est l'animal),
 - *manger du poulet* (nom non nombrable, c'est la viande).

2 Des noms toujours au pluriel.

- Noms masculins : *des agrès, les alentours, des appas, des appointements, des bestiaux* (un bestiau est familier), *les décombres, aux dépens de, les environs, les frais, des grands-parents, des gravats, des honoraires, des mânes, des pourparlers, des vivres...*
- Noms féminins : *des annales, des archives, des armes* (armoires), *des arrhes, des catacombes, des doléances, les entrailles, des fiançailles, des floralies, des funérailles, des hardes, les mœurs, des obsèques, des prémices, des représailles, les semailles, les ténèbres...*

- Ne pas confondre :
 - un ciseau / des ciseaux, une paire de ciseaux,*
 - une lunette astronomique / des lunettes, une paire de lunettes,*
 - une menotte de bébé / des menottes, une paire de menottes.*
- Des pluriels particuliers :
 - madame / mesdames, monsieur / messieurs* (abréviation : *Mme / Mmes, M. / MM.*),
 - le ciel / les ciels*, mais *les ciels d'un peintre* (ses représentations du ciel),
 - un aïeul / des aïeuls* (les grands-parents), *les aïeux* (les ancêtres),
 - du fer / des fers* (anciennes entraves des prisonniers).
- Les **noms collectifs** ne sont pas des noms au pluriel. Ils peuvent être employés au singulier et au pluriel. *Une grande foule de spectateurs attendait la vedette. Les démagogues savent flatter les foules.*
Pour l'accord du verbe avec un nom collectif sujet, voir p. 43.

Le pluriel des noms

1 On forme le pluriel des noms communs en ajoutant un -s au nom singulier.

- *Un chat / des chats, une chatte / des chattes, un ami / des amis, une amie / des amies...*
- Les noms en **-s, -x et -z** sont **invariables**.
Un avis / des avis, une voix / des voix, un nez / des nez...

2 Les noms en -ou ont un pluriel en -ous.

- *Un fou / des fous, un sou / des sous, un verrou / des verrous.*
- **Exceptions** : *bijoux, cailloux, choux, genoux, hiboux, joujoux, poux* et le récent *ripoux*.

3 Les noms en -eau, -eu et -au ont un pluriel en -x.

- *Des drapeaux, des tableaux, des cheveux, des jeux, des noyaux, des tuyaux.*
- **Exceptions** : *bleus, émeus, lieus* (poisson), *pneus, landaus, sarraus* (tablier).

4 Les noms en *-al* ont un pluriel en *-aux*.

- *Un animal / des animaux, un canal / des canaux, un cheval / des chevaux.*
- **Exceptions** : *bals, carnivals, chacals, chorals, festivals, récitals, régals.* Plus *cal, cérémonial, final, narval*, etc. Cas particuliers : *étal, idéal* et *val* ont un pluriel en *-als* et un pluriel en *-aux*.

5 Les noms en *-ail* ont un pluriel en *-s*.

- *Un chandail / des chandails, un rail / des rails, un portail / des portails.*
- **Exceptions** : *baux, coraux, émaux, soupiraux, travaux, vantaux, vitraux.*

6 Les cas où l'on « entend » le pluriel.

- En français, le *-s* et le *-x* du pluriel ne sont pas prononcés. Les noms se prononcent donc généralement de la même manière au singulier et au pluriel. Les pluriels marqués à l'oral représentent seulement une centaine de noms sur des milliers.

– Le pluriel en *-aux* des noms en *-al* et en *-ail*.
– Les noms *ciel* et *œil* : *un ciel / des cieux, un œil / des yeux*.
– Les noms *bœuf*, *œuf* et *os* :

<i>un bœuf / des bœufs</i>	<i>un œuf / des œufs</i>	<i>un os / des os</i>
[bœf] [bø]	[œf] [ø]	[os] [o]

- On entend une **liaison** quand le nom commence par une voyelle ou un *h* muet.
un ami / des amis [zami] *une heure / deux heures* [zœʁ]

7 Les noms propres ont-ils un pluriel ?

- Un **nom propre** désigne un être ou une chose unique. Sa nature de nom propre fait qu'il ne peut pas être mis au pluriel. Mais l'usage emploie souvent les noms propres au **pluriel**. C'est-à-dire que l'usage emploie des noms qui commencent par une majuscule, pour désigner des entités objectivement plurielles.
– Les noms propres de populations : *les Belges, les Suisses, les Marocains, les Parisiens, les Moscovites...*

– Les noms propres de zones géographiques impliquant une pluralité (les chaînes de montagnes, les archipels...) : *les Pyrénées, les Vosges, les Ardennes, les Alpes, les Corbières, les Antilles, les Comores, les Marquises...*

8 Les usages particuliers du pluriel pour les noms propres.

- Les noms de famille sont **invariables**.
« Je connais la maison des Harlove comme la mienne » (Diderot).
« Ah ! ces Vivenet !... Que je suis fatiguée... Ces Vivenet, mon Dieu ! » (Colette).
« Visite des Claude Roy. Malagar est toujours aussi glacé, aussi sombre » (Mauriac).
Mais l'usage est d'employer le pluriel pour les dynasties, et pour les noms des êtres réels ou fictifs qu'on considère souvent ensemble :
– *les Mérovingiens, les Capétiens, les Bourbons, les Tudors...*
– *les neuf Muses, les trois Grâces, les trois Curiaces et les trois Horaces...*
- Quand un nom propre est employé de manière **figurée**, il devient comme un nom commun. L'usage hésite entre l'invariabilité du nom propre :
« Déjà ils se risquaient à acheter des Matisse » (Mauriac).
« Dans l'un les Vénus, les Judith, les Suzanne, les Junon, les Lucrèce, les Salomés et autres héroïnes, en belles images figées » (Leiris).
Ou le pluriel des noms communs :
« Ô conquérants, guerriers, héros, faiseurs de cendres, Vous les Nemrods, chasseurs géants, les Alexandres » (Hugo).
« Toutes les Sorbonnes sont empoisonnées de réfutations » (Alain).
- L'emploi du pluriel permet de distinguer plusieurs entités, et parfois les oppose.
« Il y a deux Provinces très différentes l'une de l'autre » (Giono).
« Ô le beau dialogue à écrire pour Lucien ou pour Saint-Évremond, un dialogue entre les deux Tartarins, le Tartarin-Quichotte et le Tartarin-Sancho ! » (Daudet).

9 Le pluriel des noms empruntés à une langue étrangère.

Les **Rectifications** orthographiques de 1990 recommandent de faire le pluriel des noms étrangers sur le modèle des noms français en *-s*.

On dira donc : un barman / des barmans (en anglais *barman / barmen*), un solo / des solos (en italien *solo / soli*).

Le pluriel des noms composés

Avertissement. Le pluriel des noms composés est un problème pour l'orthographe. D'un côté, les règles traditionnelles, et de l'autre, les conseils des Rectifications de 1990. Et entre les deux... les débats, parfois houleux. Mais la règle générale est la même dans les deux cas.

1 Règle générale : dans les mots composés, seuls le nom et l'adjectif peuvent se mettre au pluriel. Le verbe, l'adverbe et la préposition sont invariables.

- Un **nom composé** est généralement formé de deux mots ou trois mots, parfois réunis par un trait d'union :
un stylo-feutre, une pomme de terre, un arc-en-ciel.
- Quand le mot qui fait partie du nom composé est un verbe, un adverbe ou une préposition, il est **invariable** :
des tire-bouchons, des contre-allées, des arcs-en-ciel.
- Quand le mot est un adjectif, il **s'accorde** :
des rouges-gorges, des coffres-forts.
- Quand le mot est un nom, généralement, il **s'accorde** :
des tire-bouchons, des contre-allées, des rouges-gorges, des coffres-forts.
- Mais, parfois, le **nom** s'accorde ou reste invariable :
– *un arc-en-ciel / des arcs-en-ciel* (il y a plusieurs arcs mais c'est toujours le ciel) ;

- *une année-lumière / des années-lumière* (c'est toujours la lumière) ;
- *un sèche-linge / des sèche-linge* (cet appareil sèche le linge) ;
- *un sèche-cheveux / des sèche-cheveux* (cet appareil sèche les cheveux).

2 Rectifications de l'orthographe de 1990.

- Quand le nom composé est formé d'un verbe et d'un nom commun, le nom commun prend les marques du pluriel. Les noms composés suivent donc les mêmes règles que les noms écrits en un seul mot. Les **questions portant sur le sens** : l'appareil sèche le linge, l'appareil sèche les cheveux, deviennent **inutiles**.

<i>un chat</i>	<i>des chats</i>
<i>un tire-bouchon</i>	<i>des tire-bouchons</i>
<i>un sèche-linge</i>	<i>des sèche-linges</i>
<i>un sèche-cheveu</i>	<i>des sèche-cheveux</i>
- On laisse invariables les noms propres et les noms communs précédés par un article au singulier : *un prie-Dieu / des prie-Dieu, un cessez-le-feu / des cessez-le-feu.*

Le groupe nominal

1 Le groupe nominal simple comporte un déterminant et un nom.

- « En un sens, l'œil contrebalançait l'abîme » (Yourcenar).

2 Le groupe nominal étendu comporte des constituants rattachables au nom.

- Tous les éléments sont rattachés à un **nom support**.
 - Adjectif qualificatif épithète. « Je lui tendis une main ouverte » (Kessel).
 - Subordonnée relative épithète. « Ils gagnèrent la berge, et il choisit une place où l'eau semblait profonde » (Maupassant).
 - Nom épithète. « La femme bouledogue était devant lui » (Huysmans).
 - Complément du nom. « La conviction est la conscience de l'esprit » (Chamfort).

- Subordonnée complétive après certains noms abstraits. *J'ai idée qu'il viendra.*
- Adverbe employé comme adjectif invariable. *Une femme bien, l'aile avant.* Parfois en construction indirecte. *Les gens d'ici.* « Il fit pour nos défauts la poche de derrière, / Et celle de devant pour les défauts d'autrui » (La Fontaine).
- Adjectif apposé. « Fabrice, piqué au jeu, les suivit le lendemain » (Stendhal).
- Subordonnée relative apposée. « Ma santé, qui s'était beaucoup raffermie, n'était plus un obstacle » (Yourcenar).
- Nom apposé. « Un de ses compagnons d'armes, le colonel Godchot, vit encore » (Colette).

3 Trois règles d'orthographe grammaticale expriment l'unité du groupe nominal.

- Le déterminant s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il détermine : *un fleuve, une boîte, des boîtes.* L'adjectif qualificatif épithète ou apposé s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il complète : *un grand fleuve, une petite boîte.* Le nom complément du nom prend le nombre que le sens demande.
 - Singulier : « La poterne d'entrée révélait l'épaisseur formidable des murailles » (Gracq).
 - Pluriel : « Un bosquet de lauriers-cerises dominé par un janko-biloba » (Colette).

4 Les fonctions du groupe du nom sont réparties sur toute la phrase.

- – Dans le groupe nominal : complément du nom (> p. 69), d'adjectif (> p. 92), en apposition (> p. 70), épithète du nom (> p. 71), en construction absolue détachée (> p. 71).
 - Dans le groupe verbal : complément d'objet (> p. 197), datif (> p. 200), complément de verbe (> p. 201-202), attribut du sujet ou de l'objet (> p. 203-205, > p. 206-207).
 - Dans la phrase : sujet du verbe (> p. 36-37), complément circonstanciel (> p. 227-228), agent d'une subordonnée participative ou infinitive (> p. 187-188, > p. 188, > p. 193), en apostrophe (> p. 276).

Les fonctions du nom dans le groupe du nom

I Le nom complément de nom.

- Le nom complément de nom est introduit par une préposition. La construction est donc toujours indirecte. Les prépositions *de* et *à* sont les plus fréquentes. « Cependant, un long châle à bandes violettes était placé derrière son dos, sur le bordage de cuivre » (Flaubert).

En ancien français, quand le complément reliait le possesseur au possédé, la construction était directe. « Pert la culor, chet as piez Carlemagne [s'affaisse aux pieds de Charlemagne] » (*Chanson de Roland*). « C'est la prison Dedalus / Que de ma mélancolie [la prison de Dédale] » (Charles d'Orléans). Demeurent de cet usage des noms composés : *Hôtel-Dieu, Fête-Dieu.*

- Le complément du nom est toujours placé après le nom qu'il complète. « La musique, cette joie des forts, est la consolation des faibles » (Yourcenar). L'ordre inverse n'est possible qu'en cas de licence poétique. « D'un incurable amour remèdes impuissants » (Racine).
- Le nom complément du nom est employé sans déterminant sauf si le sens du nom complément doit être précisé : « Florent regardait le bas de la rue Montorgueil » (Zola). « Ce jour de rentrée était pour le vieil Azais l'occasion d'un discours » (Gide).
- Quand le nom complément de nom est employé avec un déterminant, il n'y a pas d'hésitation sur son nombre : « La tarte aux poireaux ou à la citrouille » (Colette). Quand le nom complément est employé sans déterminant, il prend le nombre que le sens et l'auteur demandent : « Regardez ce portrait de femme » (Chardonne). « On n'en rencontre jamais, sur les terrains de golf? » (Giraudoux). « Et toujours demeure, au fond de l'air / cette vibration de machines » (Jaccottet).

On parle de nom de qualité dans la construction du type *ce fripon de valet*. Le nom *valet* n'est pas un complément du nom *fripon*. Le nom support est en fait *valet* et *fripon* le qualifie avec une valeur attributive : ce valet est un fripon. « Comme ton béliâtre de mari t'aurait paru un Adonis, un Sylvain, en comparaison de moi » (Musset).

2 Le nom en apposition.

- Le **nom en apposition** est un nom en **position détachée**. Le détachement est opéré par la ponctuation (virgules, tirets ou parenthèses) qui marque une pause et un changement de tonalité. Dans toutes les appositions, on « entend » un prédicatif (> p. 35) qui est « un terme descripteur se comportant de manière qualificative¹ » à l'égard du nom support.
« Proculus, homme de goût, organisa pour moi des réunions littéraires » (Yourcenar).
Le groupe nominal *homme de goût* est apposé au nom propre *Proculus*, qui sert de nom support à l'apposition.
- Le nom en apposition **suit** le **nom support** auquel il est apposé. Il doit le **précéder** quand le support est un **pronom** : « Servantes, vous serviez, et vaines, vous tendiez vos toiles fraîches pour l'échéance d'un mot pur » (Saint-John Perse).
- Quand le nom en apposition est un nom propre ou un nom commun employé avec un déterminant, l'apposition **complète l'identification** du nom support : « C'était le beau-père du marquis, le vieux duc de La Verdière, l'ancien favori du comte d'Artois » (Flaubert).
- Avec ou sans déterminant, le nom commun en apposition a généralement une **valeur descriptive** : « Elle voulait prouver que l'égalité, cette chimère des vilains, n'existe vraiment qu'entre nobles » (Barbey d'Aurevilly). « La gare, masse de béton inachevée, est très loin du centre » (N. Bouvier).

Le terme apposition ne convient pas quand on l'applique à des compléments de nom (*la ville de Paris*) ou à des noms épithètes (*le roi Henri IV*).

1. Franck Neveu, *Dictionnaire des sciences du langage*, Armand Colin, 2004, p. 42.

3 Le nom en construction absolue détachée.

- « Mme de Chasteller restait pensive, la tête appuyée sur son éventail » (Stendhal). « Rodolphe, le cigare aux dents, raccommodait avec son canif une des deux brides cassée » (Flaubert). « Les yeux larges ouverts et aveugles, elle contemplait quelque chose d'invisible » (Colette).

Ces tours **ne sont pas des appositions**. Il y a deux entités qui pourraient être réunies avec le verbe *avoir* (Mme de Chasteller a la tête appuyée; Rodolphe a le cigare aux dents; elle a les yeux). Le changement est énonciatif : la narration semble s'arrêter sur l'image, une circonstance de l'action.

4 Le nom épithète.

- Le **nom épithète** est un nom **sans déterminant**, directement accolé à un nom support. *Épithète*, ici et ailleurs, désigne une fonction. Ce n'est pas un synonyme d'adjectif.
- La construction est ancienne. Elle portait plutôt sur l'emploi du nom **propre** : « l'entrevue du roi François premier et du pape Paul troisième » (Mme de La Fayette), « la famille Calas » (Voltaire), « la mesure Gorbeau » (Hugo). « Nous dînons quai Malaquais au restaurant Delaborde » (Breton).
Mais la construction avec nom **commun** était possible : « Peuple caméléon, peuple singe du maître » (La Fontaine). « Le pâtre promontoire au chapeau de nuées » (Hugo). « La femme bouledogue était devant lui » (Huysmans). « Et nos baisers mordus sanglants Faisaient pleurer nos fées marraines » (Apollinaire).

L'usage a multiplié ces constructions en renvoyant parfois à des problèmes de pluriel identiques à ceux des noms composés : *une butte témoin, un train couchettes, un espace détente, un espace rencontre(s), une soirée débat, un argument massue...*

Ridicules sont les constructions qui inversent l'ordre déterminé-déterminant sur le modèle de l'anglais : *Dogs Beauté, Phone Boutique...* en attendant la *Montmartre Butte*!

I Le déterminant précède le nom pour constituer un groupe nominal.

- Le déterminant est le premier constituant du groupe nominal : *un oiseau*.
Le déterminant participe à la signification du groupe nominal en précisant le sens du nom : *un oiseau, plusieurs oiseaux, cet oiseau...*
Les déterminants variables s'accordent en genre et en nombre avec le nom.
- Les déterminants **spécifiques** ne peuvent pas se combiner entre eux. Ce sont les articles, les déterminants possessifs et les déterminants démonstratifs : **le ce jour*.
Les déterminants **complémentaires** sont combinables entre eux ou avec un déterminant spécifique : déterminants numériques, interrogatifs, exclamatifs et relatifs, indéfinis.
- Les constructions possibles suivent toujours un **ordre**.
 - Déterminant spécifique + nom : *un vélo, mon vélo, ce vélo*.
 - Déterminant complémentaire + nom : *deux vélos*. *Quel vélo? Plusieurs vélos*.
 - Déterminant spécifique + le(s) complémentaire(s) + nom : *les deux vélos, les deux mêmes vélos*.
 - Le déterminant indéfini *tout* est toujours placé en tête : *tous les vélos*.

Aujourd'hui, les grammaires regroupent sous l'appellation déterminants du nom les articles et les adjectifs non qualificatifs. Les unités qu'on appelait adjectifs possessifs, adjectifs démonstratifs, adjectifs indéfinis, interrogatifs, exclamatifs et relatifs sont appelées déterminants possessifs, déterminants démonstratifs, etc.

2 Quand faut-il répéter le déterminant du nom?

- On **répète** le déterminant quand il est employé devant le premier nom d'une suite.

« Il y a de certaines choses dont la médiocrité est insupportable : la poésie, la musique, la peinture, le discours public » (La Bruyère).

La répétition exprime la **diversité** des aspects : « Le vierge, le vivace et le bel aujourd'hui » (Mallarmé). La répétition s'impose si les adjectifs sont opposés : « Il y a donc un bon et un mauvais goût » (La Bruyère).

- On **ne répète pas** le déterminant quand les noms renvoient à une **seule entité** : *mon voisin et ami*. La répétition souligne la diversité des aspects : *mon voisin et mon ami*.
On ne répète pas le déterminant quand les adjectifs placés avant le nom qualifient une entité unique : « Son examen empêche les larges et sombres yeux de se lever vers lui » (Mauriac).
Il n'est pas répété dans des **expressions figées** : *les us et coutumes, les ponts et chaussées, les arts et métiers, les eaux et forêts, des allées et venues*.
- Quand deux adjectifs coordonnés sont placés après le nom, on a **quatre possibilités**. Les plus claires sont : *la langue grecque et la langue latine; les langues grecque et latine*. Vieillesse : *la langue grecque et la latine*. Souvent ambiguë : *la langue grecque et latine*.

L'article indéfini

	MASCULIN	FÉMININ
singulier	<i>un ami</i>	<i>une amie</i>
pluriel	<i>des amis</i>	<i>des amies</i>
devant un adjectif	<i>de bons amis</i> <i>de bonnes amies</i>	<i>d'anciens amis</i> <i>d'anciennes amies</i>

I Les formes, les accords en genre et en nombre.

- L'article indéfini s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il détermine.
L'article pluriel ne marque pas la distinction des genres : *des amis, des amies, d'anciens amis, d'anciennes amies*.

- Quand un adjectif qualificatif épithète précède le nom, l'usage correct demande qu'on emploie **de** qui est la forme réduite de **des**.

Il vend de bonnes glaces et d'excellents sorbets.

Dans l'usage courant, l'emploi de *des* est également possible.

Il vend des bonnes glaces et des excellents sorbets.

- Dans une phrase à la forme négative, l'article indéfini d'un groupe du nom complément d'objet direct du verbe est remplacé par **de**, **d'**.

Je n'ai pas acheté de tartes. Je n'ai pas acheté d'éclairs au chocolat.

On conserve l'article indéfini quand il y a une opposition explicite.

Je n'ai pas acheté une tarte mais un éclair.

- **Ne pas confondre** l'article indéfini pluriel *des* avec l'article défini contracté *des* (*de les*).

Il a rencontré des amis. Il m'a parlé des amis qu'il connaît le mieux.

Pour reconnaître l'article indéfini, on met la construction au singulier.

Il a rencontré un ami. Différence : *un / des*, donc articles indéfinis.

Il m'a parlé de l'ami qu'il... Différence : *de le / des*, donc articles définis contractés.

2 Le groupe nominal article indéfini + nom commun désigne un être ou une chose qui appartient à un ensemble sans préciser de quel élément précis il s'agit.

- En employant l'article **indéfini**, l'énonciateur « dit » : il y a des ensembles d'êtres ou de choses qu'on appelle de cette manière. Je vous parle d'un de ces êtres ou d'une de ces choses. Mais je ne donne pas plus de précisions : *Je voudrais louer une voiture.*

On précisera après la marque, le type... mais pour le moment ce n'est qu'*une* voiture.

« Je tournai la tête et j'aperçus un homme d'une quarantaine d'années » (Proust).

Le groupe nominal indéfini ne précise pas qui est cet homme parmi tous les hommes d'une quarantaine d'années.

L'article défini

	MASCULIN		FÉMININ	
singulier	<i>le jour</i>	<i>l'astre</i>	<i>la nuit</i>	<i>l'étoile</i>
pluriel	<i>les jours</i>	<i>les astres</i>	<i>les nuits</i>	<i>les étoiles</i>

I Les formes, les accords en genre et en nombre.

- L'article défini s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il détermine.
L'article singulier élide devant une voyelle ou un *h* muet *l'* et le pluriel *les* ne marquent pas la distinction des genres : *l'astre, l'étoile, l'hiver, les jours, les nuits.*
- Les formes **amalgamées**, ou **contractées**, sont au masculin : **du** (de le), **des** (de les), **au** (à le), **aux** (à les). La forme plurielle **ès** (en les) ne s'emploie que dans quelques locutions : *licencié ès lettres, docteur ès sciences.* Avec un complément du nom au singulier, on emploie **en** : *licencié en droit, docteur en médecine.*
- **Ne pas confondre** : *descendre du train* (article contracté, *de le*) et *acheter du pain* (article partitif); *parler des amis* (article contracté, *de les*) et *rencontrer des amis* (article indéfini); *le, la, les* articles et pronoms personnels.

2 Le groupe nominal article défini + nom commun suppose que l'être ou la chose désigné est identifiable par les interlocuteurs.

- L'**identification** est possible parce que les interlocuteurs partagent une connaissance générale à propos de celui ou de ce dont il s'agit : « Vous ne prétendez pourtant pas restreindre la musique à la seule expression de la sérénité? » (Gide).
On sait ce qu'est la musique, la sérénité. On comprend l'énoncé.
- L'identification doit ajouter au savoir partagé une connaissance de la **situation d'énonciation** (> p. 105) : *Tu sais où est garée la voiture?*
Les interlocuteurs savent de quelle voiture il s'agit.
« Fuyez, vous autres, le palais brûle » (Giraudoux).

Les personnages et les spectateurs savent que *ce palais-là* est celui d'Agamemnon.

- L'identification peut aussi dépendre du contexte antérieur. Flaubert écrit d'abord : « Nous étions à l'Étude, quand le Proviseur entra, suivi d'un nouveau habillé en bourgeois. » Un peu plus loin, il peut écrire sans risque d'ambiguïté, le lecteur comprend : « *le* nouveau était un gars de la campagne ».
- L'identification peut dépendre du contexte postérieur. « Évariste Gamelin poussa la porte de son logis, qui céda tout de suite » (France).
Le complément du nom *de son logis* permet d'identifier la porte.

Les emplois comparés de l'indéfini et du défini

I Les emplois génériques donnent au nom une valeur générale.

- L'article défini générique donne au groupe du nom une signification générale, le nom vaut pour tous les noms, pour une espèce : *Le chat appartient à la famille des félidés.*
« À fréquenter le chat, on ne risque que de s'enrichir » (Colette).
- L'article indéfini générique a la même valeur : *Un texte est une preuve.*
« Vous savez ce qui reste d'un texte après deux traductions successives » (Yourcenar).
- Des phrases comme *le chat miaule / un chat miaule* ont chacune leur sens quand les articles ne sont pas génériques : *notre chat, celui de la maison, est en train de miauler / il y a un chat qui est en train de miauler.* Mais elles ont le même sens quand les articles sont génériques : *l'animal chat a un cri qui est le miaulement.*
C'est toujours le contexte qui permet de comprendre que l'emploi de l'article est générique. On peut alors le remplacer par *tout* ou par *n'importe quel*.
- Un sujet de sens générique demande un **prédicat** (> p. 35) de sens générique. Puisqu'il y a des chats de toutes couleurs et des textes en vers ou en prose, l'usage ordinaire ne peut rien faire de phrases comme : *Le chat est toujours gris. Un texte est toujours en vers.*

Une tautologie ferme la boucle : *Le chat est le chat. Un texte est un texte.*

2 Le choix de l'indéfini ou du défini porte de nombreuses nuances de sens.

- Dans un récit, le passage de l'indéfini au défini assure une **progression** du non-connu au connu : « Charles s'inclina, remonta quelques marches, ouvrit la porte d'un cabinet. [...] Les ombres du plafond disparurent, le cabinet s'emplit d'une lumière crue » (Zola).
- On passe aussi d'un **tout** aux différentes parties : « Des vêtements humides séchaient dans l'intérieur d'une cheminée. La pelle, les pincettes et le bec du soufflet, tous de proportion colossale, brillaient comme de l'acier poli » (Flaubert).
L'interprétation suppose un savoir partagé entre les interlocuteurs.
- La **rencontre** contextuelle des deux articles souligne leurs sens spécifiques : « et de moi-même, mon cœur, ne faites ni un père, ni un frère, ni un fils, mais le père, mais le frère, mais le fils » (Césaire).

L'ancien français omettait souvent l'article pour donner au nom sa plus grande généralité. *Crier merci, ouïr messe.*
« Grant joie en ourent li vassal [les vassaux en eurent une grande joie] » (Marie de France).
On trouve la même construction en français classique avec les noms abstraits. « Celui qui a pénétré la cour connaît ce que c'est que vertu et ce que c'est que dévotion : il ne peut plus s'y tromper » (La Bruyère). « Qu'est-ce qu'optimisme? » (Voltaire)

L'article partitif

	MASCULIN		FÉMININ	
singulier	<i>du courage</i>	<i>de l'espoir</i>	<i>de la patience</i>	<i>de l'eau</i>
pluriel (?)	<i>des épinards</i>	<i>des lentilles</i>		

I Les formes, les accords en genre et peut-être en nombre.

- L'article partitif s'emploie avec les **noms non comptables**, massifs (→ p. 59). Ces noms n'ont pas d'emploi au pluriel. En principe, l'article partitif n'a pas de pluriel. Certaines grammaires considèrent pourtant que l'article pluriel *des* a une valeur partitive quand il est employé avec quelques noms qui n'ont pas de singulier courant : *manger des épinards, des lentilles, des rillettes, des pâtes*.
- Dans une phrase à la forme négative, l'article partitif d'un groupe du nom complément d'objet direct du verbe est remplacé par **de, d'**.
Je n'ai pas acheté de sel. Je n'ai pas acheté d'eau minérale.

- Ne pas confondre l'article partitif *du* avec l'article défini contracté *du* (*de le*) : *Il a acheté du sel. Il est descendu du train.*

Pour distinguer les deux articles, il faut faire apparaître la construction complète pour voir si elle est sémantiquement applicable.

Il a acheté du sel. → **Il a acheté de le sel.* Phrase incorrecte : il a acheté une quantité indéterminée de sel en général. *Du* est partitif.

Il est descendu du train. → **Il est descendu de le train.* Phrase correcte : il est descendu de ce train-là, pas d'un autre.

2 Le groupe nominal article partitif + nom signifie que l'on considère une part d'un ensemble.

L'article partitif s'emploie avec les **noms non comptables**. La part considérée appartient donc à un tout qui n'est pas nombrable.

À partir de là, la « part » peut avoir différentes significations.

- Cela peut être une vraie part, une **quantité indéfinie** de quelque chose : *manger du pain et de la viande*.
- Cela peut être au sens figuré une « part » d'un **tout** notionnel : *avoir du courage et de la patience*.

Les déterminants possessifs

POSSESSEUR(S)	SINGULIER				PLURIEL
	MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN	FÉMININ	
à moi	<i>mon frère</i>	<i>ma sœur</i>	<i>mon ami</i>	<i>mon amie</i>	<i>mes</i>
à toi	<i>ton frère</i>	<i>ta sœur</i>	<i>ton ami</i>	<i>ton amie</i>	<i>tes</i>
à lui/à elle	<i>son frère</i>	<i>sa sœur</i>	<i>son ami</i>	<i>son amie</i>	<i>ses</i>
à nous	<i>notre</i>				<i>nos</i>
à vous	<i>votre</i>				<i>vos</i>
à eux/à elles	<i>leur</i>				<i>leurs</i>

I Les formes, les accords en genre, en nombre et en personne.

- Le déterminant possessif s'accorde en genre et en nombre avec le nom déterminé.
Il s'accorde en personne avec le possesseur. On peut l'appeler déterminant personnel.
 - Personnes du singulier : *mon ami, ma sœur, son ami, mes amis, tes amis...*
 - Personnes du pluriel : *notre ami, votre ami, leur ami, nos amis, vos amis, leurs amis*.*Mon, ton, son* et les possessifs pluriels ne marquent pas la distinction des genres : *mon ami, mon amie, mes amis, mes amies...* L'ancien français disait *m'ami, t'ami, s'ami*.

- Le possessif exprime :
 - Une propriété : « Mon sac, s'il vous plaît... » (Aragon).
 - Un lien de famille : « Vous êtes un sot en trois lettres, mon fils » (Molière).
 - Un lien affectif : « Je t'adore, ma petite Made » (Maupassant). « Eh bien ! amenez-le votre ami, s'il est agréable » (Proust). « On n'oublie pas ses copains » (Ionesco).
 - Ou diverses relations : « Je suis au bout de mon rouleau » (Morand). « Je prenais tout mon temps pour transcrire l'article » (Sartre).

Les déterminants possessifs toniques sont archaïques : *un mien ami*. « La moie amie » (Béroul). Formes figées avec *ô* : *Ces espoirs sont nôtres. Cordialement vôtre*.

2 Le groupe nominal déterminant possessif + nom suppose que l'être ou la chose désigné(e) est identifiable par l'interlocuteur.

- Le déterminant possessif est employé comme l'article défini. Mais l'identification complète est assurée par un renvoi au « possesseur ».
 - Le possesseur de 1^{re} ou 2^e personne doit être présent dans la situation : « Entre ici, ami de mon cœur » (Stendhal). « Dorval, vos filles seront honnêtes et décentes » (Diderot).
 - Le possesseur de 3^e personne doit être présent dans le contexte antérieur : « Olivier avait achevé son second verre de porto et sa seconde cigarette » (Gide). Ou dans le contexte postérieur : « Découvrir Naples, c'était donner son vrai nom au soleil » (Morand).
 - Quand le nom désigne une partie du corps, l'article défini suffit : *Il a levé la main droite*. Si le nom est précisé, le possessif est employé : *Il a levé sa main blessée*.
 - Les répétitions sont fautives : **Il s'est lavé ses mains (les mains)*.

Les déterminants démonstratifs

	MASCULIN		FÉMININ	
singulier	<i>ce voisin</i>	<i>cet ami</i>	<i>cette voisine</i>	<i>cette amie</i>
pluriel	<i>ces voisins</i>	<i>ces amis</i>	<i>ces voisines</i>	<i>ces amies</i>

1 Les formes, les accords en genre et en nombre.

- Le déterminant démonstratif s'accorde en genre et en nombre avec le nom déterminé.

Le masculin singulier *cet* précède une voyelle ou un *h* muet : *cet ami, cet hiver*.

Le pluriel *ces* ne marque pas la distinction des genres : *ces voisins, ces voisines*.

2 Le groupe nominal déterminant démonstratif + nom suppose que l'être ou la chose désigné est identifiable par l'interlocuteur.

- Le déterminant démonstratif est employé comme l'article défini. Mais l'identification complète est assurée par une désignation.
 - La désignation concerne la situation. *Ouvre cette fenêtre, s'il te plaît*. « C'est l'écrit que Bernard passe ce matin » (Gide).
 - Ou une situation plus large, anthropologique, culturelle. « Tout commence en ce monde et tout finit ailleurs » (Hugo).
 - La désignation concerne le contexte antérieur. « La duchesse écrivit à Mgr Landriani avec une familiarité qui devait charmer ce bon bourgeois » (Stendhal).
 - Ou postérieur. « Mon regard parcourait vaguement le journal que je tenais encore, et j'y lus ces deux lignes : Fête du bouquet provincial » (Nerval).

3 Les déterminants démonstratifs composés avec les adverbes *-ci* et *-là*.

- Les formes en *-ci* ont une valeur de proximité parce qu'elles renvoient au point de vue de l'énonciateur : « Ce Baudet-ci m'occupe autant / Que cent Monarques pourraient faire » (La Fontaine). Elles sont aujourd'hui quasi absentes de l'usage courant sauf pour souligner un choix : *Tu prends de ce côté-ci ou de ce côté-là?*
- Les formes en *-là* renvoient à un point de vue commun aux locuteurs : « J'avais affaire à ce silence-là? » (Molière). Elles expriment aussi un éloignement dans le temps : « Tu m'attendais là-bas, ce soir-là, dit-elle » (Maupassant). Les formes opposées sont les formes simples, pas les formes en *-ci* : *J'avais affaire à ce silence*.

Le déterminant démonstratif ne « montre » pas l'être ou la chose désigné mais l'intérêt que l'énonciateur y attache. Ce soulignement est net dans les tours emphatiques : « Tu peux la regarder, tiens, cette photo ! » (Tournier).

Les déterminants numéraux

I Le déterminant numéral, les formes.

- Le **numéral cardinal** a des formes simples : *un, deux, dix, onze, trente, cent, mille...*

Les formes composées sont une multiplication quand le petit nombre précède (*quatre-vingts*), et une addition quand le grand nombre précède (*vingt et un, vingt-deux*).

- Un **trait d'union** relie les termes juxtaposés inférieurs à *cent* : *mille deux cent quarante-cinq*. Les Rectifications de l'orthographe publiées en 1990 proposent de placer le trait d'union sur l'ensemble du numéral : *mille-deux-cent-quarante-cinq, vingt-et-un*.
- Le déterminant cardinal numéral **un** est variable en genre : *un kilo, une livre*.
Les autres déterminants numéraux sont invariables en genre.
- On écrit *quatre-vingts jours* et *deux cents euros*. Mais quand *vingt* et *cent* ne sont pas en finale, ils sont invariables : *quatre-vingt-douze, deux cent quatre*.
Mille est **invariable**. *Vingt mille lieues sous les mers* (Verne).
Million et *milliard* sont des noms variables en nombre : *dix millions, trois milliards*.
- Les **formes** d'ancien français *septante* (70) et *nonante* (90) sont d'usage en Belgique. En Suisse, *octante* et *huitante* (80) sont également employés.
Quatre-vingts est le reste d'un ancien système à base 20. *Quinze-Vingts* désigne l'hôpital fondé par Saint Louis pour trois cents aveugles (15×20).
- Le **numéral ordinal** est formé par l'ajout du suffixe *-ième* au cardinal correspondant. Il s'accorde en nombre : *le deuxième acte, les deuxième séries*.
Mais *premier* et *second* s'accordent en genre.

2 Le groupe nominal déterminant numéral cardinal + nom désigne une quantité précise d'êtres ou de choses mais sans les identifier précisément.

- Le déterminant **numéral cardinal** est employé comme l'article indéfini : « Deux pigeons s'aimaient d'amour tendre » (La Fontaine). On ne sait pas qui ils sont.
Un est article indéfini (*un quelconque*) : *Un jour je gagnerai le gros lot*, ou numéral cardinal (*un seul*) : *J'ai gagné un euro*.
On peut souvent hésiter entre les deux emplois : « Il y a une maison de campagne où j'ai passé plusieurs étés de ma vie » (Proust).
- Le numéral cardinal peut être **combiné** avec d'autres déterminants : *Les Trois Mousquetaires*. Ou il peut assumer **seul** la détermination du nom : *Vingt ans après* (Dumas).
- Le numéral ordinal indique un **rang**. Comme le numéral cardinal, il s'emploie seul : *premier acte*, ou combiné avec d'autres déterminants : *le premier acte*.
Comme les adjectifs qualificatifs, il peut devenir adverbe en *-ment* : *premièrement*. Aussi nombre de grammairiens le tiennent pour un adjectif qualificatif.

Les déterminants indéfinis

I Des formes diverses.

- Les **déterminants indéfinis** ont :
 - des formes simples : *aucun, nul, certain, quelque, tout, chaque, même, autre, tel...*
 - et des formes composées (appelées aussi déterminants complexes ou locutions déterminatives). Elles comportent généralement un adverbe de quantité suivi de la préposition *de* : *beaucoup de, peu de, assez de, trop de, moins de, plus de, suffisamment de, n'importe quel...*
- Les déterminants indéfinis variables **s'accordent** avec le nom qu'ils déterminent.
 - Sont variables en genre et en nombre : *aucun, certain, tout, tel, maint, n'importe quel*;
 - sont variables en genre : *nul, différents, divers*;

- sont variables en nombre : *quelque, même, autre* ;
- sont toujours au singulier : *chaque* ;
- sont toujours au pluriel : *plusieurs*.

■ Les déterminants indéfinis sont des déterminants **complémentaires** (> p. 72).

- Ils peuvent assumer seuls la détermination du nom : *aucun nuage, quelques jours, chaque jour, certains amis*.
- Ou bien ils combinent leur valeur avec d'autres déterminants : *aucun autre nuage, ces quelques jours, les mêmes personnes*.
- Le déterminant *tout* est toujours en tête : *tous les jours, toutes les deux heures*.

■ Les déterminants *différents* et *divers* s'emploient seuls. Employés avec un déterminant spécifique ou placés après le nom, ce sont des adjectifs qualificatifs : *les différents moments de la journée, une opinion différente, des opinions diverses*.

2 Le déterminant indéfini exprime une quantité.

- – Quantité nulle : *aucune chance, nulle réponse, pas un chat aux alentours*.
- Quantité égale ou analogue à un : *J'avais quelque espoir. Certaine princesse bien connue attendait son prince*.
- Quantité imprécise et comptable. **Quelques, peu de** l'orientent vers le moins, **plusieurs** l'orientent vers le plus : *quelques amis, peu d'amis, plusieurs amis*.
- Quantité non comptable. **Peu de** l'orientent vers le moins, **un peu de** vers le plus : *peu de temps, un peu de temps*.
- Quantité importante, comptable et non comptable avec **beaucoup de** et **pas mal de** : *beaucoup d'amis, pas mal d'amis*. De même pour les usages de *x, n* ou d'un numéral de sens indéfini : *Je l'ai répété x / n / cent fois*.
- **Certains** renvoie à un ensemble : *certains amis*. **Différents** et **divers** ajoutent au nombre leurs sens spécifiques : *diverses personnes, différents amis*.
- **Maint** est d'emploi archaïque ou soutenu : « J'ai maints chapitres lus » (La Fontaine). L'usage courant retient pourtant : *en maintes occasions, maintes et maintes fois*.

3 Le déterminant indéfini exprime une totalité.

- – Totalité globale : *toute la journée, de tout cœur* ;
- totalité dénombrée : *tous les jours, tous feux éteints, n'importe quel jour* ;
- totalité distributive : *tous les deux ans, toute personne concernée, chaque jour*.

4 Le déterminant indéfini exprime une identité ou une distinction.

- Le déterminant indéfini **même** s'emploie couramment après un article ou un déterminant démonstratif : *le même jour, ce même jour*.
- Le groupe nominal **même** + nom exprime une identité entre la signification du nom et celle d'un autre nom évoqué dans le contexte ou présent dans la situation : *Mes voisins ont la même voiture que moi. Nous avons souvent les mêmes idées*.
- Le déterminant indéfini **autre** est le seul déterminant indéfini qui peut être employé après quasiment tous les autres déterminants spécifiques ou complémentaires : *un autre ami, l'autre, mon autre, cet autre, deux autres, aucun autre, certains autres, quelques autres, tout autre, beaucoup d'autres...*
- Le groupe nominal **autre** + nom exprime une **distinction** entre la signification du nom et la signification d'un autre nom évoqué dans le contexte ou présent dans la situation (c'est la même chose et ce n'est pas la même chose) : *Mes voisins ont une autre voiture que moi. J'ai d'autres idées pour les vacances*.
- Les constructions de **même** et de **autre** sans déterminant spécifique sont d'**usage courant** après la préposition **de** : *Les deux voitures sont de la même couleur / sont de même couleur*. Leurs autres emplois correspondent à des formules figées ou à des usages anciens. *Autres temps, autres mœurs. Mêmes causes, mêmes effets*. « Le loup l'emporte et puis le mange / Sans autre forme de procès » (La Fontaine).
- Quand **même** et **autre** sont placés après le nom, ce sont des adjectifs qualificatifs : *la patience même* (la patience parfaite), *une politique autre* (différente). *Le même* et *l'autre* sont des pronoms indéfinis.

Même est adverbe de nom dans : *Ils sont venus, même Paul, même les voisins.*

- Le groupe nominal **tel** + nom désigne un être ou une chose dont la détermination semble pouvoir être exprimée. Dans *un ennui ou un autre*, il y a indétermination. Dans *tel ou tel ennui va vous arriver*, il y a comme un commencement de précision.

Les emplois courants de *tel* sont au singulier : *Il viendra tel jour, à telle heure.* La coordination est fréquente : *Il manque toujours tel ou tel papier.*

Les autres emplois appartiennent à l'usage soutenu : *Telle idée me revient.*

- L'adjectif qualificatif **tel** signifie « de cette sorte » et il reprend une signification déjà exprimée. Il peut être épithète : *Une telle idée est intéressante.* Il peut être attribut placé avant le verbe : « Tels ils marchaient dans les avoines folles » (Verlaine). Il a souvent une valeur superlative : *Les gens ont été surpris par un tel froid.*

Les déterminants *aucun, nul, pas un*

1 Les déterminants de la quantité nulle.

- Les déterminants indéfinis **aucun, nul** et **pas un** s'accordent en genre avec le nom qu'ils déterminent : *aucun appel, aucune réponse, nulle réponse, pas une réponse.*

Ces déterminants s'emploient seuls ou suivis du déterminant *autre* : *aucun appel, aucun autre appel, aucune autre réponse.*

- Les groupes nominaux construits avec ces déterminants expriment une **quantité nulle**.
- L'adjectif qualificatif **nul** (sans valeur, très mauvais) est toujours après le nom : *un film nul, des histoires vraiment nulles.* *Aucun, nul* et *pas un* peuvent être pronoms indéfinis.

2 Les emplois au singulier.

- Dans les phrases négatives, **aucun** et **pas un** sont employés en relation avec l'adverbe de négation *ne*. *On n'a reçu aucune réponse. Pas un appel n'a été enregistré.* « Aucun chemin de fleurs ne conduit à la gloire » (La Fontaine).

- Dans les phrases affirmatives, **aucun** est employé en relation avec la préposition **sans**. *Il viendra, sans aucun doute. Il a répondu sans aucune hésitation.* « Vous croyez-vous sans aucun esprit? » (La Bruyère).
- Dans les phrases **sans verbe**, le déterminant indéfini assure lui-même l'expression de la quantité nulle. *Aucun problème! Pas un chat dans les environs.*

L'emploi ancien de *aucun* au sens positif de « un quelconque » dans les phrases interrogatives et dans les phrases exprimant un doute ne demeure que dans un usage écrit recherché : *Je doute qu'aucun discours puisse les convaincre.* Le même emploi est sorti de l'usage dans les autres phrases. Il appartient à la langue classique : « Sa voix était plus forte qu'aucune voix humaine » (Fénelon).

- Les mêmes emplois sont possibles avec **nul**, mais ils relèvent d'un usage plus soutenu. *Nulle réponse ne nous est parvenue. Sans nul doute!* « Nulle étoffe ne dissimulait les ustensiles sous la toilette » (Mauriac).

3 Les emplois au pluriel.

- *Aucun* s'emploie au pluriel devant les noms qui n'ont pas de singulier : *Nous ne retenons aucuns frais. Aucuns pourparlers n'ont abouti.*

La langue classique admettait le pluriel : « Je n'ose faire **aucuns** projets » (Voltaire).

Les déterminants *certain* et *quelque*

1 *Certain* et *quelque* déterminants de la quantité égale à un.

- Le déterminant indéfini **certain** s'accorde en genre avec le nom qu'il détermine : *certain soir, certaine nuit.* Le déterminant indéfini **quelque** est invariable en genre.
- Avec un nom comptable, **certain** et **quelque** expriment une **quantité égale à un**.

Leurs emplois sont semblables à celui de l'article indéfini : ils ne permettent pas l'identification de l'être ou de la chose dont on parle.

Ils appartiennent à un usage **soutenu** : *Il viendra bien quelque jour*. « La cotte est sous quelque fauteuil » (Musset). « Certain ajustement, dites-vous, rend jolie » (La Fontaine).

- L'adjectif qualificatif *certain* (assuré, sûr) est toujours après le nom : *C'est un fait certain, une preuve certaine*.

L'emploi de *certain* devant un nom propre est sorti de l'usage : « *Certain* Renard Gascon, d'autres disent Normand » (La Fontaine).

- Avec un nom non comptable, *quelque* signifie « un peu de ». Il appartient à l'usage **soutenu** : « Vous éprouviez même d'abord quelque timidité à me parler de lui » (Yourcenar). L'usage courant emploie *quelque temps* : *Il viendra dans quelque temps*.
- L'usage courant emploie **un certain** devant les noms communs : *Je l'ai attendu un certain temps. Elle aura fait preuve d'une certaine patience*.
Devant un nom propre, **un certain** exprime une ignorance réelle ou simulée : *Un certain Alexandre a téléphoné*.

2 Certains et quelques déterminants de la quantité imprécise.

- Le déterminant indéfini *certain*s est variable en genre. Il s'emploie seul ou avec *autre*. Il exprime une quantité imprécise prise dans un ensemble : *Certaines amies sont venues*. « Certains mercredis étaient réservés à la musique italienne » (Morand).
- Le déterminant indéfini *quelques* s'emploie seul ou avec un déterminant spécifique (> p. 72). Il exprime une quantité imprécise orientée vers le moins : *Quelques amis sont venus*. « Les quelques parasols de la plage s'épanouissaient » (Cayrol).
- *Quelque* est un pronom indéfini dans *quelqu'un, quelqu'une, quelques-uns, quelque chose*. Ce sont les seuls cas où l'élision (*quelqu'*) est possible.
Quelque peut être adverbe, donc invariable. Il a le sens de « environ ». Son usage est soutenu : *Il y a quelque trente ans de ça. Quelque intelligent qu'il soit, il ne m'a pas convaincu*.

Quel que est une locution concessive variable : *Quel que soit le risque ! Quels que soient les risques, il faut essayer*.

Les déterminants *tout* et *chaque*

1 Le groupe nominal *tout* + nom.

- Le déterminant indéfini ***tout*** est variable. Il est employé seul ou avant tous les autres déterminants : *tout passager, tous les passagers, tous les autres passagers*.
- *Tout* peut aussi être pronom et adverbe.
Dans *Tout ce que j'attendais est arrivé*, *tout* détermine l'ensemble de la subordonnée relative substantive comme il détermine un nom.
- Au singulier, le groupe nominal ***tout, toute* + nom** exprime une totalité **distributive**, envisagée élément par élément (*chaque, n'importe quel*) : *pour solde de tout compte, toute peine mérite salaire*. « Tout éloge imposteur blesse une âme sincère » (Boileau).
- Certaines expressions expriment une totalité **globale**, envisagée comme un ensemble. *Tout* précède un nom commun : *de tout cœur, en toute amitié, de toute façon, tout compte fait*. Ou il précède un nom propre : « Tout Rossini, tout Mozart et tout Weber » (Nerval). « Alors, au lieu de traverser tout Paris pour rentrer chez moi... » (Simenon).
- Au pluriel, ***tous, toutes* + nom** s'emploie dans des expressions qui expriment une totalité **dénombrée**, envisagée comme un total : *à tous égards, de tous côtés, tous feux éteints, en toutes lettres, toutes taxes comprises, toutes affaires cessantes...*

2 Le groupe nominal *tout* + déterminant + nom.

- Au singulier, le groupe nominal ***tout, toute* + déterminant spécifique + nom** exprime généralement une totalité **globale**, envisagée comme un ensemble : *J'ai aimé tout le film. J'ai aimé toute l'histoire*. « Tes cheveux contiennent tout un rêve » (Baudelaire).
- Au pluriel, ***tous, toutes* + déterminant spécifique + nom** exprime une totalité **dénombrée**, envisagée comme un total :

J'aime tous ses films. Je n'aime pas toutes ces histoires. « J'ai tous les talents » (Rimbaud).

- Avec un déterminant numéral pluriel, la valeur est celle d'une totalité distributive : *Une biennale a lieu tous les deux ans.*

3 La totalité exprimée par *chaque* et *n'importe quel*.

- Le déterminant indéfini *chaque* est invariable. Il exprime une totalité distributive qui tient compte de chaque élément : *Chaque passager doit identifier ses bagages.* Dans le même emploi, *tout* a une valeur générale, celle de la loi : *Tout passager doit...*
- Le déterminant *n'importe quel* est variable. Il exprime l'indétermination des éléments de la totalité : *Le douanier peut contrôler n'importe quelle valise (toute valise).*

Les déterminants interrogatifs, exclamatifs et relatifs

1 Les formes, l'accord en genre et en nombre.

	MASCULIN	FÉMININ
	SINGULIER	
interrogatif	<i>Quel ennui?</i>	<i>Quelle histoire?</i>
exclamatif	<i>Quel ennui!</i>	<i>Quelle histoire!</i>
relatif	<i>lequel ennui</i>	<i>laquelle histoire</i>
	PLURIEL	
interrogatif	<i>Quels ennuis?</i>	<i>Quelles histoires?</i>
exclamatif	<i>Quels ennuis!</i>	<i>Quelles histoires!</i>
relatif	<i>lesquels ennuis</i>	<i>lesquelles histoires</i>

- Les déterminants **interrogatifs** et les déterminants **exclamatifs** ont les mêmes formes. Ils s'accordent en genre et en nombre avec le nom déterminé. À l'oral, leurs huit formes sont identiques.

- Les déterminants **relatifs** combinent l'article défini et le déterminant interrogatif. Ils s'accordent en genre et en nombre avec le nom déterminé. Il existe des déterminants relatifs contractés avec les prépositions :
 - à : *auquel, auxquels, auxquelles;*
 - de : *duquel, desquels, desquelles.*

2 Les emplois.

- Le groupe nominal **déterminant interrogatif + nom** interroge sur le sens possible du nom. La phrase interrogative correspond toujours à une interrogation partielle (> p. 256). *Quel jour sommes-nous? À quelle heure est-ce qu'il arrivera?* « Quelle réponse t'a-t-on faite? » (Molière). Il peut intervenir dans une interrogation indirecte (> p. 267). *Je me demande à quelle heure il arrivera.*
- Dans *Quel est son âge?* on analyse traditionnellement *quel* déterminant interrogatif attribut du sujet en arguant d'une ellipse du nom : **Quel âge est son âge?* C'est sans doute trop jouer de l'ellipse. Le contenu est **nominal**, la forme **pronominale**.
- Le groupe nominal **déterminant exclamatif + nom** exprime une opinion, un sentiment sur l'emploi du nom. Il appartient à une phrase exclamative : « Quel sujet pour un poète et pour un peintre! » (Diderot). « Quelle leçon que cette simple soumission à la vie! » (Claude Mauriac). « Quelle sottise! » (Gracq).
- Les **inélégants déterminants relatifs** sont employés dans l'usage administratif : *auquel cas il conviendrait...* Ou dans la langue du Palais, et en parodie : « Je soussigné reconnais avoir reçu de damoiselle, etc. Marceline de Verte-Allure [...], la somme de deux mille piastres fortes coordonnées, laquelle somme je lui rendrai à sa réquisition » (Beaumarchais).

L'adjectif qualificatif

1 L'adjectif qualificatif est un mot qu'on ajoute au nom.

- L'adjectif qualificatif n'est pas autonome, il a besoin d'un **support**, un nom ou un pronom, pour être employé dans une

phrase : *Il y avait un ciel bleu. Depuis que l'orage est arrivé, tout est devenu sombre.*

- Du point de vue sémantique, l'adjectif qualificatif permet de caractériser le nom. C'est-à-dire qu'il désigne un caractère, une qualité qu'on associe à l'être ou à la chose que le nom désigne : *un cheval blanc, le cheval est blanc.* Cette caractérisation peut varier selon des degrés de signification : *très blanc, plus blanc que..., le plus blanc.*
- Du point de vue morphologique, c'est un mot **variable**. Il s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il qualifie : *des chevaux blancs, les juments sont blanches.*
- Du point de vue syntaxique, il fait partie du groupe du nom quand il est **épithète** (> p. 101) ou en **apposition** (> p. 102), et du groupe du verbe quand il est **attribut** (> p. 203).
- L'**adjectif relationnel** est analogue à un complément du nom : *un arrêté ministériel / un arrêté du ministre, une politique salariale / une politique des salaires.* Les adjectifs relationnels n'ont pas de degré (**un arrêté très ministériel*) et ils ne peuvent pas être coordonnés avec un adjectif qualificatif (**un arrêté ministériel et nouveau*). Selon le contexte, un adjectif relationnel peut devenir qualificatif. *Une allure très ministérielle* est une allure qui ressemble à celle d'un ministre.

2 Le groupe adjectival comporte un adjectif complété.

- Le **complément de l'adjectif** peut être un adverbe : *Il est bien content. Une histoire vraiment étonnante.* « Une femme encore jeune était à genoux près du lit » (Gide). Il peut être un autre adjectif : *une peinture vert clair.* Il peut être un nom : *une cravate gris perle.*
- Le **pronom** et l'**infinitif** compléments d'un adjectif sont construits avec une préposition : *être fier de soi, être content de partir.*
- Une **subordonnée relative** peut compléter l'adjectif *tel* : *Tel qu'il est, il ne changera plus.* « Telle qu'elle apparaissait, telle elle mourrait » (Duras).
- Une **proposition subordonnée complétive** au subjonctif (> p. 209) peut compléter certains adjectifs : « Je suis trop

heureux que ce soit le seul mal qu'ils puissent me faire » (Montesquieu). Quand il y a identité des deux sujets, la construction comporte un infinitif nominal complément de l'adjectif : *Je suis heureux d'être avec vous* (non pas : **que je sois avec vous*).

Les degrés de l'adjectif qualificatif

1 Les degrés d'intensité sont exprimés sans complément de comparaison.

- Les degrés d'intensité de l'adjectif qualificatif sont exprimés avec des **adverbes** qui complètent l'adjectif : *un film peu / assez / plutôt... intéressant.*
- Le **superlatif absolu** est le degré d'intensité élevé. Il est exprimé avec l'adverbe *très* : *Il est très content.* « Ma femme est une très mauvaise cuisinière » (Ionesco).
- Beaucoup d'adverbes compléments d'adjectif expriment un degré d'intensité : « Cette charrette était attelée de quatre bœufs fort maigres » (Scarron). « Nous sommes fin prêts » (Giono). « Il faut devenir tout menu, tout ratatiné, tout sec » (Chardonne).

2 Les comparatifs sont exprimés avec un complément de comparaison.

- Le comparatif de **supériorité** comporte l'adverbe *plus*. *Il est plus vieux que toi.* Le comparatif de **infériorité** comporte l'adverbe *moins*. *Il est moins vieux que toi.* Le comparatif de **égalité** comporte l'adverbe *aussi*. *Il est aussi vieux que toi.* Dans les phrases négatives ou interrogatives, *aussi* peut être remplacé par *si*. *Il n'est pas si vieux que ça.*
- Le comparatif de **supériorité** de *bon* est *meilleur*. *Son jeu est meilleur que le tien.* Celui de *petit* est *moindre*. *Son endurance est moindre que la tienne.* Celui de *mauvais* est *pire*, *pis*. *Son jeu est pire que le tien / pis que tout.*

Moindre, pire et l'adjectif neutre *pis* appartiennent à l'usage soutenu. L'usage ordinaire emploie le comparatif courant : *plus petit que, plus mauvais que.*

- Le **complément du comparatif** est introduit par la conjonction *que*.
C'est un nom ou un pronom. *Il est plus vieux que Paul / que toi.*
C'est un adjectif qualificatif ou un adverbe. *Il est plus bête que méchant / que jamais.*
C'est une subordonnée comparative. *Ce film est meilleur que celui que j'ai vu.*

3 Le superlatif relatif exprime le degré le plus élevé ou le plus bas.

- On l'appelle **superlatif relatif** parce qu'il n'a pas besoin de complément de comparaison.
Il est formé du comparatif précédé de l'article défini ou du déterminant possessif.
Le plus beau film. Le moins beau film. La meilleure actrice. Son pire film.
« La fourmi n'est pas prêteuse ; / C'est là son moindre défaut » (La Fontaine).
- Quand le **complément de comparaison** est exprimé :
 - il est introduit par *de, parmi, entre* : *le meilleur de tous, le plus grand parmi nous* ;
 - ou c'est une subordonnée relative au subjonctif : *C'est le pire que je connaisse. C'est le plus lourd que j'aie porté.*

Le féminin des adjectifs qualificatifs

I L'adjectif est un mot variable.

- L'adjectif n'est pas autonome. Il a besoin d'un nom support. Il s'accorde en genre et en nombre avec le nom qui lui sert de support :
 - nom + adjectif épithète : *un pantalon noir, une robe noire* ;
 - nom + adjectif en apposition : *Fatigué, il est allé se coucher. Fatiguée, elle est...*
 - sujet + adjectif attribut du sujet : *Son pantalon est noir. Sa robe est noire.*

2 Règle générale : on forme le féminin des adjectifs qualificatifs en ajoutant un -e à l'adjectif masculin.

- La prononciation ne change pas :
joli / jolie, bleu / bleue, noir / noire, meilleur / meilleure.
 - Adjectifs venus de participes passés en *-é, -i, -u* :
aimé / aimée, fini / finie, élu / élue.
 - Adjectifs en *-at, -al, -il* :
mat / mate, banal / banale, civil / civile.
- La prononciation change :
plein / pleine, fin / fine (attention : *malin / maligne, bénin / bénigne*).
Le *-e* fait prononcer la consonne finale *-t, -d* ou *-s* :
petit / petite, vert / verte, grand / grande, chaud / chaude, gris / grise,
Adjectifs en *-ais, -ent, -ant* : *français / française, lent / lente, aimant / aimante.*
- Attention à l'orthographe de *aigu / aiguë, ambigu / ambiguë, dû / due.*
Les Rectifications de 1990 proposent d'écrire *aigu / aiguë, ambigu / ambiguë*. Le tréma est alors placé sur la voyelle qui doit être prononcée.

3 Le féminin change la fin de l'adjectif masculin.

- Les adjectifs écrits en *-er* font leur féminin en *-ère*.
Prononciation inchangée : *cher / chère*, prononciation changée : *léger / légère*.
- La consonne finale est doublée :
nul / nulle, gros / grosse, gras / grasse, épais / épaisse, sot / sotté, gentil / gentille.
Attention : *dispos / dispose, ras / rase.*
 - Adjectifs en *-on* et *-en* :
bon / bonne, ancien / ancienne.
 - Adjectifs en *-et* :
muet / muette, violet / violette.
 - Exceptions :
complète, concrète, désuète, discrète, indiscrète, inquiète, replète, secrète.

- La consonne finale est modifiée (-c, -f, -x) :
– blanc / blanche, sec / sèche, frais / fraîche, neuf / neuve;
– doux / douce, roux / rousse, faux / fausse;
– public / publique, grec / grecque, turc / turque.
- Une consonne est ajoutée :
favori / favorite, rigolo / rigolote, andalou / andalouse.

4 Le genre est donné par des suffixes.

- Suffixes **-eux / -euse** :
heureux / heureuse, courageux / courageuse.
Victorieuse est le féminin des deux adjectifs masculins *victorieux* et *vainqueur*.
Hébraïque est le féminin de l'adjectif *hébreu*.
- – Suffixes **-ateur / -atrice** :
créateur / créatrice, évocateur, évocatrice.
– Suffixes **-eur / -eresse** :
enchanteur / enchantresse.

5 Le féminin est formé sur un ancien masculin.

- La forme ancienne du masculin est employée devant les noms commençant par une voyelle.

ADJECTIF MASCULIN DEVANT CONSONNE	FORME ANCIENNE DEVANT VOYELLE	ADJECTIF FÉMININ
<i>un beau printemps</i>	<i>un bel été</i>	<i>une belle journée</i>
<i>un nouveau copain</i>	<i>un nouvel ami</i>	<i>une nouvelle amie</i>
<i>un vieux copain</i>	<i>un vieil ami</i>	<i>une vieille amie</i>
<i>un amour fou</i>	<i>un fol amour</i>	<i>une folle journée</i>
<i>un coussin mou</i>	<i>un mol enthousiasme</i>	<i>une molle réponse</i>

6 Les adjectifs invariables en genre.

- Les adjectifs masculins terminés par un **-e** ne changent pas au féminin :
rouge, dynamique, bizarre, utile...
- En ancien français, **grand** était invariable. On écrit toujours :
une grand-mère, une grand-rue, à grand-peine, etc.

- Certains adjectifs masculins n'ont pas de féminin :
un pied bot, un nez aquilin, un air fat, un vent coulis, des yeux pers, un hareng saur.
Certains adjectifs féminins n'ont pas de masculin :
une femme enceinte, rester bouche bée.

Le pluriel des adjectifs qualificatifs

1 On forme le pluriel des adjectifs en ajoutant un -s à l'adjectif masculin.

- *Joli / jolis, jolie / jolies, petit / petits, petite / petites, violet / violets, violette / violettes...*

2 Les adjectifs en -al ont un pluriel en -aux.

- *Amical / amicaux, vertical / verticaux, génial / géniaux...*
- Exceptions : *banal, bancal, fatal, final, glacial, natal, naval, tonal, atonal.*
- Autres pluriels en -x : *beau / beaux, nouveau / nouveaux, hébreu / hébreux.*

3 Les adjectifs terminés par -s et par -x ne changent pas au pluriel.

- *Gris, bas, gros, heureux, doux, vieux.*

4 Les adjectifs invariables en genre et en nombre.

- Les adjectifs de couleur provenant d'un nom sont invariables :
– *marron, acier, argent, azur, brique, bronze, camel, citron, crème, indigo, ivoire, lilas, orange, paille, parme, rouille, sépia, tabac, tango, turquoise, vermillon...*
– *un pantalon marron, bronze, paille... / des pantalons marron, bronze, paille...*
– *une robe marron, azur, brique... / des robes marron, azur, brique...*
- Exceptions de l'usage : *écarlate, fauve, incarnat, mauve, pourpre et rose* s'accordent au pluriel. *Des robes roses, des fleurs mauves.*

Sont variables quelques couleurs connues des robes des chevaux : *alezan, bai, balzan...*

- Tous les adjectifs de couleur sont invariables quand ils sont précisés par un nom ou un autre adjectif :
 - *des robes roses*, mais *des robes rose pâle / rose orangé*;
 - *des robes vertes*, mais *des robes vert clair / vert bronze / vert d'eau...*
- Les adjectifs **demi** et **nu** sont invariables quand ils sont placés avant le nom (attention au trait d'union) : *une demi-heure, être nu-tête, être nu-pieds*.
Mais on écrit : *une heure et demie, être tête nue, être pieds nus*.
- Les adjectifs employés comme **adverbes** dans certaines locutions verbales sont invariables : *avoir beau, chanter faux / juste, couper court, battre froid, tenir ferme, tomber dru, parler clair / net / fort / franc / haut / bas, sentir bon / mauvais, se faire fort de...*

Les fonctions de l'adjectif qualificatif

1 Les constructions syntaxiques.

- L'adjectif ne s'emploie pas seul. Il est ajouté à un nom qui lui sert de support.
- Dans le groupe du nom :
 - l'adjectif peut être placé à côté du nom, c'est la fonction **épithète** : *un cheval blanc*;
 - l'adjectif peut être détaché du nom, c'est la fonction **apposition** : *Le cheval, farouche, se cabrait dès qu'on l'approchait*.
- Dans le groupe du verbe, l'adjectif vient après un verbe attributif qui le relie au nom sujet. C'est la fonction **attribut** du sujet : *Son cheval était blanc*.

2 Les valeurs sémantiques des trois fonctions de l'adjectif.

- Dans le cas de l'**adjectif épithète du nom**, la qualité exprimée par l'adjectif est intégrée au nom. L'adjectif épithète et le nom forment un tout.
Un cheval blanc. Il n'est pas question d'un cheval, il est question d'un *cheval blanc*. C'est ce *cheval blanc* qui galope, qui saute, qui trotte, qui se cabre.

« Une étoffe souple et blanchâtre » (Proust). Le groupe du nom caractérisé par les deux adjectifs épithètes forme un tout ; il n'est pas question d'une étoffe mais d'une *étoffe avec sa souplesse et son blanchâtre*.

- La fonction **attribut du sujet** ne joue pas ce rôle d'intégration. L'adjectif attribut ne forme pas un tout avec le sujet : le lien entre eux est très visible, c'est le verbe.
Son cheval était blanc. Entre le nom et l'adjectif attribut, le verbe attributif *être* « dit » explicitement qu'il y a d'un côté un *cheval* et de l'autre une couleur, *le blanc*. Les deux entités sont évidemment reliées, mais elles restent distinctes.
L'étoffe était souple et blanchâtre. Il est question de *l'étoffe* et il est ajouté que cette *étoffe* était *souple et blanchâtre*.
- La fonction **adjectif apposé au nom** souligne encore plus cet écart. Elle comporte un détachement : la ponctuation qui sépare le nom et l'adjectif apposé les sépare encore plus que le verbe *être*. Elle marque une pause et un changement de tonalité. On entend la pause et on entend une voix qui commente le texte. Le verbe *être* n'introduisait pas autant d'écart.
Le cheval, farouche, se cabrait quand on l'approchait. Il y a un *cheval* qui se cabre : c'est ce que dit la première « voix », celle de la phrase. Et une autre « voix » énonce sur un autre ton un autre prédicat : elle dit que ce cheval est *farouche*, ce qui explique pourquoi il se cabre.
Cette étoffe, souple et blanchâtre, je n'aurais jamais cru qu'un homme puisse la porter. Il y a une étoffe dont on aurait pu croire qu'un homme ne pourrait pas la porter tant elle était souple et blanchâtre.
- Ces remarques s'appliquent également au nom épithète, attribut ou en apposition.

L'adjectif dans le groupe du nom : la fonction épithète

1 L'adjectif épithète est placé à côté du nom.

- L'adjectif épithète est un constituant du **groupe nominal étendu** (> p. 67-68). L'adjectif épithète s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il caractérise. Il forme un tout sémantique avec ce nom.

« Il restait à peine un peu d'eau silencieuse » (Giono).

L'adjectif *silencieuse*, au féminin singulier, est épithète du nom *eau*. La propriété qu'exprime l'épithète est intégrée au sens du nom et l'accord unit le groupe du nom.

- L'adjectif épithète peut qualifier un nom propre employé avec un déterminant.

« Quant à lui, il ignore le Paris nouveau et il écrit avec le Paris ancien devant les yeux » (Hugo). « Mon beau Paris emprès Suresne » (Aragon).

L'épithète placée après le nom et précédée d'un déterminant identifie le nom propre.

« Oluf, le fils brun et blond d'Edwige la désolée » (Gautier).

- L'adjectif épithète peut être lié à certains pronoms par la préposition *de* : *quelqu'un de triste*. « Si tout ici-bas était excellent, il n'y aurait rien d'excellent » (Diderot).

- **Attention aux accords.** Quand une épithète se rapporte à plusieurs noms, elle se met au pluriel : *une cravate et une chemise bleues*. Si l'un des noms est masculin, l'accord en genre est au masculin neutre : *une cravate, une chemise et un mouchoir bleus*. L'accord précise le sens de certains groupes du nom : *des drapeaux bleus et rouges* (des drapeaux bleus et des drapeaux rouges), *des drapeaux bleu et rouge* (les deux couleurs sont sur le drapeau), *une étoffe rose fané* (le rose a pâli), *une étoffe rose fanée* (l'étoffe n'est plus très jeune), *une boîte de thé vert* (ce n'est pas du thé noir), *une boîte de thé verte* (la boîte est verte). Il précise aussi les sens de l'expression *avoir l'air* : *Elle avait l'air lasse* / *Elle a l'air las des gens malades*.

Dans une phrase comme : *le héron envolé laissa le bassin sans rides*, l'adjectif *envolé* n'est pas une épithète mais l'expression, le prédicat (> p. 35) d'une action qui commande la suite : le fait que le héron s'est envolé. Mêmes constructions : « Allons pour son empire heureux, / Au ciel qui le protège, offrir aussi nos vœux » (Racine). « Quoiqu'elle eût l'air malade, le médecin dépayé niait la maladie » (Barbey d'Aurevilly).

2 La place de l'adjectif épithète est parfois obligatoire.

- Certains adjectifs épithètes doivent être placés avant le nom : *beau, bon, haut, joli, petit, vieux...* Ils sont placés après quand

ils sont coordonnés à (autre adjectif : *un film beau et triste*, ou quand ils sont complétés : *un garçon beau comme un dieu*).

Pour quelques adjectifs, le sens n'est pas le même avant et après le nom : *des jeunes mariés* (récents), *des mariés jeunes* (en âge). Autres adjectifs : *ancien, cher, curieux, dernier, drôle, grand, jeune, mauvais, rare, seul, simple, vrai*, etc.

- L'ordre nom-épithète est obligatoire pour les adjectifs relationnels : *la vie municipale, une négociation salariale*; les adjectifs de nationalité : *un touriste américain*; les adjectifs issus d'un participe passé : *des œufs brouillés*; les adjectifs avec un complément : *un site facile d'accès*; et les adjectifs de couleur ou de forme (dans l'usage ordinaire) : *un tablier rouge, une table ovale*.

3 Placer l'adjectif épithète devant le nom est un choix de style.

- En dehors des cas cités dans le précédent paragraphe, le français n'a pas de règles précises pour fixer la place de la majorité des adjectifs épithètes.
- Statistiquement, on constate qu'en français moderne l'adjectif épithète se place généralement après le nom. « Qui est plus esclave qu'un courtisan assidu, si ce n'est un courtisan plus assidu ? » (La Bruyère). « L'homme est un animal raisonnable » (Buffon). « Une affaire importante l'appela à Bologne » (Stendhal). « J'ajoute que plusieurs coïncidences étranges témoignent de l'intrusion dans notre vie municipale de puissances occultes » (Giraudoux).

En ancien français, l'ordre était plutôt inverse, l'adjectif épithète précédait le nom. « Un chier mantel de blanc hermine » (Marie de France). Ce n'était pas une place unique. Roland refuse d'appeler du secours parce qu'« En dulce France en perdeie mun los [en perdrait ma gloire] ». Mais il refuse aussi que « France dulce ja cheet en viltet [tombe dans l'humiliation] ».

- L'épithète placée avant le nom a donc toujours une signification supplémentaire. Elle dit la même chose que l'épithète placée après mais elle est comme soulignée.

« Quelle prodigieuse distance entre un bel ouvrage et un ouvrage parfait ou régulier » (La Bruyère). « Auditeur silencieux et solitaire du formidable arrêt des destinées » (Chateaubriand). « Mais le vert paradis des amours enfantines » (Baudelaire). « Quelle perte en soi-même offre un si calme lieu » (Valéry).

- L'intégration de l'adjectif dans le nom est renforcée quand l'épithète se trouve avant le nom. Elle le sépare de son déterminant et forme avec lui un tout phonétique : *le vert paradis, un si calme lieu*. Avec parfois un enchaînement ou une liaison : *un bel ouvrage*.

- Quand l'adjectif épithète est « obligatoirement » après le nom, le fait de le placer avant donne toujours un effet particulièrement sensible, **surprenant**.

Pour les adjectifs de couleur, c'est retrouver l'usage ancien. « Enfants, cachez vos rouges tabliers » (Hugo). « Ici, les feuillages épais dévorent un noir abîme sans astres » (Mauriac).

Pour deux épithètes coordonnées, c'est les mettre nettement en valeur. « Le bâtiment du fond n'avait que deux courtes et petites ailes » (Saint-Simon). « Puis le vaste et profond silence de la mort » (Hugo).

- Avec les épithètes dont la place n'est pas fixée, l'effet est **faible** : *une superbe voiture*.

Il peut même être sans aucun intérêt : *une totale réussite, une extraordinaire aventure, une complète ressemblance, une dramatique fin de match*, etc.

L'adjectif dans le groupe du nom : la fonction en apposition

1 L'adjectif en apposition est un adjectif en position détachée.

- L'adjectif en apposition est un constituant du **groupe nominal étendu**. Il s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il caractérise. Le détachement est marqué par la ponctuation (virgules, tirets, parenthèses), une pause et un changement de tonalité.

« Une femme, assise à trois mètres de là, soupira » (Duras). La narration ne parle pas d'une *femme assise* (cas de l'adjectif épithète), mais d'une *femme*, puis le prédicat (> p. 35) ajoute un commentaire : *assise*.

- Le détachement de l'adjectif est **obligatoire** quand le support est :

– un pronom : « Toutes riaient, joyeuses de son embarras » (Flaubert).

– un nom propre : « Eugène, dérouter d'abord, entrevit alors la vérité » (Zola).

– ou si l'adjectif apposé est complété par un autre commentaire : « Sa fille, grande comme elle maintenant, se tenait debout, près de la cheminée » (Flaubert).

2 L'adjectif en apposition commente son nom support.

L'apposition peut être une **description**. « La pièce, nue, était carrelée de blanc et de noir » (Gracq). « La boutique gardait son odeur de vieux, son demi-jour, où tout l'ancien commerce, bonhomme et simple, semblait pleurer d'abandon » (Zola).

- L'apposition prend souvent le sens d'un **complément** circonstanciel de **cause**. « Le plafond, bas et tout blanc, rabattait une lumière crue » (Flaubert).

- L'adjectif détaché en tête de phrase correspond à une mise en place du **cadre général** de la phrase (> p. 270).

« Raide, officiel, il saluait les groupes devant les portes » (Mauriac). « Assis sur le rebord de la vasque, il touchait des doigts la belle surface lisse » (Yourcenar). « Outré, le docteur Sartre resta pendant quarante ans sans adresser la parole à sa femme » (Sartre).

- Le détachement de l'adjectif ne doit **pas** être confondu avec une simple **juxtaposition**.

« C'était une jument beauceronne, vieille et maigre et digne de l'équarisseur » (Hugo).

Les adjectifs épithètes coordonnés *vieille, maigre, digne* sont juxtaposés à l'épithète *beauceronne*. La virgule entre *beauceronne* et *vieille* est obligatoire. Il y aurait détachement si Hugo avait écrit : *une jument, beauceronne, vieille...*

L'adjectif détaché en tête de phrase doit être apposé au sujet principal de la phrase. *Fatigué, il vint s'asseoir près d'elle.*
**Fatiguée, il vint s'asseoir près d'elle.*

Mais on rencontre des constructions qui ont la liberté de la syntaxe classique.

« Indifférent au spectacle de la salle, celui du théâtre ne m'arrêtait guère » (Nerval). « Inspirée et le front levé, je crois qu'à cette même place elle convoque et recueille encore les rumeurs, les souffles et les présages qui accourent à elle » (Colette).

Les pronoms

I Les pronoms sont très divers.

- Certains pronoms ont un sens qui doit être complété par le contexte (*Il est là*), d'autres par la situation (*Tiens ça*). D'autres encore ont un sens lexical (*Personne n'est venu*).
- Il y a des pronoms qui marquent le genre et le nombre (*Il est là. Elle est là. Celui-ci, celle-ci. Ils sont là. Ceux-ci*), parfois la personne (*je, toi, le sien*), ou la fonction (*Je le vois. Il me voit.*). D'autres sont invariables (*je, tu, nous, vous, on, en, y, rien*).
- Le sens **étymologique** de « mot employé à la place du nom » (*pronom*) est vrai dans beaucoup de cas : *Paul est arrivé, il est là*. Mais le pronom peut aussi **remplacer** :
 - un pronom : *Toi qui le connais, parle-lui.*
 - un adjectif : *Sa chemise est bleue, sa cravate l'est aussi.*
 - un complément indirect : *Il va à la pâtisserie. J'en viens.*
 - tout un énoncé : *Il fera beau. Je le savais.*
- Le **complément** de pronom est en construction indirecte : *rien de bon*.
- On **distingue** :
 - les pronoms personnels : *je, tu, me, te...*
 - les pronoms démonstratifs : *ce, cela, ça...*
 - les pronoms possessifs : *le mien, le tien...*
 - les pronoms numéraux : *deux, le deuxième...*
 - les pronoms indéfinis : *aucun, personne, tout...*
 - les pronoms interrogatifs et exclamatifs : *qui, qui est-ce qui...*
 - les pronoms relatifs : *qui, que, quoi, dont, où...*

2 Les fonctions des pronoms sont les fonctions des noms.

- – Sujet. *Il arrive. Plusieurs sont venus.*
- Complément du nom. *Ce n'est pas l'avis de tous.*
- Complément de l'adjectif. *Il est fou d'elle.*
- En apposition. *Paul, lui, il n'est pas arrivé.*
- Complément d'objet direct ou indirect. *Il me l'a dit.*
- Attribut. *Qui êtes-vous ?*
- Complément d'agent. *Elle est aimée de tous.*
- En apostrophe. *Vous, oui vous, venez m'aider.*

Les pronoms relatifs et les pronoms interrogatifs introduisent en plus des propositions subordonnées relatives (> p. 140, > p. 143) et interrogatives indirectes (> p. 267).

- **Attention à ne pas confondre.** Les pronoms sont toujours dans l'entourage d'un verbe. Les déterminants sont toujours en tête d'un groupe nominal.
Les nuages → *des, ces...* nuages → déterminant, article défini *les*.
Je les vois → je vois *quelqu'un* → pronom personnel complément *les*.

Les pronoms nominaux et les pronoms représentants

- Le mot **énonciation** n'apparaissait pas dans la grammaire scolaire traditionnelle. Mais ce n'est pas une fantaisie de linguiste. La prise en compte de l'énonciation est un des procédés d'analyse de la grammaire. Elle permet de préciser des points importants comme l'emploi des pronoms, des temps, l'apposition, etc.

I Il y a deux types d'énonciation.

- **L'énonciation de discours** (ou de parole) est liée au moment de l'énonciation, à la situation de communication. Les mots qui caractérisent l'énonciation de discours sont *je, tu, ici, maintenant, aujourd'hui, hier, demain*. Les interlocuteurs qui les emploient les comprennent immédiatement : *Je te revois ici demain à midi*.
Beaucoup d'autres mots peuvent avoir la même valeur énonciative. *On se revoit mardi* (= le mardi qui suit). *Tiens-moi ça, s'il te*

plait (= ce qu'on tend). Le terme linguistique pour désigner ces emplois est *déictique*. La *déixis* est la situation d'énonciation.

- L'énonciation de récit est séparée du moment de l'énonciation. L'énonciateur fait généralement le récit de faits qui se sont déroulés avant. En français, les marques de l'énonciation de récit sont *il* / *elle*, *la veille*, *le lendemain* : *Ils se sont revus le lendemain au même endroit*.

Dans les récits écrits, l'énonciation de récit fait usage du passé simple (> p. 169).

2 Il y a deux types de pronoms.

- Les **pronoms représentants** caractérisent l'énonciation de récit. On pourrait dire que ce sont de « vrais » pronoms. Ils représentent un nom ou un groupe équivalent qui est présent dans le contexte.

– Contexte antérieur. « M. Madeleine se retourna, et reconnut Javert. Il ne l'avait pas aperçu en arrivant » (Hugo).
M. Madeleine ← il. Javert ← l'.

– Ou contexte postérieur. « Il mourut jeune, mon père » (Yourcenar). Il → mon père.

- Les **pronoms nominaux** (ou déictiques) caractérisent l'énonciation de discours. Ce ne sont pas de vrais pronoms. Ils ne représentent pas un nom déjà exprimé. Ils renvoient directement à la situation d'énonciation : *Je dois téléphoner à Paul, tu as son numéro ?*

L'énonciation de discours peut être réelle, par exemple dans une conversation ordinaire. La situation d'énonciation est celle du moment et du lieu de la rencontre.

— *Comment vas-tu aujourd'hui ? — Mieux qu'hier, je vais mieux, et toi ?*

L'énonciation de discours est fictive dans le dialogue d'un roman. La situation d'énonciation est alors celle du moment du dialogue dans le roman. « Ah ça ! reprit la femme, tu n'oublies pas que je flanque Cosette à la porte aujourd'hui ? » (Hugo).

Ce type d'énonciation de discours fictive correspond à ce qu'on appelle le discours rapporté direct, ou style direct (> p. 264).

Les pronoms personnels

	FORMES CONJOINTES			FORMES DISJOINTES
	SUJETS	COMPLÉMENTS D'OBJET DIRECT	COMPLÉMENTS INDIRECTS	
SINGULIER				
1 ^{re} personne	<i>je, j'</i>	<i>me, m'</i>	<i>me, m'</i>	<i>moi</i>
2 ^e personne	<i>tu</i>	<i>te, t'</i>	<i>te, t'</i>	<i>toi</i>
3 ^e personne	<i>il</i> <i>elle</i>	<i>le, l', se, s'</i> <i>la, l', se, s'</i>	<i>lui, se, s'</i> <i>lui, se, s'</i>	<i>lui, soi</i> <i>elle, soi</i>
PLURIEL				
1 ^{re} personne	<i>nous</i>	<i>nous</i>	<i>nous</i>	<i>nous</i>
2 ^e personne	<i>vous</i>	<i>vous</i>	<i>vous</i>	<i>vous</i>
3 ^e personne	<i>ils</i> <i>elles</i>	<i>les, se, s'</i> <i>les, se, s'</i>	<i>leur, se, s'</i> <i>leur, se, s'</i>	<i>eux, soi</i> <i>elles, soi</i>

1 Les formes conjointes sont placées à côté du verbe.

- Elles peuvent être **séparées** du verbe :
 - par une autre forme conjointe : *il me parle* ;
 - par les pronoms adverbiaux *en* et *y* : *j'en viens, nous y allons* ;
 - ou par l'adverbe de négation *ne* : *il ne vient pas*.
 Les formes conjointes ne sont pas accentuées (pronoms atones) : *je viens, il part*. Les formes terminées par *-e* sont élidées devant une voyelle ou un *h* muet.

2 Les formes disjointes peuvent être séparées du verbe.

- Les formes disjointes peuvent être séparées du verbe :
 - par une préposition : *il vient vers toi* ;
 - ou par une virgule : *moi, je ne sais pas*.
 Elles peuvent être après le verbe : *Appelle-moi*. Les formes disjointes sont accentuées. Elles peuvent être renforcées par **même** : *Je ne le sais pas moi-même*. Attention au trait d'union.
- Les pronoms personnels de forme disjointe ont les mêmes fonctions que le nom.

- Sujet. « On croyait à un attentat. Mais lui m'a devinée » (Giraudoux).
- Complément d'objet indirect. « Je n'aurais pu dire ce que je pensais de lui » (Marivaux).
- Complément de nom. « Notre histoire à nous, vois-tu » (Aragon).
- Complément d'adjectif. « Dans la cave, il y a des vampires plus vieux que toi » (Cayrol).
- En position détachée. « Moi, j'ai fait ce que j'ai pu » (Ionesco).

Les pronoms personnels de la 1^{re} et de la 2^e personne

I Les pronoms de la 1^{re} et de la 2^e personne sont des pronoms nominaux.

- Les pronoms personnels sujets **je / tu** et les pronoms compléments **me, te, moi, toi** désignent directement les acteurs de la communication :
 - *je, j', me, m', moi* désignent l'énonciateur, celui qui parle ou qui écrit ;
 - *tu, te, t', toi* désignent le destinataire, celui qui entend ou qui lit.
 Chacun des interlocuteurs emploie tour à tour le *je* et le *tu* : « Ah ! tu pleures comme moi ! Tu as du chagrin ? — Oui ! Oui ! J'en ai !... » (Flaubert).
- Le pronom personnel sujet et complément **nous** désigne *je* plus d'autres personnes.
 - *Je + il(s), elle(s)*. « Après un long silence, nous avons échangé des lettres, il y a quelques jours, Patrice et moi » (Claude Mauriac).
 - *Je + tu*. « Tu ne parles jamais de toi, tu te caches. C'est toujours moi qui parle de nous » (Chardonne).
 Le pronom *nous* peut être un *nous* dit de majesté. *Le roi dit : Nous voulons.*
Il peut être un *nous* de modestie. *Nous espérons que le lecteur trouvera ici...*
- Le pronom personnel sujet et complément **vous** peut être un pluriel de *tu* : *Toi et toi, vous venez avec moi.*

Vous peut désigner *tu + il(s), elle(s)* : *Pierre et toi, vous viendrez avec moi.*

Le *vous* de politesse désigne une seule personne.

- Les pronoms personnels nominaux sont invariables en genre. Les participes passés et les adjectifs s'accordent selon le sens : *Je suis vite parti(e). Tu es content(e) ?*

2 Les pronoms sujets et compléments de la 1^{re} et de la 2^e personne.

- Les sujets de la 1^{re} ou de la 2^e personne sont toujours les pronoms **je, tu, nous, vous**. Un verbe à la 1^{re} ou à la 2^e personne ne peut pas avoir un autre sujet.
- L'ordre **verbe-pronom sujet** est courant dans : *Où vas-tu ? Quand partons-nous ? Que faites-vous ?* L'ordre **verbe-je** appartient aux usages soutenus : *Où vais-je ? Que dis-je ?* Il demande des formes verbales particulières : *Chanté-je ? Puis-je ?* Pour des raisons phonétiques, il n'est pas toujours possible.
- Les pronoms compléments **me, m', te, t', nous, vous** s'emploient :
 - comme compléments directs : *il me regarde, il vous regarde* (regarder quelqu'un) ;
 - et comme compléments indirects : *il me parle, il vous parle* (parler à quelqu'un).
- Les pronoms nominaux **désignent** généralement un être humain.
 - « Mademoiselle, voici un an que je vous aime ! » (Maupassant). Ils peuvent désigner un animal ou une chose à qui l'on prête la parole.
 - « Tu la troubles, reprit cette bête cruelle, / Et je sais que de moi, tu médis l'an passé » (La Fontaine). « Je suis la pipe d'un auteur » (Baudelaire).

Les pronoms personnels de la 3^e personne

I Les pronoms de la 3^e personne sont des pronoms représentants.

- Les pronoms sujets **il(s)** et **elle(s)**, les pronoms compléments **le, la, lui, elle, les, leur, eux** et **elles** représentent un nom ou un équivalent qui est présent dans le contexte.

« Cette journée historique, je l'appréhendais, je l'avoue » (Mauriac).

Le premier l' (*la*) reprend *cette journée*. Le second l' (*le*) reprend *je l'appréhendais*.

- Ils **s'accordent** en genre et en nombre avec le nom qu'il représente. « Mme Arnoux, sur le trottoir, fit signe d'avaner à un fiacre qui passait. Elle monta dedans » (Flaubert). « Antoine Tassy s'étrangle de rire. Il avale un grand coup de cognac » (A. Hébert).
- Quand le pronom représente un nom masculin et un nom féminin, on emploie le **masculin neutre**. « M. et Mme Verdurin firent monter avec eux Forcheville » (Proust).
Quand le pronom complément représente un groupe de mots ou une phrase, on emploie le pronom neutre *le*. « J'ai vieilli. Je le sais tout à coup. Il le voit » (Duras).
- Le pronom de 3^e personne peut avoir un emploi de pronom **nominal** dans une situation de dialogue. — *Toi et moi, nous partons. — Et lui? — Je préfère qu'il reste.*
Ils a un emploi nominal de sens indéfini dans : *Ils augmentent encore les taxes!*

2 Les pronoms sujets et compléments de la 3^e personne.

- Les **sujets** de la 3^e personne peuvent avoir des formes diverses.
 - Les pronoms **il(s)** ou **elle(s)**. « L'instant d'après, elle avait disparu » (Giono).
 - Un nom. « Son poil a senti passer l'ombre d'un oiseau » (Colette).
 - Un infinitif nominal. « Échapper à la question n'est pas la résoudre » (Gide).
 - Une subordonnée relative sans antécédent. « Ce qu'on appelle mensonges officieux sont de vrais mensonges » (Rousseau).
 - Une subordonnée complétive au subjonctif. « Qu'il fût plus utile que Katow n'était pas douteux » (Malraux).
- L'ordre **verbe-pronom sujet** est sans problème (> p. 39) : *Où va-t-il? Que fait-elle?*
- Les pronoms compléments *le, la, les* sont compléments **directs** : *Je le regarde.*

Les pronoms *lui* et *leur* sont compléments indirects : *Je lui parle. Je leur parle.*

- **Attention à ne pas confondre** les pronoms personnels *le, la, les, leur* avec les articles *le, la, les* et le déterminant possessif variable en nombre *leur(s)*.
Le déterminant précède un nom et il peut être remplacé par *un, une, des* : *le jardin / un jardin, la forêt / une forêt, leur ami / un ami, leurs amis / des amis*.
Le pronom personnel complément précède un verbe et il peut être précédé de *je, tu, il, nous* : *Je le regarde. Il la regarde. Nous les regardons. Je leur parle.* Le pronom *leur* exprime déjà un pluriel, il ne peut donc pas « se mettre » au pluriel.

Le pronom indéfini *on*

1 On est un pronom sujet de la 3^e personne du singulier.

- *On* est invariable en genre. L'accord des participes passés et des adjectifs attributs se fait selon le sens : *On est arrivé. On est arrivés. On est partie. On est parties.*

On provient du latin *homo*, homme. *L'on* signifiait « l'homme quelconque » : « Tant crie l'on Noël qu'il vient ! » (Villon). L'usage demeure possible. « Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement » (Boileau). « Maintenant l'on t'a fait cadeau d'une défroque rouge » (Saint-John Perse).

2 On fonctionne comme un pronom nominal indéfini.

- *On* peut avoir le sens de *n'importe qui, tout le monde*.
« On voit tout de suite quand quelqu'un est à son aise : on a en soi-même une sorte d'inquiétude qui nous en prévient » (Giono).
- *On* peut avoir le sens de *quelqu'un*.
« Il sentit qu'on relevait son drapeau, puis qu'on lui palpa le ventre » (Maupassant).
- Dans un contexte négatif, *on* a le sens de *personne*.

« On ne refuse pas le fils Péloueyre ; on ne refuse pas des métairies, des fermes, des troupeaux de moutons » (Mauriac).

3 On fonctionne aussi comme pronom représentant indéfini.

- Le *on* de modestie remplace *je*. « Ce qu'on a pu dire ici de l'attente, de l'angoisse, du souvenir, n'est jamais qu'un supplément modeste offert au lecteur » (Barthes).
- *On* remplace *tu* ou *vous* pour marquer une distance. « On commence à mieux dormir maintenant ? » (V.-L. Beaulieu). Ou il marque une menace. « Vladimir. — C'est la première fois que tu viens ? Garçon. — Oui monsieur. Vladimir. — On dit ça » (Beckett).
- *On* remplace *il(s)*, *elle(s)* ou un nom propre pour exprimer une dérision. « Elles gagnent, toutes, entre trois cents francs et deux mille francs par mois, mais on a des renards à deux cents louis, et des sautoirs de perles... » (Colette).
- *On* remplace *nous*. Le tour est jugé incorrect mais il est très fréquent. *On* alterne parfois avec *nous*. « Nous étions trop prudents pour nous frotter sans plus ample informé à quelqu'un qui avait été de cette puissance-là. On le jugea surnois » (Giono). « On le connaissait. Il jouissait d'un statut à part. Il faisait partie du folklore local. Nous l'avions invité à boire » (Tournier).

Les pronoms personnels réfléchis

1 Les pronoms personnels réfléchis conjoints et la forme pronominale.

- À la forme pronominale, un verbe est employé avec un sujet et un pronom complément qui sont de la même personne. Le pronom complément appartient à la série des pronoms personnels réfléchis conjoints *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*, *se* (tableau > p. 107) :
 - *je me lève*, *tu te lèves*, *il ou elle se lève* ;
 - *nous nous levons*, *vous vous levez*, *ils ou elles se lèvent*.
- Le pronom personnel réfléchi conjoint est complément.
 - Complément d'objet direct. « Je m'habituais. On s'habitue facilement » (Yourcenar).

– Complément d'objet indirect. « La dévôte joue, se passe un péché véniel » (Mauriac).

Dans le cas des verbes essentiellement pronominaux, le pronom réfléchi ne peut pas être interprété avec un sens de complément. Il est inséparable du verbe.

« Alors, je crois que je me suis évanouie » (Gide).

- Attention à l'accord du participe passé des verbes pronominaux (> p. 217-221).

2 Les pronoms personnels réfléchis disjoints.

- À l'impératif affirmatif, les pronoms compléments disjoints (> p. 107) *toi*, *nous* et *vous* sont placés directement après le verbe pronominal : *Lève-toi*, *levons-nous*, *levez-vous*.
- Dans les autres emplois, le pronom personnel disjoint est réfléchi quand il représente la même personne ou la même chose que le sujet. Il peut être renforcé par *même* : *Je travaille pour moi*. *Tu penses à toi ?* *Nous irons malgré nous*. *Vous irez vous-même*.
- *Soi* doit être employé comme pronom complément des sujets indéfinis *on*, *personne*, *nul*, *quiconque*, *tel* : « On ne gagne jamais rien à parler de soi » (Rousseau). *Il n'y a personne qui ne pense d'abord à soi*.

Et il doit être employé comme complément de nom : *l'amour de soi*, *l'oubli de soi-même*.

Dans l'usage courant, *soi* est employé comme complément d'infinitif dans des expressions figées : *regarder autour de soi*, *penser d'abord à soi*, *revenir à soi*.

L'usage soutenu peut prolonger l'usage classique et employer *soi* pour renvoyer à un sujet déterminé : « Gnathon ne vit que pour soi » (La Bruyère). À un sujet pluriel : « Un grand nombre de gens travaillent pour soi » (Pascal). À un sujet non animé : « Les catastrophes et les ruines que le jeu traîne toujours après soi » (Barbey d'Aurevilly) ; « Les maisons voyagent chacune pour soi » (G. Miron). À un sujet générique. « Si l'auteur inspiré [...] est autre que soi au fond de soi-même, j'ai connu l'inspiration entre sept et huit ans » (Sartre).

L'usage courant emploie les autres pronoms disjoints : *ne vit que pour lui*, *travaillent pour eux*, *traîne après lui*, *pour elle*, *est autre que lui au fond de lui-même*.

1 En vaut pour de + pronom, y vaut pour à + pronom.

- *En* et *y* sont toujours compléments.
En représente un nom introduit par la préposition *de* :
 — *Tu lui a parlé de tes projets?* — *Je lui en ai parlé hier.* (= j'ai parlé de...)
Y représente un nom introduit par la préposition *à* :
 — *Tu es allé à la librairie?* — *J'y vais cet après-midi.* (= je vais à...)

2 Règle peu respectée : en et y ne s'emploient pas pour renvoyer à une personne.

- C'est au XVII^e siècle qu'est formulée la règle réservant les emplois de *en* et *y* à des référents non-humains. La langue distinguait ainsi l'homme de l'animal, être sans âme immortelle¹.
- De fait, *en* et *y* représentent souvent des antécédents **non animés**.
 « Celui qui est dans la prospérité doit craindre d'en abuser » (Fénelon). « Le rêve, maintenant, était redevenu présent et net. Je m'en souvenais à la perfection » (Caillois). « On servit, pour l'embarrasser, / En un vase à long col et d'étroite embouchure. Le bec de la cigogne y pouvait bien passer » (La Fontaine). « André fit une torche avec son journal, y mit le feu » (Cayrol).
- Mais la règle n'est pas respectée, *en* et *y* renvoient souvent à une **personne**. « Quoique je parle beaucoup de vous, ma fille, j'y pense encore davantage jour et nuit » (Mme de Sévigné). « On m'a dit tant de mal de cet homme et j'y en vois si peu » (La Bruyère). « Les Troglodytes aimaient leurs femmes et en étaient tendrement chéris » (Montesquieu). « Elle disparut dans l'ombre. Théodore, la semaine suivante, en obtint

des rendez-vous » (Flaubert). « Alors tu as vu ma cousine Bérénice? C'est tout ce que tu en dis? » (Aragon).

- À l'inverse, *de lui*, *d'elle*, *d'eux* s'appliquent aussi à des choses.
 « Les lacets de cuir vous lâchent juste le jour où vous n'avez besoin que d'eux » (Giraudoux).
- Dans les constructions de valeur partitive (> p. 77-78), *en* renvoie à un antécédent non animé ou animé. *Des amis, il en a beaucoup.* « Des guerres, j'en ai connu » (Ionesco).
- Certains verbes appliquent souvent *en* et *y* aux antécédents animés : *se souvenir de quelqu'un / s'en souvenir, se méfier de qqun / s'en méfier, penser à qqun / y penser.* Ici, c'est l'emploi des pronoms compléments *de lui*, *à elle* qui paraît d'un usage soutenu.
- *En* et *y* figurent également dans des **locutions** où il n'est plus possible de les analyser comme pronoms représentants : *en imposer, en vouloir à, s'en prendre à, en être quitte pour, en coûter de, en venir à, il y a, ça y est, s'y prendre bien, s'y connaître,* etc.
- **Inutile de se répéter!** **Paul? Je m'en souviens de lui.* **J'y pense à elle.* Sont suffisants : *Je m'en souviens. Je me souviens de lui. Je pense à elle.*

La place des pronoms personnels compléments

1 Un seul pronom complément.

- Le pronom complément direct ou indirect précède le verbe.
Je le regarde. Ne le regarde pas. Je leur parle. Ne leur parle pas.
 Attention à l'impératif affirmatif où l'ordre est inverse.
Regarde-le. Parle-leur.

2 Deux pronoms compléments de la 3^e personne.

- Le complément d'objet direct précède toujours le complément indirect (complément d'objet second, > p. 200).

1. Jacqueline Pinchon, *Morphosyntaxe du français*, Hachette, 1986, p. 126.

Tu la lui donnes. Ne la lui donne pas (donner quelque chose à quelqu'un).

C'est le cas même à l'impératif affirmatif. *Donne-la-lui*. Attention aux **traits-d'union**.

L'usage oral familier omet souvent l'objet direct. *Tu lui donnes. Donne-lui!* « Eh! ce n'est pas la peine, je lui dirai tantôt » (Flaubert).

3 Un pronom de la 1^{re} ou de la 2^e personne et un pronom de la 3^e personne.

- Le complément d'objet second indirect précède le complément d'objet direct.
Tu me la donnes. Ne me la donne pas.
Sauf à l'impératif positif où l'ordre est inverse. *Donne-la-moi.*
Traits d'union!
L'usage oral familier emploie : **Donne-moi-le, *donne-nous-le.* Il est préférable d'éviter ces constructions.
- Les pronoms compléments *me, moi, te, toi, nous, vous* sont **incompatibles** entre eux et avec *lui* et *leur*. On doit utiliser une forme accentuée pour représenter le complément indirect : **Paul me te envoie / Paul m'envoie à toi. *Paul nous lui a présenté / Paul nous a présentés à lui.*

4 Les pronoms compléments en et y sont toujours en seconde position.

- *Elle nous y mène. Il lui en donne. Mène-nous-y. Donne-lui-en. Ne lui en donne pas.*
Usage correct : *Donne m'en.* Il faut éviter : *Donnes-en-moi. Donne-moi-[z]-en.*
- Dans l'usage moderne, les deux pronoms ne sont **ensemble** que dans *il y en a*.

Dans la langue classique, le pronom complément d'un infinitif se plaçait avant le verbe conjugué. « Nous l'allons montrer tout à l'heure » (La Fontaine). Mais l'usage moderne était déjà présent. « Je la dois attaquer, mais tu dois la défendre » (Corneille). « Le lecteur peut les condamner, et l'auteur les doit prescrire » (La Bruyère).

Les modernes peuvent prolonger l'usage classique. « La marquise voulut s'aller jeter sur le divan » (Balzac).

SINGULIER		PLURIEL		PRONOMS INVARIABLES
MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN	FÉMININ	
<i>celui</i>	<i>celle</i>	<i>ceux</i>	<i>celles</i>	<i>ce, c'</i>
<i>celui-ci</i>	<i>celle-ci</i>	<i>ceux-ci</i>	<i>celles-ci</i>	<i>ceci</i>
<i>celui-là</i>	<i>celle-là</i>	<i>ceux-là</i>	<i>celles-là</i>	<i>cela, ça</i>

1 Les formes simples *celui, celle, ceux, celles* doivent être complétées.

- Les compléments de ces formes simples sont divers.
 - Un nom introduit par une préposition. « Au reste, la différence la plus générale et la plus sensible entre les animaux et les végétaux est celle de la forme » (Buffon).
 - Une subordonnée relative. « La dernière chose que l'on trouve en faisant un ouvrage est de savoir celle qu'il faut mettre la première » (Pascal).
 - Ou un participe. « Une société bien plus près de l'état de nature que celle chantée par Homère » (Chateaubriand).
- Les formes simples **s'accordent** en genre avec leur antécédent et elles s'accordent en nombre selon le sens : *J'ai acheté cinq revues et j'ai pris aussi celle que tu voulais.*
Le pronom démonstratif *celle* s'accorde en genre avec le nom *revue* et se met au singulier pour signifier qu'une seule revue a été achetée.

Les formes anciennes *icelui, icelle, iceux, icelles* ne sont plus en usage que dans la langue juridique ou par parodie.

2 Le pronom neutre *ce* n'a plus de valeur de représentation.

- L'usage moderne a enlevé sa valeur de représentation au pronom *ce* pour le conserver comme introducteur :
 - des subordonnées relatives sans antécédent : *ce que tu dis est juste;*

- des subordonnées interrogatives indirectes : *j'ignore ce qu'il a dit*;
- et des présentatifs avec *être* : *c'est lui, c'était bien, ce sera parfait*.

Ce est parfois en concurrence avec *ça* : *ça sera, ça serait bien*.

Ce était courant dans l'ancienne langue sous les formes *ço / ce* (du latin *hoc*). « Ne placet Deu, ço li respunt Rollant Que ço seit dit... [ne plaise à Dieu, répond Roland, que ce soit dit...] » (*Chanson de Roland*).

Dès le XVII^e siècle, les emplois de *ce* sont figés dans des conjonctions (*parce que, pour ce que, jusqu'à ce que*), ou dans diverses locutions (*pour ce faire, ce me semble, sur ce, ce faisant, ce disant*).

3 Les pronoms neutres *ceci, cela, ça* sont pronoms représentants ou nominaux.

- Les pronoms démonstratifs neutres de formes composées *ceci, cela* et le pronom *ça* s'emploient comme pronoms représentants.
 - Ils renvoient à des groupes de mots. « Bénard était doux, affable, sensible; avec cela, premier partout » (Sartre).
 - Ils renvoient à un antécédent dont ils effacent le genre et le nombre. « Une assiette de bouillabaisse, ça vous irait? » (Déon).
 - Ils renvoient à une personne et ont alors une valeur péjorative. « Cela n'a que quinze ans » (Laclos). « Cela veut être roi! » (Hugo).
- Ce sont des pronoms **nominaux** (> p. 106) quand ils renvoient à une donnée de la situation qui n'est pas nommée : *Tiens ça, s'il te plaît*.
- Les pronoms *ceci* et *cela* sont parfois employés en opposition, *ceci* renvoyant au plus **proche**, *cela* au plus **loin** : *Il est insupportable et intelligent. Ceci n'excuse pas cela*. Le bon usage affecte *cela* à ce qui **vient** d'être dit. « Cela dit, Maître Loup s'enfuit, et court encore » (La Fontaine). Et *ceci*

à ce qui va être dit. « Il en était arrivé à considérer ceci : rien n'est plus beau que faire son beurre » (Giono).

Comme les déterminants démonstratifs composés (> p. 81), *cela* renvoie à un domaine commun aux **locuteurs**. *Ceci* renvoie au point de vue de l'**énonciateur**. C'est sans doute pourquoi *ceci dit* a quasiment pris la place de *cela dit* dans l'usage courant.

- L'emploi de *ça* est très fréquent à l'oral. Les auteurs le montrent bien. « Du pain! est-ce que ça suffit, imbéciles? » (Zola). « Ça ne devrait pas être permis de savoir jouer Wagner comme ça! » (Proust). « Ça faisait trois fois que je revenais » (Aragon). « Je prévois des emmerdements. Ça ne rate pas » (Giono). « Ça a débuté comme ça » (Céline). « Qu'est-ce que ça veut dire *moderato cantabile*? » (Duras).
- En face, l'emploi de *cela* n'est pas plus correct, il a plutôt une valeur d'insistance. « Qu'est-ce que cela signifie ce bouleversement de la nature? » (Aragon).

4 Les formes composées variables *celui-ci, celui-là, celle-ci, ceux-ci...*

- Ces formes sont généralement employées **seules** comme pronom représentant. « Un médecin avait conseillé un cautère à M. de ***. Celui-ci n'en voulut point » (Chamfort).
- Elles peuvent aussi être **complétées** comme les formes simples. « Notre galant vous lorgne une fillette, / De celles-là que je viens d'exprimer » (La Fontaine).
- Elles peuvent être à **la fois** pronom représentant et pronom nominal. *Vos fleurs sont très belles. Je vais prendre un bouquet de celles-là*. Le pronom *celles-là* représente l'antécédent *fleurs* et s'accorde en genre avec ce nom. Il désigne un certain nombre de fleurs et s'accorde en nombre avec ce qu'il désigne.
- Quand les **deux** pronoms sont exprimés, leurs emplois rejoignent les emplois opposés de *ceci* et *cela*. « J'ensevelis la mort dans le linceul de la gloire, je ne pensai plus qu'à celle-ci, jamais à celle-là » (Sartre).

POSSESSEUR(S)	SINGULIER		PLURIEL	
	MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN	FÉMININ
moi	<i>le mien</i>	<i>la mienne</i>	<i>les miens</i>	<i>les miennes</i>
toi	<i>le tien</i>	<i>la tienne</i>	<i>les tiens</i>	<i>les tiennes</i>
lui, elle	<i>le sien</i>	<i>la sienne</i>	<i>les siens</i>	<i>les siennes</i>
nous	<i>le nôtre</i>	<i>la nôtre</i>	<i>les nôtres</i>	
vous	<i>le vôtre</i>	<i>la vôtre</i>	<i>les vôtres</i>	
eux, elles	<i>le leur</i>	<i>la leur</i>	<i>les leurs</i>	

I Les pronoms possessifs sont des pronoms représentants.

- Les pronoms possessifs sont formés de l'article défini et d'un déterminant possessif tonique (➤ p. 80) : *le, la, les + mien, tien, sien...* Ils incluent les articles amalgamés : *au mien, aux miens, du sien, des siens...*
- L'article et le possessif tonique **marquent** le genre et le nombre. Le possessif tonique marque en plus la personne.
- Les pronoms possessifs renvoient à un **antécédent** exprimé dans le contexte.
« Son piège est plus terrible que le mien » (Giono).
« J'inclinai le flambeau et j'allumai sa bougie aux miennes » (Gracq).
L'accord en genre est avec l'antécédent : *le mien / un piège, (les) miennes / une bougie*.
Le nombre concerne ce qui est possédé : *mon piège, mes bougies*.
La forme indique la personne du possesseur : *mien* dans les deux exemples.
- L'accent **circumflexe** présent sur les pronoms possessifs pluriels, *le nôtre, la nôtre, les nôtres, le vôtre*, est la trace d'un ancien *s* : « nostre empereur » (*Chanson de Roland*).
Cet accent est absent sur les déterminants correspondants : *notre, votre*.

2 Employés sans antécédent, les pronoms possessifs sont des noms.

- *Il était entouré des siens* : les *siens* désigne ses proches. De même : *les nôtres...*
Il y a mis du sien : la locution signifie faire des efforts, montrer sa bonne volonté.
Faire des siennes : la locution signifie commettre des bêtises.
- Ce sont des noms dont les significations sont identifiables grâce au **contexte**.
Ce n'est pas ton vélo, c'est le mien. Le mien, le tien : pronoms représentants.
« Il existe près des écluses / Un bas quartier de bohémiens / Dont la belle jeunesse s'use / À démêler le tien du mien » (Aragon). *Le tien, le mien* : noms désignant ce qui est à toi, ce qui est à moi.

Les pronoms numéraux, interrogatifs et exclamatifs

I Les pronoms numéraux.

- Les **pronoms numéraux** ont les formes des déterminants numéraux cardinaux : *un, mille, deux cents, deux cent quatre-vingts, deux cent quatre-vingt-quatre*.
- Le pronom numéral peut être employé comme pronom **représentant**. Il exprime une quantité précise qui est prélevée sur le nom antécédent ou sur ce qu'il représente.
– Ce prélèvement peut-être exprimé par les prépositions *de* ou *parmi*.
« Le cœur de l'homme s'encombre / Lourd de tout ce qu'il aime / Un d'eux a pendu son ombre / Contre un mur d'Hiroshima » (Cocteau).
– Quand le pronom numéral est complément d'objet direct, le prélèvement est exprimé par le pronom *en*.
« Vous connaissez un prêteur, demanda négligemment Renée. — J'en connais dix » (Zola). « Le diable m'emporte, si j'en reconnais un seul » (Zola).
- Le pronom numéral employé comme pronom **nominal** renvoie directement à ce qu'il désigne. « On tient pas à trois ! » (A. Damasio).

- Les adjectifs numéraux **ordinaux** peuvent aussi être employés comme pronoms accordés en genre avec leur antécédent et en nombre avec l'objet désigné. « Les cinq Junkers repartaient vers leurs lignes, le sixième nageant au-dessus des champs » (Malraux).

2 Les pronoms interrogatifs.

FONCTION DU PRONOM	INTERROGE SUR UN ÊTRE	INTERROGE SUR UNE CHOSE
sujet	<i>qui, qui est-ce qui</i>	<i>qu'est-ce que</i>
objet, attribut	<i>qui, qui est-ce qui</i>	<i>que, qu'est-ce que</i>
avec préposition (à, de...)	<i>à qui, à qui est-ce qui</i>	<i>à quoi, à quoi est-ce que</i>

- En fonction de leurs **formes**, les pronoms interrogatifs interrogent sur les êtres (noms animés) ou sur les choses, les notions (noms non animés). « Qui était cette femme? » (Gracq). « Qu'est-ce que c'est que cette histoire de Fantine? » (Hugo). « Et toi, que veux-tu? » (Zola). « Mais comment lutter? Contre qui? Contre quoi? » (Perec).
 Quand la réponse est imprévisible, on emploie les formes renvoyant à des noms non animés. « À quoi penses-tu, toi, la tête renversée? » (Colette). — *À toi. / À rien.*
 Les pronoms relatifs composés s'emploient aussi comme pronoms interrogatifs. *Lequel a raison? Tu parles desquels?*

3 Les pronoms exclamatifs.

- Ce sont **deux** des pronoms interrogatifs : *que* et *qu'est-ce que*. « Que nous nous pardonnons aisément nos fautes! » (Bossuet). *Qu'est-ce qu'il m'ennuie!*

Les pronoms indéfinis

1 Les formes et les accords.

- Les pronoms indéfinis sont de **trois formes**. Certaines formes sont les mêmes que celles des déterminants indéfinis qui partagent une signification analogue : *aucun, nul, pas un, plusieurs, certains, autre, tout, tel*.

D'autres pronoms sont construits à partir d'articles et d'autres déterminants ou avec des éléments pronominaux : *un, l'un, l'autre, les uns, les autres, le même, quelqu'un, quelque chose, quelques-uns*.

Enfin, plusieurs pronoms indéfinis ont des formes spécifiques : *personne, rien, chacun, autrui*.

- Les pronoms qui varient en genre s'accordent avec le genre de leur antécédent.
J'ai parcouru plusieurs magazines, j'en ai acheté quelques-uns (masculin).
J'ai parcouru plusieurs revues, j'en ai acheté quelques-unes (féminin).
 Les pronoms qui varient en nombre s'accordent en nombre selon le sens.
J'ai parcouru plusieurs revues, j'en ai acheté quelques-unes (deux ou trois revues).
Certains pronoms sont invariables : *personne, rien, quelque chose, plusieurs, la plupart, autrui*.

2 Les emplois.

- Le pronom indéfini est un pronom **représentant** quand il renvoie à un antécédent placé dans le contexte. L'antécédent peut précéder le pronom : *Ses amis sont venus mais tous n'étaient pas là.*
 Quand il le suit, il est généralement introduit par la préposition *de* : *Plusieurs de ses amis sont là.* Sont également possibles : *plusieurs parmi nous, plusieurs d'entre nous.*
- Le pronom indéfini est un pronom **nominal** quand il désigne directement un ensemble d'êtres ou de choses indéterminés : *Il convoite le bien d'autrui. Personne n'est venu. Pour lui, rien n'a d'importance.*
 Le pronom personnel *ils* peut avoir la même valeur. « Ils vont encore nous coller une générale à minuit et demi, comme c'est commode » (Colette).

3 Les valeurs sémantiques.

- Les **valeurs** des pronoms sont analogues à celles des déterminants indéfinis (> p. 83).
 – Quantité nulle : *aucun, nul, pas un, personne, rien.*
 – Quantité égale à un : *un, quelqu'un, quelque chose, un, l'un... l'autre.*

- Quantité imprécise : *quelques-uns, certains, plusieurs, la plupart, beaucoup, peu.*
- Identité partagée ou non : *le même, l'autre, autrui.*
- Indétermination : *tel.*
- Totalité globale : *tout.*
- Totalité distributive : *chacun.*

Les pronoms indéfinis *aucun, nul, personne, rien*

I *Aucun et nul* : la quantité nulle.

- Le pronom indéfini *aucun(e)* exprime une quantité nulle. Son antécédent doit être un nom comptable au pluriel (> p. 58) ou une unité équivalente. Il s'accorde en genre avec cet antécédent. « *Aucun de nos grands écrivains n'a travaillé dans le genre de l'épopée* » (Voltaire). « *Ne sachant lire aucun des deux, elle eut recours à sa maîtresse* » (Flaubert). Il doit être employé avec l'adverbe de négation *ne* sauf quand il forme à lui seul une phrase sans verbe. — *Tu as lu ses poésies ? — Aucune.*
Il peut être complété par un adjectif, par un pronom (construit avec *de*), par une relative : *aucun de bon l qui mérite le détour. Je n'en conserve aucune de lui.*
Aucun peut aussi être un déterminant.

En français classique *aucun* gardait une valeur positive (> p. 87). Demeure l'archaïsme *d'aucuns* qui signifie *certains*. « *D'aucuns, qui le connaissaient mal, le crurent carbonaro* » (Barbey d'Aurevilly). Il pouvait aussi avoir le sens de *personne*. « *Aucun n'est prophète chez soi* » (La Fontaine).

- Le pronom indéfini *nul, nulle* appartient à l'usage soutenu ou à la langue juridique. Il est employé avec l'adverbe de négation *ne*.
Il peut être pronom nominal : *À l'impossible, nul n'est tenu.*
Il peut renvoyer à un antécédent souvent placé après : *Nul d'entre eux n'a répondu.*
Nul peut aussi être un déterminant.
- Le pronom indéfini *pas un(e)* a des emplois semblables : « *Pas un ne recula* » (Hugo).

2 *Personne et rien* : l'absence.

- Les pronoms *personne* et *rien* dérivent de noms de valeur positive. *Personne* au sens de *quelqu'un* demeure dans l'usage soutenu : *Y aura-t-il personne pour l'arrêter ?* De même *rien* au sens de *quelque chose* : *Est-il rien qui puisse le retenir ?*
- Le pronom indéfini *personne* exprime l'absence de tout être humain. *Il n'y a personne ce matin.* « *Personne ne viendrait certainement les chercher dans ce foin* » (Zola).
Il doit être employé avec l'adverbe de négation *ne* sauf quand il forme à lui seul une phrase sans verbe. — *Tu as rencontré quelqu'un ? — Personne.*
- Le pronom indéfini *rien* exprime l'absence de toute chose ou notion. « *Rien ne bougeait encore au front des palais* » (Rimbaud). « *Mais tu ne t'es aperçu de rien* » (Zola).
Il doit être employé avec l'adverbe de négation *ne* sauf quand il forme à lui seul une phrase sans verbe. « *Qu'est-ce là ? lui dit-il.* — *Rien* » (La Fontaine).
- Les deux pronoms peuvent être complétés par un adjectif construit avec *de*, ou une relative. *Il n'y avait personne de connu / rien qui vaille la peine.* « *Il y a pourtant des choses agréables, et rien de parfaitement beau* » (Mme de Sévigné).

Les pronoms indéfinis *un, quelqu'un, quelque chose*

I *Un.*

- Le pronom indéfini *un, une* désigne un élément indéterminé appartenant à un antécédent qui est un nom comptable au pluriel (> p. 58). Il s'accorde en genre avec ce nom. « *J'ai encore le temps de recevoir la visite d'une des réflexions de la nuit* » (Giono). « *[Elle] criait en détresse au milieu de ses rêves. Un, surtout, l'obsédait* » (Flaubert).
Il est souvent employé en relation avec le pronom *en*. *Il y en a un là-bas.*
Le pronom *un* peut être complété par un adjectif, par un pronom... construit avec *de*, par une subordonnée relative : *un de grand l un qui m'allait bien. J'en garde une de lui.*

- La forme *l'un* peut être employée (sauf avec *en*) : *Je vous présente l'un de mes amis.*
Un peut aussi être un article, un déterminant et un pronom numéral.
- Les pronoms indéfinis *l'un(e)* et *l'autre* permettent de distinguer deux personnes ou deux choses. Ce sont des pronoms représentants. *L'un* s'accorde en genre avec l'antécédent, « Deux vrais amis vivaient au Monomotapa ; / L'un ne possédait rien qui n'appartînt à l'autre » (La Fontaine).

2 Quelqu'un.

- Le pronom indéfini *quelqu'un* désigne généralement une personne qui n'est pas identifiée. « Il y a quelqu'un dans ce cabinet, madame » (Beaumarchais). « Quelqu'un possède mon âme et la gouverne » (Maupassant).
L'emploi de la forme féminine est rare. « Vous avez l'air de quelqu'une qui ne soit pas loin de pleurer » (Valéry).
Il peut être complété par un adjectif construit avec *de*, par une subordonnée relative, par un pronom : *quelqu'un de connu / quelqu'un que je connais / comme toi.*
- Mêmes emplois pour *n'importe qui*. « Lui aussi dans ce Journal, tel que j'essaie de le reconstruire, est n'importe qui » (Claude Mauriac).

3 Quelque chose.

- Le pronom indéfini invariable *quelque chose* désigne un objet ou une notion qui n'est pas identifié. « Y a-t-il encore quelque chose là-dessous ? » (Beaumarchais). « Vous cherchez quelque chose ? — Le bureau du commissaire Maigret » (Simenon).
Il peut être employé en relation avec le pronom *en* : *J'en sais quelque chose !*
Il peut être complété par un adjectif construit avec *de*, par une subordonnée relative, par un complément : *quelque chose de cher / qui t'ira bien.* « Une ville frappée d'un malheur. Quelque chose comme une défaite » (Aragon).
- Mêmes emplois pour *n'importe quoi* : *Il ne mange pas n'importe quoi.*

Les pronoms indéfinis *quelques-uns, certains, plusieurs*

1 *Quelques-uns, certains* : une quantité indéterminée orientée vers le peu.

- Quand *quelques-uns, quelques-unes* est employé comme pronom représentant, il renvoie à un nom comptable au pluriel. Il s'accorde en genre avec ce nom.
« Si les princes acquièrent quelques-uns de leurs sujets en les achetant, ils en perdent une infinité d'autres en les appauvrissant » (Montesquieu). « Les femmes avaient paru [...] Quelques-unes tenaient leur petit entre les bras » (Zola).
Le pronom peut aussi avoir un emploi de pronom nominal sans antécédent.
« Quelques-uns ont fait dans leur jeunesse l'apprentissage d'un certain métier, pour en exercer un autre, et fort différent, le reste de leur vie » (La Bruyère).
- Quand *certain, certaines* est employé comme pronom représentant, il renvoie à un nom comptable au pluriel. *Certaines de ses poésies sont très belles.*
Le pronom peut aussi avoir un emploi de pronom nominal sans antécédent, souvent en relation avec *d'autres*. *Certains pensent qu'il a tort, d'autres qu'il a raison.*
Certains peut aussi être un déterminant.

2 *Plusieurs* : une quantité indéterminée orientée vers le plus.

- Quand il est employé comme pronom représentant, *plusieurs* renvoie à un nom comptable au pluriel. *Plusieurs de ses poésies sont très belles.*
Plusieurs peut aussi avoir un emploi de pronom nominal sans antécédent.
« Il était placé auprès de la porte, et plusieurs s'étonnaient qu'il ne répondît pas au nom de Jacquot, puisque tous les perroquets s'appellent Jacquot » (Flaubert).
- Le pronom indéfini *la plupart* exprime la presque totalité. C'est un pronom représentant de sens pluriel qui renvoie à

un nom comptable au pluriel : *Je connais la plupart de ses poésies*. Ou il renvoie à un antécédent non comptable : « C'est en effet la façon dont les choses se passent la plupart du temps » (Simenon).

Il peut être employé en relation avec le pronom *en* : *J'en connais la plupart*.

- Quand le pronom est sujet et qu'il est suivi de son antécédent, le verbe s'accorde avec cet antécédent : *La plupart de ses poésies sont très belles*.

Quand l'antécédent précède le pronom l'accord offre deux solutions selon le sens : *Je connais ses poésies. La plupart est / sont en vers libres*.

- Le pronom indéfini **beaucoup** oriente une quantité indéterminée vers le plus. **Peu** l'oriente vers le moins. *Beaucoup pensent qu'il a raison. Peu le connaissent vraiment*.
- On trouve des valeurs analogues dans certaines locutions pronominales indéfinies construites avec *chose*. *Il ne faudrait pas grand-chose pour que ça marche. C'est quand même quelque chose d'en arriver là! Ça c'est autre chose!*
« Qu'est-ce là? lui dit-il. — Rien. — Quoi! rien? — Peu de chose » (La Fontaine).

Les pronoms indéfinis *le même*, *l'autre*, *autrui* et le pronom *tel*

I Le même : l'identité partagée.

- Le pronom **le même** (*la même, les mêmes, du même, des mêmes, au même, aux mêmes*) est généralement un pronom représentant. Il renvoie à un antécédent animé ou non animé avec lequel il s'accorde en genre et en nombre. *La maison est restée la même*. « Les problèmes des hommes ne sont plus les mêmes » (Aragon).

Ses emplois comme pronom nominal correspondent à des locutions où le pronom désigne des personnes ou des notions non précisées. *Ce sont toujours les mêmes qui gagnent. Ça revient au même, c'est du pareil au même*.

2 Déterminant + autre : la différence.

- Le pronom **autre** demande un déterminant : *l'autre, un autre...* Il renvoie à un antécédent animé ou non. « Elle lui payait ses dettes, il en refaisait d'autres » (Flaubert).

Le pronom nominal désigne une ou des personnes indéterminées. « Tout le monde est suspect, mais vous ne l'êtes pas plus que n'importe qui d'autre » (Simenon). Il appartient souvent à une locution. « Elle avait eu, comme une autre, son histoire d'amour » (Flaubert). *Prendre pour un autre. Faire comme les autres. À d'autres!*

Il peut aussi désigner des choses, des notions. *J'en ai vu bien d'autres*.

- Les pronoms indéfinis **les un(e)s, les autres ou d'autres** permettent de distinguer deux groupes de personnes ou de choses. Ils sont pronoms représentants. « Des étoiles et des satellites apparaissent aux uns, qui sont en pleine occultation pour les autres » (Gracq).
Autre est employé dans beaucoup de constructions binaires : *de part et d'autre, d'un côté... de l'autre, de temps à autre, parler de choses et d'autres*.

3 Autrui : l'idée générale de l'autre.

- Ce pronom invariable de l'usage soutenu est toujours complément.
 - Complément d'objet indirect. *Ne fais pas de tort à autrui*.
 - Complément de nom. « Il fit pour nos défauts la poche de derrière / Et celle de devant pour les défauts d'autrui » (La Fontaine).

4 Tel : l'identité indéterminée.

- Le pronom indéfini **tel(s), telle(s)** désigne une ou plusieurs personnes dont on ne précise pas l'identité. « Tel est pris qui croyait prendre » (La Fontaine). « Ils venaient auprès de moi pour me demander d'intervenir auprès de telle ou telle » (Le Clézio).

Un tel désigne une personne dont on ne veut pas donner l'identité. « M. Un tel écrivait hier au soir un sizain à Mille Une telle » (Molière).

Tel peut aussi être déterminant et adjectif.

1 *Tout*.

- Le pronom indéfini ***tout*** exprime la totalité globale, envisagée comme un ensemble.

Le pronom *tout* désigne une totalité globale de choses. « Tout est dans un flux continu sur la terre » (Rousseau). « Ici, tout est à tous » (Diderot). « Y a bien de la limande et du maquereau, et de la sole... Y a bien un peu de tout » (Colette).

Le pronom ***tous***, prononcé avec le -s [tus], désigne une totalité globale de personnes. « Ici, tout est à tous » (Diderot). « Chacun connaît le mal, mais tous ne connaissent pas les remèdes » (Mac Orlan).

- Quand il est employé comme pronom représentant, ***tous*** est variable en genre : ***toutes***.

Il renvoie à un antécédent humain ou analogue. « Un mal qui répand la terreur [...] Faisait aux animaux la guerre. Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés » (La Fontaine). « Elles gagnent, toutes, entre trois cents et deux mille francs par mois » (Colette).

2 *Chacun*.

- Le pronom indéfini ***chacun*** exprime la totalité distributive. Il est toujours au singulier.

Quand il est employé comme pronom nominal, le pronom ***chacun*** exprime une totalité de personnes envisagée personne par personne. « Chacun connaît le mal, mais tous ne connaissent pas les remèdes » (Mac Orlan). « Cependant les gloires se font et se défont comme il faut, par le jugement de chacun » (Alain).

- Quand il est employé comme pronom représentant, ***chacun*** s'accorde en genre avec son antécédent qui peut être un ensemble de personnes ou de choses. « Je regrette chacun des baisers que je donne » (Apollinaire).

Il sert aussi à expliciter l'antécédent en exprimant le cas par cas : *Il veut que les outils soient chacun à leur place.*

- Les expressions *tout un chacun* et *un chacun* sont des archaïsmes de l'usage **familier**. Même familiarité dans l'expression : *à chacun sa chacune.*

- Quand ***chacun*** précède son antécédent, l'accord en personne des possessifs et des pronoms personnels se fait avec ***chacun***, c'est-à-dire à la 3^e personne du singulier.

Chacun de nous est reparti de son côté faire ce qu'il avait à faire.
Chacune de nous est repartie de son côté faire ce qu'elle avait à faire.

Quand ***chacun*** explicite directement son antécédent, l'accord en personne des possessifs et des pronoms personnels se fait avec l'antécédent.

Nous sommes partis chacun de notre côté faire ce que nous avions à faire.

Nous sommes parties chacune de notre côté faire ce que nous avions à faire.

Il ne suffit pas que ***chacun*** suive l'antécédent, il faut qu'il explicite directement. Sinon, la règle ne s'applique plus : *Nous sommes partis, chacun portant ses affaires.*

Les pronoms relatifs

1 Les pronoms relatifs ont trois formes.

- Cinq pronoms relatifs invariables de forme **simple** : *qui, que, quoi, dont, où*.
- Des formes **composées** avec l'article défini et le pronom *quel*. Elles sont variables en genre et nombre : *lequel, laquelle, lesquels, lesquelles, duquel, de laquelle, desquels, desquelles, auquel, à laquelle, auxquels, auxquelles*.
- Des pronoms relatifs **indéfinis** invariables : *quiconque, qui que, quoi que, qui que ce soit qui, qui que ce soit que, quoi que ce soit qui, quoi que ce soit que*.
Qui, que, quoi, où, lequel sont aussi pronoms ou adverbes interrogatifs.

2 Les pronoms relatifs sont des pronoms et des mots subordonnants.

- Les pronoms relatifs sont des **pronoms représentants** : ils représentent un **antécédent**.

J'ai revu un film qui m'avait plu. *Qui* représente son antécédent *un film*.

J'aime revoir les films que j'ai aimés. *Que* représente son antécédent *les films*.

- Les pronoms relatifs sont des **mots subordonnants** : ils introduisent une proposition **subordonnée relative adjective** (> p. 143-144).
J'ai revu un film qui m'avait plu. Qui introduit la subordonnée *qui m'avait plu*.
J'aime revoir les films que j'ai aimés. Que introduit la subordonnée *que j'ai aimés*.
- Les pronoms relatifs ont les **mêmes fonctions** qu'un nom dans la subordonnée relative. Ils peuvent être sujet, complément d'objet, attribut, complément indirect.
J'ai revu un film qui m'avait plu. Qui est sujet du verbe *avait plu*.
J'aime revoir les films que j'ai aimés. Que est complément d'objet direct du verbe *ai aimés* : *j'ai aimés... que* mis pour *les films*. C'est pour cela que le participe passé s'accorde avec lui, c'est-à-dire avec *les films*, masculin pluriel : *aimés*.
- La **conjonction de subordination** n'a que deux fonctions.
Je pense que tu as raison.
– La conjonction *que* relie le verbe *penser* et la proposition complément d'objet.
– Elle introduit la proposition subordonnée complétive : *que tu as raison*.
Elle n'a pas de fonction dans la subordonnée.

3 Les pronoms relatifs sans antécédent.

- Ils sont généralement **formés** du démonstratif *ce* ou *celui* suivi d'un pronom relatif : *Ce qui est écrit est écrit*. Ils peuvent aussi avoir la forme d'un pronom relatif indéfini : *Quiconque a le temps peut venir*. Ou ils prennent la forme du pronom *qui* : *Qui vivra verra*.
Ils introduisent une proposition subordonnée relative sans antécédent (> p. 140).

Le pronom relatif *qui*

1 *Qui* est généralement sujet du verbe de la relative.

- Son antécédent peut être un nom animé (> p. 58) ou un pronom.

« Mais, moi qui siffle dès que je suis triste... » (Colette). *Qui* a pour antécédent le pronom personnel *moi*, et il est sujet du verbe *siffler*.

« Les deux matous qui se battent dehors, comme ils emploient bien la nuit de juillet! » (Colette). *Qui* a pour antécédent le nom *matous*, et il est sujet du verbe *se battre*.

- Son antécédent peut être aussi une **chose**, une notion (nom non animé).
« L'attente d'un bonheur qui n'avait pas de nom » (Mauriac). *Qui* a pour antécédent le nom *bonheur*, et il est sujet du verbe *avoir*.
- Quand *qui* est sujet, le verbe de la subordonnée relative s'accorde avec *qui*. Cela signifie qu'il s'accorde avec l'antécédent de *qui*.
Moi qui siffle : 1^{re} personne du singulier. *Nous qui sifflons...*
Les deux matous qui se battent : 3^e personne du pluriel. *Le matou qui se bat...*

2 *Qui* peut être complément indirect.

- Son antécédent peut être un nom ou un pronom mais il renvoie toujours à un nom animé.
« C'est un chien à qui elle fait mille caresses » (Vaugelas). Faire des caresses à...
Celui de qui je tiens la nouvelle est digne de confiance. Tenir une nouvelle de quelqu'un.

Dans l'usage classique, *qui* pouvait représenter un antécédent non animé. « Il est un air pour qui je donnerais / Tout Rossini, tout Mozart et tout Weber » (Nerval).
L'usage moderne demande l'emploi de *lequel*. « J'existe et j'ai des sens par lesquels je suis affecté » (Rousseau). « Il ne manqua pas d'écrire une fort longue lettre dans laquelle il eut soin de ne point placer de choses tendres » (Stendhal). « C'était le cahier dans lequel Édouard avait serré la triste lettre de Laura » (Gide). Le pronom *lequel* semblait « rude » à Vaugelas. L'emploi de *quoi* n'est pas impossible.
Quand il y a un risque d'ambiguïté, *lequel* est obligatoire et la relative est toujours apposée. « Il y a au premier étage une petite salle à manger différente de celle où l'on mange ordinairement, laquelle est au rez-de-chaussée » (Rousseau).

3 Qui sans antécédent.

- Quand il est employé sans antécédent, le pronom relatif *qui* a un sens indéfini. Il désigne n'importe quelle personne. On le rencontre dans des expressions figées. Il est généralement sujet. « Écoutait qui voulait » (Hugo). Il est rarement complément d'objet. *Embrassez qui vous voudrez*. Ou il peut être attribut. *Qui vous êtes vraiment est sans importance*.

Le pronom relatif que

1 Que est généralement complément d'objet direct du verbe de la relative.

- Son antécédent peut être un nom animé (> p. 58) ou un pronom. « Ô toi que j'eusse aimée, ô toi qui le savais » (Baudelaire). *Que* a pour antécédent le pronom personnel *toi*, et il est complément d'objet direct du verbe *aimer*.
- Son antécédent peut être aussi une chose, une notion (nom non animé). « Au dessert, l'amiral se rappela les promesses qu'il avait faites » (Aragon). *Que* a pour antécédent le nom *promesses*, et il est complément d'objet direct du verbe *faire*.
- Quand *que* est complément d'objet direct, il est placé avant le verbe. C'est une des constructions où s'applique la règle de l'accord du participe passé après *avoir*. Le participe passé s'accorde avec *que*, c'est-à-dire avec l'antécédent de *que*.
 - *Toi que j'eusse aimée* : accord avec *que*, mis pour *toi*, la femme vue par le poète, féminin singulier.
 - *Les promesses qu'il avait faites* : avec *que*, mis pour *promesses*, féminin pluriel.

2 Les autres fonctions de que.

- *Que* est parfois attribut. « Je nommerai désert ce château que tu fus » (Bonnetoy).

- *Que* est aussi séquence de l'impersonnel (> p. 160). *La patience qu'il faut pour ne pas se fâcher*.
- *Que* est aussi complément de verbe avec les verbes qui expriment une longueur, un poids, une dépense, des mesures diverses (> p. 201-202) : *Les deux mètres qu'il mesure et les cent kilos qu'il pèse n'ont pas impressionné son adversaire*. Attention : dans ces constructions le pronom relatif *que* n'est pas complément d'objet direct. Donc, il n'y a pas d'accord du participe passé : *les cent kilos qu'il a pesé*.

En ancien français *que* pouvait être sujet : « Cumencet le conseil que mal prist [commença le conseil qui prit un mauvais tour] » (*Chanson de Roland*). Il nous reste : *coûte que coûte, vaille que vaille*.

La langue classique employait *que* là où le français moderne emploie *dont*. « Mais de l'air qu'on s'y prend, / On fait connaître assez que notre cœur se rend » (Molière). Elle employait aussi *que* là où le français moderne emploie *où* avec un sens temporel. « La nuit que son gentil pucelage était aux abois » (Sorel). Cet emploi de *que* pour *où* demeure possible. « Il n'a pas revu son ami depuis cette nuit que Bernard est venu chercher refuge dans sa chambre » (Gide).

Le pronom relatif quoi

1 Le pronom relatif quoi : ses deux caractéristiques d'emploi.

- Le pronom relatif *quoi* est toujours employé avec une préposition. Il est donc toujours complément indirect. *L'idée à quoi il faut réfléchir, c'est... Le projet sur quoi ils travaillent, c'est...*
- L'antécédent du relatif *quoi* est un antécédent non animé exprimé par :

– un nom : *l'idée à quoi il faut réfléchir...*

– un pronom : *ce sur quoi je travaille...*

- *De quoi* plus infinitif s'emploie sans antécédent et introduit une subordonnée relative substantive. « Là, j'ai de quoi rêver, de quoi m'émouvoir » (Colette).

2 Dans la langue moderne, lequel a remplacé quoi.

- Dans la langue classique, *quoi* représentait couramment un antécédent non animé.
« Ce n'est pas un bonheur après quoi je soupire » (Molière).
« Voilà de ces pensées à quoi je ne résiste pas » (Mme de Sévigné).
- L'usage moderne emploie le relatif composé *lequel*.
« Je veillerai pour entretenir le feu auprès duquel dormira la petite » (Gide). « Elle ressemblait aux rivières des pays de sable qui cessent de couler à la saison chaude et se fragmentent en un chapelet de mares, entre lesquelles un filet d'eau gargouille » (Gracq).

3 Les emplois de quoi.

- Dans l'usage courant, les emplois de *quoi* sont généralement liés à des locutions. La plus fréquente est *avoir de quoi* employée seule ou suivie de l'infinitif. Ses divers sens dépendent des contextes. *Il a juste de quoi vivre. Il n'est pas à plaindre, il a de quoi! Je vous en prie, il n'y a pas de quoi. Il n'y a pas de quoi rire.*
D'autres locutions expriment une argumentation. *Écris-lui, sans quoi il risque de faire une erreur. Tu devrais lui écrire, moyennant quoi il ne pourra pas dire qu'il n'était pas au courant. Comme quoi tout arrive!*
Quoi est également utilisé dans des locutions pronominales relatives ou conjonctives : *quoi que, quoi que ce soit qui, quoi que ce soit que*. Il faut distinguer : *Pourquoi s'en faire? Je veux bien y aller mais pour quoi faire?*

Dans la langue écrite, *quoi* est parfois d'un usage plus élégant que le relatif composé. « Regrets sur quoi l'enfer se fonde » (Apollinaire). « L'effet des oracles et des prédictions à partir de quoi les passions se développent hardiment sous l'idée fataliste » (Alain). « Voilà une chose à quoi il ne fallait pas penser » (Giono).

Le pronom relatif dont

1 Dont signifie « de qui » ou « duquel ».

- Le pronom relatif *dont* (on dit aussi l'adverbe relatif *dont*) peut avoir un antécédent exprimé par un nom animé (> p. 58) ou un pronom. Il signifie « de qui ».
« Plus tard, Louis poussa l'obéissance jusqu'à engendrer un autre pasteur, Albert Schweitzer, dont on sait la carrière » (Sartre).
- Quand son antécédent est un nom non animé, il signifie « duquel ».
« Rentre dans le néant dont je t'ai fait sortir » (Racine).

2 Les fonctions de dont dans la subordonnée relative.

- Il est généralement complément du sujet de la relative. « Je revoyais la cuisine dont la fenêtre s'ouvrait sur une cour anormalement étroite » (Caillois). *Dont* a pour antécédent le nom *la cuisine*, et il est complément du nom *fenêtre* : la fenêtre de la cuisine.
- Ou il est complément d'objet indirect du verbe de la relative. « Mon oncle Émile me fit cadeau d'une petite machine à écrire dont je ne me servis pas » (Sartre). *Dont* a comme antécédent *une machine à écrire*, et il est complément d'objet indirect du verbe *se servir* : se servir de la machine à écrire.
- *Dont* peut être complément d'un adjectif attribut. *Le résultat dont je suis le plus satisfait c'est...* *Dont* a comme antécédent le

nom *le résultat*, et il est complément de l'adjectif *satisfait* : je suis satisfait de ce résultat.

- Ou, plus rare, il peut être complément d'agent d'un verbe au passif. « Mon âme vit l'erreur dont elle était séduite » (Corneille). Elle était séduite par...

On ne peut pas dire : **C'est un livre dont j'en ai lu le début. Dont* a comme antécédent le nom *livre*. *En* a le même antécédent. La proposition relative de cette phrase incorrecte signifie : *j'ai lu d'un livre le début d'un livre. Il suffit de dire : *C'est un livre dont j'ai lu le début*.

Autre faute : **J'ai vu le film dont vous m'avez parlé du scénario. Dont* ne peut pas être complément du complément indirect du scénario parce qu'il est déjà complément indirect du verbe : *vous m'avez parlé du film*. La proposition relative de cette phrase incorrecte signifie : **vous m'avez parlé du film du scénario du film*. Il faut dire : *J'ai vu le film du scénario duquel vous m'avez parlé*. Mais c'est si lourd et si encombrant qu'il est préférable de faire deux phrases : *J'ai vu un film. Vous m'aviez parlé de son scénario*.

Faute courante, sans doute commise à cause de toutes ces difficultés : **un livre que j'ai lu le début, *un film que vous m'avez parlé du scénario*. Le mot *que* est le plus fréquent de tous les mots subordonnants mais il n'a pas sa place ici.

Le pronom relatif où

- Le pronom relatif *où* a un accent grave sur le *ù*. L'adverbe interrogatif *où* a lui aussi un accent sur le *ù*. Dans les deux cas, le pronom relatif et l'adverbe interrogatif, il est question d'un lieu : *Le pays d'où je viens. Où vas-tu?*
La conjonction de coordination *ou* n'a pas d'accent : *oui ou non*.

1 Le pronom relatif où : un lieu.

- Le pronom relatif *où* (on dit aussi l'adverbe relatif *où*) a toujours un antécédent exprimé par un nom **non animé**.
- Quand l'antécédent de *où* désigne un lieu, le pronom relatif *où* est complément circonstanciel de lieu dans la proposition subordonnée relative.

« Une seconde enceinte, faite de pieux, comprenait d'abord un verger d'arbres à fruits, ensuite un parterre où des combinaisons de fleurs dessinaient des chiffres » (Flaubert). Le pronom relatif *où* a comme antécédent *un parterre*, et il est complément circonstanciel de lieu : dessiner des chiffres sur ce parterre.

« Près de la fenêtre d'où on avait appelé se tenaient une femme et deux enfants » (Giono). *Où* a comme antécédent le nom *la fenêtre*, et il est complément circonstanciel de lieu : on avait appelé de / depuis cette fenêtre.

On ne peut pas dire : **Elle va au magasin où l'on y trouve les bonnes affaires. Où* a comme antécédent le nom *magasin*. *Y* a le même antécédent. La proposition subordonnée relative signifie : on trouve dans le magasin dans le magasin. Il suffit de dire : *Elle va au magasin où l'on trouve les bonnes affaires*.

2 Le pronom relatif où : un temps.

- Quand l'antécédent de *où* désigne un moment, le pronom *où* est complément circonstanciel de temps dans la proposition subordonnée relative.
« L'oie de Toulouse connaît le chemin, les bonnes herbes, et l'heure où il faut rentrer » (J. Renard). Le pronom *où* a comme antécédent *l'heure*, et il est complément circonstanciel de temps : il faut rentrer à cette heure.
« Un jour vient, au bout de tous les délais, où il faut signer le reçu pour solde de tout compte » (Giono). *Où* a comme antécédent *un jour*, il faut signer un jour.

L'usage classique employait *où* de manière plus libre, pour désigner toutes sortes de lieux au sens figuré. « Le choix est inutile où les maux sont extrêmes » (Corneille). « Vous avez vu ce fils où mon espoir se fonde » (Molière). L'usage moderne conserve ces emplois. « Ouvrez-moi cette porte où je frappe en pleurant » (Apollinaire). « Je ne m'étonnais plus que distraitemment de l'abandon où on me laissait » (Gracq). Ils sont plus élégants que *à laquelle, dans lequel*. L'usage classique réservait *que* pour le temps. L'usage moderne peut faire de même (exemples > p. 233).

Les subordonnées relatives sans antécédent : relatives substantives

- L'exemple traditionnel de la relative sans antécédent : *Qui vivra verra*, est un exemple figé. Dans l'usage réel, la relative sans antécédent est très courante mais elle est introduite par *ce* ou *celui* suivi d'un pronom relatif.

1 Les relatives substantives introduites par *ce* ou *celui* + pronom relatif.

- Les propositions subordonnées relatives sans antécédent sont généralement introduites par *ce* ou *celui* suivi du pronom relatif : « Depuis longtemps je confère à ce qui est antique un caractère franchement voluptueux » (Leiris).

- Le démonstratif *ce* ou *celui* n'est pas un pronom représentant. Il est tourné vers la relative. C'est une forme pronominale vide de sens. Il ne peut donc pas être l'antécédent du pronom relatif et lui apporter du sens. C'est la relative elle-même qui apporte le sens. Et l'ensemble a la valeur d'un nom, d'où l'appellation relative substantive.

On peut comparer le démonstratif à un article, il joue un rôle de déterminant pour la relative. Il est d'ailleurs souvent précédé par le déterminant *tout* : à *tout ce qui est antique*.

- Il ne faut pas confondre les relatives sans antécédent et les relatives construites avec un pronom démonstratif représentant qui renvoie à un mot du texte et qui a du sens. Ce pronom est capable de fonctionner comme antécédent d'un pronom relatif.

« Il y aurait deux modèles, celui qu'on voit et celui qu'on ne voit pas » (Aragon).

Les deux pronoms démonstratifs *celui* sont de vrais pronoms : ils représentent chacun un des deux modèles. Ils peuvent donc servir d'antécédents pour les deux pronoms relatifs : le modèle que l'on voit, le modèle que l'on ne voit pas.

- Quand la proposition relative substantive a le sens d'un nom non animé, elle est construite avec le démonstratif neutre *ce* suivi du pronom relatif. « Ce qu'on ne sait pas centuple l'impression de ce qu'on sait » (Barbey d'Aureville). « Il n'aura que mépris pour tout ce qui est délicat, noble, vibrant dans un cœur de femme » (Chardonne).

La langue classique employait cette construction pour un nom animé. « Épouser ce qu'il hait et perdre ce qu'il aime » (Racine).

L'usage classique employait également *que* pour *ce que*. « Qui n'avait jamais éprouvé / Que peut un visage d'altresse » (Malherbe).

- Quand la relative substantive a le sens d'un nom animé, elle est construite avec le démonstratif variable *celui* suivi du pronom relatif. « L'harmonie la plus douce est la voix de celle que l'on aime » (La Bruyère). « Ceux dont la survie chemine en la germination de l'heure » (Césaire).

Le démonstratif s'accorde avec le sens de la relative et quand le pronom relatif est sujet, le verbe de la relative s'accorde de la même manière. « Tiens-toi dans un profond abaissement auprès de celles qui partagent mon amour » (Montesquieu). « Tous ceux qui essayeront d'appuyer l'autorité sur le privilégié ou l'aristocratie, échoueront » (Tocqueville). « Ceux qui savent la féminité de la lune au cœur d'huile » (Césaire).

2 Les relatives substantives introduites par un pronom relatif indéfini.

- Les pronoms relatifs indéfinis sont des pronoms nominaux invariables. Ils introduisent toujours une subordonnée relative sans antécédent.

- Quand la subordonnée relative sans antécédent est introduite par les pronoms relatifs indéfinis *quiconque*, *qui que*, *qui que ce soit*, elle renvoie à un nom animé. « Quiconque est loup agisse en loup » (La Fontaine).

Il en est de même pour *tel qui*. *Tel qui rit vendredi, dimanche pleurera*.

- Quand la subordonnée relative sans antécédent est introduite par *quoi que*, *quoi que ce soit*, elle renvoie à un nom non animé. « L'idée de changer quoi que ce fût à ses habitudes le choquait » (Simenon).

Il en est de même avec l'adverbe relatif (sans antécédent) *où*. « Jacques restera où il est » (Diderot).

3 Les relatives substantives introduites par *qui*.

- Les relatives substantives introduites par *qui* se rencontrent dans des expressions figées.
 - Des maximes, des proverbes. *Qui vivra verra. Rira bien qui rira le dernier. Qui trop embrasse mal étroit. Qui veut aller loin ménage sa monture.*
 - Des locutions. *Comprend qui pourra. Sauve qui peut. Embrassez qui vous voudrez.*

4 Les fonctions des relatives substantives sont les fonctions du nom.

- Les subordinées relatives sans antécédent peuvent remplir les mêmes fonctions que le groupe du nom (> p. 67). C'est pour cela qu'on peut les appeler **relatives substantives**.
 - Sujet. « Ceux qui ont et ceux qui manquent frappaient à la porte de Mgr Myriel » (Hugo). « Écoutait qui voulait » (Hugo). L'accord sujet-verbe se fait selon le sens.
 - Complément d'objet. « Il jaloussa celui qui avait inventé ces choses » (Flaubert).
 - Complément du nom. « Désormais, entre ce que je pense et ce que je sens, le lien est rompu » (Gide).
 - Complément circonstanciel. « En ce qui concerne l'antiquité biblique, je ne songe jamais sans émotion à Sodome et Gomorrhe » (Leiris).
 - Attribut du sujet. « Vous êtes justement ce qu'il a souhaité d'être » (Colette).
 - En apposition. « N'était-elle pas l'inatteignable, ce qui défie et l'homme et la peinture ? » (Aragon).
 - Complément d'adjectif. « Cet homme si sûr de ce qu'il dit » (Voltaire).

5 Le mode du verbe des relatives substantives.

- Les relatives substantives sont à l'**indicatif**.
Quand la relative est à l'**infinitif** elle est toujours complément indirect du verbe. « Une telle imposture a de quoi me surprendre » (Voltaire).

Les subordinées relatives avec antécédent : relatives adjectives ou prédicatives

1 L'antécédent et le pronom relatif.

- Les relatives avec antécédent sont introduites par un **pronom relatif** de forme simple (*qui, que, quoi, dont, où*), ou par un pronom relatif de forme composée (*lequel*). Les déterminants relatifs sont réservés aux usages judiciaire et administratif (> p. 91).
- Le pronom relatif doit suivre son antécédent. « Il répondit avec grâce à l'espèce d'invitation qui lui était adressée, et il engagea naturellement une conversation dans laquelle Mme des Grassins baissa graduellement sa voix pour la mettre en harmonie avec la nature de ses confidences » (Balzac).

La langue classique pouvait laisser plus d'espace entre l'antécédent et le pronom. « Celui-là chez eux est sobre et modéré, qui ne s'enivre que de vin » (La Bruyère). Cela reste possible. « Notre conversation fut indifférente, que Biéville suivit avec ironie » (Claude Mauriac).

2 La relative adjective épithète.

- La subordinée relative épithète fait partie du groupe nominal étendu. Elle est comparable à l'adjectif épithète. La relative épithète est dite **déterminative** quand elle est indispensable pour comprendre le sens exact de l'antécédent. Par exemple, quand le nom antécédent est précédé d'un article défini. « Avec une froideur insolente, je devisageais la dame qui allait chanter » (Colette). « Le vieux Namam raconte les histoires qu'il a entendues autrefois » (Le Clézio). Il s'agit de cette dame-là, de ces histoires-là.
Quand l'antécédent est précédé d'un article indéfini, la relative peut apporter une précision indispensable. « L'enfant me fit prendre une route où je ne m'étais jamais aventuré » (Gide). Ou elle peut être simplement **explicative**, donner un commentaire. « Maigret soupira, finit par avoir un léger sourire qui ne lui était pas habituel » (Simenon).

3 La relative adjective en apposition.

- La subordonnée relative en apposition fait partie du groupe nominal étendu. Elle n'est jamais indispensable pour comprendre le sens du nom. Elle est toujours explicative, elle a une valeur de commentaire.

« Le second escadron, dont Lucien faisait partie, se remit en mouvement tout à coup » (Stendhal). « La bergère flamande, qui fume comme un bain de pieds, a retrouvé sa dignité de louve apprivoisée » (Colette). « Les coupes dans les forêts, qu'on apercevait de loin en loin, avaient perdu leurs angles vifs » (Gracq). « La patronne, qu'il surveillait, parlait avec les trois clients » (Duras). « Il arrivait des enfants, que souvent je ne connaissais pas » (Yourcenar).

- La subordonnée relative en apposition exprime souvent une **circonstance**.

– Une cause. « La tripotière, qui voyait rompre ses meubles, emplissait l'air de ses cris pitoyables » (Scarron).

– Ou une concession. « Mille de Saint-Yves, qui n'avait jamais vu le père ni la mère, assura que l'Ingénu leur ressemblait parfaitement » (Voltaire).

4 La subordonnée relative prédicative.

- La relative **prédicative** correspond à des constructions où l'antécédent exprime un thème et la relative un prédicat (> p. 35). La relative dispose alors d'une certaine autonomie. C'est le cas quand l'antécédent est complément d'objet direct et quand la relative est attribut de ce complément d'objet direct.

– *Je regarde le chat qui s'étire*. La relative est attribut du complément d'objet direct *le chat*. On peut dire : *Je le regarde qui s'étire*. La pronominalisation ne concerne que ce complément d'objet direct, la relative dispose de son autonomie. Cette relative est prédicative : elle « dit » quelque chose à propos de l'antécédent.

– *Je regarde le chat qui est sur le mur*. **Je le regarde qui est sur le mur*. L'antécédent et la relative forment un tout, ils ne sont pas séparables : elle est épithète de l'antécédent.

- Autres exemples de relatives prédicatives : « Ouvrez-moi cette porte où je frappe en pleurant » (Apollinaire). « Que serais-je sans toi qui vins à ma rencontre » (Aragon).

La relative prédicative accompagne aussi les présentatifs (> p. 272) : *Il y a un ami qui m'attend dans le hall*.

5 Le mode du verbe des subordonnées relatives avec antécédent.

- Le verbe des relatives adjectives est généralement à l'indicatif.
- Quand le choix est possible le **subjonctif** exprime un doute. *Y a-t-il quelqu'un qui peut m'expliquer ce qu'il a dit?* (demande) / *qui puisse m'expliquer...?* (doute). « Ô Jupiter, montre-moi quelque asile, / S'écria-t-il, qui me puisse sauver » (La Fontaine). On emploie aussi le subjonctif quand la principale exprime un choix ou un degré. *C'est le meilleur film que j'aie vu*. « Il n'y eut pas jusqu'à frère Giroflée qui ne rendît service » (Voltaire). « Certes, il avait autrefois désiré Paris, mais du seul désir dont il fût capable – un désir sournois, mêlé d'un peu de crainte » (Bernanos).

La subordonnée relative de liaison est un procédé littéraire qui juxtapose la relative à la phrase. « Un loup survint à jeun, **qui** cherchait l'aventure » (La Fontaine). « J'ai en ce moment un sentiment de reconnaissance pour les femmes faciles, **qui** m'amène naturellement à vos pieds » (Laclos). « Elle y avait trouvé une grande robe en taffetas flambé, **qui** criait du froissement de ses plis » (Nerval). « Je voulus voir ce solitaire, **qui** m'offrit d'aller lever ses nasses » (Maupassant). « La jeune femme revenait sans l'enfant, **qu'elle** avait dû coucher » (Simenon). « Un **souvenir**, teinté à la fois d'absurde et de mystère, remontait lentement jusqu'à moi, **qui** m'avait aiguillonné sourdement depuis qu'on me destinait à ce poste perdu des Syrtes » (Gracq).

Le verbe et le groupe du verbe

Le verbe

I Le verbe est le mot qui se conjugue.

- Du point de vue du sens, le verbe est un mot qui désigne :
 - une action : *écrire, chanter, partir, faire, prendre*;
 - un état : *dormir, briller, être, paraître*;
 - ou une transformation : *changer, rougir, grandir*.
- Du point de vue de la morphologie, le verbe est un mot qui change de forme :
 - avec le temps : *il écrit, il écrivait, il a écrit, il écrira*;
 - et avec la personne grammaticale : *j'écris, il écrit, nous écrivons*.
- Du point de vue de la syntaxe, le verbe est un mot :
 - qui a un sujet, généralement placé avant lui : *il écrit, les élèves écrivent*;
 - et qui peut avoir un ou des compléments, généralement placés après lui : *Elle écrit un poème. Elle écrit à son frère. Elle a écrit une lettre à son frère*.
- Si on regroupe les trois points de vue, ils montrent que le verbe exprime ce qui se déroule dans le temps. *Quelqu'un fait, a fait, fera quelque chose. Quelqu'un ou quelque chose change, a changé, changera, etc.*

Le verbe est donc inséparable de l'expression du temps : il se **conjugue**.

2 Le verbe actualise la phrase en la situant dans le temps.

- Le verbe actualise la phrase en la situant à un moment du temps.
« Vous chantez ? J'en suis fort aise.
Eh bien ! Dansez maintenant » (La Fontaine).
- Les noms *danse*, *sommeil*, *changement* désignent eux aussi une action, un état ou une transformation. Mais le verbe est le seul mot qui place l'action, l'état ou la transformation dans le temps : *Elle a dansé. Elle dormait. Tout change.*
- Quand un écrivain veut que sa phrase soit comme immobile, non prise dans le temps, faite d'images justes placées les unes à côté des autres, il **supprime** le mot qui introduit le passage du temps et utilise une phrase **sans** verbe.
« La plaine de mars, déjà verte, tachée de craie » (Aragon).

3 Comment trouver le verbe dans une phrase ?

- On emploie *hier*, *aujourd'hui* et *demain*. Ou la forme négative *ne... pas* :
« Votre auteur était modeste et prudent » (Diderot).
Hier, votre auteur *était...* / Aujourd'hui, votre auteur *est...* /
Demain, votre auteur *sera...* Votre auteur *n'était pas...*

La conjugaison

1 La conjugaison est l'ensemble des formes d'un verbe.

- La conjugaison complète d'un verbe français comporte cinq **modes**.
– Deux modes personnels (les temps ont 6 personnes) : l'indicatif et le subjonctif.

- Un mode semi-personnel (3 personnes) : l'impératif.
- Deux modes non personnels (pas de personne) : l'infinitif et les participes.

- La conjugaison complète comporte des **temps simples** et des **temps composés**.
– Aux temps simples, le verbe est en un seul mot : *je chante, elles partent*.
– Aux temps composés, le participe passé du verbe est employé avec le verbe *avoir* ou avec le verbe *être*. Il y a deux mots : *j'ai chanté, elles sont parties*.
– Il y a aussi des **temps surcomposés** qui comportent trois mots, le verbe *avoir* + le verbe *avoir* ou le verbe *être* + le participe passé du verbe : *quand j'ai eu chanté, quand elles ont été parties*.
- Quand un verbe n'est pas conjugué à tous les temps, il est **défectif**, c'est-à-dire qu'il comporte « un vide, un manque ».
- Il y a deux catégories de verbes défectifs :
– les verbes impersonnels conjugués seulement à la 3^e personne du singulier (*il pleut*) ;
– les verbes qui ne s'emploient pas à certains temps (*clore* n'a pas d'imparfait, ni de passé simple), et les verbes qui s'emploient seulement à quelques formes (*éclore* s'emploie aux 3^{es} personnes du singulier et du pluriel).

2 Chaque forme verbale comporte au moins un radical et une désinence.

- Le **radical** informe sur le **sens** du verbe.
– *Chanter* a un radical pour toute sa conjugaison écrite et orale : *chant-*.
– *Venir* en a cinq radicaux pour sa conjugaison écrite et orale : *je vien-s, nous ven-ons, ils vienn-ent, je vien-s, je viend-r-ai*.
- Les **désinences** informent sur la **personne**, le **mode**, le **temps** :
– *chant-ons, chant-i-ons, chante-r-ons...* : *-ons* marque la 1^{re} personne du pluriel.

– *-s, -s, -t* marquent les trois personnes du singulier du présent de nombreux verbes.

- Les **marques internes** informent sur certains **modes** et certains **temps**.

-ai- marque l'imparfait et le conditionnel aux trois personnes du singulier et à la 3^e du pluriel : *je finiss-ai-s, je fini-r-ai-s, ils chant-ai-ent, ils chant-er-ai-ent*.

-i- marque l'imparfait, le conditionnel et le présent du subjonctif aux 1^{res} et 2^{es} personnes du pluriel : *nous chant-i-ons, nous chant-er-i-ons, que nous chant-i-ons*.

-r- (parfois *er* ou *rr*) marque le futur et le conditionnel à toutes les personnes : *nous chant-er-ons, nous chant-er-i-ons, elle fini-r-a, elle fini-r-ai-t*.

- Les **formes irrégulières** ne permettent pas de distinguer un radical et une désinence : *j'ai, ils ont, je suis, vous faites...*

3 Les trois groupes de conjugaison.

- Les verbes du **1^{er} groupe** ont un infinitif en *-er*.
 - Presque tous sont construits avec un seul radical : *chant-*.
 - Présent de l'indicatif en *-e, -es, -e* : *je chant-e, tu chant-es, il chant-e*.
 Voir p. 284.
- Les verbes du **2^e groupe** ont un infinitif en *-ir*, et ils sont construits avec trois radicaux dont un radical en *iss* : *nous finiss-ons, finiss-ant*.
Voir p. 285.
- Les verbes du **3^e groupe** ont des infinitifs en *-ir (venir), -oir (savoir)* ou *-re (dire)*.
Leurs radicaux sont souvent nombreux : *je vien-s, nous ven-ons, ils vienn-ent, je vin-s, je viend-r-ai*. Mais *courir* n'a qu'un radical écrit et oral, *cueillir* et *conclure* deux radicaux (oral et écrit), *vendre, perdre, mordre* un seul radical écrit.
Voir p. 286-295.

4 Tableau des modes et des temps de la conjugaison du français

INDICATIF		INFINITIF		PARTICIPE	
Présent je suis	Passé composé j'ai été	Présent être	Présent étant	Présent étant ayant été	
Imparfait j'étais	Plus-que-parfait j'avais été	Passé avoir été	Passé été	Passé été	
Passé simple je fus	Passé antérieur j'eus été				
Futur simple je serai	Futur antérieur j'aurais été			IMPÉRATIF	
Conditionnel présent je serais	Conditionnel passé j'aurais été	Présent sois		Passé aie été	
				SUBJONCTIF	
		Présent que je sois		Passé que j'aie été	
		Imparfait que je fusse		Plus-que-parfait que j'eusse été	

La personne grammaticale

I La personne grammaticale relie le sujet et le verbe.

- La personne grammaticale exprime la **relation** entre le sujet et l'action, l'état ou le changement exprimé par le verbe.
Je chante (c'est moi qui chante). *Elle part* (c'est elle qui part).
- Un **mode personnel** se conjugue en personne : *j'ai, tu as, il a, nous avons*.
Un mode **non personnel** n'a pas de conjugaison en personne : *chanter, chantant, ayant chanté, chanté*.
- Les **verbes impersonnels** (ou unipersonnel) se conjuguent avec le pronom impersonnel *il*. Ce pronom ne représente rien, c'est juste une marque de 3^e personne : *Il pleut*.

2 La 1^{re} et la 2^e personne : les acteurs de la communication.

- La 1^{re} personne du singulier est toujours exprimée par le pronom nominal *je*.
« **Je** » désigne l'**énonciateur**, celui ou celle qui parle, qui écrit (> p. 108).
La 2^e personne du singulier est toujours exprimée par le pronom nominal *tu*.
« **Tu** » désigne le **destinataire**, celui ou celle à qui « je » parle ou écris.
- La 1^{re} personne du pluriel est toujours exprimée par le pronom nominal *nous*.
« **Nous** » désigne « je » et d'autres personnes : toi et moi, lui et moi.
La 2^e personne du pluriel est toujours exprimée par le pronom nominal *vous*.
« **Vous** » désigne « tu » et d'autres personnes : toi et lui, toi et elle.
- La 1^{re} et la 2^e personne désignent toujours des **interlocuteurs**, des êtres qui se parlent, s'écrivent, se répondent. Par extension, elles peuvent désigner des animaux ou des choses personnifiées : « Je suis la pipe d'un auteur » (Baudelaire).

3 La 3^e personne : celui, celle, ce dont on parle.

- La 3^e personne du singulier ou du pluriel est exprimée de plusieurs façons (> p. 109).
 - Par les pronoms personnels *il / elle, ils / elles*. « Il aimait la musique » (Yourcenar).
 - Par d'autres pronoms. « Chacun à s'en aller fut prompt » (La Fontaine).
 - Par des noms. « Lol est assise face à cette baie » (Duras).
- La 3^e personne peut être un être (*Paul chante.*), une chose (*Le lac a gelé.*), une notion, une idée (*Cette musique est belle. Tes opinions se discutent.*).

Règle. Le verbe s'accorde en personne et en nombre avec son sujet. Cet accord marque la solidarité du sens et de la syntaxe entre les deux mots et entre les deux constituants essentiels de la phrase (> p. 41).

1 La conjugaison comporte cinq modes.

- L'**indicatif** est un mode personnel (6 personnes). C'est le seul mode temporel : il permet une actualisation complète de l'action grâce à ses dix « vrais » temps.
 - Le présent et le passé composé : *je fais, j'ai fait.*
 - L'imparfait et le plus-que-parfait : *je faisais, j'avais fait.*
 - Le passé simple et le passé antérieur : *je fis, j'eus fait.*
 - Le futur et le futur antérieur : *je ferai, j'aurai fait.*
 - Le conditionnel présent et le conditionnel passé : *je ferais, j'aurais fait.*
- Le **subjonctif** est un mode personnel. Mais il ne situe pas l'action dans un temps.
 - Présent et passé : *que je fasse, que j'aie fait.*
 - Imparfait et plus-que-parfait : *que je fisse, que j'eusse fait.*
- L'**impératif** est un mode semi-personnel. Et il ne situe pas l'action dans un temps.
 - Impératif présent : *fais, faisons, faites.*
 - Impératif passé : *aie fait, ayons fait, ayez fait.*
- Le **participe** est un mode non personnel. Et il ne situe pas l'action dans un temps.
 - Participe présent et participe présent composé : *faisant, ayant fait.*
 - Participe passé : *fait.*
- L'**infinitif** est un mode non personnel. Et il ne situe pas l'action dans un temps.
 - Infinitif présent et infinitif passé : *faire, avoir fait.*

2 Le mode exprime la manière dont l'énonciateur valide sa phrase¹.

- En employant l'indicatif, l'énonciateur prend en charge la validation de sa phrase dans le simple fait de l'énoncer : *Elle ne viendra pas.*

1. Mary-Annick Morel, *La Concession en français*, Ophrys, 1996, p. 151.

2 Les verbes conjugués avec être.

- L'auxiliaire **être** s'emploie :
 - Avec quelques verbes intransitifs : *il est allé, il est arrivé, elle est partie, nous sommes venus*, etc.
 - Avec tous les verbes à la forme pronominale : *il s'est blessé, il s'est lavé*.
 - Avec les verbes essentiellement pronominaux : *il s'est méfié*.
 - Pour former la voix passive : *Le feu est contenu par les pompiers*.
 - Et pour former la voix impersonnelle : *Il est arrivé un colis pour toi*.

3 Verbes intransitifs conjugués tantôt avec avoir et tantôt avec être.

- Le temps composé avec **avoir** insiste sur l'action : *L'eau a croupi au fond du bassin*.
Le temps composé avec **être** exprime un état qui résulte de l'action accomplie : *L'eau de la mare est croupie*.
Exemples : *aboutir, accourir, apparaître, atterrir, croupir, demeurer, disparaître, divorcer, éclater, émigrer, maigrir, paraître, passer, rester...*

4 Verbes qui sont transitifs avec avoir et intransitifs avec être.

- Certains de ces verbes ont trois emplois.
 - Un emploi transitif avec **avoir** : *Ils ont augmenté le prix*.
 - Un emploi intransitif avec **avoir** (on insiste sur l'action) : *Le prix a augmenté*.
 - Et un autre emploi intransitif avec **être** (on insiste sur l'état) : *Le prix est augmenté*.Exemples : *augmenter, baisser, changer, déménager, descendre, diminuer, entrer, grandir, grossir, monter, passer, réussir, sortir...*
- De nombreux verbes ont un emploi transitif et un emploi intransitif conjugués tous les deux avec **avoir** : *Il a décollé l'avion. L'avion a décollé à midi*.

Les verbes semi-auxiliaires

I Les verbes semi-auxiliaires aller + infinitif et venir de + infinitif.

- Les périphrases verbales temporelles **aller** + infinitif et **venir de** + infinitif expriment deux temps très couramment employés.
 - Le **futur immédiat**, ou proche. « Vous allez dire que je m'amuse » (Diderot).
 - Le **passé immédiat**. Il vient de partir. « Il venait de faire une gaffe » (Aragon).
- Ces périphrases temporelles s'emploient au présent et à l'imparfait.
Je vais partir. J'allais partir quand elle est arrivée.
Il vient de partir. Il venait de partir quand elle est arrivée.
- La construction **aller** + infinitif n'est pas toujours la périphrase verbale. Le verbe **aller** peut conserver le sens « se déplacer » : *Il va acheter le journal tous les jours*.

2 Les verbes semi-auxiliaires devoir + infinitif et pouvoir + infinitif.

- Les périphrases verbales de modalité **devoir** + infinitif et **pouvoir** + infinitif expriment des manières de présenter l'action, de la « modaliser ».
 - L'action est probable : *Il doit arriver vers midi*.
 - L'action est nécessaire : *Il doit absolument le voir*.
 - Il est possible que l'action ait lieu : *Il peut arriver vers midi*.
- Ces périphrases de modalité s'emploient aux temps de l'indicatif. La périphrase avec **pouvoir** est aussi employée au subjonctif.
Il doit arriver. Il a dû arriver. Il devrait arriver. Il aurait dû arriver.
Il peut arriver. Il pouvait arriver. Il faudrait qu'il puisse arriver.

- Beaucoup d'autres constructions verbe + infinitif expriment des modalités diverses : *Je veux venir. Je pense venir. Je crois venir. J'espère venir.* Le conditionnel et le subjonctif expriment les mêmes modalités. Mais *devoir* et *pouvoir* sont très employés.

3 Le semi-auxiliaire *faire* + infinitif.

- La **périphrase verbale factitive** exprime deux actions. La deuxième action est faite par la première action (ne pas confondre avec une conséquence).
Le soleil fait fleurir la haie.

Dans cette phrase, il y a un agent (« le soleil ») pour la première action (« faire quelque chose »), et un agent (« la haie fleurit ») pour la deuxième action (« la haie fleurit »). La deuxième action n'est pas une conséquence de la première, elle est faite par la première.

- La périphrase verbale factitive s'emploie à **tous les temps**. *Il faisait / fera / a fait / aura fait / avait fait... tourner les tables.* Et elle s'emploie aussi au subjonctif : *Il fallait qu'il fit tourner les tables.*

La voix passive

1 La voix est une mise en scène de l'ordre des mots dans la phrase.

- La **voix active** place en tête de phrase l'être ou la chose qui fait l'action.

Une tortue devance un lièvre. Une tortue arrive.

La **voix passive** place en tête de phrase l'être ou la chose sur qui porte l'action.

Un lièvre est devancé par une tortue.

La **voix impersonnelle** (> p. 160) place en tête de phrase l'action elle-même.

Il arrive une tortue.

La **voix pronominale** (> p. 161) donne deux rôles au même acteur : sujet et objet.

La tortue se hâte.

2 La voix passive redistribue les rôles du sujet et de l'objet direct.

Voix active	sujet	verbe	complément d'objet direct
	<i>la tortue</i>	<i>devance</i>	<i>le lièvre</i>
Voix passive	sujet	verbe	complément d'agent
	<i>le lièvre</i>	<i>est devancé</i>	<i>par la tortue</i>

- Le **verbe** à la voix passive comporte l'auxiliaire *être* suivi du participe passé du verbe conjugué. L'auxiliaire doit être au même temps que le verbe de la voix active.

présent	<i>elle devance</i>	<i>elle est devancée par</i>
passé composé	<i>elle a devancé</i>	<i>elle a été devancée par</i>

- Le **complément d'agent** est généralement introduit par la préposition **par**.
« Cette gargote était tenue par des gens appelés Thénardier, mari et femme » (Hugo).

La langue classique employait souvent *de*. « Il est enveloppé de deux escadrons » (Mme de Sévigné). L'usage demeure. « L'archevêque fut ravi de ce message » (Stendhal). « Charles fut surpris de la blancheur de ses ongles » (Flaubert). *Il est apprécié de tous.*

3 La voix passive n'est pas le simple reflet inverse de la voix active.

- Seuls, les verbes **transitifs directs** peuvent s'employer à la voix passive, mais le passif n'est pas toujours possible (> p. 197) : *Elle lit le journal.* **Le journal est lu par elle.*

De plus, les deux voix ne donnent pas les mêmes informations, elles ne mettent pas en avant le même participant. *Tristan aime Iseut* ne dit pas la même chose que *Iseut est aimée par Tristan*. On le voit clairement quand il manque l'un des acteurs. *Iseut a été aimée.*

Cela apparaît aussi quand les deux voix sont exprimées. « Je battis, je fus battu » (Rousseau). « Je le blessai dange-reusement, je fus blessé moi-même » (Constant). « Aimer, être aimé, on en a vite plein le dos, n'est-ce pas ? » (Zola).

« Elle n'avait aimé personne. Elle n'avait pas été aimée » (Mauriac).

Les constructions impersonnelles

1 La voix impersonnelle place le verbe en tête de phrase.

- Le verbe est toujours précédé du **pronom impersonnel *il***.

Voix active	sujet	verbe	
	<i>deux tortues</i>	<i>arrivent</i>	
Voix impersonnelle	sujet	verbe	séquence de l'impersonnel
	<i>il</i>	<i>arrive</i>	<i>deux tortues</i>

- La voix impersonnelle peut être échangée avec une autre voix.
 - Voix active : *Le jury a reçu deux candidats.*
 - Voix passive : *Deux candidats ont été reçus par le jury.*
 - Voix impersonnelle : *Il a été reçu deux candidats par le jury.*
- On appelle parfois « sujet réel » ce qui suit le verbe à la voix impersonnelle. Mais cela contrevient à la règle d'accord du verbe avec le sujet. En effet, le verbe est toujours à la 3^e personne du singulier, même quand le « sujet réel » est au pluriel : *Il arrive deux tortues.* « Certainement, objectèrent les Pharisiens, il existait des pratiques, des herbes puissantes » (Flaubert). Cette suite n'est donc que la **séquence de l'impersonnel** : elle désigne un participant de l'action, le sujet de la voix active.

La voix impersonnelle permet de retarder l'entrée en phrase et en scène de « l'acteur » principal. « Il parut alors une beauté à la cour, qui attira les yeux de tout le monde » (Mme de La Fayette). « Il se préparait la journée la plus noire de tout l'hiver » (Giono). « Il existe près des écluses un bas quartier de bohémiens » (Aragon).

2 Les verbes impersonnels.

- Certains verbes sont toujours **impersonnels**.
 - Les verbes exprimant des phénomènes météorologiques : *il pleut, il neige, il tonne, il vente, etc.*
 - Le verbe *falloir* : *il faut que...*

- Le remplacement de *il* par le pronom *ça* donne l'impression qu'un acteur **agit** réellement.
 - « Quand ça pleut, là-haut, les bêtes s'y perdent » (Aragon).
- Certains verbes ne sont pas impersonnels mais ils ont un **emploi impersonnel** :
 - *avoir* : *il y a..., il y avait;*
 - *être* : *il est un pays..., il était une fois une princesse...;*
 - *faire* : *il fait beau, il fait un temps de chien;*
 - *se souvenir* : « Et nos amours / Faut-il qu'il m'en souviennne » (Apollinaire).
- Il ne faut pas confondre la voix impersonnelle et les verbes impersonnels : ils ne peuvent pas être échangés avec les voix active ou passive.

Les constructions pronominales

1 La voix pronominale donne deux rôles au même acteur.

- Le verbe est employé avec un sujet et un pronom personnel complément qui sont de la **même personne**. Le pronom personnel complément est de la forme *me, te, se, nous* ou *vous*. Les temps composés sont formés avec l'**auxiliaire être** : *je me lève, tu te lèves, elle se lève, je me suis levé, tu t'es levé, elle s'est levée.*
- Dans la forme pronominale **réfléchie**, le sujet est un être (nom animé) qui agit sur ou pour lui-même. « Adrienne se leva » (Nerval). « Les enfants se prenaient pour les rois de ce domaine » (Cayrol). Le sujet peut être une chose, une notion (nom non animé) devenue animée par métaphore. « Des orages nouveaux se formeront » (Chateaubriand).
- Dans la forme pronominale **réciproque**, le sujet est toujours pluriel. Les valeurs sémantiques de la réciprocité sont diverses. L'un, l'autre : « Deux pigeons s'aimaient d'amour tendre » (La Fontaine). L'un à l'autre : « Les époux se cachèrent leur secret » (Flaubert). L'un après l'autre : « Les tonnerres se succédaient que c'était un bonheur » (Aragon). L'un contre l'autre : « Ils ne s'étaient jamais battus, ni insultés » (Colette).
- Dans la forme pronominale **neutre**, le sujet du verbe à la forme pronominale est l'objet direct du verbe transitif. *La pierre se fissure / Le gel fissure la pierre.*

2 Les verbes pronominaux.

- Une soixantaine de verbes sont des verbes essentiellement pronominaux : *s'absenter, s'abstenir, s'évanouir, s'enfuir, se souvenir, se méfier* (liste > p. 218). Ces verbes ne s'emploient qu'à la forme pronominale. Les dictionnaires les relèvent uniquement à cette forme : *absenter (s'), abstenir (s'), évanouir (s')*.

Le pronom *se* n'a pas de contenu sémantique ni de fonction analysable.

« Toutes les idées tristes de Lucien s'envolèrent à l'aspect de cette jolie figure » (Stendhal). « Quatorze ans pour avoir tenté de s'évader quatre fois » (Hugo).

- Une vingtaine de verbes sont pronominaux autonomes, ou neutres (liste > p. 219). Leur sens pronominal (auxiliaire *être*) est différent de leur sens non pronominal (auxiliaire *avoir*) : *je me suis aperçu de / j'ai aperçu, se douter de / douter (de), se plaindre de / plaindre, se tromper / tromper*. « L'oncle se faisait vieux » (Aragon) / *faire quelque chose*.

3 Le pronominal passif efface le responsable de l'action.

- Le pronominal passif demande un sujet à la 3^e personne. Le complément d'agent est généralement absent. Il équivaut à un sujet de la voix active du type *on*.
« Le lendemain, la cérémonie des noces se fit » (M^me de La Fayette). « La bataille se donne » (Diderot). « Le repas s'achevait ; il alluma un cigare » (Gide).

L'aspect

1 L'aspect exprime la manière dont l'action est envisagée par l'énonciateur.

- L'aspect est une sorte de regard porté sur la séquence que le verbe exprime. L'action peut être envisagée accomplie ou encore en cours, non accomplie. Elle peut être vue à son début ou à sa fin, unique ou répétée.

- Les différents aspects sont exprimés de trois manières :
 - dans la conjugaison, par la distinction des temps simples et des temps composés ;
 - dans le sens des verbes ;
 - dans des périphrases qui expriment la chronologie des actions.

2 L'aspect non accompli s'oppose à l'aspect accompli.

- L'aspect non accompli rend compte d'une séquence qui n'est pas terminée. Il est exprimé par les temps simples.
La nuit arrive. La route devient sombre. J'allume mes phares.
« Édouard somnole » (Gide). « Sur les stores on voit les ombres des gens qui passent dans le soleil des trottoirs » (Duras).
- L'aspect accompli rend compte d'une séquence qui est terminée. Il est exprimé par les temps composés.
La nuit est arrivée. La route est devenue sombre. J'ai allumé mes phares.
« Après qu'ils sont partis, M. Profitendieu reste longtemps sans rien dire » (Gide).
« À travers les persiennes le soir est arrivé » (Duras).

TEMPS SIMPLES aspect non accompli	TEMPS COMPOSÉS aspect accompli correspondant
<i>aller</i> (infinitif présent)	<i>être allé</i> (infinitif passé)
<i>il va</i> (présent)	<i>il est allé</i> (passé composé)
<i>il allait</i> (imparfait)	<i>il était allé</i> (plus-que-parfait)
<i>il alla</i> (passé simple)	<i>il fut allé</i> (passé antérieur)
<i>il ira</i> (futur)	<i>il sera allé</i> (futur antérieur)
<i>il irait</i> (conditionnel)	<i>il serait allé</i> (conditionnel passé)
<i>qu'il aille</i> (subjonctif présent)	<i>qu'il soit allé</i> (subjonctif passé)
<i>qu'il allât</i> (subjonctif imparfait)	<i>qu'il fût allé</i> (subjonctif plus-que-parfait)
<i>va</i> (impératif présent)	<i>sois allé</i> (impératif passé)
<i>allant</i> (participe présent)	<i>étant allé</i> (participe présent composé)

3 L'aspect sécant s'oppose à l'aspect global.

- L'aspect **sécant** nous place au cœur d'une séquence dont le début est précisé ou non, mais dont la fin n'est pas envisagée. Il est exprimé, par exemple, à l'imparfait.
La nuit arrivait. Depuis quelques minutes, la route devenait sombre.
« Depuis une heure, Lucien marchait sans mot dire, à la gauche du capitaine commandant l'escadron » (Stendhal). « Je rentrai fort tard, et je trouvai Olivier debout et qui m'attendait » (Fromentin).
- L'aspect **global** envisage la séquence comme un tout, de son début à sa fin, quelle que soit sa durée. Il est exprimé, par exemple, au passé simple.
La nuit arriva. En quelques minutes, la route devint sombre.
« Lucien, les yeux fixés sur la fenêtre vert perroquet, donna un coup d'éperon à son cheval, qui glissa, tomba et le jeta par terre » (Stendhal). « Je rentrai fort tard, et je trouvai Olivier debout et qui m'attendait » (Fromentin).

4 Les verbes perfectifs et les verbes imperfectifs.

- Les verbes **perfectifs** expriment une séquence qu'on envisage dans tout son déroulement. Les limites du processus font partie du sens du verbe : « La femme de l'aubergiste entra dans l'écurie » (Hugo). Toute l'action d'entrer est prise en compte dans le sens du verbe *entrer*.
Autres exemples : *arriver, commencer, naître, mourir, se lever*, etc.
- Les verbes **imperfectifs** expriment une séquence dont les limites ne sont pas intégrées dans le sens du verbe : « Un roulier mangeait à une autre table » (Hugo). Le sens du verbe *manger* ne dit rien sur les limites de l'action.
Autres exemples : *aimer, chanter, pleuvoir, vivre*, etc.
- Certains verbes ont des emplois perfectifs et imperfectifs que marquent des **auxiliaires différents** : *L'heure est passée maintenant* / *L'heure a passé vite*.

5 Les périphrases aspectuelles expriment la chronologie d'une action.

- L'aspect **inchoatif** envisage le début de l'action. Il est exprimé par les périphrases *se mettre à, commencer à* et infinitif : « Elle eut peur et se mit à crier » (Flaubert).
 - L'aspect **progressif** envisage l'action en train de s'accomplir. Il est exprimé par la périphrase *être en train de* et infinitif : *Il est en train de travailler*.
- L'usage classique employait *aller* avec le participe présent : « Et elle alla cherchant dans les armoires » (Nerval). Il se servait aussi de *être à* et infinitif : « Éliante là-bas est à l'entretenir » (Molière).
- L'aspect **terminatif** repose sur les périphrases *finir de, cesser de* et infinitif : « La vedette eut enfin fini de traverser le cadre de la fenêtre ouverte » (Duras).

Les emplois du présent de l'indicatif

I Un temps à géométrie variable.

- Le **présent** de l'indicatif est opposable au passé et au futur :
il chantait il chante il chantera
- Mais cette valeur temporelle est à géométrie **variable** : *Je pars à l'instant. Je pars dans un mois. Je pars pour un an. Depuis deux ans, je pars tous les lundis matin.*
- Dans cette diversité, la seule permanence est le lien direct entre le **présent de l'indicatif** et le **moment de l'énonciation**, le moment du *je, ici, maintenant* (> p. 105).
 - Ce moment peut être le maintenant réel du *je* d'un énonciateur réel dans un dialogue comme les dialogues de tous les jours. — *Il arrive aujourd'hui?*
 - Il peut être le maintenant fictif du *je* fictif d'un personnage de roman. « Ah ça! reprit la femme, tu n'oublies pas que je flanque Cosette à la porte aujourd'hui? » (Hugo).
 - Ou il peut être le maintenant fictif du *je* du narrateur d'un roman à la première personne. « Aujourd'hui, maman est morte. Ou peut-être hier, je ne sais pas » (Camus).

2 Le présent performatif est inséparable du moment de l'énonciation.

- *Je jure de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité.*
Pour jurer, on dit : « *Je jure...* » Pour promettre, on dit : « *Je promets...* » L'action est dans la parole : je fais ce que je suis en train de dire, je le fais en le disant.
On fait de même pour remercier, baptiser, ordonner : « Aux termes des articles neuf, onze, quinze et soixante-six du code d'instruction criminelle, j'en suis juge. J'ordonne que cette femme soit remise en liberté » (Hugo).
- Le verbe au présent performatif doit être employé à la 1^{re} personne du présent dans une phrase affirmative. Les autres personnes, les autres temps ou la négation sont incompatibles avec ce présent performatif : *Il jure. J'ai juré. Je ne jure pas.*

3 Des présents de durées diverses dans les dialogues ou dans les récits.

- **Présent actuel**, ou d'actualité. Celui du moment d'énonciation, du *je, ici, maintenant*.
 - Il peut correspondre à un moment réel. *Il est midi. Je suis en retard!*
 - Ou il peut correspondre à un moment fictif dans un dialogue de roman. « Chère amie, vous êtes bien sûre que vous ne prenez pas froid? Nous avons ici un plaid qui ne fait rien... » (Gide).
 - C'est aussi le cas au théâtre. « Le comte. — Autrefois tu me disais tout. Figaro. — Et maintenant je ne vous cache rien » (Beaumarchais).
 - Nous l'entendons aussi au cinéma. « Et maintenant, mes chers amis, il fait froid, vous risquez de prendre mal (il gagne la porte, un bras levé), je me permets de vous conseiller de rentrer » (Jean Renoir).
- **Présent étendu**. La durée peut être liée à un contexte général. « La petite ville de Verrières peut passer pour l'une des plus jolies de Franche-Comté » (Stendhal).
La durée peut être explicite. *Je le connais depuis deux ans.* « Depuis trois mois ils ont le livre » (Giono).

- **Présent permanent**. Valable hier, aujourd'hui, demain...
 - Permanence d'une loi de nature scientifique (présent gnominique).
L'eau se congèle à 0°C sous la pression atmosphérique normale.
 - Permanence d'un point de vue de moraliste, ou d'un diction.
 - « Peu de chose nous console parce que peu de chose nous afflige » (Pascal). « L'avarice perd tout en voulant tout gagner » (La Fontaine).
 - Permanence explicitée par un sujet de sens générique (> p. 76).
 - « Les loups mangent glouonnement » (La Fontaine). « Les premières lueurs du jour nous ramenaient Conrad, fatigué et content comme un enfant qui sort de l'école » (Yourcenar).
- **Présent itératif** (répétitif). Il doit être précisé par un complément de temps.
« À six heures, tous les deux jours, il est fidèle à son poste » (Balzac). « Des autocars et des automobiles arrivent à chaque instant » (Giono).

4 Dans les récits : deux présents au cœur de l'action.

- Le **présent historique** est le présent employé dans un récit historique. « Reste Cézanne : aucune nouvelle, et Zola s'inquiète. Le peintre et son amie Hortense ne sont plus à L'Estaque depuis le 15 ou le 20 mai. Ils ne sont pas non plus à Paris » (Henri Mitterand).
- Le **présent de narration** correspond à l'emploi du présent de l'indicatif dans un récit au passé. Il concerne toujours un passage bref. « Nous primes querelle au jeu, nous nous battîmes et durant le combat il me donna un coup de mail si bien appliqué que d'une main plus forte il m'eût fait sauter la cervelle. Je tombe à l'instant » (Rousseau).

Le présent de narration est d'un usage ancien. « Dedeuant lui ad une pierre byse. X colps i fiert par doel e par rancune. Cruist li acers ne freint ne ne s'esgruignet [Devant lui il y a une pierre grise. Il y frappe dix coups avec douleur avec colère. L'acier crisse mais ne se brise ni ne s'ébrèche.] » (*Chanson de Roland*).

Les présents d'un récit au passé ne sont pas tous des présents de narration.

On peut avoir un présent permanent. « Noémie, malgré sa fatigue, hâta le pas. Elle craignait que les parents ne fussent inquiets; la nuit arrive vite, au déclin de septembre » (Mauriac).

On peut avoir un retour au présent du narrateur. « Il était veuf, mais il avait deux filles. On parle encore de leur beauté » (Giono).

On peut avoir un affleurement des souvenirs de l'auteur. « Quand le temps était clair, on s'en allait de bonne heure à la ferme de Geffosses. La cour est en pente, la maison dans le milieu; et la mer, au loin, apparaît comme une tache grise » (Flaubert).

Les emplois de l'imparfait

1 L'imparfait situe l'action dans le passé.

- L'imparfait ne donne pas de précision sur le moment du passé. « Il y avait en Vestphalie, dans le château de... » (Voltaire). La précision est toujours dans le **contexte**. « Au temps du roi Moabdar, il y avait à Babylone... » (Voltaire).
- Dans le discours rapporté indirect (> p. 266) l'imparfait transpose le présent du discours direct : « Cacambo demanda humblement quelle était la religion d'Eldorado » (Voltaire).

2 L'imparfait envisage l'action dans son déroulement.

- Avec un verbe **imperfectif**, l'aspect sécant (> p. 164) de l'imparfait donne le sentiment d'une durée. « En bas, sur le trottoir, personne. Ce silence épandu augmentait la tranquillité des choses. Au loin, les marteaux des calfats tamponnaient des carènes, et une brise lourde apportait la senteur du goudron » (Flaubert).
Un verbe **perfectif** à l'imparfait semble immobiliser l'action. « Cet adieu m'était léger, j'étais tout disposé à goûter l'air acide et le plaisir de deux yeux dispos, détachés déjà au milieu

de toute cette somnolence : nous partions à l'heure réglementaire » (Gracq).

Un complément circonstanciel peut apporter une valeur itérative. « Un malheureux appelait tous les jours / La Mort à son secours » (La Fontaine).

- L'**aspect sécant** de l'imparfait décrit des actions qui se déroulent en **même temps**. « Elle contemplait ses deux garçons, les demi-frères, et les trouvait beaux » (Colette).
- L'**imparfait narratif** intervient où l'on attendrait le passé simple pour créer une sorte de temps sans repères, comme déréglé. « Alors, les mains tremblantes de hâte, elle se rhabilla, dans une confusion affreuse de femme dédaignée. Elle enfilait sa chemise, se battait avec ses jupes, agrafait son corsage de travers » (Zola).
L'**imparfait de rupture** exprime une action postérieure à un repère. L'effet est celui d'une fin qui se prolonge. « Sur le soir, les derniers chevaux ennemis disparurent dans les champs de seigle, mais Conrad blessé au ventre agonisait » (Yourcenar).

3 Les valeurs modales de l'imparfait.

- Selon les **contextes**, l'imparfait modal peut exprimer plusieurs modalités.
 - Une demande (imparfait de politesse) : *Je venais te demander un service.*
 - Une hypothèse, avec *si* : *Si j'avais le temps, j'irais plus souvent au cinéma.*
 - Un fait qui aurait pu se produire : « Un dixième de seconde de plus, et elle répondait à Leuwen devant Mme d'Hocquincourt » (Stendhal).

Les emplois du passé simple

1 Le passé simple situe l'action dans le passé.

- Le moment de l'action est complètement **séparé** du maintenant de l'énonciateur. Sur ce point le passé simple se distingue du passé composé : *Il partit / Il est parti.*

- Le **contexte précise** le moment de l'action.
« Le soir les deux amants se rendirent au théâtre » (Balzac).
Le **contexte précise** aussi la fréquence de l'action.
« Il voulut s'amuser. Il se rendit aux bals de l'Opéra » (Flaubert).
- Dans l'usage moderne le passé simple n'est plus employé à l'oral et dans l'énonciation de discours (> p. 105-106). Le passé simple est devenu un temps des **réécrits**.
« Mme de Clèves consentit à son retour et elle revint le lendemain » (Mme de La Fayette). « Un froissement lourd et musical déchira l'air au-dessus du navire, et, réveillant le tonnerre caverneux des vallées de montagne, on entendit se répercuter trois coups de canon » (Gracq).

2 Le passé simple envisage l'action sous un aspect global.

- L'aspect global (> p. 164) envisage une action **complète**, du début à la fin. *Le soleil apparut*. Il s'oppose à l'aspect sécant de l'imparfait : *Le soleil apparaissait*.
- Avec un verbe **perfectif** (> p. 164), les aspects global et perfectif convergent pour produire un effet d'événements ponctuels indépendamment de leur durée réelle. « Et elle sortit, en essuyant ses pieds sur le seuil » (Flaubert). « Péniblement, Pierre arriva dans une villa endormie dont la porte d'entrée restait ouverte » (Cayrol).
Le passé simple **raconte** la **succession** des événements. « Il fit entrer avec précaution ses hôtes dans la cage, puis il y entra après eux en rampant, rapprocha les pierres et referma hermétiquement l'ouverture » (Hugo). « Il sauta encore sur le tronc vermoulu. Il y eut un craquement, et le Chaamba disparut comme un diable dans sa boîte » (Tournier).
- Avec un verbe **imperfectif**, les aspects global et imperfectif divergent pour produire l'impression d'une action ponctuelle, comme une sorte de compression temporelle d'une durée qui peut être plus ou moins longue. « Et je gagerai bien que ces trois ans s'écoulèrent comme un jour » (Diderot). « Puis des années s'écoulèrent, toutes pareilles » (Flaubert). « Pendant huit jours, Lesable ne dormit point » (Maupassant). « La salle

du Cheval-Rouge s'orna de guirlandes en papier » (Mauriac).
« Le souvenir de cette discussion le troubla tout un jour » (Gadonne).

Attention ! On dit parfois que l'imparfait exprime la durée et que le passé simple exprime la brièveté. C'est une erreur : la durée de l'action dépend du sens du verbe et du contexte de la phrase.

Les emplois du passé composé

1 Le passé composé exprime l'aspect accompli du présent.

- Le passé composé exprime une action envisagée sous l'aspect **accompli** (> p. 176-177). Le présent exprime une action envisagée sous l'aspect non accompli :
« Elle a passé les boucles dans les trous de mes oreilles » (Le Clézio).
Elle a passé... Comparer avec : elle passe.
« Son service ? lança une voix gouailleuse. — J'ai dit pendant son service et je le répète » (Simenon).
J'ai dit pendant son service... Comparer avec : je le dis et je le répète.
- Cette valeur d'accompli, le passé composé peut la **projeter** dans un **futur** proche qui doit être précisé par un complément de temps dans le contexte :
Dans cinq minutes, je suis parti. Comparer avec : dans cinq minutes, je pars.

2 Le passé composé exprime une antériorité par rapport à un présent.

- Employé dans le contexte d'un autre verbe au présent, le passé composé a une valeur temporelle d'**antériorité**. Il exprime une action qui précède le verbe au présent :
« J'ai tardé à venir, dit-elle enfin – je vous prie de m'excuser » (Gracq).

Dans l'ordre de la phrase, le verbe au présent peut venir avant le verbe au passé composé. Cela ne change rien à l'antériorité de l'action au passé composé. « Judith arrive de la galerie et se blottit contre sa mère. Mais sa peur s'en est allée » (Duras).

- Cette valeur temporelle d'antériorité, le passé composé peut l'exprimer dans une proposition subordonnée d'hypothèse concernant le futur.

S'il n'est pas arrivé à midi, je partirai sans lui.

- Le passé **surcomposé** exprime une antériorité par rapport à un passé composé.

Quand il a eu fini, il est parti. Quand ils ont été arrivés, ils ont téléphoné.

3 Le passé composé : un temps du passé.

- Dans un récit au passé, le passé composé a les mêmes emplois temporels que le passé simple.

– Passé simple. *Le temps se couvrit brusquement et le vent se leva.*

– Passé composé. *Le temps s'est couvert brusquement et le vent s'est levé.*

Mais les valeurs d'aspect demeurent différentes et la tonalité générale des récits n'est pas la même.

L'imparfait, le passé simple et le passé composé dans les récits

Histoire. La règle ancienne était celle « des vingt-quatre heures » : passé composé dans cet espace de temps, passé simple avant. En fait, dès le XVII^e siècle, le passé composé s'appliquait au passé lointain. Mais le passé simple restait employé quand il y avait une précision de temps (une date, l'adverbe *hier*), c'est-à-dire quand le moment du passé était bien séparé du moment de l'énonciation. À partir du XVIII^e siècle, l'emploi du passé composé devient de plus en plus fréquent. Aujourd'hui, tous les récits de l'oral ordinaire et beaucoup de récits écrits sont au passé composé. Mais le passé simple est couramment employé dans les récits écrits.

1 Un récit au passé composé n'est pas un récit au passé simple.

- Le **passé composé** exprime un **passé encore présent**. L'histoire n'est pas séparée du présent de celui qui la raconte, elle semble ne pas être entièrement située dans le passé. « La magnificence et la galanterie n'ont jamais paru en France avec tant d'éclat que dans les dernières années du règne de Henri second » (Mme de La Fayette).

C'est pourquoi le passé composé convient aux autobiographies ou aux romans écrits à la 1^{re} personne. « Les divers intervalles de mes courtes prospérités ne m'ont laissé presque aucun souvenir agréable de la manière intime et permanente dont elles m'ont affecté » (Rousseau). « J'ai pris l'autobus à deux heures. Il faisait très chaud. J'ai mangé au restaurant, chez Céleste, comme d'habitude » (Camus).

- Le **passé simple** exprime un **passé révolu**. Il situe les actions du récit dans un passé complètement séparé du *maintenant* de l'énonciateur. « La porte s'ouvrit sans bruit et Maigret sursauta » (Simenon).

L'effet existe même pour les romans à la 1^{re} personne. « Ce fut, si je me souviens bien, dix jours après avoir franchi la Crête, que nous atteignîmes l'entrée du Perré » (Gracq).

2 L'imparfait décrit. Le passé simple et le passé composé racontent.

- L'aspect sécant de l'imparfait lui permet de superposer les actions. C'est pourquoi l'imparfait est le temps de la **description**. Dans les romans, il s'agit souvent de la description d'un décor dans lequel le **passé simple** vient raconter l'action. « La voiture glissait comme un traîneau sur le gazon ; des pigeons qu'on ne voyait pas roucoulaient ; tout à coup un garçon de café parut ; et ils descendirent devant la barrière d'un jardin où il y avait des tables rondes » (Flaubert). « Le soleil flambait en plein ciel quand il aperçut dans le tremblement de la terre surchauffée, glissant sur un boqueteau de tamaris, la silhouette pataute d'une Land Rover » (Tournier).
- L'effet est le même entre l'imparfait et le **passé composé**. « Je fumais les cigarettes de Raymond parce qu'il ne m'en restait

plus. Les derniers trams passaient et emportaient avec eux les bruits maintenant lointains du faubourg. Raymond a continué » (Camus). « Je dormais profondément quand le train s'est arrêté à Paris » (Le Clézio).

Les emplois du futur simple

1 Le futur simple situe l'action dans l'avenir.

- Le futur ne précise pas le moment de l'avenir où se déroulera l'action.
« C'est vous qui présenterez ma demande au garde des Sceaux » (Giono). « Écoutez, madame, je ferai part au commissaire de ce que vous venez de me dire » (Simenon).
- Quand une précision temporelle est donnée, c'est toujours dans le contexte.
« Dans un mois, dans un an, comment souffrirons-nous, Seigneur que tant de mers me séparent de vous [?] » (Racine). « Bientôt nous plongerons dans les froides ténèbres » (Baudelaire).
« Je pense que, dans les siècles démocratiques qui vont s'ouvrir, l'indépendance individuelle et les libertés locales seront toujours un produit de l'art. La centralisation sera le gouvernement naturel » (Tocqueville). « Ils quitteront Paris un début de mois de septembre. Ils seront presque seuls dans un wagon de première. Presque tout de suite, le train prendra de la vitesse » (Perec).
- De même, les valeurs de durée ou d'itérativité dépendent du sens du verbe et du contexte. « Alors tu feindras de t'éveiller! Alors je pourrai me réfugier en toi, avec de confuses plaintes injustes, des soupirs excédés, des crispations qui maudiront le jour déjà venu » (Colette).
- La périphrase temporelle *aller* + infinitif exprime le futur immédiat (> p. 157).
- Le futur de narration, d'anticipation ou de perspective est un procédé de l'écrit qui anticipe sur les faits. On l'emploie dans les romans et dans les récits historiques. « Pendant tout le temps de notre histoire, pendant un an et demi, nous parlerons de cette façon » (Duras). « Zola dans l'atelier de Manet.

C'est le commencement d'une amitié qui durera jusqu'à la mort de l'artiste, en 1883 » (Henri Mitterrand).

2 Les valeurs modales du futur.

- Le futur peut exprimer plusieurs modalités.
 - Une injonction : *Les coureurs devront se présenter au contrôle avant le départ.*
 - Une demande polie : *Je vous demanderai de revenir demain.*
 - L'indignation : *Ça ne changera donc jamais!*
 - Une supposition, mais la probabilité que cette supposition se réalise est présente : *Il aura un empêchement de dernière minute.*
 - Une promesse : « Je vous paierai, lui dit-elle / Avant l'oût, foi d'animal » (La Fontaine).

Les emplois du conditionnel présent

1 Les valeurs temporelles du conditionnel présent.

- Le conditionnel présent temporel exprime une action située après un repère du passé.
- Cette action n'est pas située par rapport au moment d'énonciation. Elle peut donc se placer dans le passé, au présent ou dans l'avenir par rapport à ce moment.
« Jupiter eut soudain l'idée d'une force élastique et incompressible, qui comblerait les vides, et amortirait tous les chocs d'une atmosphère encore mal réglée » (Giraudoux).
Par rapport au repère passé (*eut l'idée de*), les actions à venir (*comblent, amortissent*) peuvent être situées dans le passé, le présent ou l'avenir du maintenant de l'énonciateur : qui comblerait les vides hier / aujourd'hui / demain.
- Dans le discours rapporté indirect au passé, le conditionnel présent peut transposer le futur du discours direct (> p. 266) : « *Ça ira.* » / *Il a dit que ça irait.*

2 Les valeurs modales du conditionnel présent.

- L'usage courant emploie le conditionnel modal dans une proposition principale accompagnée d'une proposition

subordonnée d'hypothèse à l'imparfait (> p. 241). Le conditionnel modal exprime ce qui serait possible si l'hypothèse était réalisée.

proposition subordonnée d'hypothèse à l'imparfait
Si j'avais le temps,

proposition principale au conditionnel présent modal
je viendrais vous voir.

- L'usage courant emploie également le conditionnel dans des propositions **indépendantes** qui peuvent exprimer plusieurs modalités.
 - Une demande polie : « Je voudrais un autre verre de manzanilla, dit-elle » (Duras).
 - Une information accompagnée de réserves : *Il devrait pleuvoir demain.*
 - Une fausse interrogation, appelée interrogation rhétorique (> p. 255) : *Et je serais trop vieux pour faire ça ?*
- D'autres emplois relèvent d'**usages soutenus**.
 - Expression de projets simplement imaginés, rêvés. C'est le temps des « châteaux en Espagne ». « D'abord, ils entreprendraient un grand voyage avec l'argent que Frédéric préleverait sur sa fortune, à sa majorité. Puis ils reviendraient à Paris, travailleraient ensemble, ne se quitteraient pas » (Flaubert).
 - Expression de l'indignation. « Quoi toujours ce serait toujours la guerre, la querelle » (Aragon).

Les emplois du plus-que-parfait et du passé antérieur

1 Le plus-que-parfait est le temps composé de l'imparfait.

- Employé **seul**, le plus-que-parfait exprime l'**aspect accompli** de l'imparfait : *Il avait plu toute la matinée*. On peut le comparer avec : *Il pleuvait depuis le matin*. « Elle le regardait elle aussi, elle ne le voyait plus mais elle regardait encore vers la force de l'automobile noire. Et puis à la fin elle ne l'avait plus vu » (Duras).
- Employé dans le **contexte** d'un autre verbe à l'imparfait, il a une valeur temporelle d'**antériorité** dans le passé. La construction concerne une subordonnée circonstancielle de temps

pour le plus-que-parfait et une proposition principale pour l'imparfait.

Quand il avait plu, la route brillait. « Dès que le bruit du moteur avait cessé, on entendait le marais vivre » (Gracq).

- Dans le discours rapporté indirect au passé (> p. 266), il peut transposer le passé composé du discours direct : « *Je suis venu.* » | *Il a dit qu'il était venu.*
- Les valeurs **modales** du plus-que-parfait reprennent celles de l'imparfait mais avec un aspect **accompli**.
 - Une demande polie : *J'étais venu te demander un service.*
 - Une hypothèse avec *si*, la principale est au conditionnel passé : *Si j'avais eu le temps, je serais allé plus souvent au cinéma.*
 - Un fait qui aurait pu se produire : *Une minute de plus et elle avait manqué son train !*

2 Le passé antérieur est le temps composé du passé simple.

- Le passé simple et le passé antérieur sont employés dans les récits écrits.
- Employé **seul**, le passé antérieur exprime l'**aspect accompli** du passé simple. « Et le drôle eut lapé le tout en un moment » (La Fontaine). On peut le comparer avec le passé simple : *il lapa tout en un moment*.
- Employé dans le **contexte** d'un autre verbe au passé simple, il a une valeur temporelle d'**antériorité** dans le passé. La construction concerne une subordonnée circonstancielle de temps pour le passé antérieur et une proposition principale pour le passé simple. « Quand ils furent arrivés devant son jardin, Mme Bovary poussa la petite barrière » (Flaubert). « Quand il eut payé, il se sentit tout gaillard » (Maupassant).
- **Attention à ne pas confondre** la 3^e personne du singulier du passé antérieur et la 3^e personne du singulier du subjonctif passé (elle comporte un accent circonflexe). Pour éviter les erreurs, il faut mettre le **pluriel**.

passé antérieur
quand il eut payé
quand ils eurent payé

subjonctif passé
il fallait qu'il eût payé
il fallait qu'ils eussent payé

1 Le futur antérieur est le temps composé du futur simple.

- Employé seul il exprime l'aspect accompli du futur simple : *Il aura fini à temps.*
On peut le comparer avec le futur : *Il finira à temps.*
- Employé dans le contexte d'un autre verbe au futur, le futur antérieur a une valeur temporelle d'antériorité. Il exprime une action qui précède le verbe au futur. L'ordre des verbes dans la phrase n'a pas d'importance. *Quand elle aura fini, je partirai. Nous pourrons partir dès que vous aurez fini.* « Ils fuiront. Rien n'aura su les retenir » (Perec).
- Le futur antérieur reprend certaines valeurs modales du futur simple mais il les exprime avec l'aspect accompli.
 - Une injonction : *Les coureurs auront dû enregistrer leur licence avant le départ.*
 - Une promesse : *Je vous aurai payé avant la fin de la semaine.*
 - Une supposition tenue pour probable : « On l'aura sans doute emmenée / ailleurs par ces forêts pluvieuses » (Jaccottet).

2 Le conditionnel passé est le temps composé du conditionnel présent.

- Employé seul le conditionnel passé exprime l'aspect accompli du conditionnel présent, ce qui n'a pas eu lieu. C'est le temps des regrets inutiles, le temps sans doute le plus désespérant de la conjugaison. « Quel bonheur nous aurions eu ! » (Flaubert).
- Dans le contexte d'un verbe au passé, le conditionnel passé a une valeur de futur, il exprime une action postérieure qui peut intervenir dans le passé, le présent ou l'avenir : *Il pensait que tu aurais fini hier / aujourd'hui / demain.*
- Dans le discours rapporté indirect au passé, le conditionnel passé peut transposer le futur antérieur du discours direct : « *Ce sera vite fini.* » / *Il a dit que ce serait vite fini.*

- Le conditionnel passé reprend les valeurs modales du conditionnel présent mais avec l'aspect accompli.
 - Demande polie : *J'aurais voulu une boîte d'allumettes, s'il vous plaît.*
 - Information avec réserves : *Ils auraient eu plusieurs entretiens.*
 - Interrogation rhétorique : *Et j'aurais avalé tous ces mensonges ?*
 - Construction hypothétique avec une subordonnée au plus-que-parfait : *Si j'avais su, j'aurais pu agir.* Ou nous pouvons avoir le conditionnel passé dans deux propositions juxtaposées : « Bernard aurait été moins jeune, Laura sans doute aurait été effrayée » (Gide).

Certains tableaux de conjugaison appellent encore parfois le conditionnel passé « conditionnel passé première forme » et ils comportent un « conditionnel passé deuxième forme ». En fait, ce « conditionnel passé deuxième forme » est le plus-que-parfait du subjonctif.

Le subjonctif et l'usage

Histoire. L'histoire du subjonctif est celle du passage d'une motivation (souhait, ordre, doute...) à une règle. La motivation est présente en ancien français. En proposition indépendante : « Ne place Deu ne ses seinz ne ses angles Apres Rollant que jo vive remaigne ! [Ne plaise à Dieu, à ses saints, à ses anges, Qu'après Roland je reste en vie!] » (*Chanson de Roland*). Et en proposition subordonnée : « Ne covient pas que vous raconte / Comment je me sui mis a honte » (Rutebeuf).

L'application mécanique d'une règle scolaire pratique (après *il faut que* on doit mettre le subjonctif) ne doit pas faire oublier l'essentiel qui est de comprendre ce que signifient les emplois du subjonctif.

Certains emplois du subjonctif demeurent seulement dans une langue recherchée, mais le mode subjonctif fait toujours partie de l'usage, même à l'oral courant.

1 Le subjonctif est un mode.

- Le subjonctif est le mode où l'énonciateur laisse le verbe entre virtualité et actualisation complète. Il ne se prononce pas sur la validation de la phrase.

Dans une proposition indépendante, cet entre-deux est directement exprimé par le subjonctif lui-même : *Qu'il vienne me voir demain!*

Dans une proposition subordonnée, cet entre-deux dépend du verbe de la proposition principale : *Je veux / préfère / souhaite qu'il vienne me voir demain.*

- Le subjonctif n'est pas un mode temporel. Le temps est donné par le contexte.

Il fallait qu'il vienne hier. Il faut qu'il vienne aujourd'hui. Il faudra qu'il vienne demain.

2 Le mode subjonctif et l'usage.

- L'usage courant utilise le présent et le passé du subjonctif : *Je souhaite qu'il réussisse. Je souhaite qu'il ait réussi.*

- À l'oral, l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif ne sont pas employés spontanément. On utilise surtout la 3^e personne du singulier : *Il fallait qu'il vînt.*

L'emploi des autres personnes est plus rare : *Il fallait que je vinsse / que nous vinssions.*

L'emploi du plus-que-parfait est tout aussi rare : *Il aurait fallu qu'il fût venu.*

- À l'écrit, ces deux temps restent en usage mais avec des réserves « phonétiques ».

L'oreille contemporaine admet : « Je reconnus sa voix bien que je l'entendisse à peine » (Duras). « Puis il le fallut bien : sans doute vous n'eussiez plus compris » (Yourcenar). « Idriss attendit pour monter que nombre de voyageurs eussent pris place » (Tournier).

Mais elle « n'entend plus » de même : « Tu vas me dire que tu ne l'avais pas vendue pour que je la tuasse » (Honoré de Balzac).

Au début du xx^e siècle, l'humoriste Alphonse Allais s'en est amusé : « Fallait-il que vous me plussiez, / Qu'ingénuement je vous le disse, / Qu'avec orgueil vous vous tussiez! »

Les emplois du subjonctif dans les propositions indépendantes

1 Les constructions figées du subjonctif présent.

- Les emplois correspondent à des constructions figées.
 - Avec *que*. *Que tout se passe bien!*
 - Avec l'ordre verbe-sujet. *Puissiez-vous dire vrai!*
 - Dans des formules diverses. *Le diable l'emporte! Dieu soit béni! Ainsi soit-il.*

2 Le subjonctif exprime un virtuel qui peut se réaliser.

- – Un **souhait**. « Puissent tous les hommes se souvenir qu'ils sont frères! » (Voltaire).
« Moi, j'aime la pluie. Qu'il pleuve! Qu'il pleuve! » (Aragon).
– Un souhait devenu **acclamation**. *Vive la France!*
L'accord imposerait *Vivent les vacances!* Mais le caractère figé de la formule la fixe dans la forme unique *vive*.
- Une **injonction**. « Que chacun examine ses pensées » (Pascal).
- Une **hypothèse** de travail. « Soit une figure plane quelconque ACQT, dont le centre de gravité soit Y » (Pascal).
- Une **donnée** de la situation. « Que je vous dise encore, j'ai quinze ans et demi » (Duras).

3 L'emploi du subjonctif est un acte polémique.

- Les autres emplois sont **polémiques**. Le virtuel lui-même est écarté.
 - Indifférence. *Qu'il se débrouille! Que m'importe!*
 - Rebuffade. *C'est comme ça. Que ça vous plaise ou non!*
« Tous ensemble. — Il est trouvé. Bazile. — Qu'à cela ne tienne! » (Beaumarchais).
 - Protestation. *Que je lui téléphone? Et quoi encore?*
« Moi, des tanches? dit-il, moi, Héron, que je fasse / Une si pauvre chère! » (La Fontaine).

- L'usage courant emploie le subjonctif du verbe *savoir* dans des formules figées. *Pour autant que je le sache il est parti.* « Il a déjà été en rapport avec les Giovanni? — Pas que je sache » (Simenon).

Dans un usage plus soutenu, l'assertion négative de *savoir* à la 1^{re} personne du singulier exprime un faux doute, souvent ironique. « Je ne sache donc pas de pays où les révolutions soient plus dangereuses que les pays démocratiques » (Tocqueville). *Je ne sache pas qu'il soit très intelligent.*

- L'imparfait ou le plus-que-parfait du subjonctif relèvent d'un usage soutenu. Le contexte doit justifier l'emploi du mode subjonctif. « Bizarre qu'il se sentit si peu un vainqueur » (Aragon). « Pour un peu, il eût hissé le drapeau noir » (Gracq).

Les emplois du subjonctif dans les propositions subordonnées

1 Les propositions subordonnées complétives au subjonctif.

- La subordonnée complétive (> p. 207-208) doit être au subjonctif après un verbe exprimant un **souhait**, une **opinion**. « Je doute que son affection pour moi soit bien vive » (Gide). Il en est de même après un nom ou un adjectif qui a les mêmes valeurs sémantiques. « J'ai déjà l'habitude qu'on me regarde » (Duras). « Chantal fut presque contente qu'une autre lettre, plus grave, couvrît le ridicule de la sienne » (Kundera). C'est aussi le cas après un verbe **impersonnel**. « Oh! bien, dit-elle, il faut que je lise cela » (Nerval) « Il importe que les passions se dessinent sur la chaîne du temps » (Alain).
- La complétive **sujet** est toujours au subjonctif: *Qu'il parte m'arrangerait.*
- Certains verbes d'opinion offrent le **choix** entre l'indicatif et le subjonctif quand la construction est négative ou interrogative.
 - Indicatif : venue improbable mais on en tient compte. *Je ne crois pas qu'il viendra. Croyez-vous qu'il viendra?*

– Subjonctif : incertitude. *Je ne crois pas qu'il vienne. Croyez-vous qu'il vienne?*

2 Les propositions subordonnées relatives au subjonctif.

- Certaines subordonnées relatives (> p. 143-145) peuvent être à l'indicatif ou au subjonctif.
 - Indicatif : le fait « est ». *Je cherche une maison qui a deux garages.*
 - Subjonctif : le fait est souhaitable. *Je cherche une maison qui ait deux garages.*
- La même **alternative** peut apparaître quand la forme est négative ou interrogative.
 - Indicatif : le fait est tenu pour possible. *Y a-t-il quelqu'un qui peut m'aider?*
 - Subjonctif : il y a peu d'espoir. *Y a-t-il quelqu'un qui puisse m'aider?*

3 Les subordonnées circonstancielles au subjonctif.

- Le subjonctif est **obligatoire** avec certaines constructions circonstancielles.
 - Temps. *J'attendrai jusqu'à ce qu'il vienne. Je partirai avant qu'il pleuve.*
 - Cause incertaine. *Il est parti sans que je sache pourquoi.*
 - Conséquence non réalisable. *Il est trop tard pour que je puisse le voir.*
 - But, toujours au subjonctif. *J'ouvre les volets pour qu'il fasse plus clair.*
 - Concessive, toujours au subjonctif. *Bien qu'il pleuve, je sors.*

Les puristes proscrivent l'emploi du subjonctif après les conjonctions *après que* et *malgré que*. L'usage oral comme les plus grands écrivains désobéissent souvent. « La camionnette poussive de la réquisition, **malgré qu'on eût changé les pneus, après qu'elle se fût enlisée deux fois dans les congères, ne se risqua plus guère à franchir les rampes verglacées de l'Éclaterie** » (Gracq).

4 La concordance des temps dans les subordonnées au subjonctif.

- L'usage de la langue classique est devenu l'usage **soutenu** : il emploie l'imparfait ou le plus-que-parfait du subjonctif quand la proposition principale est à un temps du passé ou au conditionnel.
- L'usage **courant** ne tient pas compte du temps de la proposition principale : il emploie le présent et le passé du subjonctif dans tous les cas.
- Concordance des temps avec une **principale au présent** ou au **futur**. Il n'y a pas de différence entre l'usage courant et l'usage soutenu.
 - La subordonnée exprime un fait contemporain ou postérieur par rapport au temps repère de la principale. Le présent du subjonctif envisage ce fait comme non accompli. « À qui voulez-vous téléphoner sans que j'entende ? » (Aragon). Le passé l'envisage comme accompli. *Il faut qu'il soit venu avant midi.*
 - La subordonnée exprime un fait antérieur au temps repère de la principale. On emploie le passé du subjonctif. « Jamais aucun de ses autres enfants, de ses vrais enfants, n'aurait été capable d'écrire ainsi [...] ; il le sait bien car il n'est rien en eux qu'il n'ait connu de reste en lui-même » (Gide).
- Concordance des temps avec une **principale au passé**. Usage **soutenu**.
 - L'imparfait du subjonctif exprime un procès contemporain ou postérieur par rapport au temps repère de la principale. « Il fallut que le frère de Sylvie nous arrachât à cette contemplation » (Nerval). « Or il a décidé qu'il n'était pas bon que Jean Peloueyre demeurât seul » (Mauriac).
 - Le plus-que-parfait du subjonctif exprime un procès antérieur au temps repère. « Cette princesse était belle, quoiqu'elle eût passé la première jeunesse » (Mme de La Fayette). « J'attendis, respectueux, qu'elle eût vidé un autre verre de bordeaux » (Colette).
- Concordance des temps avec une **principale au passé**. Usage **courant**.
Seuls le présent et le passé sont employés : *il fallut qu'il nous arrache ; il n'était pas bon que Jean Peloueyre demeure seul ; cette*

princesse était belle quoiqu'elle ait passé la première jeunesse ; j'attendis qu'elle ait vidé un autre verre.

- Concordance des temps avec une principale au **conditionnel**.
 - L'usage classique demande une subordonnée à l'imparfait ou au plus-que-parfait selon l'aspect. « Quelqu'un aurait-il jamais cru / Qu'un Lion d'un Rat eût affaire ? » (La Fontaine). « Je sens que je serais ravie que vous me parlassiez longtemps de vous » (Mme de Sévigné).
 - L'usage moderne conserve parfois cette obligation, en particulier pour la 3^e personne du singulier : « Précisément, j'aurais voulu que ce ne fût que pour elle » (Gide). Mais il y renonce souvent : « Il aurait fallu que le monde, les choses, de tout temps leur appartiennent » (Perec) / *leur appartinsent.* « Je voudrais que vous vérifiiez mes pneus, dit-elle » (Duras) / *que vous vérifiassiez.*
- Les valeurs modales de l'imparfait et du plus-que-parfait du subjonctif, courantes en ancien français, restaient présentes dans la langue classique. Même avec une principale au présent, l'imparfait pouvait exprimer une **éventualité pure**. « On craint qu'il n'essuyât les larmes de sa mère » (Racine).

Les emplois du mode impératif

I L'impératif est un mode non temporel et semi-personnel.

- L'impératif présent et l'impératif passé **s'opposent** par les aspects non accompli / accompli : *Pars avant midi. / Sois parti avant midi.*
Avec un repère, l'impératif passé exprime l'antériorité : *Sois parti avant qu'ils reviennent.*
- L'impératif s'emploie à la 2^e personne du singulier, aux 1^{re} et 2^e personnes du pluriel : *Pars. Partons. Partez.* À la 3^e personne, l'injonction est exprimée au subjonctif : *Qu'il parte!* L'injonction à soi-même (*je*) est exprimée à la 2^e personne : « Rentre en toi-même, Octave, et cesse de te plaindre ! » (Corneille).
- L'impératif se construit **sans sujet**.
« Maintenant, dit-il, pioncez » (Hugo). « Ne fais pas l'idiot. File » (Gracq).

- On peut préciser le **nom** de l'interlocuteur pour l'avertir, l'interpeller ou souligner l'injonction: « Ouvrez, Chérubin, ouvrez vite » (Beaumarchais). « Yvonne! Tais-toi... » (Aragon).

Ce nom n'est pas le sujet du verbe. Il est détaché, c'est-à-dire séparé du reste de la phrase par une virgule. On dit qu'il est en **apostrophe** (> p. 276).

- L'impératif peut être renforcé par un mot d'appui. « Maman, dis donc, maman! » (Colette). « Ah! fermons aussi les yeux » (Aragon).

2 L'impératif présent exprime une injonction.

- L'impératif est le mode où l'énonciateur valide sa phrase de sa propre décision. Il correspond à une **injonction**. Il ne s'emploie que dans l'énonciation de discours (> p. 105-106).

■ Il exprime :

- Un ordre. « Soyez honnête, soyez heureuse, et faites que je le sois » (Diderot).
- Un souhait. « Levez-vous vite, orages désirés! » (Chateaubriand).
- Un vœu. « Aimons donc, aimons donc! » (Lamartine).
- Une invitation. « Entre ici, ami de mon cœur » (Stendhal).
- Une demande. « Donnez-moi trois jetons, voulez-vous? » (Simenon).
- Une prière. « Hélas! laissez les pleurs couler de ma paupière » (Hugo).

Ces valeurs ne dépendent pas de l'impératif lui-même mais du contexte de la phrase.

- En subordination implicite (> p. 30), l'impératif prend une valeur **argumentative** liée au contexte. *Réponds comme tu veux, tu verras bien!*

Une coordination par *ou* exprime un **avertissement**. *Réponds comme moi ou gare!* Si elle reste en suspens, une menace. *Réponds comme moi ou...*

- Certains verbes peuvent être mis à la voix passive. L'impératif a alors une valeur **performative** (> p. 166). « Sois béni sous la pierre où te voilà couché! » (Hugo).

1 Le participe passé employé avec un auxiliaire fait partie du verbe.

- Le participe passé employé avec un auxiliaire permet :
 - de former les temps composés et surcomposés de la conjugaison : *j'ai chanté, ils sont partis, quand j'ai eu chanté*;
 - de construire la voix passive des verbes transitifs directs : *La lune est cachée par les nuages*.

2 Le participe passé sans auxiliaire « participe » de l'adjectif ou du verbe.

- Le participe passé est un **adjectif qualificatif** quand il se rapporte à un nom ou un pronom qui a une fonction dans la phrase (sujet, complément). Il s'accorde en genre et en nombre avec ce nom ou pronom. Il a les fonctions de l'adjectif qualificatif.

« À peine Candide fut-il dans son auberge qu'il fut attaqué d'une maladie légère causée par ses fatigues » (Voltaire). Le nom *maladie* est complément d'agent du verbe au passif *fut attaqué* (> p. 159). Ce nom a donc une fonction dans la phrase. Le mot *causée* est adjectif qualificatif, épithète de *maladie*. Accord au féminin singulier.

« L'autre, plus effacé, portait des moustaches grisonnantes » (Simenon). Le pronom indéfini *l'autre* est sujet du verbe *portait*. Il a donc une fonction dans la phrase. Le mot *effacé* est adjectif qualificatif, apposé au pronom *l'autre*. Accord au masculin singulier.

- Dans certains **tours figés**, l'adjectif issu d'un participe passé reste **invariable** : *Vu les circonstances, je reste*. Voir > p. 215.

- Le participe passé **participe du verbe** quand il se rapporte à un nom qui est seulement son agent (équivalent d'un sujet). Il forme avec lui une **proposition subordonnée participiale** (ou participiale) détachée. Il s'accorde avec lui en genre et en nombre.

« Ses deux amis partis, Bernard n'avait plus aucune raison, ni aucune envie de rester » (Gide). Le groupe nominal *ses deux amis* n'a aucune fonction par rapport à la phrase, il n'est pas

sujet du verbe, ni complément. Son seul rôle est d'être l'agent de l'action exprimée par le mot *partis*. Ce mot est donc un participe passé qui s'accorde au masculin pluriel avec *amis*. La proposition participe *ses deux amis partis* est complément circonstanciel de cause.

- Dans les **subordonnées participes**, le participe passé exprime l'aspect accompli en face du participe présent qui exprime l'aspect sécant. « Deux Mulets cheminaient : l'un d'avoine chargé, / L'autre portant l'argent de la Gabelle » (La Fontaine). « Le repas achevé et M. Jérôme sommeillant, les pieds aux chenets, les deux époux, sans recours possible, se trouvaient face à face » (Mauriac).
- Les constructions **absolues détachées** ne sont pas des subordonnées participes. « À quoi penses-tu, toi, la tête penchée ? » (Colette). Voir > p. 71.

Les emplois du participe présent et de l'adjectif verbal

1 Le participe présent est un mode non temporel et non personnel.

- Le participe présent appartient à l'**usage écrit soutenu**. Sa forme simple exprime l'aspect non accompli (*chantant*) et sa forme composée exprime l'aspect accompli ou une action antérieure (*ayant chanté*).
- C'est un mode **non temporel**. Le participe présent a la valeur temporelle du verbe principal : « Nous sortîmes du bal, nous tenant par la main » (Nerval). *Nous sortons, sortirons*; le participe demeure.
- Le participe présent est d'aspect **sécant** (> p. 164). Il décrit l'action en cours sans expliciter sa fin. « Dès que Fabrice fut sorti de la petite ville, marchant gaillardement le sabre de husard sous le bras, il lui vint un scrupule » (Stendhal).
- Dans l'**écriture littéraire**, le participe présent accompagne le verbe *aller* pour exprimer l'aspect progressif (> p. 165). « À sa pauvre Anne allait rêvant » (Apollinaire).

En 1679, l'Académie française a formulé la règle de l'invariabilité du participe présent pour le distinguer de l'adjectif verbal. La langue classique offre des exemples de participes accordés. « Soyons bien buvants, bien mangeants » (La Fontaine). Quelques expressions demeurent : *toutes affaires cessantes, les ayants droit*. Ou se présentent des choix comme : à dix heures *sonnantes / sonnant ; tapantes / tapant*.

2 Le participe présent « participe » de l'adjectif.

- Le participe présent a les fonctions d'un **adjectif** quand il se rapporte à un nom ou un pronom qui est sujet ou complément du verbe principal. Mais il est **invariable**. « La belle Saint-Yves, oppressée, éprouvant dans son corps une révolution qui la suffoquait, fut obligée de se mettre au lit » (Voltaire). Le participe présent invariable *éprouvant* est apposé au nom propre *la belle Saint-Yves* qui est sujet du verbe *fut obligée*. L'adjectif *oppressée* a la même fonction mais il est au féminin. « Mais Saccard resta frissonnant » (Zola). Le participe présent *frissonnant* est attribut du nom *Saccard*. Ce nom est sujet du verbe d'état *rester*.

Dans l'usage classique, le lien entre le participe présent et son nom support était plus libre. « Le lendemain, étant sur notre porte, / Une vieille m'aborde » (Molière). Ce n'est pas la vieille qui est près de la porte, mais celui qui parle. Cette *liberté* peut demeurer. « Chaque soir, espérant des lendemains épiques, / L'azur phosphorescent de la mer des Tropiques / Enchantait leur sommeil de mirages dorés » (Heredia). Ce n'est pas l'azur qui espère.

3 Le participe présent « participe » du verbe.

- Le participe présent **participe du verbe** quand il est lié à un nom qui est seulement son agent (sujet). Il forme avec lui une **proposition subordonnée participe**. « Enfin, on ne sait comment aurait fini cette conversation, si, le jour baissant, M. l'abbé n'avait ramené sa sœur à l'ab-

baye » (Voltaire). Le nom *le jour* est l'agent du participe présent *baissant* (c'est le jour qui baisse). Ce nom n'a pas d'autre fonction dans la phrase. La proposition subordonnée participe est : *le jour baissant*. Elle est détachée de la phrase par les deux virgules et joue le rôle de complément de temps à valeur causale.

« Et depuis lors, rien qu'un déménagement en 1868, son propriétaire ayant voulu l'augmenter » (Maupassant). Le nom *son propriétaire* est l'agent du participe présent composé *ayant voulu* (c'est le propriétaire qui a voulu). Ce nom n'a pas d'autre fonction dans la phrase. La proposition subordonnée participe est : *son propriétaire ayant voulu l'augmenter*. Elle est détachée de la phrase par la virgule et joue le rôle d'un complément de cause.

4 L'adjectif verbal s'accorde avec le nom auquel il se rapporte.

- L'adjectif verbal est un **participe** présent de forme simple devenu un **adjectif** à part entière. Il s'accorde avec le nom qu'il caractérise.

« Elle étendit la main, et je me précipitai, mes doigts tremblants offrant une coupe pleine... » (Colette). *Tremblants* : adjectif verbal, épithète au masculin pluriel du nom *doigts*. *Offrant* : participe présent invariable, *doigts* est son agent et la fin de la phrase forme une subordonnée participiale.

- L'adjectif verbal a toutes les **fonctions** d'un adjectif.
 - Épithète. « Elle ne s'y trompa point et l'apaisa avec une délicatesse miséricordieuse, des mots plaisants, de voltigeants regards » (Colette).
 - En apposition. « Vous êtes docteurs en Sorbonne, bedonnants de diplômés » (Senghor).
 - Attribut du sujet. « L'amour est mort j'en suis tremblant » (Apollinaire).
 - Attribut du complément d'objet. « Mlle de Saint-Yves souhaita passionnément que M. l'évêque la fit encore participante de quelque beau sacrement avec M. Hercule l'Ingénu » (Voltaire).
- Plusieurs adjectifs verbaux ont une orthographe **différente** des participes présents dont ils sont dérivés.

– Participes *-quant* / adjectifs *-cant*. *Il prit la galerie communiquant avec le grand salon. Des vases communicants*. De même : *convainquant, provoquant, suffoquant...*

– Participes *-guant* / adjectifs *-gant*. *Le ruisseau chantonait, zigzaguant entre les pierres. Une route zigzagante*. De même : *déléguant, divaguant, extravaguant, fatiguant, intrigant, naviguant...*

– Participes *-ant* / adjectifs *-ent*. *Différant sur les solutions, ils se sont fâchés. Des avis différents*. De même : *adhérant, affluant, coïncidant, convergeant, divergeant, émergeant, équivalent, excellent, précédant...*

Les emplois du gérondif

I Les formes.

- Le **gérondif** est formé de la **préposition** *en* suivie de la forme invariable du verbe de terminaison *-ant*. « Il se retira en saluant » (Nerval).

Il a une forme composée moins usuelle. *Il se retira en ayant salué*.

Le gérondif exprime un procès en cours d'accomplissement (*saluer*) et qui s'accomplit en même temps que le procès exprimé par le verbe principal (*se retirer*).

- Le gérondif a la fonction d'un adverbe ou d'une subordonnée circonstancielle.

Il peut exprimer une simple **simultanéité** avec le verbe principal. « Et il sortit de la cahute en disant : On y va ! on y va ! » (Hugo).

Ou il exprime une simultanéité qui peut être oppositive. « Emma rougit quand il entra, tout en s'efforçant de rire un peu par contenance » (Flaubert).

L'ajout de l'adverbe *tout* est possible : *tout en disant, tout en s'efforçant*.

- Le sens des verbes peut aussi établir un rapport logique de **temps**. « En revenant dans la salle de bal, Mme de Chasteller dansa une valse avec M. de Blancet » (Stendhal).

Ou il établit un rapport de **cause**. « En entendant ce mot, l'homme ouvrit la portière et déplaça vivement le marchepied » (Balzac).

Ici, l'emploi de *tout* est impossible.

2 La construction du gérondif dans la phrase.

■ La langue classique usait librement du lien entre l'agent du gérondif et l'agent du verbe principal. « Vous m'êtes en dormant un peu triste apparu » (La Fontaine). C'est le locuteur qui dormait. « Songez-vous qu'en naissant mes bras vous ont reçue » (Racine). C'est Phèdre qui naît, non pas sa nourrice.

■ En français moderne l'agent du gérondif doit être le même que celui du verbe principal : « Tout à coup, Francesca partit en courant » (Aragon).

À l'oral, la liberté classique reste présente : *En prenant le train, le voyage est plus rapide.* Et nous avons conservé le proverbe : *L'appétit vient en mangeant.*

Dans la langue classique, le gérondif peut être construit sans préposition. « J'aurai, le revendant, de l'argent bel et bon » (La Fontaine). Demeurent : *chemin faisant, tambour battant.* Pour distinguer le participe lié à un nom et le gérondif lié à un verbe, l'emploi de *en* se généralise au XVIII^e siècle.

La règle permet des oppositions dont l'écriture littéraire tire parti. « L'autre, pleurant toujours, passait le long de la maison en se frottant contre le mur » (Maupassant). « Bradmer mange rapidement, en se servant de la cuiller cabossée comme d'une baguette, poussant le riz dans sa bouche » (Le Clézio). L'hésitation est parfois permise : « Que pourrais-je répondre à cette âme pieuse / Voyant tomber des pleurs de sa paupière creuse? » (Baudelaire). « Le cœur qu'à votre âge l'on jette sachant qu'on dispose au lendemain d'un autre encore plus frais » (O. Barbarant).

Les emplois du mode infinitif

1 L'infinitif a deux formes : l'infinitif présent et l'infinitif passé.

■ L'infinitif passé est la forme composée de l'infinitif présent. Il exprime l'aspect accompli ou une action antérieure : *chanter / avoir chanté, venir / être venu.*

L'infinitif emprunte sa valeur temporelle au verbe principal ou au contexte : *J'essaie de lui téléphoner. Hier, j'ai essayé... / Demain, j'essaierai...*

Il peut soustraire l'action à toute temporalité. « Le silence était partout ; quelque chose de doux semblait sortir des arbres ; elle sentait son cœur, dont les battements recommençaient, et le sang circuler dans sa chair comme un fleuve de lait » (Flaubert).

■ Par une dérivation possible en ancien français, certains infinitifs sont devenus des noms : *le lever, un déjeuner, un dîner, des rires...*

2 Les emplois de l'infinitif.

■ L'infinitif est verbal quand il est employé dans une proposition indépendante.

– Consignes moins injonctives que l'impératif. *Ne pas fumer / Ne fumez pas.*

– Infinitif de délibération. « Chat, et vieux, pardonner? » (La Fontaine). *Que faire?*

– Décisions pour soi. « D'abord avancer l'heure de notre petite fête » (Beaumarchais).

■ L'infinitif de narration est introduit par la conjonction *et*. Le verbe est précédé par *de*. « Et Grenouilles de se plaindre » (La Fontaine). « Et pains d'épice de voler à droite et à gauche, et filles et garçons de courir, s'entasser et s'estropier » (Rousseau). « Et le commandant Suzanne de se tourner vers les mbouloumboulous sénégalais » (H. Lopez).

■ L'infinitif est nominal quand il est :

– Sujet ou attribut. *Souffler n'est pas jouer.*

– Complément d'objet. « Le duc d'Auge veut flanquer une taloche au page » (Queneau).

– Complément du nom. « Ce serait une belle conversion à faire » (Laclos).

– Complément d'adjectif. « Je fus très heureux de pouvoir l'aider » (Michaux).

– Complément circonstanciel. « Au moment d'ouvrir la porte, il se retourna » (Gracq).

L'agent de ces infinitifs compléments est le sujet du verbe principal.

- Après des verbes de perception, de mouvement, l'agent de l'**infinitif** est complément d'objet direct du verbe principal. « Je vois les reflets d'une aurore dont je ne verrai pas se lever le soleil » (Chateaubriand). Je ne verrai pas *le soleil*. « Deux ou trois fois, je vis Madeleine passer de l'autre côté des douves » (Fromentin). Je vis *Madeleine*.

Quand l'agent de l'infinitif est indéterminé, il n'est pas explicitement exprimé. *J'entends marcher*. J'entends *quelqu'un*. On marche.

Si l'infinitif a un complément d'objet, l'ordre infinitif-agent est impossible. « Olivier s'étonnait d'entendre Mme Stirl parler si souvent de cette bonne » (Gadanne).

- Dans ces constructions, l'agent peut être **séparé** de l'infinitif : *Je le verrai se lever*. *Je la vis passer*. *Il s'étonnait de l'entendre parler*. Il est donc difficile de maintenir un regroupement sous le nom de subordonnée infinitive.

Le groupe du verbe

1 Le groupe du verbe dans la phrase.

« L'étranger avait écrit à lord Wilmore pour lui demander un rendez-vous » (Dumas).

- La phrase verbale simple comporte deux constituants obligatoires :

- le groupe du nom sujet : *l'étranger* ;
- et le **groupe du verbe** : *avait écrit à lord Wilmore*.

Elle comporte un ou des compléments circonstanciels facultatifs (> p. 21) : *pour lui demander un rendez-vous*.

- Le verbe est le constituant **unique** ou principal du groupe verbal.

« Des jeunes filles, grimpées sur les chaises, pouffaient » (Mauriac).

« J'aurais aimé que nous restions encore ensemble ce soir » (Duras).

2 Les constituants du groupe verbal.

- Le groupe du verbe a plusieurs **constructions** possibles selon que le verbe est intransitif, transitif ou attributif.

- – Verbe employé seul. *La pluie arrive*.
- Verbe + complément d'objet direct. *Il regarde + les nuages*.
- Verbe + complément d'objet indirect. *Elle ressemble + à son père*.
- Verbe + complément d'objet direct + datif (attribution). *J'écrirai + un mot + à Paul*.
- Verbe + complément d'objet indirect + datif. *Je donnerai + de tes nouvelles + à Paul*.
- Verbe + complément direct de verbe. *Ça coûte + 20 euros*.
- Verbe + complément indirect de verbe. *Je viens + de Paris*.
- Verbe + attribut du sujet. *Il est + satisfait*.
- Verbe + attribut du complément d'objet. *Elle a les yeux + verts*.
- On appelle **verbes supports**, les verbes qui se combinent avec une suite nominale pour former un équivalent de verbe : *avoir peur*, *donner un conseil*, *faire un voyage*...

3 Le complément de verbe.

- Le complément de verbe est un constituant indispensable du **groupe du verbe**.
 - Il a une place réservée : « Une Grenouille vit un bœuf » (La Fontaine).
 - Il peut être déplacé selon des règles précises : *Une grenouille le vit*.
 - On ne peut pas le supprimer : **Une Grenouille vit...*
 - Le complément de verbe **fait partie du sens du verbe**. La Fontaine n'utilise pas le verbe *voir*, mais le verbe *voir quelqu'un / quelque chose*.
- Ces différents caractères permettent de **distinguer** le complément de verbe (appelé parfois complément essentiel) et le complément circonstanciel (> p. 227).

Verbes intransitifs et verbes transitifs

1 Le verbe intransitif assure son sens à lui tout seul.

- Le verbe intransitif n'a pas besoin de complément de verbe. Le sens complet ne concerne que le sujet et le verbe. « L'aube du jour parut » (Diderot). « Le prêtre tibétain mendie avec

délicatesse » (Michaux). « Je m'efforçais d'oublier ; j'oubliais presque » (Yourcenar).

- La plupart des verbes intransitifs ont d'autres emplois.
 - Emplois transitifs : *mendier un peu d'attention, oublier quelque chose.*
 - Emplois attributifs : *paraître malade.*

Un verbe est donc intransitif ou transitif dans un emploi particulier.

- Le complément d'objet interne reprend le sens d'un verbe intransitif. La construction est généralement figée et exprime une appréciation nouvelle du sens du verbe : *vivre sa vie* (vivre à sa manière), *pleurer toutes les larmes de son corps* (pleurer abondamment). La rencontre d'un verbe transitif et d'un objet qui double le verbe produit un effet semblable. « Ils chantaient leur premier chant, ils volaient leurs premiers vols » (Hugo). « Et n'ai-je pas sué la sueur de tes nuits ? » (Verlaine). « Il avait aussi songé ses songes » (Yourcenar).

2 Le sens d'un verbe transitif demande au moins un complément d'objet.

- L'action transitive ne se referme pas sur le sujet et le verbe. Elle passe de l'un à l'autre et trouve son aboutissement dans l'objet. Le sens du verbe reste incomplet tant qu'il n'a pas reçu un complément : *faire quelque chose, regarder quelqu'un* ou *quelque chose...*

- Un verbe est transitif direct quand le complément de verbe est un groupe nominal ou un équivalent appelé objet direct. Le verbe transitif direct peut être employé à la voix passive. « Mme de Marsay épousa depuis le marquis de Vordac » (Balzac). « Je sais, fit Gavroche. C'est les chiens qui mangent tout » (Hugo). « Édouard sort de la poche de son veston la lettre de Laura » (Gide).

- Un verbe est transitif indirect quand le complément de verbe est un objet indirect. C'est-à-dire un groupe introduit par une préposition. Il mérite d'être encouragé. « Le ciel ressemblait à un ciel d'automne » (Chateaubriand). « En politique, personne jamais ne répond à personne » (Mauriac).

- L'emploi absolu d'un verbe transitif direct est un emploi sans complément d'objet. Ou l'objet pourrait être exprimé :

« Le nom de M. de Nemours surprit » (Mme de La Fayette). *Surprit* ceux qui étaient là. Ou le verbe a un sens général : « Monsieur, répondit l'aîné, nous n'avons pas mangé depuis tantôt ce matin » (Hugo).

Il ne faut pas confondre l'emploi absolu avec une complète différence de sens et de construction : *Édouard sort la lettre de Laura* / *Édouard sort tous les soirs*. Verbe transitif / verbe intransitif.

Le complément d'objet direct

I Un constituant obligatoire du groupe verbal.

- Le complément d'objet direct (COD) est le deuxième constituant d'un groupe du verbe comportant un verbe transitif direct. Il est construit directement, c'est-à-dire sans préposition entre le verbe et le complément. « Pauline a emmené Georges » (Gide).

- L'ensemble peut être mis à la voix passive (> p. 159) : *Georges a été emmené par Pauline.*

Le complément d'objet direct de la voix active devient le sujet de la voix passive.

- Le passif est parfois inutilisable. « Je plains Soliman » (Montesquieu). / **Soliman est plaint par moi.* « La femme retira ses lunettes » (Tournier). / **Ses lunettes furent retirées par la femme.* « On pense qu'il l'épousera bientôt » (Stendhal). / **Qu'il l'épousera...*

Des verbes transitifs directs très fréquents (*avoir, pouvoir*) n'admettent pas le passif (*avoir* ne l'admet que dans un registre familier : *j'ai été eu par son as*).

Mais la potentialité du passif est présente et elle suffit.

2 L'ordre sujet-verbe-complément d'objet direct.

- L'ordre sujet-verbe-complément d'objet direct est l'ordre normal d'interprétation de la phrase en français : *Pauline a emmené Georges* / *Georges a emmené Pauline.*

- Dans trois constructions, le complément d'objet direct peut être avant le verbe.

- Le COD est un pronom personnel. *Pauline l'a emmené. Ne l'emmenè pas.*
- Le COD est extrait du groupe verbal (> p. 271). *C'est Georges que Pauline a emmené.*
- Le COD est détaché en tête de phrase et repris par un pronom placé avant le verbe (emphase syntaxique, > p. 270). *Georges, Pauline l'a emmené.*

3 Les unités qui peuvent occuper la place de complément d'objet direct.

- Ce sont toutes des groupes du nom ou des équivalents syntaxiques.
 - Groupe du nom. « Cette résistance exaspéra l'amour de Théodore. »
 - Pronom personnel. « Au bord d'un champ d'avoine, il la renversa brutalement. »
 - Pronom indéfini. « Bientôt il avoua quelque chose de fâcheux. »
 - Pronom relatif. « C'était un taureau, que cachait le brouillard. »
 - Infinitif nominal. « Paul, qui s'ennuyait, voulait partir. »
 - Infinitif COD. Il peut être introduit par *de* : « Il craint de s'ennuyer. »
 - Subordonnée complétive. « Il ajouta qu'on désirait l'établir. »
 - Subordonnée interrogative indirecte. « Alors il lui demanda si elle pensait au mariage. »
 - Subordonnée relative sans antécédent. « Félicité, en passant près du Calvaire, voulut recommander à Dieu ce qu'elle chérissait le plus » (Flaubert, tous les exemples).

Le complément d'objet indirect

1 Un constituant obligatoire du groupe verbal.

- Le complément d'objet indirect (COI) est le deuxième constituant d'un groupe du verbe comportant un verbe transitif indirect. Il est construit indirectement, c'est-à-dire avec une préposition entre le verbe et le complément. « Pascal ne parlerait plus à Suzanne » (Aragon).

- La préposition introduit le complément d'objet indirect mais elle fait partie du sens du verbe : *parler à, parler de, écrire à, penser à, tenir à, ressembler à, appartenir à, mériter de, se souvenir de, se douter de...*

Le choix de cette préposition n'est pas libre. Elle marque l'unité syntaxique et sémantique du groupe du verbe : *Pascal parle à Suzanne. Pascal parle de Suzanne.*

En revanche, quand la préposition introduit un complément circonstanciel, le choix est commandé par le sens du complément, il n'est pas commandé par le sens du verbe : *J'écrivais à Paul dans ma chambre / sur la table / sans tarder / avec un stylo / pour l'inviter / de Londres / dans deux jours...*

2 La place du complément d'objet indirect.

- L'ordre verbe-complément d'objet indirect est l'ordre normal : *Pascal parle à Suzanne. Pascal parle de Suzanne.*
- Quand le complément d'objet indirect est un pronom personnel, il est généralement placé avant le verbe (> p. 115) : *Pascal lui parle. Ne lui parle pas. Il me parle.* Mais : *Parle-lui. Parle d'elle. Parle de lui.* Quand le COI est un nom de chose ou de notion (nom non animé), on emploie les pronoms *en* et *y* : *J'en parle* (de ton idée). *J'y pense* (à ton idée).
- Le complément d'objet indirect est également avant le verbe quand :
 - le COD est extrait du groupe verbal (> p. 271) : *c'est à Suzanne que parle Pascal* ;
 - le COD est détaché en tête de phrase et repris par un pronom placé avant le verbe (emphase syntaxique, > p. 270) : *Suzanne, Pascal lui a parlé une heure au téléphone !*

3 Les unités qui peuvent occuper la place de complément d'objet indirect.

- La préposition peut introduire un groupe du nom ou un équivalent syntaxique.
 - Groupe du nom. « Paulette tenait mordicus à son système » (Aragon).
 - Pronom. « Celui-là est haïssable qui parle toujours de lui » (Mme de Sévigné).

- Infinitif nominal. « Ils croient être convertis dès qu'ils pensent à se convertir » (Pascal).
- Subordonnée relative sans antécédent. « Elle acquiesçait à tout ce qui était dit, raconté, affirmé devant elle » (Duras).

Le complément d'objet second, ou datif

I Le sens de certains verbes demande deux compléments.

- Le sens complet de certains verbes demande deux compléments d'objet.
 - Un complément d'objet direct et un complément indirect. « L'ecclésiastique passa le goupillon à son voisin » (Flaubert). Verbe *passer quelque chose à quelqu'un*.
 - Un complément d'objet indirect et un autre complément indirect. « Elle en parlait souvent à sa maîtresse » (Stendhal). Verbe *parler de quelque chose à quelqu'un*.
- Le deuxième complément est souvent appelé **complément d'objet second** (COS). C'est un **datif**. Il fait partie du sens du verbe et les prépositions employées sont imposées par le lexique : *donner quelque chose à quelqu'un, recevoir quelque chose de quelqu'un, parler de quelque chose à quelqu'un...*
- Ce deuxième complément est parfois appelé **complément d'attribution**. Il y a effectivement une attribution dans : *donner quelque chose à quelqu'un*, mais rien n'est attribué dans de nombreux cas : *parler de quelque chose à quelqu'un, recevoir quelque chose de quelqu'un*, etc.

2 La place du complément d'objet second.

- L'ordre courant est objet direct ou indirect puis objet second. Le complément d'objet second peut précéder l'autre complément, en particulier pour développer un complément d'objet plus long que le datif. « Cette année, elle avait donné à Jeanne une petite trousse pour apprendre à coudre » (Aragon).
- Quand le COS et le COD sont des **pronoms personnels**, les règles générales concernant la place des pronoms personnels compléments indirects et directs s'appliquent (➤ p. 115-116).

3 Les unités qui peuvent occuper la place de complément d'objet second.

- – Groupe du nom. « À Antoine il pouvait dire simplement : "Je m'en vais." » (Gide).
- Pronom. « Ils m'ont dépêché un courrier rapide » (Senghor).

L'appellation datif lexical est aussi possible pour désigner le COS : le datif fait partie du sens du verbe. Il faut cependant distinguer ce datif de deux autres datifs.

Le datif éthique fait partie du groupe du verbe. C'est une sorte de prise à témoin de l'interlocuteur. « À ces mots, plein d'un juste courroux, / Il vous prend la cognée, il vous tranche la bête » (La Fontaine). « Peste! comme l'utilité vous a bientôt rapproché les distances! » (Beaumarchais).

Le datif étendu, appelé parfois complément d'intérêt, est un complément circonstanciel qui ne fait pas partie de constituants nécessaires au sens du verbe. « Le malheur des Russes blancs n'éveillait en moi que la sollicitude la plus maigre » (Yourcenar). « Leurs amis, alertés, leur chercheront du travail » (Perec).

Les compléments de verbe qui ne sont pas compléments d'objet

I Ni compléments d'objet, ni compléments circonstanciels.

- Certains **compléments directs** sont indispensables au sens du verbe mais ils donnent des informations qui ressemblent à des informations circonstancielles.
 - Une information temporelle. « Ils n'auront pas trente ans » (Perec). Ou une durée. « Ce voyage-là durait vingt-quatre jours » (Duras).
 - Une information spatiale. « Je vais d'abord avenue Junot » (Simenon).
 - Une sensation. « Le vent d'ouest, mou et brûlant, sent le poisson » (Colette).
 - Une masse. « Deux cents kilogrammes n'en pèsent que

trente à la surface de la Lune » (Verne).

- L'unité syntaxique et sémantique de ces groupes du verbe est sensible.
Une place est affectée au complément et cette place doit être occupée sinon le verbe change de sens (*le voyage durait* = sembler long, *la viande sent* = est avariée).
Il y a souvent unité sémantique entre le verbe et le complément : *vingt-quatre jours* est une durée, *avenue Junot* désigne un lieu, c'est-à-dire qu'on peut y aller, *le poisson* a une odeur particulière, *trente kilogrammes* est une masse.
- Les constructions peuvent sembler identiques, mais les sens sont différents.
 - Entre *avoir quelque chose* (complément d'objet) et *avoir un âge* (complément direct de verbe) : « Marius avait trente francs en réserve dans un tiroir » (Hugo). / « Cela se passait le 7 août 1919 et j'avais dix-huit ans » (Leiris).
 - Entre *sentir respirer* (complément d'objet) et *sentir exhaler* (complément direct de verbe) : *La fleuriste lui fait sentir la rose puis le muguet.* / « Ce matin, le brouillard sent l'automne » (Claude Mauriac).

2 Des compléments de toutes sortes.

- Ils désignent le plus souvent des réalités quotidiennes.
 - Un lieu : *Il va à Paris.*
 - Un âge : *Il a vingt ans. Ce château a cinq siècles.*
 - Une mesure : *Le mur a deux mètres de haut, il mesure dix mètres de long.*
 - Une masse : *Il pèse 80 kg.*
 - Un prix : *Ça coûte 90 €. Ça vaut 10 €.*
 - Une durée : *Le film dure deux heures.*
 - Etc.
- Leur place normale est après le verbe.
Elle est avant le verbe quand le complément de verbe est un pronom qui le représente entièrement : *Il y va. Il les a ses vingt ans. Ça les coûte, ça ne les vaut pas.*
La construction pronominalisée parfois le nom avec *en* et conserve la mesure après le verbe : *Il n'en a pas vingt. Le voyage en durait vingt-quatre.*

L'attribut du sujet

1 L'attribut du sujet fait partie du groupe verbal.

- L'attribut du sujet est le deuxième constituant d'un groupe verbal dont le verbe est le verbe *être* ou un verbe attributif. L'attribut du sujet peut devenir le pronom *le*.
Le verbe attributif *être* n'est qu'une copule, c'est-à-dire un simple lien entre le sujet et l'attribut. « La petite personne est riieuse » (Laclos). Elle l'est.
Les verbes attributifs comme *sembler*, *paraître* expriment une appréciation de l'énonciateur. « Son sourire lui paraissait mauvais » (Kundera).
Les verbes comme *devenir*, *demeurer*, *rester* ont une valeur aspectuelle (> p. 164). « Les fonds se trouvaient déjà cotés très haut; je redevenais riche » (Nerval). « La figure de mon père reste incécise, intermittente » (Colette).
- De nombreux autres verbes ont un emploi attributif, mais ils conservent leurs valeurs verbales et le passage au pronom *le* est impossible : « Sans troubler le repos de personne, Émile a vécu content, heureux et libre » (Rousseau). « La nuit descend lugubre et sans robe étoilée » (Hugo).

2 L'attribut du sujet exprime une qualité, une propriété qui est attribuée au sujet.

- Du point de vue sémantique, l'attribut du sujet exprime une qualité, une manière d'être, une propriété qui est attribuée au sujet.
L'épithète intègre la qualité dans le nom qu'elle caractérise : *une personne riieuse.*
L'attribut est un prédicat explicite, le verbe et l'attribut disent quelque chose à propos du sujet : *la personne-est-riieuse* (> p. 98-99).
- Beaucoup de choses peuvent être dites à propos d'un sujet, beaucoup d'informations peuvent suivre le verbe *être*¹ : *Anne*

1. Martin Riegel, *L'Adjectif attribut*, PUF, Bibliothèque de l'Information grammaticale, 1985, p. 210.

est rieuse / chauffagiste / dans la chambre / en vacances... Pour garder un minimum d'unité à la fonction, il est nécessaire que l'attribut **participe** de l'être ou la chose désigné par le sujet et que l'emploi de *le* soit possible.

La construction est attributive dans : « Le lendemain fut un jour funèbre » (Stendhal). « On reste parfois baba » (Giono). « Ta voix de contralto est le chant spirituel de l' Aimée » (Senghor).

Elle l'est aussi dans : « Elle est de face » (Diderot). « Au physique, je suis de taille moyenne » (Leiris).

Mais dans : « Nous étions à l'Étude quand le Proviseur entra » (Flaubert), il n'y a plus de convergence entre ce que désignent respectivement le sujet et la suite du verbe.

3 L'accord de l'attribut avec le sujet.

- L'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le sujet.
« Les portes et la fenêtre étaient closes » (Maupassant). Féminin, pluriel.
« Le récit et les questions furent infinis » (Gracq). Masculin pluriel.
- Le nom attribut s'accorde en genre et en nombre quand il est employé sans déterminant.
« Vous êtes empereur, Seigneur, et vous pleurez ! » (Racine). « Son père était banquier et déjà amateur de peinture » (Simenon). Masculin singulier dans les trois cas.
- Dans les autres constructions, l'attribut a son **autonomie**.
« La bourgeoisie est tout simplement la portion contentée du peuple » (Hugo).
« Tout bonheur est une innocence » (Yourcenar).

C'est Vaugelas qui a préconisé que le pronom attribut soit toujours la forme neutre invariable *le* : *Pour être rieurs, ils le sont ! / Pour être rieuses, elles le sont !* Au XVIII^e siècle on rencontre encore le féminin. « J'étais tellement une femme faite que je la fus bientôt trop » (Marivaux).

4 L'attribut du sujet peut prendre plusieurs natures.

- – Adjectif. « Tout est vrai dans ce roman » (Claude Mauriac).
– Groupe du nom avec un déterminant indéfini et une valeur de classement. « Le mariage, Agnès, n'est pas un badinage » (Molière). « M. Poirret était une espèce de mécanique » (Balzac). « Cette lettre est une explication. Je ne voudrais pas qu'elle devienne une apologie » (Yourcenar).
– Groupe du nom avec un déterminant défini et une valeur d'identification. « Tu es le sujet de toutes les conversations d'Ispahan » (Montesquieu). « La vie était l'unique manifestation divine » (Zola).
– Groupe du nom en construction indirecte. « Le jour était d'un gris sale » (Simenon).
– Pronom. « Je suis maître de moi comme de l'Univers, / Je le suis, je veux l'être » (Corneille). « On se demanderait volontiers dans ces instants-là : que vais-je devenir ? » (Marivaux).

5 L'ordre attribut-verbe.

- L'attribut du sujet **suit** normalement le verbe attributif. « Un Roitelet pour vous est un pesant fardeau » (La Fontaine). « Achille sera médecin » (Colette).
- L'ordre **attribut-verbe** est **obligatoire** pour l'adjectif *tel* : « Tels ils marchaient dans les avoines folles » (Verlaine). « Telles sont les réflexions qui me viennent à l'esprit, au moment de parler de Judith » (Leiris). Il est aussi obligatoire dans les phrases interrogatives : « Quelle est votre pensée ? » (Molière). « Qui était-elle ? » (Duras).
- L'ordre **attribut-sujet** est **possible** dans certaines constructions **soutenues**. « La cruelle qu'elle est se bouche les oreilles » (Malherbe). « Tout Picard que j'étais, j'étais un bon apôtre » (Racine). « Le triste et plat métier que celui de critique ! » (Diderot).
- L'ordre **attribut-sujet** peut relever d'un **choix** stylistique. « Morte est l'autorité » (Ronsard). « Le principal divertissement était le retour des barques » (Flaubert). « Ô triste, triste était mon âme » (Verlaine). « Rares étaient les bateaux de plaisance » (Duras).

1 L'attribut du complément d'objet exprime une qualité qui est attribuée à l'objet.

- L'attribut du complément exprime une **qualité**, une manière d'être, une propriété qui est attribuée au complément d'objet.

« Je trouve ces gens laids et sots, parce qu'ils me blessent sans le savoir » (Chardonne).

« La première fois qu'Aurélien vit Bérénice, il la trouva franchement laide » (Aragon).

- L'attribut du complément d'objet s'accorde en genre et en nombre avec cet objet.

Je trouve ces personnes laides et sottes.

Bérénice trouva Aurélien franchement laid.

2 Les verbes avec attribut du complément d'objet.

- Ce sont tous des verbes qui expriment un **point de vue**, une opinion : *trouver que X est Y / Y attribut de X.*

- Certains verbes demandent un attribut de l'objet **adjectival** (*avoir, estimer, juger, rendre, traiter de, voir, trouver...*).

« J'ai rendu mon nom assez insigne » (Ronsard). « La vraie philosophie est de voir les choses telles qu'elles sont » (Buffon).

« Ce jour-là, le regard de Cosette rendit Marius fou, le regard de Marius rendit Cosette tremblante » (Hugo). « Tant de luxe la rendait rose de plaisir » (Zola). « Les paralytiques se croient immortels » (Giraudoux).

- D'autres verbes demandent un attribut de l'objet **nominal** (*avoir pour, avoir comme, élire, nommer, [se] prendre pour, proclamer...*).

« Je prends tous ceux qui passent pour des gens de ma connaissance » (Rousseau). « Elle envisageait l'abandon des uns comme une preuve de mépris, l'assiduité des autres comme l'indice de quelque espérance insultante » (Constant). « Écoute, Jeannot. Tu te prends pour un dur » (Simenon).

- Des verbes du type de *considérer comme, déclarer, tenir pour...* admettent les **deux** constructions : *Je le tiens pour incapable / un incapable.*

L'attribut du complément d'objet ne doit pas être confondu avec la fonction épithète. Il faut donc bien « sentir » et comprendre la différence entre *Elle a le pull vert / Elle l'a*, et *Elle a les yeux verts / Elle les a verts*. Dans le premier cas, l'objet possédé est désigné par le groupe du nom : *le pull vert, vert* est épithète du nom *pull*. Dans le second cas, la couleur n'est pas intégrée au nom, il n'y a pas un groupe du nom mais deux prédicats : elle a des yeux, ces yeux sont verts, elle les a verts.

Quand l'écart entre deux sens du verbe est clair, la différence entre les deux fonctions l'est aussi. Groupe du nom complément d'objet formé d'un nom et d'une épithète : *La sentinelle garde la porte fermée* (Elle la garde). Attribut du complément d'objet : *Mon voisin garde sa porte fermée* (Il la garde fermée).

Les propositions subordonnées complétives compléments d'objet

- Aussi appelées : propositions subordonnées conjonctives par *que*, essentielles, conjonctives pures, substantives...

1 Les subordonnées complétives sont introduites par la conjonction *que*.

- Les propositions subordonnées complétives sont introduites par la **conjonction de subordination** *que*. « Mme de Rênal remarqua qu'il parlait plus souvent que de coutume à Mlle Éliisa » (Stendhal). « Notre seule réunion signifie que rien n'est perdu » (Giraudoux).

- En langue **soutenue**, on emploie aussi les locutions conjonctives à *ce que, de ce que*. « On est plus heureux dans la solitude que dans le monde. Cela ne viendrait-il pas de ce que dans la solitude on pense aux choses, et que dans le monde on est forcé de penser aux hommes? » (Chamfort).

- La conjonction *que* est un **outil de subordination**. Elle n'a pas de sens et elle n'a pas de fonction dans la proposition subordonnée. En regard, le pronom relatif *que* (> p. 134) ajoute à sa qualité d'outil de subordination une représentation sémantique.

rique de son antécédent et une fonction de complément dans la relative : *Je te rapporte le livre que tu m'as prêté* (tu m'as prêté *que* = ce livre).

2 L'indicatif et le subjonctif dans les complétives compléments d'objet.

- La proposition subordonnée complétive complément d'objet du verbe de la principale est généralement à l'indicatif. « Cacambo s'approcha de la porte et entendit qu'on parlait péruvien » (Voltaire). « Ils retirèrent la table, soulevèrent les tapis, s'assurèrent qu'il ne cachait rien » (Simenon).
- La complétive objet est **obligatoirement au subjonctif** quand le sens du verbe de la proposition principale exprime un souhait, un doute, une opinion. « Priam craint que l'envoyé ne soit massacré à son débarquement » (Giraudoux). « Je continuais à interdire qu'on servît du vin avant la seconde veille nocturne » (Yourcenar).
- Certains verbes demandent une complétive à l'indicatif quand la proposition principale est déclarative, mais ils offrent le choix entre l'indicatif et le subjonctif quand la construction est négative ou interrogative. L'**indicatif** envisage la réalisation du procès. « Et toi, tu ne crois pas qu'une photo peut porter malheur ? » (Tournier). Le **subjonctif** ne se prononce pas. « Je ne crois pas qu'il puisse être question de dîner » (Gracq). « Ces bibelots ne sont pas laids. Je ne dis pas qu'ils aient une grande valeur, mais ils ne sont pas laids » (Chardonne).
- Dans le registre **soutenu**, certains verbes demandent un **ne explétif** (> p. 213) dans la complétive. « Je crains presque, je crains qu'un songe ne m'abuse » (Racine).

Les subordonnées complétives qui ne sont pas compléments d'objet

1 La complétive complément de nom ou d'adjectif.

- Certains **noms** ou **adjectifs** ont un sens presque verbal : *le sentiment que...* (*sentir que*), *la crainte que...* (*craindre que*), *la*

peur que... (*redouter que*), *l'ordre que...* (*ordonner que*), *content que...* (*se réjouir que*), *satisfait que...* (*se féliciter que...*), etc. Ils peuvent être suivis d'une proposition subordonnée complétive à laquelle ils servent de **support**.

Le nom support de la complétive ne doit pas être confondu avec le nom antécédent d'une relative. Il y a antécédent quand un pronom relatif représente cet antécédent. La conjonction de subordination *que* ne représente rien.

- La complétive complément de nom ou d'adjectif peut être à l'**indicatif** ou au **subjonctif** selon le sens du mot support.
 - Indicatif. « D'autres fois, j'avais le sentiment qu'on se servait de moi » (Sartre).
 - Subjonctif. « Et j'aurais quelque espoir qu'elle pût me chérir » (Corneille). « Je suis sûre que je suis la seule humaine qui voie à leur vraie taille les fruits » (Giraudoux). « J'ai déjà l'habitude qu'on me regarde » (Duras). « Chantal fut presque contente qu'une autre lettre, plus grave, couvrît le ridicule de la sienne » (Kundera).
- Avec le même nom support, le choix du mode permet parfois de **distinguer** entre deux interprétations de la phrase.
 - On la croit réalisable : *j'ai bon espoir qu'il viendra*.
 - On en doute : *j'ai bon espoir qu'il vienne*.

2 Les autres fonctions de la subordonnée complétive.

- Elle n'appartient pas à l'usage courant.
- Complétive **sujet**. Elle est toujours en tête de phrase et toujours au subjonctif. L'accord avec le verbe est au singulier. « Qu'il fût plus utile que Katow n'était pas douteux » (Malraux). « Qu'il faille attendre longtemps Dame Ying pendant sa prière n'arrange pas Deuxième Seigneur » (F. Cheng).
- Complétive **séquence** d'un verbe **impersonnel** (> p. 160). Elle est généralement au subjonctif. « Faut-il que les mortels ne soient heureux qu'en songe ? » (Voltaire). « Il importe que les passions se dessinent sur la chaîne du temps » (Alain). Mais le sens peut permettre la validation de la phrase avec l'indicatif : *Il est certain qu'elle réussira*. Ou laisser le choix : *Il n'est pas certain qu'elle réussira / qu'elle réussisse*.
- Complétive **complément** d'objet indirect de verbe. Elle peut être également au subjonctif, si l'action est envisagée comme réalisable : *Il travaille à ce que tout soit fini à temps*. Elle est à

l'indicatif si l'action a déjà été réalisée : *Il tirera avantage de ce que tout a été fini à temps.*

Les adverbes

I Les adverbes sont des mots grammaticaux invariables.

- – Les adverbes viennent du latin : *bien, en, hier, là, loin, mal, peu, si, tard, tôt, très...*
 - Ils viennent de l'ancien français : *après, avant, beaucoup, bientôt, cependant, dedans, dehors, déjà, jamais, longtemps, maintenant, naguère, parfois, quelquefois, souvent, surtout...*
 - Ce sont des locutions adverbiales : *à côté, au-dessus, après-demain, au fur et à mesure, avant-hier, en général, jusqu'ici, peu à peu, sur-le-champ, tout à fait...*
 - Ce sont des emprunts : *in extenso, a priori, payer cash, aller piano, faire fissa...*
 - Ils dérivent d'adjectifs ou de noms : parler *haut*, rouler *français*, manger *léger*...
 - Le plus grand nombre est formé par l'ajout du suffixe **-ment** (du latin *-mente*, manière) au féminin des adjectifs : *vive* / *vivement*, *douce* / *doucement*.
- Les adverbes en **-emment** et **-amment** viennent de féminins anciens et sans *-e* : *ardent* / *ardemment*, *savant* / *savamment*. *Énormément, précisément...* sont faits sur le modèle des adverbes venus d'adjectifs en *-é* dont le *-e* féminin avait cessé d'être prononcé : *assuré(e)* / *assurément*. Le *-e* du féminin demeure dans *gaiement* et dans l'accent circonflexe de *goulûment, assidûment...*, et la graphie *gaîment*. Il a disparu dans *vraiment, poliment, aisément...*
- Les adverbes sont **invariables** : *des réponses justes* (adjectif) / *répondre juste* (adverbe) ; *une réponse fausse* / *chanter faux* ; *une haute montagne* / *parler haut*. L'adverbe **tout** est **invariable** quand il précède un mot qui commence par une voyelle : *une fenêtre tout ouverte*. Mais l'adverbe **tout** s'accorde avec un mot féminin à initiale consonantique ou avec *h* aspiré : *une robe toute bleue, une peau toute hâlée*. L'usage permet l'accord d'un adjectif adverbial : *des fenêtres grandes ouvertes*.

2 Les degrés des adverbes sont comparables à ceux de l'adjectif.

- Les formes régulières des adverbes qui peuvent prendre des degrés sont les mêmes que pour les degrés des adjectifs (> p. 93-94).
 - Degrés d'intensité : *courir assez* / *plutôt lentement*.
 - Superlatif absolu : *très lentement*.
 - Comparatifs : *plus vite que... / moins vite que... / aussi vite que...*
 - Superlatif relatif : *C'est lui qui court le plus vite / le moins vite*.
- Le degré peut aussi être exprimé par un adverbe d'intensité complément d'adverbe.

« Vous êtes cause que je suis arrivée indécemment tard chez Mme de Volanges » (Laclos). « Je me disais qu'il serait vôtre, votre enfant, Monique, beaucoup plus que le mien » (Yourcenar). « Presque tout de suite, le train prendra de la vitesse » (Perec).
- Les formes irrégulières de **bien** sont **mieux, le mieux**. Les formes courantes de **mal** sont régulières : *plus mal que*. Les formes irrégulières de **mal** appartiennent à l'usage soutenu. Comparatif relatif : *aller de mal en pis, au pis aller, tant pis*. Superlatif relatif : *le pis, en mettant les choses au pis*.

Les fonctions des adverbes

I Les adverbes de mot.

- L'adverbe de verbe fait partie du groupe du verbe. Il suit le verbe support ou son complément, peut se placer entre l'auxiliaire et le participe, peut précéder l'infinitif.
 - Il exprime une manière. « Ils boivent du café et rient facilement » (Colette).
 - Il exprime un intensité. « J'ignore absolument l'aventure dont vous me parlez » (Voltaire). « Mais, ou je me trompe fort, ou Sophie n'était pas tendre » (Yourcenar).
 - Il exprime un espace. « Je vais entrer là, se dit l'écolier » (Alain-Fournier).
 - Il exprime un temps. « J'ai presque terminé, ce soir, *Thérèse Desqueyroux* » (Claude Mauriac).

- Dans une locution verbale, l'adverbe n'a plus de fonction propre, il est associé au verbe pour donner un sens spécifique : *couper court* (prendre un raccourci), *tourner court* (échouer), *rire jaune*, *boire sec*, *travailler ferme...*

- L'adverbe d'adjectif ou d'adverbe précède l'adjectif ou l'adverbe qu'il modifie.

Il permet de construire les degrés des adjectifs et des adverbes. Il exprime diverses nuances de sens : « Les deux servantes debout, au fond de la chambre, nonchalamment penchées l'une contre l'autre » (Diderot). « Une femme encore jeune était à genoux près du lit » (Gide). « Les visages se fermèrent, soudain hostiles » (Gracq).

- L'adverbe de nom précède le nom ou son équivalent syntaxique. « Écoute seulement ce soupir amoureux » (Molière). « Encore quelques minutes, et je pourrai lire, sur ton beau front, sur ton menton délicat » (Colette).

En construction indirecte, il peut suivre le nom. « Il fit pour nos défauts la poche de derrière, / Et celle de devant pour les défauts d'autrui » (La Fontaine). « Il n'aurait fallu / Qu'un moment de plus / Pour que la mort vienne » (Aragon).

Ajouté directement à un nom, l'adverbe est comme un adjectif invariable : *un homme bien*, *l'aile arrière*, *le pneu avant*.

2 Les adverbes de phrase.

- L'adverbe circonstanciel a une place relativement libre. Il peut renvoyer à la situation. « Maintenant on commençait à percevoir le cri des mouettes » (Gracq). « Assis sur la terrasse, je regardais, hier, au bout des charmillles, la maison » (Claude Mauriac).

Il exprime un temps, un lieu, une manière. « Le voyage sera longtemps agréable. Le wagon d'aluminium se balancera moelleusement » (Perec).

- L'adverbe phrase a sa place dans les dialogues. « Le notaire. — J'ai donc l'honneur de parler à Son Excellence monsieur le comte Almaviva? Figaro. — Précisément » (Beaumarchais). « Et on ne t'a pas battu? — Si. Pas trop » (Beckett). « Non. Pas maintenant » (Simenon).

- L'adverbe interrogatif et l'adverbe exclamatif sont des constituants des phrases de types interrogatif (> p. 257) et exclamatif (> p. 260).

3 Les adverbes de négation.

- La construction **ne** + verbe + adverbe est la plus courante. Elle exprime une négation totale (> p. 261) : *ne... pas*, *ne... point* (*ne... mie*, *ne... goutte* sont archaïques). Ou elle exprime une négation partielle : *ne... plus*, *ne... jamais*, *ne... guère*.

Ne précède le verbe et le pronom complément : « Vivre avec toi, je ne le veux pas » (Mérimée). *Ne pas* précède le verbe à l'infinitif : *Prière de ne pas fumer*.

Jamais peut être en tête de phrase : « Jamais elle n'avait eu plus de douceur » (Flaubert). Ne pas confondre avec le sens positif de *jamais* : *Si jamais vous venez* (= si une fois).

- Dans l'**oral contemporain**, *ne* est souvent absent. « Moi, j'avais jamais rien dit » (Céline). L'usage classique et l'usage soutenu se contentent parfois de *ne*. « Le chien ne bouge et dit... » (La Fontaine). « Il est sans doute bien peu d'amants qui ne se sentent, à de certains moments, terriblement captifs de leur amour » (Gide).

- **Ne** + verbe suffit quand il y a un autre élément négatif dans la phrase. « Rien n'aura su les retenir » (Perec). « Hors l'écho, je ne parle à personne, à personne » (Jaccottet).

- La construction **ne** + verbe + **que** est une négation restrictive. Elle revient à affirmer ce qui la suit. « C'est une cousine à moi, madame, qui n'est ici que pour la noce » (Beaumarchais). Elle est ici pour la noce. *Ne... pas*, on renverse complètement le sens de la phrase : *elle ne vient pas que pour la noce, elle restera plus longtemps*.

- Le **ne** explétif appartient à l'usage soutenu. Ce n'est pas une négation : *Je crains qu'il ne renonce / Je crains qu'il ne renonce pas*. Il ne faut pas le confondre avec *ne* + verbe.

On emploie le *ne* explétif après *craindre que*, *douter que*, *éviter que*, *de peur que*, *à moins que*, *avant que*, *il s'en est fallu d'un cheveu que*, *peu s'en faut que*. « Prends garde que personne ne te voie » (Beaumarchais). Il est alors en proposition subordonnée au subjonctif.

Ou on l'emploie dans les comparatives d'inégalité : « Les hommes de nos jours sont bien moins divisés qu'on ne l'imagine » (Tocqueville).

4 Les adverbess de liaison et de commentaire.

- Les adverbess de **liaison** relient des arguments. « C'est pour-quoi la méthode de noter exactement me paraît la pire de toutes. Je dirais au contraire que l'artiste doit vaincre le sou-venir, de façon à l'inventer aussi bien que le reste; enfin il me semble que tout doit être fiction dans un roman, même le vrai » (Alain).
Ou ils les balisent. « Monseigneur a changé d'avis? — Premièrement, tu ne sais pas l'anglais » (Beaumarchais).
- L'adverbe peut exprimer un **commentaire**.
– Sur l'énoncé, ce qui est dit. « Cette leçon vaut bien un fro-mage, sans doute » (La Fontaine). « Certainement, le patron devenait fou » (Zola).
– Ou sur l'énonciation, le fait de le dire. « Mais, sérieuse-ment, que voulez-vous qu'on fasse? » (Molière). « Il acheva d'un ton calme, magistral vraiment : "C'est bien." » (Gide).

L'accord du participe passé employé sans auxiliaire

1 Règle générale et exemples types.

- Le **participe passé employé sans auxiliaire** s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte.
- Quand le participe passé est un **adjectif**, il s'accorde comme les adjectifs. Épithète du nom : *une porte fermée*. Attribut du sujet : *La porte est fermée*. Attribut de l'objet : *Je laisse la porte fermée*. Adjectif apposé au nom : *Fermée, la porte garde la cha-leur*.
- Quand le participe est le verbe d'une **proposition subor-donnée participe**, il s'accorde avec le nom qui est son agent (sujet) : *La porte fermée, il a ôté son écharpe et son manteau*.

2 Des participes passés invariables.

- Dans les **locutions figées** des usages juridique ou administra-tif, le participe passé reste invariable. Il est toujours employé en tête de la locution participe + déterminant + nom.

Ces participes ont la valeur :

- d'une préposition : *Vu les circonstances, je reste* (= à cause des circonstances);
- ou d'un adverbe : *Vous trouverez ci-joint les documents demandés*.

- Principaux participes et constructions concernés :

accepté	considéré	non compté
admis	entendu	ôté
approuvé	envoyé	ouï
attendu	étant donné	passé
autorisé	étant entendu	reçu
certifié	eu égard à	signé
ci-annexé	examiné	soustrait
ci-inclus	excepté	supposé
ci-joint	joint	vérifié
communiqué	lu	visé
compris	mis à part	vu
compté	non compris	y compris

- Les participes **placés après** le nom sont des adjectifs qui s'accordent normalement. *Excepté les fautes, le travail est correct*. *Les fautes exceptées, le travail est correct*. *Ci-joint les pièces demandées*. *Les pièces ci-jointes ont été deman-dées*.
- Quand la construction est une subordonnée participe avec ordre participe-sujet du passif, quelques participes s'accor-dent : *Mises à part ses erreurs, il...* *Étant données ces informa-tions, nous pouvons continuer*.

L'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être : règle générale

1 Règle générale et exemples types.

- Le **participe passé des temps composés** avec l'auxiliaire être et de la **voix passive** s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe.

- La règle concerne :
 - les temps composés des verbes intransitifs conjugués avec *être* : *ils sont arrivés en retard* ;
 - la voix passive des verbes transitifs directs (> p. 158-160) : *les étoiles sont cachées par le brouillard* (indicatif présent au passif).
- La règle s'applique même quand le sujet est après le verbe. *Vers la fin de la journée sont arrivées les premières rafales de vent.*
- Les temps composés de la voix passive construisent la forme composée de l'auxiliaire *être* avec l'auxiliaire *avoir*. Mais c'est toujours l'auxiliaire *être* qui commande l'accord. *Les étoiles ont été cachées par le brouillard* (passé composé au passif). *Ils avaient été égarés par la brume* (plus-que-parfait au passif).

2 Accord avec des sujets de genres différents.

- Quand les sujets sont de genres différents, on emploie le masculin neutre. *Paul et Juliette sont allés se promener.*

3 Accord avec les pronoms personnels sujets je, tu, nous et vous.

- Quand le sujet est *je, tu, nous* ou *vous*, il faut connaître le sexe des interlocuteurs pour pouvoir accorder correctement le genre du participe passé.
 - Masculin. *Je suis arrivé, dit Paul. Nous sommes arrivés, disent Paul et Roméo.*
 - Féminin. *Je suis arrivée, dit Virginie. Nous sommes arrivées, disent Virginie et Juliette.*
 - Masculin neutre. *Nous sommes arrivés, disent Roméo et Virginie.*
- Quand le *nous* désigne une seule personne, l'accord se fait au singulier. *Nous = l'auteur. Dans ce livre, nous sommes revenu souvent sur l'importance de la conjugaison orale.*

De même quand le *vous* est un *vous* de politesse. *Vous êtes bien arrivé?*

4 Accord avec le pronom indéfini on.

- Quand le sujet est le pronom indéfini *on*, le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec les personnes représentées par le pronom *on*. *On est arrivés, disent Paul et Roméo. On est arrivées, disent Virginie et Juliette.*

L'accord du participe passé employé avec être : les verbes pronominaux

I Règle générale et exemples types.

- Le participe passé des verbes pronominaux s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe.
- Tous les verbes pronominaux se conjuguent avec l'auxiliaire *être*.
- La règle concerne :
 - les verbes essentiellement pronominaux : *elle s'est méfiée, ils se sont entraînés* ;
 - les verbes pronominaux autonomes : *elle s'est aperçue de son erreur* ;
 - les verbes pronominaux de sens passif : *la réponse s'est affichée tout de suite*.

2 Les verbes essentiellement pronominaux.

- Les verbes essentiellement pronominaux ne s'emploient qu'à la forme pronominale (> p. 162). Le dictionnaire les donne avec le pronom complément : *absenter (s'), méfier (se)*.
- Leur participe passé s'accorde avec le sujet. *Elle s'est méfiée. Ils se sont absentés.* Certains ont un sens réciproque. *Ils se sont entraînés. Ils se sont entre-tués.*

s'absenter	s'en retourner	s'évertuer
s'abstenir	s'en revenir	s'exclamer
s'accouder	s'ensuivre	s'extasier
s'accropir	s'en tenir	se formaliser
s'acharner	s'entraccuser	se gargariser
s'adonner à	s'entraider	se gausser
s'affairer	s'entr'aider	se gendарmer
s'agenouiller	s'entrebattre	se goberger
s'avachir	s'entre-déchirer	s'immiscer
s'avérer	s'entre-détruire	s'infiltrer
se chamailler	s'entre-dévorер	s'ingénier
se dédire	s'entr'égorger	s'insurger
se démener	s'entre-frapper	se lamenter
se désister	s'entre-haïr	se marrer
s'ébattre	s'entre-louer	se méfier
s'ébaubir	s'entre-manger	se moquer
s'ébrouer	s'entremettre	se morfondre
s'écrier	s'entrepénétrer	s'obstiner
s'écrouler	s'entre-regarder	s'opiniâtrer
s'efforcer	s'entre-tuer	se pâmer
s'emparer	s'envoler	se parjurer
s'empresser	s'éprendre	se poiler
s'en aller	s'esclaffer	se prélasser
s'enfuir	s'escrimer	se prosterner
s'en prendre	s'évader	se ratatiner
s'enquérir	s'évanouir	se raviser
se rebeller	se renfrogner	se souvenir
se rebiffer	se rengorger	se suicider
se récrier	se repentir	se tapir
se recroqueviller	se ressouvenir	se targuer, etc.
se réfugier	se soucier	

3 Les verbes pronominaux autonomes.

- Les verbes pronominaux autonomes (ou verbes pronominaux neutres) ont un sens pronominal **différent** de leur sens non pronominal : *apercevoir quelqu'un* ou *quelque chose* = voir à peine / *s'apercevoir de quelque chose* = se rendre compte de quelque chose (➤ p. 162).
- Leur participe passé **s'accorde** toujours avec le sujet. *Elle s'est aperçue de son erreur. Ils se sont doutés de quelque chose. Elles se sont tues.*

s'apercevoir de	se douter de	se prévaloir de
s'attaquer à	s'échapper de	se railler de
s'attendre à	s'ennuyer de	se refuser à
s'aviser de	se jouer de	se résoudre à
se battre comme, en	se moquer de	se saisir de
se connaître à, en	se plaindre de	se servir de
se défier de	se porter vers	se taire
se départir de	s'en prendre à	

4 Les verbes pronominaux de sens passif.

Le participe passé des verbes pronominaux de sens passif **s'accorde** avec le sujet du verbe (➤ p. 162). *Ces crèmes solaires se sont bien vendues.*

5 Cas particuliers.

- Le verbe *s'arroger* est un verbe essentiellement pronominal transitif direct : *on s'arroge quelque chose à soi*. Son participe passé **s'accorde** avec le complément d'objet direct quand il est placé avant lui : *Tels sont tous les droits qu'il s'est arrogés*. Il reste **invariable** quand le complément d'objet direct est placé après lui : *Il s'est arrogé trop de droits*.
- Le verbe *s'entre-nuire* est un verbe essentiellement pronominal réciproque transitif indirect : *on nuit à quelqu'un*. Son participe passé reste **invariable** : *Le résultat, c'est qu'ils se sont entre-nuis*.

L'accord du participe passé employé avec être : les verbes à la forme pronominale

I Règle générale et exemples types.

- Le participe passé des verbes à la forme pronominale (➤ p. 162) s'accorde en genre et en nombre avec le complément d'objet direct quand ce complément est placé avant le verbe.
- L'accord suit donc la même règle que pour les participes passés employés avec l'auxiliaire *avoir*. Interpréter le sens de la forme pronominale en utilisant *avoir* est une bonne méthode pour analyser la construction et pour appliquer la règle.

- **Premier cas. Verbe type : se laver.**
 - *Elle s'est lavée.* L'objet direct (*s'*) est avant le verbe. Accord.
 - *Elle s'est lavé les mains.* L'objet direct (*les mains*) est après le verbe. Pas d'accord.
- **Deuxième cas. Verbe type : s'embrasser.**
Elles se sont embrassées. L'objet direct (*se*) est toujours avant le verbe. Accord.
- **Troisième cas. Verbe type : se parler.**
Elles se sont parlé. Il n'y a jamais d'objet direct. Le participe est invariable.
- **Quatrième cas. Verbe type : s'acheter.**
 - *Ils se sont acheté deux vélos.* L'objet direct (*vélos*) est après le verbe. Pas d'accord.
 - *Les vélos qu'ils se sont achetés.* L'objet direct (*que*) est avant le verbe. Accord.

2 Verbe type : se laver.

- *Elle s'est lavée.*
Forme pronominale de sens réfléchi direct [elle a lavé elle]. Le complément d'objet direct est le pronom complément *se* ou *s'*. Le participe passé *s'accorde* avec ce pronom placé avant le verbe.
Elle s'est lavé les mains.
Il y a un complément d'objet exprimé : *les mains*. Ce complément est après le verbe. Le participe **ne s'accorde pas**.
- **Autres exemples.** *Elle s'est coupée | Elle s'est coupé les ongles. Ils se sont rasés | Ils se sont rasé les cheveux.*

3 Verbe type : s'embrasser.

- *Elles se sont embrassées.*
Forme pronominale de sens réciproque direct [elles ont embrassé elles]. Le complément d'objet direct est le pronom *se* ou *s'*. Le participe passé *s'accorde toujours* avec ce pronom.
- **Autres exemples.** *Ils se sont salués. Ils se sont battus. Elles se sont rencontrées. Elles se sont disputées.*

4 Verbe type : se parler.

- *Elles se sont parlé.*
Forme pronominale de sens réciproque mais toujours indirect [elles ont parlé à elles]. *Elles se sont parlé du concert toute la nuit* [elles ont parlé de... à...]. Le même verbe à la voix active n'est jamais transitif direct : *on parle à quelqu'un, on parle de quelque chose à quelqu'un*.
Le pronom complément *se* ou *s'* est donc toujours indirect et il n'y a jamais de complément d'objet direct. Conséquence : le participe passé est toujours **invariable**.
- **Autres exemples.** *Ils se sont écrit. Elles se sont écrit. Elles s'en sont rendu compte. Elles se sont souri. Ils se sont nu. Les éclairs se sont succédé toute la nuit.*

s'appartenir	se nuire	se sourire
se complaire	se parler	se succéder
se convenir	se plaire	se suffire
se déplaire	se rendre compte	se survivre, etc.
s'en vouloir	se ressembler	
se mentir	se rire (de)	

5 Verbe type : s'acheter.

- *Il s'est acheté un vélo.* Forme pronominale avec un complément d'objet direct et un datif (attribution) [il a acheté à lui un vélo]. Le pronom complément *se* ou *s'* est toujours un complément indirect. Tout dépend donc de la place du complément d'objet direct.
- *Elles se sont acheté deux vélos.*
Le complément d'objet direct est placé après le verbe [elles ont acheté à elles deux vélos]. Le participe passé **ne s'accorde pas**.
Les vélos qu'elles se sont achetés.
Le complément d'objet direct est placé avant le verbe (*que* = *les vélos*). Le participe passé *s'accorde* avec ce complément.
- *Ils se sont écrit des dizaines de lettres.*
L'objet direct est après le verbe, le participe passé **ne s'accorde pas**.
Les dizaines de lettres qu'ils se sont écrites.
L'objet direct est avant le verbe (*que* = *les lettres*). Le participe passé *s'accorde*.

1 Règle générale et exemples types.

- Le participe passé des verbes conjugués avec l'auxiliaire *avoir* s'accorde en genre et en nombre avec le complément d'objet direct quand celui-ci est placé avant le verbe.
- Premier cas. Le complément d'objet direct est **après** le verbe. Le participe passé reste **invariable** : *J'ai rencontré des amis.*
- Deuxième cas. Le complément d'objet est **avant** le verbe. Le participe passé **s'accorde** avec ce complément : *Les amis que j'ai rencontrés.*
- Troisième cas. Le verbe n'a pas de complément d'objet direct. Le participe passé reste **invariable** : *Nous avons parlé à des amis.*

Au total, les cas d'accord du participe passé sont assez peu nombreux. En effet, le complément d'objet direct ne précède le verbe que dans quelques constructions.

- Le présentatif *c'est... que* (> p. 274-275). *C'est la photo que je t'ai montrée.*
- Un pronom complément (> p. 270). *Tes amis, je les ai rencontrés.*
- Le pronom relatif *que* ou *lequel*. *Les amis que j'ai rencontrés m'ont téléphoné.*
- Un mot interrogatif ou exclamatif. *Quels amis as-tu rencontrés?*

2 Ne pas confondre les compléments.

- Le participe passé après *avoir* ne s'accorde jamais avec les autres compléments.
 - Complément d'objet indirect (> p. 198-200). *Il parle à ses amis. Ses amis à qui il a parlé.*
 - Complément de verbe (> p. 201-202). *Il pèse 100 kilos. Les 100 kilos qu'il a pesé.*
 - Complément circonstanciel (> p. 227-228). *Il a attendu une heure. L'heure qu'il a attendu.*

Il faut donc faire **attention** aux nombreux verbes qui ont des emplois tantôt transitifs directs (avec objet direct et accord possible), tantôt intransitifs (sans accord).

Objet direct (accord) <i>Les langues qu'il a parlées.</i>	Objet indirect (sans accord) <i>Les personnes à qui il a parlé.</i>
Objet direct (accord) <i>Les fruits qu'il a pesés.</i> <i>Les amis qu'il a eus.</i> <i>Les peines que cela m'a coûtées.</i> <i>Les bêtises qu'il a faites.</i>	Complément de verbe (sans accord) <i>Les 100 kilos qu'il a pesé.</i> <i>Les vingt ans qu'elle a eu hier.</i> <i>Les 10 euros que cela m'a coûté.</i> <i>La chaleur qu'il a fait.</i>
Objet direct (accord) <i>Les années difficiles qu'il a vécues.</i> <i>Les dangers qu'il a courus.</i>	Complément circonstanciel (sans accord) <i>Les dix années qu'il a vécu à l'étranger.</i> <i>Les minutes qu'il a couru.</i>

3 Cas particuliers (hélas!).

- 1. Le **participe passé suivi d'un infinitif** ne s'accorde pas avec le complément d'objet de l'infinitif dans le cas suivant.
La chanson que j'ai entendu chanter (j'ai entendu / chanter la chanson).
La voiture que j'ai vu repeindre (j'ai vu / repeindre la voiture).
Mais quand le complément d'objet est celui du participe, on fait l'accord. La construction est similaire à celle de certains infinitifs et elle intervient toujours après des verbes de sensation ou de mouvement (> p. 194).
La chanteuse que j'ai entendue chanter (j'ai entendu / la chanteuse chanter).
Les voitures que j'ai vues passer (j'ai vu / les voitures passer).
- 2. Les participes passés ***cru, dit, dû, pensé, permis, su, voulu*** sont considérés comme suivis d'un verbe sous-entendu qui est complément d'objet. Ils restent invariables.
Je n'ai pas précisé tous les détails de j'aurais dû (préciser).
Elle a vécu toutes les aventures qu'elle a voulu (vivre).
- 3. ***Faire et se faire*** suivis d'un infinitif sont invariables.
Les fleurs qu'elle a fait pousser. Les dents qu'il s'est fait soigner.
Laisser et se laisser s'accordaient. Les Rectifications de 1990 recommandent l'invariabilité. *Les herbes qu'elle a laissé pousser. Elle s'est laissé tomber.*
- 4. Si le **complément d'objet direct l'** représente un nom, le participe s'accorde.

Cette voisine, je ne l'ai pas rencontrée souvent.

Si l'est neutre, le participe ne s'accorde pas.

Ce qu'il a raconté, il l'a imaginé. Le pronom *l'* représente ce qui a été imaginé.

Il l'a échappé belle. Il l'a pris de haut.

- 5. *Des chanteuses nulles, j'en ai entendu.* On considère que *en* est un complément indirect [j'ai entendu « de cela »].

Des chanteuses nulles, combien j'en ai entendues! Un adverbe de quantité avant le pronom *en* permet l'accord [j'ai entendu une bonne quantité de chanteuses nulles].

Si l'adverbe est après *en*, le participe est invariable : *Des nulles, j'en ai trop entendu.*

- 6. Quand le complément d'objet est un mot **collectif complété par un nom**, l'accord se fait selon le sens. *Le peu de sottises que j'ai entendu m'a suffi.* On attire l'attention sur la quantité. *Le peu de sottises que j'ai entendues m'a suffi.* On attire l'attention sur les sottises.

Choix semblables : *Une des personnes que j'ai rencontrée / rencontrées. La foule de sottises que j'ai entendue / entendues.*

Le sens peut demander le pluriel. *La plupart des personnes que j'ai vues. Plusieurs des personnes que j'ai vues.*

- 7. Quand le participe passé est **suivi d'un adjectif attribut du complément d'objet**, l'accord se fait normalement.

Ses romans, je les ai toujours trouvés mal écrits. Le participe *trouvés* et l'attribut de l'objet *écrits* s'accordent avec le complément d'objet direct *les = romans*.

Mais on tolère le non-accord du participe.

Des participes passés toujours invariables

I Le participe passé des verbes impersonnels.

- Le participe passé des verbes impersonnels est employé avec *avoir* et il est toujours **invariable**.

Après la fuite qu'il y a eu, il faut repeindre tout le plafond.

La somme qu'il aurait fallu obliger à reporter le projet.

- Le participe passé des verbes à la voix impersonnelle est employé avec *être*. Il s'accorde donc toujours avec le pronom impersonnel *il*. Donc, il est toujours **invariable**.

Il est arrivé une lettre pour toi.

Il s'est produit des événements dramatiques.

2 Participes passés toujours invariables.

- Les participes passés variables sont ceux des verbes transitifs directs. Il y a donc des participes passés toujours **invariables** (sauf emplois rares ou vieillis) : ceux des verbes transitifs indirects, transitifs sans complément d'objet, intransitifs conjugués avec *avoir*, attributifs. On peut relever les plus courants.

abondé	comparu	duré	grissonné
accédé	compati	enquêté	grogné
acquiescé	complu	entre-nui	guerroyé
afflué	concordé	erré	henni
agi	concouru	été	herborisé
agonisé	condescendu	éternué	hésité
appartenu	contrevenu	étincelé	influé
attenté	contribué	évolué	insisté
badaudé	conversé	excellé	intercédé
badiné	convolé	excipé	jasé
baguenaudé	coopéré	faibli	jeûné
baïllé	correspondu	failli	joui
banqueté	croassé	fanéanté	lambiné
batifolé	croulé	fallu	langui
bavardé	culminé	ferrailé	larmoyé
bénéficié	daigné	finassé	lésiné
boité	déambulé	flané	louvoyé
bondi	déblaté	flotté	lui
bourlingué	découché	foisonné	lutté
boursicoté	dégoutté	folâtré	maraudé
bramé	déguerpi	fonctionné	marché
brillé	déjeuné	fourmillé	médit
bronché	démérité	fraternisé	menti
bruiné	démordu	frémi	mésusé
capitulé	déplu	frétille	miaulé
caracolé	dérogé	frissonné	mugi
cascadé	détoné	fructifié	musé
chancelé	détonné	gambadé	navigué
cheminé	devisé	geint	neigé
circulé	diné	gémi	nui
clignoté	discouru	giboyé	obtempéré
coassé	disserté	godillé	obvié
coexisté	divagué	gravité	officié
coïncidé	dogmatisé	grelotté	opiné
commercé	dormi	grimacé	opté

oscillé	profité	ri	tablé
pactisé	progressé	ricané	tâché
parlementé	prospéré	rivalisé	tardé
participé	pu	rôdé	tâtonné
pataugé	pué	ronflé	tempêté
pâti	pullulé	roupillé	temporisé
patienté	radoté	ruisselé	tergiversé
péché	raffolé	sautillé	tonné
pédalé	ragé	scintillé	topé
péri	râlé	séjourné	tournoyé
périclité	rampé	semblé	toussé
péroré	réagi	sévi	transigé
persévéré	récriminé	siégé	trébuché
persisté	regimbé	sombre	trépigné
pesté	régné	sommeillé	tressailli
pétillé	regorgé	songé	trimé
philosophe	rejailli	soupé	trinqué
pirouetté	relui	sourcillé	trionphé
pivoté	remédié	souri	trôné
planché	renâclé	subsisté	trotté
pleurniché	rendu compte	subvenu	trottiné
plu (plaire)	renoncé	succédé	vaqué
plu (pleuvoir)	résidé	succombé	végété
pouffé	résisté	sué	verbalisé
pouliné	résonné	suffi	verdoyé
préexisté	resplendi	surnagé	vivoté
prélué	ressemblé	survécu	vogué
procédé	retenti	sympathisé	voyagé

Histoire. L'accord du participe passé après *être* avec le sujet est présent dès l'ancien français. « Excusez nous, puis que sommes transsis, / Envers le fils de la Vierge Marie, / Que sa grace ne soit pour nous tarie » (Villon).

L'accord du participe passé après *avoir* avec le complément d'objet direct placé avant est courant. « Mult larges teres de vus avrai conquises [beaucoup de larges terres avec vous j'aurai conquises] » (*Chanson de Roland*). « En l'an de mon trentiesme aage, / Que toutes mes hontes j'eus beues » (Villon). La règle moderne fut d'abord formulée à la Renaissance par Clément Marot. Plus tard Vaugelas puis les grammairiens la détaillèrent en mille cas dont certains sont les fleurons de notre « criminelle orthographe » (Valéry).

Les compléments circonstanciels

Les compléments circonstanciels

1 Le complément circonstanciel est un complément facultatif.

- La phrase simple comporte deux constituants indispensables, le groupe du nom sujet et le groupe du verbe. Les **compléments circonstanciels** sont extérieurs à cette relation : *Maître Corbeau tenait un fromage + en son bec + sur un arbre perché.*

Les compléments circonstanciels ne sont pas indispensables au sens du verbe : *tenait un fromage* est un groupe où le verbe a son sens complet (*tenir quelque chose*).

Leur place est libre : *Sur un arbre perché, le Corbeau tenait un fromage en son bec.*

Ils ne sont pas en nombre défini : *Depuis une heure, pour narquer le Renard, Maître Corbeau, sur un arbre perché, fermement, tenait en son bec un fromage.*

2 Le complément circonstanciel peut prendre plusieurs formes.

- – Nom. *Ce matin, Maître Corbeau tenait un fromage.*
- Préposition + nom. *Maître Corbeau tenait en son bec un fromage.*

- Pronom. *Maître Corbeau y tenait un fromage.*
- Proposition subordonnée circonstancielle. *Quand le Renard arriva, le Corbeau tenait un fromage.*
- Adverbe. *Fièremment, Maître Corbeau tenait un fromage.*
- Infinitif nominal. *Pour parader, Maître Corbeau tenait un fromage.*
- Adjectif apposé. *Maître Corbeau, tout fier, tenait un fromage.*
- Gérondif. *Maître Corbeau tenait un fromage en arrivant.*
- Subordonnée participe. *Le soir venu, le Corbeau ne tenait plus son fromage.*
- Construction absolue. *Le bec vide, Maître Corbeau pensait à son fromage.*

3 La place du complément circonstanciel nuance sa signification.

- Les circonstanciels placés après le verbe prolongent simplement l'expression du verbe. C'est une place neutre. « Et il remit sa tête sur la natte » (Hugo).
Les circonstanciels détachés en tête de phrase sont mis en relief, ils sont thématiques (> p. 270-271). « Ce matin-là, comme prévu, Dao-Sheng descend de la montagne » (F. Cheng).
Les circonstanciels détachés en fin de phrase correspondent à un supplément, un ajustement après l'expression principale (> p. 271). « Là il est fixé, à jamais » (Colette).
- Cette disponibilité syntaxique de beaucoup de compléments circonstanciels permet de les distribuer dans la phrase au gré de l'auteur. « Assis sur la terrasse, je regardais, hier, au bout des charnelles, la maison » (Claude Mauriac).
- Les valeurs sémantiques des compléments circonstanciels sont aussi nombreuses que les contingences de la vie : espace et temps, causes et effets, moyen, manière, instrument – et que les nuances de la pensée : hypothèse, but, condition, concession, comparaison, etc. Les grammairiens retiennent ceux qui ont des caractères grammaticaux précis.

Les formes des compléments circonstanciels de lieu.

- Le complément circonstanciel de lieu est généralement un complément nominal ou pronominal introduit par une préposition de lieu. « Quand ils furent revenus un peu à eux, ils marchèrent vers Lisbonne » (Voltaire). « Il y a peu d'artistes qui sachent, comme celui-ci, disposer les figures dans un paysage » (Diderot). « Il y aurait sur la table un gros beurrier de grès » (Perec). « Tu crois que c'est du sérieux, Beppo ? murmura au-dessous de moi une silhouette perplexe » (Gracq).
- Le complément de lieu a aussi des formes plus spécifiques.
 - Les adverbes de lieu : ils désignent un lieu dans la situation d'énonciation. *Pose-le là. Excusez-moi, je passe devant.* Ou ils désignent des lieux repérés les uns par rapport aux autres : « Ici, c'est l'astre de la nuit qui éclaire et qui colore; là, ce sont des feux allumés; ailleurs c'est l'effet mélangé de ces deux lumières » (Diderot). « Partout régnait le même ordre, la même propreté méticuleuse » (Simenon).
 - Les pronoms adverbiaux *en* et *y*. « Nous sommes arrivés à Livourne. Les femmes y jouissent d'une grande liberté » (Montesquieu). Ils sont souvent objets indirects mais ils renvoient à un lieu : « Le collègue, tu ne t'en souviens pas ? » (Duras).
 - Le relatif et l'adverbe interrogatif *où*. « J'aimais mieux que ce fût à l'endroit où j'étais qu'à deux lieues plus loin » (Diderot). « Elle murmure : "Fais-moi mal. — Je veux bien, dit-il, mais où ça ?" » (Aragon).
- Le lieu peut être exprimé par une proposition subordonnée relative sans antécédent (> p. 140). « Jacques restera où il est » (Diderot).
Mais il n'y a pas de proposition subordonnée circonstancielle de lieu.

La place neutre du complément circonstanciel de lieu est après le verbe. « Le ronronnement d'un inoteur s'éloignait vers les passes » (Mauriac). « Nous étions près de l'impasse des Rogations; j'entendis le vent siffler dans les grands arbres nus du couvent » (Giono).

Le détachement en tête de phrase est souvent mal commode. Il donne des phrases correctes mais mal acceptables : *Dans la chambre, il se repose* (?). Cela limite les déplacements du complément circonstanciel de lieu. Quand le complément peut être quand même détaché en tête de phrase, le lieu est mis en relief, le cadre de l'action est situé et parfois décrit. Ce détachement entraîne souvent l'ordre verbe-sujet. « De derrière le fauteuil du vieillard sort une petite tête d'enfant » (Diderot). « Contre le lambris, peint en blanc s'alignaient huit chaises d'acajou » (Flaubert). « À gauche sur le trône est assis Égée » (Butor). « Ici, je n'attends de retrouver que l'art, et la mort » (Malraux).

Le détachement, en fin de phrase, crée comme un arrêé sur image. « Ensuite, ils traversaient des clairières monotones, plantées d'un baliveau çà et là » (Flaubert). « Et des messieurs, qui avaient une petite fleur à la boutonnière de leur habit, causaient avec des dames, tout autour de la cheminée » (Flaubert). « Et tout d'un coup, parfaitement calme, elle fut sur ses pieds, près de lui... » (Aragon).

L'expression de la manière

Les formes des compléments circonstanciels de manière.

- L'adverbe « de manière » en *-ment* est une forme courante du complément circonstanciel de manière. *Elle m'a répondu aimablement. Il est parti tranquillement.* « Le wagon d'aluminium se balancera moelleusement » (Perec). « Mme Philippe Barbentane, la femme du sénateur, repoussa légèrement son assiette » (Aragon).

D'autres adverbes de manière sont souvent employés dans des locutions verbales : *travailler bien / mal / vite / dur, se tenir debout, tenir ferme...*

- Le complément circonstanciel de manière peut aussi être un complément **nominal** introduit par une **préposition**. Souvent il comporte le nom *manière*. « C'est un très beau sujet traité d'une manière faible et commune » (Diderot). « Le cœur humain ne saurait se diviser de cette manière » (Tocqueville). Mais ce n'est pas une obligation. « Je suis, avec un peu de mépris peut-être, votre très humble servante » (Stendhal).
- Le **gérondif** (> p. 191-192), en exprimant une action qui se déroule en même temps que celle du verbe principal, exprime généralement une manière. Il est employé seul : « M. Profitendieu gagna, en chancelant, un fauteuil » (Gide). Ou il est développé par un ou plusieurs compléments du gérondif : « Si Eugénie voulait broder une collerette à sa mère, elle était forcée de prendre sur ses heures de sommeil en trompant son père pour avoir de la lumière » (Balzac).
- Certaines grammaires reconnaissent l'existence de **subordonnées** circonstancielles de manière¹. Par exemple dans des phrases comme : *J'ai travaillé de manière (à ce) que tout soit terminé à temps. J'ai travaillé comme si tout dépendait de moi.* On peut aussi considérer que *(ce) que tout soit terminé à temps* est une subordonnée relative substantive (> p. 140-141), qui ramène au complément de type nominal *que tout soit terminé à temps* exprime un but, et que *comme si tout dépendait de moi* combine hypothèse et comparaison.

1. Par exemple Paul Grevisse, *Le Bon Usage*, édition refondue par André Goosse, 13^e éd., DeBoeck Duculot, 1993.

La place neutre du complément circonstanciel de manière est après le verbe. « On l'examinait avec intérêt et curiosité comme un bel orage » (Constant).

La place de l'adverbe est obligatoire. *Il chante faux. Il travaille vite.*

Les adverbes en *-ment* sont plus mobiles. « Tu l'aborderas civilement » (Morand). « Horizontalement tombe / Le marcheur qui ne s'en doute » (Cocteau).

Le gérondif est généralement après le verbe. « J'écoute en frémissant chaque bûche qui tombe » (Baudelaire).

Le complément de manière détaché en tête de phrase est mis en relief. Toute l'action qui suit se déroule selon cette manière qui est énoncée d'entrée, on dit aussi qui est thématifiée (> p. 270). « À pas feutrés, il entra chez le docteur » (Mauriac). « D'une embardée instinctive, Fabrizio avait esquissé les salves » (Gracq).

Le détachement en fin de phrase souligne une opinion donnée « après coup », comme une reprise globale de ce qui a été dit. Ici l'adverbe de manière est toujours adverbe de commentaire (> p. 214). « Je restai sur le dos, assez paisiblement » (Maupassant). « Je me suis trompé, monumentalement » (Barthes).

L'expression du temps

1 La proposition subordonnée circonstancielle de temps : les conjonctions.

- Quand l'action exprimée dans la subordonnée et l'action de la proposition principale se déroulent **en même temps**, la subordonnée est introduite par les conjonctions *quand, lorsque, tandis que, pendant que, tant que, à mesure que...*
Les deux actions se répètent : *chaque fois que, toutes les fois que...*
Les deux actions ont lieu au **même instant** : *comme, au moment où, à l'instant où, aussitôt que, en même temps que...*
- L'action de la subordonnée a lieu **avant** celle de la principale : la subordonnée est introduite par les conjonctions *quand, après que, depuis que, dès que, du moment où, sitôt que, aussitôt que, maintenant que, à peine... que...*

- L'action de la subordonnée a lieu **après** celle de la principale : la subordonnée est introduite par les conjonctions *quand, jusqu'au moment où (que), tant que, avant que, jusqu'à ce que, en attendant que* ou, en registre soutenu, *que*.

L'usage classique employait *que*. « On leur parle qu'ils sont partis » (La Bruyère). Et il affectionnait des constructions oubliées : « Je n'en ai point douté, d'abord que je l'ai vue », *dès que...* (Molière). « Un peu devant que Monsieur le Prince partit pour Fontainebleau », *avant que...* (La Bruyère). « Cependant que mon front au Causase pareil », *pendant que...* (La Fontaine). Autres conjonctions en usage : *incontinent que, durant que, soudain que*.

2 La proposition subordonnée circonstancielle de temps : les verbes.

- Les deux actions se déroulent en **même temps** : les deux verbes sont à l'**indicatif**. « Lorsque nous sommes sortis du cinéma, mercredi, je les ai vus, lui et Harriet » (Butor). « Quand il fait beau, il y a de la lune » (Ionesco). « Comme je veux prendre congé d'elle, elle demande qui m'attend » (Breton). « Tant que tu y es, je crois que ce ne serait pas inutile de commander des sandwiches » (Simenon). « Au moment où mes mains se posent sur Lol le souvenir d'un mort inconnu me revient » (Duras).
- L'action de la subordonnée a lieu **avant** celle de la principale : les deux verbes sont à l'**indicatif**. « Dès que le cavalier fut en selle, tous s'enfuirent » (Flaubert). « Et puis, maintenant qu'il est mort, je l'aime beaucoup ! » (Aragon).
- Logiquement, la conjonction **après que** demande l'**indicatif** : *Je suis sorti après qu'il a fini*. Le **subjonctif est une faute** : *Je suis sorti *après qu'il ait fini*. Mais cette faute est courante dans l'usage et chez les auteurs¹. « Ne me laisserez-vous que cette confusion du soir – après que vous m'ayez, un si long jour, nourri du sel de votre solitude » (Saint-John Perse). « La camionnette poussive de la réquisition, malgré qu'on eût

1. Voir Marc Wuilmet, *Grammaire critique du français*, Duculot, 3^e éd., 2003, p. 401-404.

changé les pneus, après qu'elle se fût enlisée deux fois dans les congères, ne se risqua plus guère à franchir les rampes verglacées de l'Éclaterie » (Gracq).

- L'action de la subordonnée a lieu **après** celle de la principale.
– Les conjonctions *quand, jusqu'au moment où, tant que* demandent l'**indicatif**. « Or, cet embarras durait déjà depuis longtemps, quand Barbicane décida d'en sortir » (Verne). « Elle vaudra dix francs tant qu'on ne reconnaîtra pas qu'elle est fausse » (Gide).
– *Avant que, jusqu'à ce que, en attendant que* demandent le **subjonctif** parce que l'action est en attente, elle est exprimée avant sa réalisation. « Il faut bien des affaires avant qu'on soit logé » (Montesquieu). « Un seul salaire leur permettrait de vivre jusqu'à ce qu'il trouve, sur place, un travail quelconque » (Perec).

3 Les compléments circonstanciels de temps.

- Le complément circonstanciel de temps peut être un **groupe nominal**. « Ils le virent un quart d'heure plus tard » (Simenon). Il est souvent introduit par une préposition de temps. *Je l'attends depuis deux jours. Il part dans une semaine.* « Au moment même de l'injure j'ai respecté ma femme en vous » (Diderot). « Après la vente de Veretz, Rancé se défit de ses bénéfices » (Chateaubriand).
- Il peut aussi être un adverbe de temps. *Maintenant, hier, demain...* renvoient à la situation d'énonciation (> p. 105-106). « Demain, les archers de Senlis doivent rendre le bouquet à ceux de Loisy » (Nerval). Autres adverbes : « Mme Sidonie ne venait généralement qu'à la nuit tombée » (Zola). « Souvent, nous nous attardions dans ces vieilles églises » (Yourcenar).
- Les **propositions participes**, toujours détachées, expriment des relations temporelles. « Généralement, elles restent ouvertes, l'Angélus sonné » (Barbey d'Aurevilly). Elles cumulent souvent des valeurs temporelles et causales. « Le soleil n'étant pas encore levé, le chasseur espérait surprendre les bêtes » (Maupassant).
- La **subordination temporelle** peut aussi être exprimée par une subordination inverse (> p. 30). « À peine la lumière était-elle éteinte qu'un tremblement singulier commença à ébranler le treillage » (Hugo). Ou ce peut être une subordination impli-

cite (> p. 30) : *La lumière était à peine éteinte, un tremblement commença.*

La place du complément circonstanciel de temps est très libre.

Le complément détaché en tête fixe le cadre temporel de l'action (> p. 270-271). « **Le 18 juin 1815, vers midi**, je sortis de Gand par la porte de Bruxelles » (Chateaubriand). « **À mesure qu'elle chantait**, l'ombre descendait des grands arbres » (Nerval). « Chaque fois que je reviens à Francfort, je m'évade de cette foire du livre » (D. Tillinac).

Le complément détaché à la fin de la phrase souligne une précision complémentaire. « L'averse cesse comme elle est venue, **brutalement** » (Duras). Cette précision peut prendre la forme d'une coordination : « J'attendais M. Joseph; ce fut M. de K... qui arriva, et sur le coup de huit heures du matin » (Giono).

La place neutre est après le verbe. Mais le complément de temps se déplace si facilement que cette place permet de souligner une banalité. « Nous fûmes mariés à Wand un jour assez pluvieux d'octobre » (Yourcenar). « Il était seul ce jour-là » (Duras). Elle souligne aussi une ironie : « Ses yeux s'étaient promenés sur toute ma personne avant que j'eusse seulement entrevu la sienne » (Crébillon). Ou elle permet de prolonger un moment de parfait bonheur : « Et je continuais à réciter des fragments de l'*Héloïse* pendant que Sylvie cueillait des fraises » (Nerval).

L'expression de la cause

I La proposition subordonnée circonstancielle de cause : la cause non connue.

- La **proposition** subordonnée circonstancielle de cause exprime un fait qui est présenté comme la cause, la raison, le motif du verbe exprimé dans la principale.
- La **conjonction** *parce que* introduit une cause qui est exprimée par le locuteur mais qui n'était pas encore connue par l'interlocuteur. Le verbe est à l'**indicatif**. *Je suis venu parce que*

j'ai lu votre publicité. « Moi, ce procès-là m'a fait de la peine, dit Dussardier, parce que ça déshonore un vieux soldat » (Flaubert).

La locution *du fait que* appartient à un usage plutôt administratif.

2 La proposition subordonnée circonstancielle de cause : la cause connue.

- Les conjonctions *puisque, comme* introduisent une cause considérée comme connue par les interlocuteurs. *Il ne viendra pas puisqu'il pleut.* « Puisqu'on plaide et qu'on meurt et qu'on devient malade, / Il faut des médecins, il faut des avocats » (La Fontaine). « Comme j'étais le plus souvent en pension, elle n'a guère eu le temps de me connaître » (Gide).

La langue administrative ou de procédure emploie *du fait que, vu que, attendu que, au motif que.* « Stipulons : 1° qu'attendu qu'il est écrit là-haut que je vous suis essentiel, et que je sens, et que je sais que vous ne pouvez pas vous passer de moi, j'abuserai de ces avantages » (Diderot).

Les conjonctions *d'autant plus que, d'autant que, surtout que* introduisent une cause qui est exprimée. *Je pensais qu'il viendrait, surtout qu'il l'avait promis.* « J'avais toujours pensé qu'on péchait d'autant plus qu'on pensait moins à Dieu » (Pascal). Dans tous les cas, le verbe de la subordonnée de cause est à l'indicatif.

3 La proposition subordonnée circonstancielle de cause : la cause discutée.

- Une cause soutenue par autrui mais discutée par l'énonciateur est introduite par la locution *sous (le) prétexte que* suivie de l'indicatif. *Sous prétexte qu'il y a des risques, on ne fait plus rien.* « Le problème consiste à ne pas nier l'individuel sous prétexte qu'il est frappé de contingence » (F. Braudel).
- Une cause incertaine ou une cause refusée est introduite par les locutions *sans que, soit que... soit que, non que... mais* suivies du **subjonctif**. « Sans qu'il m'ait encore rien dit, je gagerais presque que l'affaire va là » (Molière). « Elle s'était résignée à deux mois d'absence : non que cette absence lui parût nécessaire, mais parce que je semblais la souhaiter » (Constant). « À présent, de toute évidence, M. Stirl préférerait se taire, soit que

la maladie, en l'attaquant sournoisement à la gorge, lui eût inspiré le goût du silence, soit que la volubilité d'Éthel eût rendu la sienne inutile » (Gadenne).

- On peut aussi employer le binôme formé par *comme et si* : « Elle s'avance comme si elle ne voulait pas me voir » (Breton). L'hypothèse exprimée est une cause possible.

4 Les compléments circonstanciels de cause.

- La cause peut être exprimée par un complément nominal introduit par une **préposition**. « Par un relevé des tombes, on suppose dix-sept abbés depuis le premier abbé de la Trappe » (Chateaubriand). « Avec la déformation de sa bouche, on ne pouvait jamais savoir si elle riait ou si elle pleurait » (Giono). « Mais voici que tes yeux sont bleus, dit Pierre, à cause, cette fois du ciel » (Duras). « Je tressaillais, je rougissais sous la louange piquante, l'œil acéré, la voix aux finales hautes et justes » (Colette).

- **Ne pas confondre** le complément de cause et le complément d'agent du passif (> p. 159) : *L'incendie a été attisé par le vent.*

- La **subordonnée participe** a souvent une valeur de cause. « Et le chirurgien s'étant approché du lit de Jacques, celui-ci ne lui laissa pas le temps de parler » (Diderot). « Mon pacte signé, le démon me dit : "Seigneur, je suis votre esclave, ordonnez." » (Nodier).

Il en est de même de l'adjectif en apposition. « Écœuré, je le renvoyais » (Yourcenar).

- La cause peut être exprimée par un **gérondif complété**. « L'Avarice perd tout en voulant tout gagner » (La Fontaine).
- Elle peut aussi être exprimée par un **infinitif** qui doit avoir le même sujet que le verbe principal. « Mais, pour vouloir s'asseoir trop tôt, on peut arrêter la marche même du genre humain » (Hugo).
- La **subordination causale** peut être une subordination inverse (> p. 30). « Tu es donc brouillé avec ton M. de Rênal, que tu m'arrives ainsi à l'improviste ? » (Stendhal). Ou elle peut être une subordination implicite (> p. 30). « Il dut s'arrêter : Laura chancelait » (Gide). « Le ménage qui lui donnait le gîte et le couvert n'était pas la fleur des pois : lui se soulait et elle aussi » (Giono).

La subordination implicite peut être renforcée par *tant, tellement, si* : *J'ai failli sortir, tellement ce film est mauvais.*

Ou elle peut être discutée : « Il s'épongeait le front et respirait fortement, non tant essoufflé d'avoir monté mes six étages, que gêné, m'a-t-il paru » (Gide).

La place du complément de cause est variable. Une cause non connue intervient plutôt après le verbe principal (*je viendrai parce que tu...*), une cause connue intervient plutôt avant (*puisque tu..., je viendrai*).

Mais Figaro dit au comte : « Parce que vous êtes un grand seigneur, vous vous croyez un grand génie » (Beaumarchais). L'ordre ordinaire ne serait pas assez polémique.

Le détachement du complément de cause, en fin de phrase, peut renforcer la justification de ce qui précède. « C'était le jour où la famille Hauser allait retourner à Loèche, l'hiver approchant et la descente devenant périlleuse » (Maupassant).

Ou il peut en souligner la vanité. Ici le rôle du détachement, c'est-à-dire de la virgule, est très sensible. Sans virgule, l'argument n'a plus rien d'ironique. « J'y consens, puisque vous le voulez » (Diderot). « Les hommes des siècles démocratiques aiment les idées générales, parce qu'elles les dispensent d'étudier les cas particuliers » (Tocqueville). « Elle le croyait gai, parce qu'il chantait » (Colette).

L'expression de la conséquence

1 La subordonnée circonstancielle de conséquence : les conjonctions.

- La proposition subordonnée circonstancielle de conséquence exprime un fait qui est présenté comme la conséquence, la suite logique ou matérielle, le résultat de l'action exprimée dans la principale.
- Une conséquence directe est introduite par *si bien que, de (telle) manière que, de (telle) sorte que, en sorte que*. « Il lui conta ses mélancolies au collège, et comment dans son ciel poétique resplendissait un visage de femme, si bien qu'en la voyant pour la première fois, il l'avait reconnue » (Flaubert). « On eût dit qu'elle n'écoutait point, de sorte que Bernard continuait sans trop de gêne » (Gide).

- Quand la conséquence dépend d'une intensité exprimée par le verbe de la proposition principale, la subordonnée est introduite par *au point que, à (un) tel point que, tant que, tellement que...* « Puis, le surlendemain, elle souffrit tellement qu'on devait appeler le docteur Bertrand » (Simenon).
- Quand l'intensité est exprimée par un autre mot de la principale, la locution conjonctive encadre le mot : *si... que, trop / assez... pour que, tellement... que, tel... que...*
« Nous serions les premiers à rendre leur changement si connu que tout le monde en serait édifié » (Pascal). « Étendu sur le banc, il se quitta si bien qu'il dormit » (Gide).

2 La subordonnée circonstancielle de conséquence : les verbes.

- Quand la conséquence est simplement assertée la subordonnée est à l'indicatif. « Mais Castagné leva les yeux vers elle avec un sourire si confiant que cette impression disparut tout de suite » (Chardonne).
- Quand la conséquence est discutée, niée, la subordonnée est au subjonctif. « Elle sortit en disant ces paroles, sans que M. de Nemours pût la retenir » (Mme de La Fayette).
- La conséquence est aussi exprimable par un infinitif complément indirect qui doit avoir le même sujet que le verbe de la proposition principale. « L'amour est assez puissant pour charger la nature entière de ses messages » (Hugo). « Ils avaient marché pendant deux heures pour se retrouver au point de départ » (Sand).

Les conjonctions de conséquence placent la subordonnée après la principale.

Quand *si bien que* forme une locution, l'adverbe *bien* est employé sans valeur d'intensité (exemple de Flaubert : « si bien qu'en la voyant »). Mais l'adverbe d'intensité *bien* peut prendre place dans la locution *si... que*. Placée après la principale, elle introduit une conséquence (voir Gide : « se quitta si bien... que... il dormit »).

Placé en tête de phrase, *si... que* introduit une subordonnée de concession : *Si bien qu'il travaille, il a du mal à réussir toutes les épreuves du concours.*

I La proposition subordonnée circonstancielle de but.

- Quand elle exprime un but recherché, la proposition subordonnée est introduite par *pour que*, *afin que*.
Quand elle exprime un but refusé, la subordonnée est introduite par *de peur que*, *de crainte que*...
- Dans les deux cas l'emploi du **subjonctif** est obligatoire.
 - But recherché. « Cette vie que je venais d'exposer pour Ellénore, je l'aurais mille fois donnée pour qu'elle fût heureuse sans moi » (Constant). « L'aïeul dont je vous parlais tout à l'heure avait voulu que les pièces fussent spacieuses, afin que la musique y sonnât mieux » (Yourcenar). « Le dîner est relativement silencieux. Lol ne fait aucun effort pour qu'il le soit moins » (Duras).
 - But refusé. « Clarisse le pria de parler plus bas, de crainte que son père ne l'entendît » (Voltaire).
- Après une proposition principale à l'impératif, la conjonction *que* introduit une subordonnée de but qui est toujours exprimée au **subjonctif**. « Descends, animal, que je te parle » (Stendhal). « Lève-toi que je t'embrasse » (Beckett).

2 Le complément circonstanciel de but.

- Le complément circonstanciel de but est introduit par une **préposition**.
Le but peut être exprimé par un **groupe nominal**. « Cette vie que je venais d'exposer pour Ellénore, je l'aurais mille fois donnée pour qu'elle fût heureuse sans moi » (Constant). « J'avais même la bêtise de tâter autour de moi avec ma canne, dans l'espoir de rencontrer un corps étendu sur le trottoir » (Giono).
Il peut être rendu par une **relative sans antécédent**, un **pronom**. « Je sais bien pour qui vous êtes venu ce soir! [...] — Vous voyez bien, imprudent, que ce n'est pas pour moi! » (Aragon).
Il peut aussi l'être par un **adverbe**. « Nous faisons pour le mieux » (Gide). Cet adverbe peut être interrogatif : « Gai? Et pourquoi eût-il été, sincèrement, gai? » (Colette).

- Le but est aussi exprimable par un **infinitif** qui doit avoir le même sujet que le verbe de la proposition principale. « Elle passait par la lingerie, pour éviter de traverser le salon » (Chardonne). « Tatiana parle pour les retenir, pour me retenir » (Duras).

La langue classique employait les mêmes locutions mais sans la préposition *de*. « Toutes les bonnes têtes la voudraient, cette suspension, crainte que vous ne soyez trompés » (Mme de Sévigné). « Crainte pourtant de sinistre aventure, / Allons chez nous achever l'entretien » (Molière). Elle employait aussi la conjonction *que*. « Fuyez, qu'à mes soupçons il ne vous sacrifie » (Corneille).

L'expression de l'hypothèse ou de la condition

- La subordonnée d'hypothèse n'est **jamais** au conditionnel, mais elle a **pu l'être**. « Si vous auriez de la répugnance à me voir votre belle-mère je n'en aurais pas moins sans doute à vous voir mon beau-fils » (Molière).

I La proposition subordonnée d'hypothèse si plus imparfait de l'indicatif.

- Quand la conjonction *si* et le contexte donnent à l'imparfait une valeur d'**irréel du présent**, la principale au conditionnel exprime une **éventualité fictive**. « Si vous aviez affaire à des capucins, ma foi, je vous plaindrais » (Diderot). En l'occurrence ce ne sont pas des capucins. « Tu me ferais rire, si cela était permis » (Beckett). Ça ne l'est pas.
- Quand *si* et le contexte donnent à l'imparfait une valeur de **possible**, la principale au conditionnel exprime une **véritable éventualité**. « Ce serait chose plaisante, si les malades guérissaient » (Molière). Ils pourraient guérir. « Si j'écrivais *Les Faux-Monnayeurs*, je commencerais par présenter la pièce fautive » (Gide). Il pourrait écrire.
- Énoncer la principale au futur ou à l'impératif, c'est faire comme si le **possible** contenu dans la subordonnée était **réalisé** dans ce futur. *Si c'était permis, tu me feras rire / fais-moi rire.*

Quand l'enchaînement est garanti, il faut l'imparfait dans la principale. « Si vous vouliez que cette jeune fille intéressât, il fallait lui donner de la franchise » (Diderot).

La présence de l'imparfait dans les deux propositions a aussi une valeur de répétition quand le contexte l'indique. « Dans tout ce qu'il entreprenait il partait vainqueur. Si les événements le contredisaient, il n'admettait pas la contradiction » (Giono).

2 Si plus présent de l'indicatif.

- Quand la principale est aussi au présent de l'indicatif, les deux présents prennent les valeurs indiquées par le contexte et la valeur d'hypothèse est presque effacée.

Les deux présents sont momentanés. « Si ce n'est toi, c'est donc ton frère » (La Fontaine). Les deux présents sont permanents. « Il faut qu'un homme se possède, s'il veut dire ce qu'il pense » (Alain).

Les deux présents sont itératifs. « Si le temps est trop froid, ou trop pluvieux, je me réfugie au café de la Régence » (Diderot).

- Après une subordonnée au présent, la principale peut aussi exprimer l'idée que ce qui était simplement possible est réalisé.

Le verbe de la principale peut être au présent. « S'il me la demande, se dit-il, je la lui donne » (Flaubert). Il peut être au futur. « Pas un mot! Si tu restes tranquille on ne te fera pas de mal! » (Leiris). Ou il peut être à l'impératif. « Trouvez l'arme, s'il ne l'a pas sur lui » (Simenon).

Quand le verbe de la principale est au conditionnel, on reste dans le domaine du possible. C'est par exemple le cas pour exprimer une demande, un souhait avec politesse. « Si vous n'êtes pas trop pressé, le mieux serait que vous montiez d'abord faire une petite visite à grand-père, puis à maman » (Gide).

3 Si et passé composé.

- La subordonnée au passé composé exprime l'action sous l'aspect accompli (> p. 163).

Une principale au présent considère l'hypothèse de la subordonnée comme réalisée. « Or, si votre amitié mutuelle ne vous a pas mieux éclairés l'un sur l'autre, ce doit être de votre faute » (Fromentin).

Une principale au futur s'appuie sur un accompli du futur. *Si demain votre amitié ne vous a pas mieux éclairé, ce sera de votre faute.*

4 Si et plus-que-parfait de l'indicatif.

- L'hypothèse est exprimée mais elle n'existe déjà plus puisque le plus-que-parfait exprime un irréel du passé. C'est dans de nombreux contextes le temps douloureux des « si j'avais su ». Dans ces conditions, la principale est privée de toute valeur temporelle.

La principale au conditionnel présent exprime une pure éventualité. « S'ils avaient eu l'adresse de me laisser quelque lueur d'espérance, ils me tiendraient encore par là » (Rousseau). Mais ils ne l'ont pas fait. « S'il n'avait tenu qu'à moi, je serais parti avant votre arrivée » (Yourcenar). Mais ça ne dépendait pas de moi.

5 Si et plus-que-parfait du subjonctif.

- Aujourd'hui, cette construction appartient à la langue soutenue. La proposition principale additionne son irréel à l'irréel de la subordonnée. Elle peut être au plus-que-parfait du subjonctif. « Si l'on m'eût mis au pain sec, il m'eût porté des confitures » (Sartre). Elle peut être au conditionnel présent. « S'il m'eût cru, disait l'autre, il serait plein de vie » (La Fontaine). Elle peut être au conditionnel passé. « Je n'aurais peut-être pas résisté à cette scène muette si le jour l'eût éclairé » (Diderot). Elle peut être à l'imparfait de l'indicatif. « Si vous fussiez venue à Vichy et de là ici, c'était une chose naturelle » (Mme de Sévigné).
- D'autres combinaisons sont possibles tant les nuances sont diverses et riches. « Dans combien d'occasions ne peut-on pas répéter le mot de Thémistocle : "Hélas nous périssions si nous n'eussions péri!" » (Chamfort).
- La subordonnée avec *si* est parfois au futur simple sans que ce soit incorrect. « Si cela vous fera plaisir, remettons la paysanne en croupe derrière son conducteur » (Diderot). « On me croira si on voudra » (Giono).

6 Les locutions formées avec *si* plus une autre conjonction de subordination.

- Ces constructions ajoutent à l'hypothèse une valeur de comparaison (*comme si*), de concession (*même si*), d'opposition restrictive (*sauf si*).

Mais en contexte les valeurs sont souvent éclairées autrement. Par exemple, la suite *comme si* exprime une valeur causale (une manière? voir > p. 237). « À peine arrivé, il hèle un fiacre et court comme si le feu était à sa maison » (Alain). « Je m'imaginai alors – comme si j'étais parvenu à m'identifier à l'objet inventé et désiré – être une "courtisane" » (Leiris).

7 Les propositions subordonnées d'hypothèse sans *si*.

- La subordonnée d'hypothèse peut être introduite par *que*, *pourvu que*, *à moins que* (avec *ne* explétif), *pour peu que*, *pour autant que*, *autant que*, *à supposer que*, *si tant est que...* suivis du **subjonctif**. « Oui, pourvu que ma tante le veuille » (Molière). « Dieu merci, je ne suis plus rien, à supposer que j'aie jamais été quelque chose » (Fromentin). « Cette règle, autant qu'on la suive, est très bonne » (Alain).

La langue classique usait de *supposé que*. « Car, supposé que tous les hommes aient des grâces suffisantes, il n'y a rien de si facile que d'en conclure que la grâce efficace n'est pas nécessaire » (Pascal).

- *Au cas où*, *dans la mesure où* sont suivis de l'**indicatif**. *Je suis d'accord avec cet arrangement, dans la mesure où vous l'êtes aussi*. L'ancienne locution *au cas que* demandait le subjonctif. « Je m'assortis de quelques livres pour les Charmettes au cas que j'eusse le bonheur d'y retourner » (Rousseau).
- *À (la) condition que*, *moyennant que* sont suivis du **subjonctif** ou de l'**indicatif**. « Il n'accepta qu'à condition qu'on tiendrait le concile universel » (Bossuet). Ou : *qu'on tint...*
- Les locutions *soit que... soit que*, *que... que* suivies du **subjonctif** expriment une alternative. « Qu'il fasse beau, qu'il fasse laid, c'est mon habitude d'aller sur les cinq heures du soir me promener au Palais-Royal » (Diderot).

- *Suivant que*, *selon que* sont suivis de l'**indicatif**. « Selon que vous serez puissant ou misérable, / Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir » (La Fontaine).

8 Les autres compléments circonstanciels d'hypothèse.

- La subordination d'hypothèse peut aussi être exprimée par une subordination **implicite** (> p. 30). « Le corps eût-il été plus sec, l'accident n'aurait pas eu lieu » (Gide). Ou une subordination **inverse** (> p. 30). « En fût-il autrement, que ce plaisir librement choisi ne me paraîtrait pas pour cela plus coupable » (Yourcenar).
- Ou elle peut être exprimée par un **adjectif en apposition** (> p. 102-104). « Poursuivi au tribunal des lois, tu en éprouverais toute la rigueur réservée aux ravisseurs » (Diderot).

L'hypothèse intervient toujours dans une argumentation. L'ordre subordonnée d'hypothèse-proposition principale semble le plus pertinent pour argumenter : *Si tu avais travaillé, tu aurais eu ton bac*. L'ordre inverse pourrait risquer d'affaiblir l'argumentation : *Tu aurais eu ton bac si tu avais travaillé*.

Mais le détachement de la subordonnée d'hypothèse après la principale exprime nettement la colère, l'ironie ou une apparente indifférence. « Car il est malheureux, tout roi qu'il est, s'il y pense » (Pascal).

Cette valeur restrictive devient l'exposé d'une condition nécessaire quand les deux propositions sont négatives. « Nul empire n'est sûr, s'il n'a l'amour pour base » (Racine). Et la subordonnée peut exposer une condition nécessaire et suffisante. « Console-toi, tu ne me chercherais pas si tu ne m'avais trouvé » (Pascal).

L'expression de la comparaison

I La proposition subordonnée circonstancielle de comparaison.

- Quand la subordonnée circonstancielle de comparaison exprime une **équivalence**, elle est introduite par *comme*, *comme*

si, ainsi que, de même que, autant que... « Le sort vous est propice autant qu'il m'est contraire » (Corneille). « Comme il sonna la charge, il sonne la victoire » (La Fontaine). « Je dis donc : il marcha sur le banc, comme je dirais : Annibal marcha sur Rome » (Hugo).

- Dans la langue **classique** la locution conjonctive *autant... que* encadre le terme support de la comparaison. « La véritable conversion du cœur fait autant aimer Dieu qu'on a aimé les créatures » (Pascal).
- Quand la comparaison exprime un **choix**, la subordonnée de comparaison est introduite par *plutôt que* (avec *ne* explétif, > p. 213). *Il crut plutôt qu'il (ne) parle*.
- Quand la subordonnée exprime un **comparatif**, les conjonctions formées avec *que* encadrent le mot support de la comparaison. « Je n'approuve pas plus vos sentiments que vous approuvez les miens » (Marivaux). « Pourquoi ne les a-t-elle pas faits aussi bons qu'elle les a faits grands ? » (Diderot). « Les pas des chevaux sous les voûtes vertes s'étouffaient aussi soudainement qu'on passait du soleil à l'ombre » (Gracq). La subordonnée comporte parfois un *ne* explétif. « Par malheur elles s'éteignaient plus vite qu'elles ne s'allumaient » (Sartre).
- L'**indicatif** est le mode courant des subordonnées comparatives. Le plus-que-parfait du subjonctif est un archaïsme : *Il n'a pas répondu comme il devait / comme il eût dû*.

2 Les compléments circonstanciels de comparaison.

- Le complément circonstanciel de comparaison porte souvent sur un **nom**, un **adjectif**, un **adverbe** introduit par une locution prépositive. « Chaque fleur s'évapore ainsi qu'un encensoir » (Baudelaire). « On supporte moins aisément la passion que la maladie » (Alain). « Même si vous m'aimez, je voudrais que vous fussiez comme d'habitude avec les femmes » (Duras). « J'étais moins accroché à la tourelle par mes mains que par les muscles de mon dos » (Malraux). « Ici, la nuit tombe comme une pierre » (N. Bouvier).
- Le complément de comparaison peut être l'**adjectif rel.** « Je regrette chacun des baisers que je donne / Tel un noyer gaulé dit au vent ses douleurs » (Apollinaire). « Telle qu'elle appa-

raissait, telle, désormais, elle mourrait, avec son corps désiré » (Duras).

- Ou il peut reposer sur une **subordination implicite** articulée par une couple d'adverbes. « Plus les conditions deviennent égales, moins les hommes sont individuellement forts » (Tocqueville). « Plus il la contemplait, plus il sentait entre elle et lui se creuser des abîmes » (Flaubert). « Autant Bernard est entreprenant, autant Lucien est timide » (Gide).

L'expression de la concession

I La concession logique.

- La concession logique **renforce** l'affirmation du point de vue. On concède un point qu'on fait semblant de partager pour insister sur ce qu'on a à dire soi-même.
- La proposition subordonnée circonstancielle de concession logique est introduite par *bien que*, *quoique*, *quel(les) que*, *encore que* suivis du **subjonctif**. « Bien qu'elle fût sa maîtresse, il n'en était nullement amoureux » (Flaubert). Ou elle est introduite par *même si*, *si même* (registre soutenu), *quand*, *quand même* (soutenu), *quand bien même* (dans l'usage classique, *bien que* et *quoique*) suivis de l'**indicatif**. « Quand Mme de Lursay n'aurait pas cherché à ensevelir ses faiblesses, aurait-elle pu sans horreur se souvenir que M. de Pranzi lui avait été cher ? » (Crébillon). « Mais même s'il pleuvait... de toute façon on a deux heures de chemin derrière nous... » (Aragon).
- Quand la subordonnée de concession exprime un choix indéfini, elle demande le **subjonctif**. Elle est introduite par *quelque* (adverbe)... *que*, *si... que*. Ces locutions encadrent un adjectif ou un adverbe. « Quelques étroites que soient les bornes du cœur, on n'est pas malheureux tant qu'on s'y renferme » (Rousseau). « Si bien que nous faisons, nous ne parvenons à rien que d'approximatif » (Gide). *Quelque* (déterminant indéfini variable)... *que* encadre un nom. « Quelques lumières, quelques traits d'esprit que l'on ait, rien n'est si aisé que de se tromper » (Pascal). Les relatifs indéfinis *qui que*, *quoi que* sont suivis du **subjonctif**. « Quoi que dise la préface, [le lecteur] attend toujours un traité » (Alain).

Autres subordinants : *tout... que, pour... que* et l'indicatif. « Hudson, tout fin qu'il était, touchait au moment de sa perte » (Diderot). Le subjonctif est possible, il souligne la notion d'intensité : *tout fin qu'il fût...* mais il n'est pas indispensable.

- Les puristes jugent incorrect l'emploi de *malgré que*. Ils concèdent l'emploi de *malgré que j'en aie* (quelque mauvais gré que j'en aie). « Vous le verrez malgré que vous en ayez, lui dit la dame du château, car c'est lui » (Diderot).
- La concession logique peut aussi résulter d'une subordination implicite (> p. 30) identifiable par les locutions verbales *avoir beau, pouvoir et pouvoir bien* suivies d'un verbe à l'infinitif, le conditionnel ou l'ordre verbe-sujet. « La raison a beau prier, elle ne peut mettre le prix aux choses » (Pascal). « Approche-t-il du but, quitte-t-il ce séjour, / Rien ne trouble sa fin » (La Fontaine).
- La concession logique peut aussi résulter d'un nom ou d'un adjectif complément. « Et bien qu'animal sans vertu, / Il faisait trembler tout le monde » (La Fontaine). « Quoique riche et jeune, il savait modérer ses passions » (Voltaire). « Malgré mon peu d'expérience, cela me paraissait grave » (Crébillon). « Il ne portait ni la couronne, quoique roi, ni les cheveux blancs, quoique vieillard » (Hugo). Elle résulte aussi d'un adjectif en apposition. « La raison, impuissante à la modérer, la dirige » (Tocqueville).

L'ordre subordonnée concessive-principale est l'ordre argumentatif neutre. « Quelque chose qu'il en pût arriver, je résolu de m'y trouver » (Crébillon). « Si peu que nous les connaissions, ils couvriront demain les travées de la Chambre » (Mauriac).

Détachée à droite, à la fin de la phrase, la subordonnée souligne la concession. « Elle s'établit chez moi, malgré mes prières » (Constant).

2 La concession rectificative.

- La concession rectificative modifie la portée de la proposition principale : *J'ai dit oui, bien que j'aie hésité*. Les deux actes dépendent de la même personne et la subordonnée, toujours

placée après la principale, exprime un commentaire sur ce qu'on a fait ou dit.

- La concession est **introduite** par *encore que, bien que, quoique, même si*. L'emploi de l'indicatif actualise l'opinion. « Aucun ne touchait à cette mixture, *bien que Jean-Baptiste, livide, tentait de reprendre un morceau de cet infâme mélange* » (Cayrol). Le subjonctif la laisse en attente. « C'était une grande princesse, encore qu'elle fût prisonnière » (Malherbe). Le détachement de la subordonnée de concession rectificative peut devenir une subordination implicite. « Ce n'est pas tous les jours qu'on a besoin de nous. Non pas à vrai dire qu'on ait besoin précisément de nous » (Beckett). Un complément peut être concessif. « Nous arrivons à huit heures quinze à la maison, affamés mais fort contents, bien qu'un peu "tapés" » (Claude Mauriac).

3 La concession argumentative.

- Elle **coordonne deux propositions**. La première proposition doit comporter l'argument concédé. Elle est souvent marquée par un terme concessif (*certes, bien entendu, pourtant, cependant, malgré, en dépit de*). La seconde proposition exprime l'argument soutenu. Elle est généralement coordonnée par la conjonction adversative *mais* accompagnée parfois des adverbes ou locutions *seulement, néanmoins, quand même, en fait, au total...* *Tout est prêt, certes, mais je suis inquiet*. « J'aimerais bien me rasseoir mais je ne sais pas trop comment m'y prendre » (Beckett).

La concession argumentative peut prendre une forme non propositionnelle. « Mentir aux autres, passe encore ; mais à soi-même ! » (Gide).

4 La subordonnée circonstancielle d'opposition.

- La concession est une forme d'opposition. L'opposition de cause contraire¹ est exprimée par une subordonnée circonstancielle introduite par des conjonctions de temps ou la conjonction *si*. L'opposition des sens résulte du contexte. « Jusqu'à la dernière minute j'ai essayé d'entraîner Tatiana à l'Hôtel des

1. Robert-Léon Wagner, Jacqueline Pinchon, *Grammaire du français classique et moderne*, Hachette, 1991.

Bois alors que c'était Lol que je devais revoir » (Duras). « Il allait comme à un rendez-vous important, alors qu'il n'avait absolument rien à y faire » (Simenon). *Quand je dis blanc, tu dis noir.*

Les locutions, *là où* suivie de l'indicatif, *au lieu que, loin que*, suivies du subjonctif, appartiennent au registre soutenu. « Loin qu'il soit disposé à vous faire satisfaction, il est homme à vous quereller » (*Dictionnaire de l'Académie*).

L'énonciation

La phrase déclarative

4 Quatre modalités d'énonciation et quatre types de phrase.

- On distingue généralement quatre **modalités d'énonciation**, c'est-à-dire quatre comportements de l'énonciateur vis-à-vis de l'interlocuteur : déclarer quelque chose, poser une question, ordonner ou souhaiter, manifester une émotion.
- On adjoint à chaque modalité d'énonciation un **type de phrase**. Une phrase appartient à un type et à un seul (tous les exemples sont empruntés à Maupassant) :
 - **Type déclaratif**. « Le manoir semblait abandonné depuis vingt ans. »
 - **Interrogatif**. « Mais est-ce que vous auriez l'intention de m'interroger, par hasard? »
 - **Injonctif**. « Montrez-moi l'escalier et laissez-moi seul. »
 - **Exclamatif**. « Comme je souffre; et mes cheveux, comme ils me font mal! »
- On distingue également les phrases à la forme **affirmative** (polarité positive) et les phrases à la forme **négative** (polarité négative). Ces deux formes se combinent avec les quatre types de phrase. Une phrase est donc **déclarative affirmative**, ou **injonctive négative**, ou **exclamative affirmative**, etc.

Une phrase déclarative peut exprimer une demande : *Il fait chaud* (= Peut-on ouvrir une fenêtre?). Une phrase interrogative peut exprimer une demande polie : *Est-ce que vous avez l'heure s'il vous plaît?* Ou un avertissement : *Tu es content de toi peut-être?* Tous ces jeux de langage sont appris dans l'usage ordinaire. Aucun enfant ne confond *Tu veux un gâteau?* et *Tu veux une fessée?*

2 La phrase déclarative (ou phrase assertive).

- Le type de phrase déclaratif est un type neutre. La phrase déclarative est de loin la plus **fréquente**. Elle ne comporte pas de marque particulière d'énonciation. La mélodie de prononciation est une mélodie montante à finale descendante.
- On emploie la phrase assertive dans l'énonciation de **discours**, les **dialogues** (> p. 105-106). Phrase verbale : « Oui, madame, vous avez raison, il y a trop longtemps que vous attendez la suite de mon histoire » (Marivaux). Ou phrase sans verbe : « En somme, un accident... — Un accident... » (Simenon). On l'emploie aussi dans l'énonciation de **récit**. Phrase verbale : « Alors les trois hommes, le père et les deux fils, essayèrent d'ouvrir la porte. Elle résista » (Maupassant). Ou sans verbe : « La plaine. Plate comme ma main, sauf ces bois dénudés » (Aragon).
- La phrase déclarative peut être **affirmative** : *Vous avez raison. La porte résista.* Ou déclarative **négative** : *Vous n'avez pas raison. La porte ne résista pas.* La négation a un sens plein : si la phrase positive est vraie, la phrase négative est fausse. Certaines phrases déclaratives affirmatives n'ont pas de forme négative : *le bleu est une couleur; un quadrilatère a quatre côtés.* Ce sont des phrases dites analytiques.

La phrase interrogative

I Énonciation et interrogation.

- La phrase **interrogative** concerne toutes les personnes de la conjugaison : *Qu'ai-je fait? Tu pars? Qui est-ce? Où allons-nous? Que faites-vous? Où sont-elles?*

Mais la phrase interrogative est toujours prononcée ou écrite par un énonciateur qui intervient personnellement. Il est le « je » qui pose la question. C'est une phrase qui n'apparaît que dans l'énonciation de discours (> p. 105-106).

- On trouve donc la phrase **interrogative** :
 - Dans un dialogue réel ou fictif. « La comtesse. — Eh! monsieur, qui songe à vous contrarier? » (Beaumarchais).
 - Dans un texte autobiographique. « Seul sous un arbre, dans la campagne de Gand, comme le berger des troupeaux qui paissaient autour de moi, le poids des réflexions m'accablait : Quel était ce combat? » (Chateaubriand).
 - Dans un roman à la première personne. « Et moi qui clopinai péniblement derrière elle. (Ai-je dit que je suis bossu?) » (Giono).
 - Dans les commentaires d'un auteur, d'un narrateur sur son récit. « Ces deux vieillards faisaient admirablement ressortir la beauté de la baronne. Quelle femme n'eût semblé jeune et jolie entre M. du Guénic et sa sœur? » (Balzac).
- La phrase **interrogative** comporte toujours des **marques explicites** de l'interrogation. Toutes les phrases interrogatives ont une mélodie interrogative, c'est-à-dire une mélodie montante qui reste en suspens. Le point d'interrogation (?) est la marque écrite de cette mélodie. Les autres marques de l'interrogation dépendent du type d'interrogation : interrogation totale ou interrogation partielle (> p. 255-258).

2 La phrase interrogative négative.

- Une phrase interrogative négative **n'est pas la négation** de la phrase interrogative affirmative correspondante. « Tu travailles pour M. Godot? » (Beckett). / *Tu ne travailles pas pour M. Godot?* Ces deux phrases peuvent recevoir les mêmes réponses : *Oui / Si* ou *Non*. « Et pourquoi il ne te bat pas, toi? » (Beckett). / *Et pourquoi il te bat, toi?* La première phrase n'est pas la négation de la deuxième.
- En fait, la valeur d'une phrase interrogative négative **dépend** de la situation.

Elle devance une réponse négative. Réponse négative que l'on craint : « Tu n'as donc pas de mère? » (Hugo). Ou que l'on espère : « Vous ne gronderez pas trop ces pauvres enfants? » (Stendhal).

Elle espère susciter une réponse positive. « Alcène. — Tu me trouves trop terrestre, dis? Jupiter. — Tu n'aimerais pas l'être un peu moins? » (Giraudoux).

Elle exprime un reproche réel. « Tu ne pouvais pas te taire? » (Aragon).

Ou elle traduit un reproche amical. « Tu ne pouvais pas me la demander, vieux? » (Colette).

La phrase interrogative et l'usage

I Poser une question.

- La **phrase interrogative** est un type de phrase. Quand on pose une question, on utilise généralement une phrase interrogative. Mais tout le monde ne peut pas toujours et partout poser des questions.

Poser une question est un acte de langage que l'énonciateur accomplit s'il a les qualités ou les autorisations requises, ou s'il se les octroie. « Maigret se leva, refusant de répondre au regard interrogateur de l'Américain. Celui-ci était pâle. — Il est arrivé quelque chose? Je vous jure que si... — Restez assis et taisez-vous » (Simenon).

2 Les enjeux de l'interrogation.

- L'interrogation neutre est une **demande d'information**. Elle attend une réponse.
« Le comte. — On a, dis-tu, jeté un homme par cette fenêtre? Antonio. — Oui, mon Excellence; tout à l'heure, en veste blanche, et qui s'est enfui, jarni, courant... » (Beaumar-chais).
- Parfois, la phrase interrogative **ne demande rien**, elle n'attend aucune réponse.
Elle est simplement une invitation polie. « Si Monsieur voulait descendre? Mademoiselle pleure » (Flaubert).
Elle sert d'ouverture à d'autres propos, souvent en forme de conseils. « Veux-tu que je te dise, Robinson? » (Tournier).

Une phrase interrogative peut même servir de... réponse, sous la forme d'une rebuffade pure et simple. « Je t'en prie! — De quoi me pries-tu? » (Aragon).

- L'**interrogation rhétorique** à la forme affirmative ne pose pas de question. C'est simplement une mise au défi de répondre autrement que par **non**. « Repos!... Alors... Mes lascars... C'est ici qu'on voit des fantômes? » (Anouilh). « T'en es sûr, qu'il lui demanda, t'en es tellement sûr que ça? » (Queneau).
À la forme négative, c'est simplement une mise au défi de répondre autrement que par **si**. « Tè rends-tu compte des suites pour les deux ménages, de ce que M. Pailleron... Ça ne te suffit pas comme ça? » (Aragon).
- L'**interrogation dirigée** propose des réponses et réduit le choix de l'interlocuteur. « Comment dites-vous cela? est-ce ironie ou vérité? » (Diderot). « Est-ce là la ruse d'Ulysse, ou sa grandeur? » (Giraudoux). « Eau gazeuse ou eau plate? » (Simenon).
- L'**interrogation insistante** est renforcée par le ton, la manière de s'exprimer. « Il répondit en regardant le Thénardier dans le fond des yeux et en espaçant toutes les syllabes : "Vous-re-prenez Cosette?" » (Hugo).
Ou elle est renforcée par un mot, une expression d'appui. « Qu'est-ce que vous avez donc, moutards? » (Hugo). « On se couche tard, hein? » (Colette). « Vous n'allez pas dire, des fois? » (Aragon). « Vous ne pouvez pas vous passer d'elle, n'est-ce pas? » (Duras).
Avec l'adverbe *que* en place de *pourquoi*. « Que tarde Xipharès? » (Racine). Plus souvent dans des tours négatifs. « Que n'ai-je su cela avant? » « Que n'ai-je encore la harpe thracienne? » (du Bellay).

Les marques de l'interrogation

I Les marques de l'interrogation totale.

- L'interrogation totale porte sur l'**ensemble** de la phrase. Elle attend une réponse par **oui** ou par **non**.
« Vladimir. — Tu travailles pour M. Godot? Garçon. — Oui monsieur » (Beckett).
« Le spectre. — Je puis entrer? Le contrôleur. — Non » (Giraudoux).

- Quand l'interrogation totale est marquée uniquement par la mélodie, la phrase garde la structure de la phrase déclarative. C'est l'usage courant. « Vous vous appelez ? » (Molière). « Tu n'as pas voulu me recevoir cette nuit ? » (Stendhal). « Tu as de l'argent ? » (Gide). « Nous danserons la première danse ? » (Aragon). « Nous déjeunons ensemble ? » (Simenon).
- La locution *est-ce que* suivie de l'ordre sujet-verbe est une forme courante qui souligne généralement l'interrogation. « Est-ce que vous lui parlez d'amour aussi ? » (Molière). « Est-ce que c'est lui qui vous envoie ? » (Gide). « Est-ce que je ne vous ai pas rencontrée, mademoiselle, chez les Schœlzer, il y a trois mois ? » (Aragon). « Est-ce que vous avez vu le docteur Bellamy ce soir ? » (Simenon).
- L'ordre verbe-sujet pronominal appartient à un usage soutenu. « Pouvez-vous avoir cette pensée ? » (Molière). « Ne m'aimes-tu pas ? » (Stendhal). « Dois-je rougir ? » (Gide). « Veux-tu ce soir ? » (Aragon). « A-t-elle l'habitude de fermer sa porte à clef ? » (Simenon).
- L'ordre sujet nominal-verbe-pronom de reprise à la 3^e personne appartient à un usage soutenu. « Le Seigneur Commandeur voudrait-il venir souper avec moi ? » (Molière). « Un homme aurait-il dicté cette lettre ? » (Stendhal). « Charles est-il rentré ? » (Gide). « Ces femmes ne venaient-elles pas pour le domestique ? » (Simenon).

2 Les marques de l'interrogation partielle.

- L'interrogation partielle porte sur un terme de la phrase. Une réponse par *oui* ou par *non* est impossible. La question porte :
 - Sur le sujet. « Qui ouvre la porte aux clients ? » (Simenon).
 - Sur un complément d'objet. « Elle languit. — Et de quoi ? » (Beaumarchais).
 - Sur l'attribut. « Que serais-je sans toi ? » (Aragon).
 - Sur un complément circonstanciel. « À quelle heure dois-tu être au bureau ? » (Simenon).
- L'interrogation partielle comporte toujours un mot interrogatif, qui est parfois renforcé par *est-ce qui*, *est-ce que*. Ce mot interrogatif peut être un pronom interrogatif : *De quoi parliez-vous ?* Ce peut être un pronom relatif composé : *Lequel est-ce que tu préfères ?* Ce peut être un déterminant interroga-

tif : *Quelle heure est-il ?* C'est aussi un adverbe interrogatif : *Quand partez-vous ? Comment est-ce que vous partez ? Où est-ce que vous allez ? Pourquoi dites-vous ça ?*

- Quand l'interrogation partielle porte sur le sujet, le mot interrogatif précède le verbe. « Qui veut de mes violettes doubles rouges ? » (Colette).
- Quand l'interrogation partielle porte sur un autre mot que le sujet, elle prend plusieurs formes. L'usage courant choisit plutôt l'ordre sujet-verbe. Il considère que l'interrogation est assez marquée par le mot interrogatif et la mélodie interrogative. C'est que, même à l'écrit, l'interrogation est toujours sous l'influence de l'oral.
- La locution *est-ce que* maintient généralement l'ordre sujet-verbe. Cela explique son usage très courant. « Ah ! qu'est-ce que j'aperçois ? » (Beaumarchais). « Qu'est-ce que tu fais demain ? » (Gide). L'emploi de *est-ce que* avec l'ordre verbe-sujet appartient en revanche à l'usage soutenu. « Mais qu'est-ce que prouve une chanson ? » (Musset). Pour éviter l'ordre verbe-sujet, l'usage courant détache le nom sujet à la fin de la phrase et place un pronom avant le verbe, ce qui maintient l'ordre sujet-verbe. *Qu'est-ce que ça prouve, une chanson ?* « Qu'est-ce qu'elle fait, ta Mme Thénardier ? » (Hugo). « Et qu'est-ce que ça veut dire, *moderato cantabile* ? » (Duras). L'abréviation *c'est que* est incorrecte. « Où c'est que tu couches ? » (Beckett).
- L'ordre mot interrogatif-pronom sujet-verbe est très courant, mais certains le jugent incorrect. « À quoi on joue ? » (Aragon). « Pourquoi je partirai ? » (Duras).
- L'ordre pronom sujet-verbe-mot interrogatif est sans doute le plus courant à l'oral, mais beaucoup le jugent incorrect. *Tu vas où ? Il part quand ? Vous voyagez avec qui ?*
- L'ordre mot interrogatif-verbe-pronom sujet appartient à un usage courant mais attentif à la correction de la langue. « Que faisiez-vous aux temps chauds ? » (La Fontaine). « Que voulez-vous que je dise ? » (Molière). « Où voulez-vous que j'aille ? » (Hugo). « Où est-elle à présent ? » (Flaubert). « De quoi as-tu peur Tatiana ? » (Duras).

Avec un sujet nominal, on est dans un usage plus soutenu. « Où sont les témoins? » (Beaumarchais). « Que signifie cette initiale? » (Gide).

- L'ordre mot interrogatif / sujet nominal / verbe-pronom de reprise à la 3^e personne appartient à l'usage soutenu. « Où le docteur reçoit-il ses clients? » (Simenon).

3 La phrase interrogative sans verbe.

- La phrase interrogative sans verbe comporte généralement un **mot interrogatif**. « Et qui donc? » (Beaumarchais). « Le marquis parut; Julien se hâta de lui annoncer son départ. "Pour où?" dit M. de La Mole » (Stendhal). « Quelles petites filles? » (Hugo). « Emma frappée de peur demanda : "Pourquoi ça?" » (Maupassant). « Comment, la police? » (Zola). « J'ai été là-bas, tu sais? — Non? Quand ça? » (Colette). « Comme tout le monde? Qui, tout le monde? » (Aragon).
- Dans d'autres cas, l'interrogation est marquée seulement par la **mélodie** interrogative. « Le comte. — Tant mieux. Sa probité? » (Beaumarchais). « Elle s'interrompt, mordue par quelque chose : — Aurélien? — Bérénice? » (Aragon).

La phrase injonctive

I Les marques de la phrase injonctive.

- La phrase injonctive est employée quand un énonciateur attend, ordonne, souhaite quelque chose. Comme l'interrogation, l'injonction est une modalité spécifique de l'énonciation de **discours**, des dialogues réels ou fictifs (> p. 105-106). La phrase injonctive a une mélodie descendante. À l'écrit, elle est parfois terminée par un point d'exclamation (!).
- La phrase injonctive repose généralement sur l'emploi des trois personnes de l'**impératif** (> p. 185-186). « Aime-moi toujours » (Montesquieu). « N'allons pas chez vous, dit Mlle Hortense, allons en Pologne » (Giono). « Donnez-moi la main » (Molière).
Le **subjonctif** est employé pour la 3^e personne du singulier et du pluriel. « Excellente idée, qu'il bêche la mer! » (Giraudoux). « Qu'elles reviennent un autre jour » (Gide).

- L'injonction peut être renforcée. « Allez-vous-en, mesdemoiselles, enfin, allez-vous-en » (Giono). Souvent elle l'est par une **interjection**. « Ah! fermons aussi les yeux » (Aragon).

2 La phrase injonctive négative.

- La phrase injonctive présente parfois une forme **affirmative** et une forme **négative** qui s'opposent vraiment : *Allons chez vous / N'allons pas chez vous*.
- Mais beaucoup d'injonctions **affirmatives** n'ont pas de négation possible. « Allons, suis-moi » (Molière). « Rentre en toi-même, Octave, et cesse de te plaindre » (Corneille). « Aime-moi toujours » (Montesquieu). « Levez-vous vite orages désirés » (Chateaubriand). « Lâchez un sein! crie-t-il » (Colette).
Et beaucoup d'injonctions **négatives** n'ont pas d'emploi affirmatif. *Ne pas fumer / Fumer* (??). « Ne m'interromps pas, Marie » (Aragon). « Ne partez pas encore » (Beckett).

3 Les autres formes de l'injonction.

- La situation donne à des **phrases déclaratives** une valeur d'injonction. « Comment! Je veux qu'on vous escorte » (Molière). « Marie, cela suffit! » (Aragon). « Vous allez me faire le plaisir de faire disparaître de la maison toute cette cochonnerie de marée! » (Colette).
- Sont également injonctifs les **infinitifs** des consignes qu'on donne à autrui. « Sur la porte on grava : "Défense à Dieu d'entrer" » (Hugo). Ou qu'on se donne à soi-même. « Louis XIV. Le montrer (à cette époque) enfant soumis à Mazarin » (Vigny).
- Une **phrase sans verbe** peut être injonctive. « À Loisy! » (Nerval). « Mêmes, à quatre pattes, dit Gavroche » (Hugo). « Vladimir. — Silence! » (Beckett). « Un vin blanc... Non... Quelque chose de sec... » (Simenon).

La phrase exclamative

I Les marques de la phrase exclamative.

- La phrase exclamative est employée quand un énonciateur manifeste une **émotion**. Comme l'interrogation et l'injonction, l'exclamation est une modalité spécifique de l'énonciation de **discours** (> p. 105-106).

- On la **rencontre** dans :
 - Un dialogue. « Comme vous m'avez affligée! » (Beaumar-chais).
 - Un texte autobiographique. « Que voulez-vous, cette église de Verdélais manque tellement d'air! » (Claude Mauriac).
 - Un roman à la première personne. « Je dus me frotter les yeux. Julie était là! » (Giono).
 - Une intervention de l'auteur ou du narrateur dans son récit. « Ce petit détail prouvait le soin qu'elle apportait toujours à sa toilette. Elle tenait à réjouir les regards de ce vieillard. Quelle charmante et délicieuse attention! » (Balzac).
- La phrase exclamative a une **mélodie montante** avec accentuation du final. Mais la mélodie peut aussi souligner le terme qui porte la valeur exclamative. À l'écrit, elle se termine par un point d'exclamation (!).
- La phrase exclamative **n'a pas de marques spécifiques**. Le point d'exclamation se retrouve souvent à la fin des phrases injonctives. Son organisation syntaxique peut être la même que celle de la phrase déclarative. « Je vais vous faire donner à manger! » (Yourcenar). Elle a souvent les mêmes marques que la phrase interrogative. « Est-ce beau! » (Chardonne). « Mais qu'ai-je donc fait de ma bruyère! » (Beckett). L'adverbe interrogatif devient exclamatif. « Que vous êtes joli! » (La Fontaine). « Combien a-t-elle été maîtresse de son cœur! » (Bossuet). Elle peut être renforcée par une interjection. « Zut! je me fends d'un supplément! » (Zola). Ou elle peut être renforcée par un mot d'appui : « De quoi vous emporter la gueule, quoi! » (Tournier).

2 La phrase exclamative négative.

- La phrase exclamative peut avoir une forme **affirmative** et une forme **négative** : « Pour le coup, s'écria-t-il, il y a là matière à duel! » (Stendhal). / *Il n'y a pas là matière à duel.* Certaines phrases exclamatives négatives sont une interrogation : *N'est-ce pas beau!* Et beaucoup de phrases exclamatives affirmatives n'ont pas de négation possible. « Que le temps est mauvais! » (Diderot). « Que nous passons rapidement sur cette terre! » (Rousseau).

« Que je suis heureux d'avoir retrouvé ce cochet! » (Stendhal). « Ce qu'il est chou, tout de même! » (Aragon). « Comme je fus déçu par cette réponse! » (Cayrol).

3 La phrase exclamative sans verbe.

- Les phrases sans verbe peuvent être exclamatives. « Rien! plus rien! plus même le roulement lointain du fiacre, – plus rien! » (Maupassant). « Les deux jeunes époux en visite de noces, flanqués de la mère Vivenet... Ah! ces Vivenet! » (Colette).

Les formes négatives

I Les marques de la négation syntaxique.

- Les **outils grammaticaux** de la négation syntaxique sont :
 - les adverbes de négation : *je ne sais pas*;
 - certains déterminants indéfinis : *on n'entendait aucun bruit*;
 - certains pronoms indéfinis : *personne n'est venu*;
 - et la conjonction de coordination *ni* : *je ne connais ni l'un ni l'autre*.
- L'**adverbe non** rend négative l'unité qui lui sert de support : *Elle achète des fruits non traités. Elle demeure non loin d'ici. C'est un non-événement.* La construction prend un trait d'union devant un nom. La construction avec *pas*, **pas traité*, est incorrecte ou familière, *pas vu pas pris*.

2 Les différentes formes de la négation syntaxique.

- La négation est **totale** quand elle concerne la proposition elle-même. « L'amoureux ne s'offensa pas » (Nerval). « Ce ne sera pas vraiment la fortune » (Perec). La négation est **partielle** quand elle concerne un terme de la proposition. « Le parler n'ouvrirait pas avant le jour » (Flaubert). « Je préfère ne pas le connaître » (Gide). La négation peut aussi être **restrictive** (> p. 213). « Le manufacturier ne demande à l'ouvrier que son travail » (Tocqueville). « La preuve ne vaut que pour vous » (Giono).

3 Les valeurs de la négation.

- La phrase déclarative affirmative **s'oppose** à la phrase négative : *Il pleut / Il ne pleut pas*. Si l'une est vraie, l'autre est fausse.
Les phrases interrogatives, injonctives et exclamatives ne peuvent pas être vraies ou fausses. Une *vraie* question est une question importante, non une question vraie. Les formes négatives de ces phrases ont des valeurs particulières.
- La **négation rhétorique** est un renforcement de l'affirmation. « Mais il n'y a rien de plus pernicieux que de pareils exemples » (Tocqueville).
- La **négation syntaxique** est une construction syntaxique objective. Elle oppose clairement une phrase déclarative négative à une phrase affirmative. L'opposition peut être explicitée. « Ses yeux distraits ne parurent pas s'apercevoir de ma présence. Le contraire m'eût sans doute fait crier » (Yourcenar).
- La **négation sémantique** est une interprétation subjective. « Pour ma part je raffolais de la boue le soir d'un bal. Je suis très mauvais danseur. Les toilettes souillées et les semelles humides me donnent de l'avantage » (Giono). Que peut-on opposer directement à *très mauvais, souillées, humides*? *Bon, mauvais, pas mauvais, propres, éclatantes, superbes, sèches, à peine mouillées...*?
Dans un débat, utiliser la négation syntaxique, c'est fournir à l'autre une réponse directe. Utiliser la négation sémantique, c'est l'obliger à trouver lui-même une réponse.

Le discours rapporté

1 Un discours rapporté est un énoncé emprunté à un autre énonciateur.

- Soit deux extraits des *Propos sur le bonheur* du philosophe Alain (1868-1951) :
– « “La Destinée, disait Voltaire, nous mène et se moque de nous.” Ce mot m'étonne de cet homme-là qui fut si bien lui-même. »

Alain emprunte à Voltaire un énoncé et il le place dans le sien. L'énoncé de Voltaire est un discours rapporté **direct**.

– « C'est La Bruyère, je crois, qui a dit qu'il y a de bons mariages, mais qu'il n'y en a point d'excellents. »

Alain emprunte à La Bruyère un énoncé et il le place dans le sien. L'énoncé de La Bruyère est un discours rapporté **indirect**.

2 Un discours rapporté est placé dans une proposition support.

- La **proposition support** est l'énoncé qui reçoit le discours rapporté.
- La proposition support peut appartenir à l'**énonciation de discours** (> p. 105-106). On a alors un discours rapporté dans une énonciation de discours.
– C'est le cas du discours rapporté dans un dialogue réel.
— *Au fait, tu as vu Pierre?* — *Oui. Il m'a dit qu'il avait écrit l'agence de voyages.*
– C'est le cas du discours rapporté dans un dialogue fictif.
« Garçon. — M. Godot m'a dit de vous dire qu'il ne viendra pas ce soir mais sûrement demain » (Beckett).
– C'est le cas dans un texte autobiographique. « “Eh bien !” me dit Louis XVIII, ouvrant le dialogue par cette exclamation » (Chateaubriand).
– Et c'est le cas dans un roman à la première personne.
« M. Joseph se tourna vers moi. ”J'irai chez vous, sans doute dans la journée”, dit-il » (Giono).
- La proposition support peut appartenir à l'**énonciation de récit** (> p. 105-106). On a alors un discours rapporté dans une énonciation de récit.
– Un dialogue de roman. « Il fronça le visage comme quelqu'un de contrarié. ” Qu'as-tu donc ? dit-elle. Souffres-tu ? Parle-moi ! ” Enfin il déclara, d'un air sérieux, que ses visites devenaient imprudentes et qu'elle se compromettait » (Flaubert).
– Dialogue d'un livre d'histoire. « “Du reste, dit Fouquier, pressé sur cette raison ridicule, j'écris à la Convention ; sa décision sera suivie.” Voilà tout ce qu'on sait de la séance du 3 » (Michelet).

3 Les différents discours rapportés.

- On distingue essentiellement le **discours rapporté direct**, le **discours rapporté indirect**, le **discours rapporté indirect libre**, et les citations, les allusions qui laissent entendre un discours rapporté.
Les appellations traditionnelles sont **style direct**, **style indirect**, **style indirect libre**.

Le discours rapporté direct, ou style direct

1 Le discours rapporté direct fait entendre deux énonciateurs.

- Dans le **discours rapporté direct**, ou **style direct**, on entend explicitement :
 - la « voix » de l'énonciateur qui accueille le discours rapporté ;
 - et la « voix » de l'énonciateur dont les propos sont rapportés.
- « M. Joseph se tourna vers moi. ”J’irai chez vous, sans doute dans la journée”, dit-il. »
Dans cet exemple emprunté à Jean Giono, on entend :
 - la « voix » de l'énonciateur narrateur de l'histoire (*moi*) ;
 - et la « voix » de l'autre énonciateur (*M. Joseph*).La proposition **support** est : *M. Joseph se tourna vers moi + dit-il*.
Le discours rapporté **direct** est : *J’irai chez vous, sans doute dans la journée*.

2 La syntaxe juxtapose le discours rapporté direct et la proposition support.

- Quand la proposition support est placée dans le discours rapporté ou après le discours rapporté direct, on l'appelle **proposition incise**. Elle comporte généralement un verbe de parole (*dire, répondre*), et l'ordre est toujours **verbe-sujet**.
« En amour, lui disait-il, tu as la tactique de Napoléon : on s'engage et puis on voit » (Gracq). « “Je vais me marier”, dit l'Ingénu en courant » (Voltaire).

Le point d'interrogation et le point d'exclamation se placent avant l'incise. Malgré le point, la proposition incise ne prend pas de majuscule.

« Encore une robe neuve ? s'étonnait-il » (Colette).

- Quand la proposition support **précède** le discours rapporté direct, l'ordre est **sujet-verbe**. Elle est suivie de deux points et, généralement, le discours rapporté direct est écrit entre guillemets. « La Grande Nanon entra et dit tout haut : “Madame, il va falloir me donner des draps pour faire le lit à ce monsieur.” » (Balzac). « M. Jérôme ajoute : “Tu sais, ce que le curé veut, il le veut bien” » (Mauriac).
- Quand le discours rapporté direct est un **dialogue**, les répliques sont séparées par des **tirets** généralement placés à la **ligne**. Mais des auteurs contemporains usent souvent de ces marques à leur gré.
 - « Elle est extraordinaire, dit Bérénice.
 - Qui ça ?
 - Mistinguett... » (Aragon).
 - « Au collège, dit-elle, et elle n'était pas la seule à le penser, il manquait déjà quelque chose à Lol pour être — elle dit : là » (Duras).
- Le **discours rapporté direct libre** intègre les paroles rapportées dans l'énoncé support mais sans marques particulières pour le séparer.
 - « “La rue de la Michodière, monsieur ?” Quand on la lui eut indiquée, la première à droite, tous trois revinrent sur leurs pas » (Zola). « Il est remonté dans la chambre qu'il partage avec le petit Boris. Celui-ci dort profondément. Quel enfant ! » (Gide).

Le discours rapporté indirect, ou style indirect

1 Le discours rapporté indirect ne fait entendre qu'un seul énonciateur.

- « Enfin il annonça qu'il irait lui-même à la Préfecture » (Flaubert).
Dans cette phrase, on n'entend qu'une seule « voix » : celle de l'**auteur narrateur**. C'est elle qui « dit » le discours rapporté : *il irait lui-même à la Préfecture*. Nous n'entendons pas direc-

tement la « voix » du personnage. Nous n'entendons que le narrateur.

2 La syntaxe subordonne le discours rapporté direct à la proposition support.

- La **proposition support** est une proposition principale qui comporte un verbe de parole, d'expression ou d'opinion : *Enfin il annonça...*

Le **discours rapporté** est contenu dans une proposition **subordonnée complétive** (> p. 207-208), complément d'objet du verbe de parole : *qu'il irait lui-même à la Préfecture.*

3 Le discours rapporté indirect reformule le discours d'origine.

- Reformulation des **pronoms personnels** et des mots marquant la personne :

J'irai moi-même / il annonça qu'il irait lui-même. Je → il.

Et reformulation des **adverbes** en situation :

J'irai demain / il annonça qu'il irait le lendemain. De même : hier → la veille.

- Reformulation des **temps**.

Si le verbe de la principale est au présent, le discours rapporté est sans changement.

J'irai moi-même / il annonce qu'il ira lui-même. Deux futurs : irai / ira.

Si le verbe de la principale est au passé, les verbes du discours rapporté sont adaptés au « maintenant » du texte support.

J'irai moi-même / il annonça qu'il irait lui-même. Futur → conditionnel.

Je vais... / il annonça qu'il allait... Présent → imparfait.

Je suis allé... / il annonça qu'il était allé... Passé composé → plus-que-parfait.

La conservation des temps du discours direct est possible.

J'irai / Il a annoncé qu'il ira lui-même. Deux futurs.

« M. Godot m'a dit de vous dire qu'il ne viendra pas ce soir » (Beckett).

- Le discours rapporté indirect peut également reformuler complètement les **paroles** d'origine pour prendre la forme d'un complément. « Elle répondit n'en rien savoir » (Flaubert). « Il a dit devant l'arbre » (Beckett).

Ne pas confondre ! Dans « Il dit enfin la vérité » (Duras), la vérité est un complément d'objet direct, pas un discours rapporté. « Il » n'a pas dit : « La vérité » !

- Les propos en langue étrangère ou les phrases sans verbe ne peuvent pas être **intégrés** dans le discours rapporté indirect. « “De la part de Robert... Oh ! I see...” dit-elle en souriant bizarrement » (Gide). / **Elle dit que de la part de Robert... Oh ! I see...* « Elle soupira craintivement : “Ya!...” » (Simenon). / **Elle soupira que Ya.*

La proposition subordonnée interrogative indirecte

I L'interrogation directe et l'interrogation indirecte.

- L'interrogation est rapportée sans changement dans le discours rapporté **direct**. « Il lui dit tranquillement : “Je vous accompagne. Où allez-vous?” » (Zola).

- L'interrogation rapportée dans le discours **indirect** est exprimée par une **proposition subordonnée interrogative indirecte**. « Il me demande pourquoi je suis venue » (Duras).

La proposition subordonnée interrogative indirecte n'a pas de mélodie interrogative ni de point d'interrogation. Elle est complément d'objet du verbe introducteur.

Les verbes introducteurs sont des verbes comme (*se*) *demander*, (*s'*)*interroger*, *s'informer*, *ignorer*... Ou des verbes comme *dire*, *savoir*, *comprendre*, *deviner*... dans certains emplois interrogatif, impératif ou négatif : *Il ne sait pas pourquoi je suis venue.*

La phrase **exclamative** connaît une construction similaire : *Vois comme il a grandi.*

2 Les mots qui introduisent une subordonnée interrogative indirecte.

- Quand il s'agit d'une interrogation **totale** (> p. 255-256), on emploie la conjonction *si*. « Il se demanda, sérieusement, s'il serait un grand peintre ou un grand poète » (Flaubert). « Mal ! Il me demande si j'ai mal ! » (Beckett).

- Dans l'interrogation **partielle**, on emploie les pronoms, les déterminants et les adverbes interrogatifs. « Je ne sais com-

ment j'ai appris à lire » (Rousseau). « Tu me demandes où je vais et pourquoi je pars » (Hugo). « Il me demande pourquoi je suis venue » (Duras).

- Les **locutions conjonctives** *ce qui*, *ce que* remplacent les interrogatifs *que?* *qui est-ce qui?* *qu'est-ce que?* « Je lui demandai ce qui l'amenait à Amiens » (Prévost). « Je songeais à peine à me demander qui elle était, ce qu'elle faisait là » (Gracq).

3 Les reformulations de la question d'origine.

- Du point de vue des pronoms personnels, des adverbes et des temps, les **reformulations** sont les mêmes que pour les phrases déclaratives du discours rapporté indirect.

Je demandais : Qui êtes-vous ? ! Je demandais qui elle était.

- Quand le sujet du verbe de la proposition principale est le même que le sujet du verbe de la subordonnée interrogative indirecte, la subordonnée peut être à l'**infinitif**.

Je me demande où aller et pourquoi partir.

- Certaines constructions reformulent **complètement** la question d'origine pour donner un simple complément. « Elle se présenta chez un boulanger et demanda la demeure de Nicolas Ravolati » (Maupassant).

Les autres formes de discours rapporté

1 Le discours rapporté indirect libre, ou style indirect libre.

- Le discours rapporté indirect libre est introduit directement dans l'énoncé support. Il est reformulé comme dans le discours indirect. C'est un procédé exclusivement **littéraire**.

« Enfin, n'en pouvant plus d'effort et de douleur, / Il met bas son fagot, il songe à son malheur. Quel plaisir a-t-il eu depuis qu'il est au monde ? » (La Fontaine). « Longtemps, elle regarda d'un air hébété la table de toilette, l'armoire, toute cette nudité d'hôtel garni. C'était donc là qu'elle allait vivre ; et sa première journée se creusait, abominable, sans fin. Jamais elle ne trouverait le courage de recommencer » (Zola). « Il plia sa serviette, regarda l'heure. Il aurait dû s'installer plus tard

dans ce restaurant funèbre. Que pouvait-il faire à huit heures du soir ? » (Cayrol).

2 Les reprises dans le dialogue.

- Dans le dialogue ordinaire, le discours rapporté est souvent une reprise des paroles de l'autre pour les **critiquer** ou les **commenter**. « Bazile. — Je le dis parce que tout le monde en parle. Le comte, se lève. — Comment, tout le monde en parle ! » (Beaumarchais). « Eh bien ! voyons, c'est entendu, dit M. Verdurin, il ne jouera que l'andante. — Que l'andante, comme tu y vas ! s'écria Mme Verdurin » (Proust). « Eh bien, peut-être qu'elle reviendra... — Peut-être ? Comment veux-tu que je supporte cette incertitude... » (Aragon). « Tu te trompes, Aldo. Il est trop tard. — Trop tard ?... » (Gracq).

La **négation polémique** reprend le propos pour le contester. « Marius. — Tu as peut-être raison. César. — Pas peut-être, j'ai raison » (Pagnol).

3 Les citations, les allusions.

- Les **citations** sont des formes de discours rapporté.
 - La citation peut être explicite. « Ayant parcouru d'un seul mouvement ce grand paysage de l'*Iliade*, j'en comprends soudain le premier mot : "C'est la colère que tu vas chanter, Muse." » (Alain).
 - Ou sans repères explicites. « Je n'étais pas avec ma tante depuis cinq minutes, qu'elle me renvoyait par peur que je la fatigue » (Proust). Le tour employé fait entendre la tante. « Le jour n'est pas plus pur que le fond de votre cœur, chère amie » (Yourcenar). Pas de citation perçue si on ne connaît pas le vers de *Phèdre* : « Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur » (Racine).
- Les discours rapportés peuvent être des **fragments d'énoncé** accompagnés par un commentaire ou par des guillemets, parenthèses, tirets, ou par l'emploi de l'italique. « Elle espérait sans doute qu'en me voyant brave (c'était son terme), je serais tentée de laisser durer plus longtemps mon aventure avec M. de Climal » (Marivaux). « C'était un bourgeois, comme on disait, un des vingt inspecteurs en civil » (Simenon). « Il est de la vieille école et dit encore "sir" » (Déon).

1 L'ordre sujet-verbe-compléments et la phrase courante.

- La phrase qu'on peut dire « de base », **sujet-verbe-complément(s)**, se rencontre souvent, aussi bien dans l'usage ordinaire que dans la littérature.
« Deux pigeons s'aimaient d'amour tendre » (La Fontaine).
« Jacques commença l'histoire de ses amours » (Diderot).
« Tous deux offraient à leur propriétaire des poules ou des fromages » (Flaubert). « Un vieil employé vint nous demander nos billets » (Proust).
- Mais à l'oral comme dans la littérature, les voix passive et impersonnelle, la construction pronominale, la place de l'adjectif épithète ou attribut, les appositions, la mobilité des compléments circonstanciels, les phrases sans verbe, les subordinations inverses interviennent pour **modifier l'ordre sujet-verbe-compléments**.
- D'autres phrases **disloquent** parfois complètement la phrase de base. Ce sont des phrases correctes et fréquentes à l'oral et dans la littérature. Elles créent des mises en relief sous forme de détachements, d'emphases, de tours présentatifs, d'incises de commentaires, d'apostrophes ou d'interjections.

2 Les détachements en tête de phrase.

- Le détachement en tête de phrase correspond à une **mise en relief**. L'ordre normal de la phrase présente le thème, ce dont on parle, puis le **prédicat**, ce qu'on en dit (> p. 35). Placer en tête de phrase un autre élément que le thème thématise cet élément.
- Quand l'élément détaché est repris par un pronom, on a une répétition appelée **emphase syntaxique**. « Que Lucien fasse des vers, chacun s'en doute » (Gide). « Les hommes, il faut les voir d'en haut » (Sartre). « Pardon, monsieur, les os, vous les voulez ? » (Beckett). « L'histoire véritable de Molière, quel drame ce fut » (Mauriac).
- Quand le détachement concerne un **complément circonstanciel**, il dessine généralement le cadre de l'action. « Quand il

fut sur le quai, Frédéric se retourna » (Flaubert). « Longtemps, je me suis couché de bonne heure » (Proust). « Du fond de son abîme, Jean Péloueyre épiait les visages » (Mauriac).

3 Le détachement en fin de phrase.

- Le détachement en fin de phrase **précise** quelque chose. Quand un pronom occupe la place de l'élément détaché, l'achèvement de la phrase est retardé. « Oui, m'écriais-je, je le prends, l'engagement de rompre avec Ellénore » (Constant). « Je voudrais tout y faire rentrer, dans ce roman » (Gide). « Il mourut jeune, mon père » (Yourcenar).
- Quand la construction est un simple détachement, elle **commente** le prédicat.
« Très peu de jours après, le mariage eut lieu. C'était vers la fin de l'hiver, par une gelée rigoureuse » (Fromentin). « Loulou n'avait rien, heureusement » (Flaubert). « La sirène, ce soir-là, fut interminable. Mais elle cessa cependant, comme les autres soirs » (Duras). « Il était trop tard maintenant – plus tard que tout » (Gracq).

4 La construction emphatique *c'est... qui*, *c'est... que*.

- La construction **emphatique** la plus courante de l'oral et de l'écrit consiste à extraire un élément de la phrase pour le placer en tête afin de focaliser l'attention dessus. L'extraction de l'élément est opérée par les « mâchoires » des locutions *c'est... qui* ou *c'est... que* (les linguistes parlent de *focalisation*, ou de *phrase clivée*).
- La locution *c'est... qui* extrait le **sujet**. « Monseigneur, c'est moi qui ai sauté » (Beaumarchais). « Ce n'est pas la peur d'une maladie qui affole les gens » (Maupassant). « C'est Germaine, que j'ai rencontrée, qui me l'a dit » (Gide). Cette construction est employée pour trouver le sujet dans une phrase (> p. 37).
- La locution *c'est... que* extrait un **complément d'objet**. « Est-ce à moi que l'on tient de semblables discours ? » (La Fontaine). « C'est le voyageur que nous avons vu tout à l'heure errer cherchant un gîte » (Hugo).
– Ou elle extrait un complément circonstanciel. « C'est par lui, c'est à travers lui que je sens et que je respire » (Gide).

« Ce fut, si je me souviens bien, dix jours après avoir franchi la Crête que nous atteignîmes l'entrée du Perré » (Gracq).
« C'est si peu irlandais que je n'en reviens pas » (Déon).

5 La construction emphatique *ce que...*, *c'est*.

- Un autre tour emphatique très courant concerne les phrases comme : *Ce que je veux, c'est le calme. Ce que j'espère, c'est qu'il viendra.* Les deux segments sont juxtaposés (les linguistes parlent de phrase *pseudo-clivée*). L'intonation monte jusqu'à la pause qui précède *c'est*, puis elle redescend. La relative sans antécédent (> p. 140-142) placée en tête de phrase offre plusieurs suites possibles, *c'est* introduit une de ces suites.
- *C'est* peut introduire :
 - Un groupe du nom. « Ce qu'il voulait, c'étaient des couleurs dont l'expression s'affirmât aux lumières factices des lampes » (Huysmans). « Ce qui m'intéresse surtout, ce sont les maisons d'en face » (Simenon). « Ce qui me touche, c'est quatre ou cinq plans de cosmos dans les champs » (Giono).
 - Un infinitif. « Ce qui importe dans la vie, c'est d'être beau » (Giraudoux). « Ce qu'ils ne lui pardonnent pas, c'est de vouloir mettre fin à une guerre fratricide » (Mauriac).
 - Une complétive. « Ce qui me gêne avec vous, Edmond, c'est que je me demande à quoi vous avez la tête cette saison » (Aragon). « Ce qu'on connaît d'abord du feu c'est qu'on ne doit pas le toucher » (Bachelard).

Dans l'usage classique, le démonstratif pouvait manquer devant *est* : « Ce qui mit le plus leur humilité en danger, fut la réception que leur fit la Princesse Palatine Élisabeth » (Voltaire).

Les présentatifs

I Les présentatifs *voici* et *voilà*.

- Les présentatifs *voici* et *voilà* conservent une trace de leur étymologie : l'impératif du verbe *voir* suivi de *-ci* ou *-là* : *Voi-ci. Veez-là.*

Ils forment une phrase avec un nom (*Voilà le soleil*), un pronom (*Le voilà*), une subordonnée relative sans antécédent (*Voilà ce que j'attendais*), une subordonnée complétive (*Voilà qu'il pleut*), une subordonnée infinitive (*Voici venir l'orage*). Il n'y a pas d'emploi ordinaire pour les formes négatives. **Ne voilà pas le soleil.* L'emploi interro-négatif est soutenu : *Ne voilà-t-il pas qu'il pleut?*

- *Voici* renvoie à un univers envisagé du point de vue de l'énonciateur. « Nous voici donc, hélas! à ce jour détestable » (Racine). « Voici des fruits, des fleurs, des feuilles et des branches » (Verlaine). « Voici de gentils neveux! fit Mme Quatrefoies, traversant le salon les mains tendues vers Albert et Berthe » (Chardonne).
- *Voilà* est plus fréquent que *voici*. Il renvoie à une sphère large, commune aux interlocuteurs. « La voilà telle que la mort nous l'a faite » (Bossuet). « En voilà une, Mme Lehoussais, qui au lieu de prendre un jeune homme... » (Flaubert). *C'est* ce qui permet à *voilà* de rassembler tout ce qui précède et de marquer une fin de séquence. « Alors nous aurons gâché nos souvenirs, voilà tout... » Il disait cela d'un ton détaché. Il reçut pourtant en plein cœur la réponse : « Voilà tout... » (Aragon). « Je me dis : « Voilà la fin. Tu étais destiné à voir la fin des Coste : la voilà ». » (Giono). « Et voilà. Maintenant le ressort est bandé » (Anouilh).
- *Voici... qui, voilà... qui* sont des constructions emphatiques du sujet où la subordonnée relative prédicative (> p. 144-145) est attribut de l'objet introduit par le verbe *voir* de *voici, voilà*.

2 Les présentatifs « existentiels » *il y a* et *il est*.

- Les présentatifs *il y a* et *il est* se conjuguent mais ils sont invariables en personne.
- Employé seul, *il y a* constate l'existence d'une personne, d'un objet, d'une notion, d'un fait. « Il y a, en France, trois sortes d'états » (Montesquieu). « À partir d'ici, il y avait un tapis dans l'escalier » (Giono). « Il y aurait une cuisine vaste et claire » (Perec).

Le tour est souvent nuancé par un verbe semi-auxiliaire de modalité *devoir* ou *pouvoir*. « À cette heure-ci, il doit y avoir du monde dans le hall » (Simenon).

- Les emplois courants de *il est* concernent l'expression du temps. « Il était cinq heures, une pluie fine tombait » (Flaubert). « Meurs, vieux lâche! il est trop tard! » (Baudelaire).

Dans un usage soutenu, *il est* affirme l'existence d'une personne, d'un objet, d'une notion, d'un fait. « Il était une fois une petite fille de Village, la plus jolie qu'on eût su voir » (Perrault). « Il est un air pour qui je donnerais / Tout Rossini, tout Mozart et tout Weber » (Nerval). « Il est des parfums frais comme des chairs d'enfants » (Baudelaire).

- Les locutions *il y a... qui, il est... qui* affirment l'existence d'un sujet repris par le pronom relatif *qui*. « Il y a une horloge qui ne sonne pas » (Rimbaud). « À Bacharach il y avait une sorcière blonde / Qui laissait mourir d'amour tous les hommes à la ronde » (Apollinaire). « J'oubliais de dire à Monsieur qu'il y a deux personnes qui attendent dans le petit salon » (Gide).

La position en tête de phrase d'un élément encadré par les présentatifs *il y a, il est* + une conjonction ou un pronom relatif autre que *qui* correspond à une **emphase**. « Il était un quidam / Dont je tairai le nom, l'état et la patrie » (La Fontaine). « Il y a trois jours que j'attends inutilement une lettre de vous » (Crébillon). « Il est un pays superbe, un pays de cocagne, dit-on, que je rêve de visiter avec une vieille amie » (Baudelaire).

3 Le présentatif c'est.

- *C'est* est le plus courant des présentatifs. *C'est se conjugue*. « C'était un problème insoluble. » « Ce ne sera pas vraiment la fortune. » « Ce serait une matinée comme les autres. » « Ce furent les grandes heures de leur conquête » (Perec, pour toutes les citations). *C'est est variable en nombre*. « C'est une conversation d'ennemis que nous avons là? » « Ce ne sont pas les ennemis naturels qui se battent » (Giraudoux, les deux citations). Mais le singulier introduit souvent un pluriel. *C'est les vacances*. « M. de Climal, tête à tête avec moi, ne ressemblait point du tout au M. de Climal parlant aux autres : à la lettre, c'était deux hommes différents » (Marivaux).
- *C'est son projet*. *C'est* introduit un **groupe nominal** ou un équivalent. « Ce sont des gens très corrects » (Aragon). « C'est

le matin de bonne heure » (Giono). « C'était une femme trapue, sans âge » (Bouvier). « C'est ce qui est arrivé hier » (Simenon).

- *C'est intéressant*. *C'est* introduit un **adjectif** ou un **adverbe**. La phrase parle de la situation ou du contexte. « Est-ce que c'est joli? dit-elle. — C'est sublime. — Est-ce mieux qu'Auguste Lafontaine? — C'est plus tendre » (Nerval). « C'est très curieux, constatait ma mère » (Colette). « On n'a pas le temps de le croire / Qu'il fait grand jour et c'est demain » (Aragon).
- *C'est intéressant, son projet*. On a ici l'ordre **prédicat-thème** (> p. 35). « C'est cela un peuple » (Giraudoux). « C'est Poiret, ce barbu qui entre » (Aragon). Le conjonctif *que* peut servir de lien : « C'est un diocèse fatigant que celui de Digne » (Hugo).
- *Son projet, c'est intéressant*. L'ordre est **thème-prédicat**. La construction correspond à une **emphase** syntaxique (> p. 270). Le démonstratif reprend le terme détaché en tête de phrase. « M'ôter de votre cœur, c'est me condamner à mourir » (Diderot). « La grande question dans la vie, c'est la douleur que l'on cause » (Constant). « Un cimetière aux herbes folles c'est à peu près tout ton passé » (O. Barbarant). Le conjonctif *que* sert de lien : « Le gênant, c'est qu'Olivier ne sera pas seul » (Gide). L'identité des deux termes produit une **tautologie**. « Un torrent, c'est toujours un torrent » (Alain). « La guerre c'est la guerre » (Aragon).
- *C'est son projet qui est intéressant*. On a ici une **extraction** avec *c'est... qui* (> p. 271).

Présence de l'énonciateur

I L'énonciateur dans son énoncé.

- La **présence de l'énonciateur** est particulièrement nette dans les marques de la 1^{re} personne du singulier : pronoms personnels *je, me, moi*; déterminants ou pronoms possessifs *mon, ma, mes, le mien*. Nous la retrouvons dans l'interrogation, l'interjection, l'exclamation.

Elle apparaît aussi quand un choix modifie l'ordre banal des mots.

Elle apparaît dans des constructions qui lui permettent de s'exprimer directement.

2 L'incise de commentaire.

- L'incise de commentaire est un point de vue que l'énonciateur lui-même insère dans la phrase. Elle est donc **toujours détachée** par la prononciation et par des marques écrites (virgules, tirets, parenthèses). « Je me reposais, pour ainsi dire, dans l'indifférence des autres, de la fatigue de mon amour » (Constant). « Vous n'arriverez pas à son but – oui, son but! – qui est de nous causer une exaltation impersonnelle » (Flaubert). « Rien n'a pour moi d'existence, que poétique (et je rends à ce mot son plein sens) – à commencer par moi-même » (Gide).

Elle peut prendre la forme d'un simple point d'interrogation et d'exclamation, parfois multiplié, placé entre parenthèses. « Il s'en alla donner en plein dans l'arche du pont de chemin de fer et retomba à la renverse, le front ouvert, les bras en croix (?), sa bicyclette tordue affalée près de lui » (Leiris).

3 L'apostrophe.

- L'apostrophe est une **adresse à l'interlocuteur réel ou fictif**. Elle est généralement constituée d'un nom propre ou d'une désignation de l'interlocuteur, souvent accompagnée d'une interjection. Elle est toujours en position détachée. « Tu me connais, Nessir » (Montesquieu). « Sois sage, ô ma douleur, et tiens-toi plus tranquille » (Baudelaire). « La vie, mon vieux, n'est qu'une comédie » (Gide). « Cher Dieu, quand mourrai-je?... Monique, vous vous rappelez ces paroles » (Yourcenar).

4 Les interjections.

- Les interjections (*jeté entre*) sont des unités nombreuses et diverses qui expriment une **intervention de l'énonciateur**. Elles sont ponctuées par un point d'exclamation. L'interjection est une **phrase à elle seule**. « Ah! suppôt de Satan! exécrable damné! » (Molière). « Ah! par exemple! s'écria M. Nissim Bernard » (Proust). « Eh merdre! » (Jarry). Ou l'interjection est insérée dans la phrase. « Ô rage! ô déses-

poir! ô vieillesse ennemie! » (Corneille). « Peste soit du sot! » (Diderot). « Parbleu, entrons dans ce magasin » (Stendhal). « Et sans doute sa mère, hélas! » (Hugo). « Ah! si son discours avait pu ne jamais finir » (Mauriac). « Oh! que reviennent septembre et sa tendresse » (Senghor).

Annexes

Ils ont changé la grammaire !

- Cet ouvrage contient quelques termes grammaticaux qui n'étaient pas employés dans la grammaire scolaire d'hier. Vous avez peut-être protesté : ***Ils ont changé la grammaire !***
- Il ne s'agit pas de changer la grammaire, mais il faut tenir compte de deux points.
 1. L'enseignement du latin et celui du grec doivent être maintenus autant qu'il est possible, mais on ne peut plus enseigner la grammaire française à partir du latin.
 2. Les anciennes définitions reposaient d'abord sur le sens. Il faut aussi tenir compte des constructions syntaxiques.
- Exemple : les anciennes définitions du sujet.

*Un nom est employé comme sujet quand on dit **ce que fait** ou **ce qu'est** la personne, l'animal ou la chose qu'il désigne.
Le sujet désigne la personne, l'animal ou la chose qui **fait** l'action ou qui **est** dans l'état exprimé par l'action.*

Mais les sens du sujet sont bien plus nombreux. Faire l'action : *Jean a acheté un billet de loterie*, être le bénéficiaire de l'action : *Jean a gagné le gros lot*, subir : *Jean est malade*, être un simple moyen : *Cet argent va lui permettre d'acheter une maison*, exprimer une cause : *Cet argent fait le bonheur de Jean*, etc.

Pour définir clairement le sujet, il faut prendre en compte en même temps :

- la construction générale de la phrase verbale simple,
- l'accord sujet-verbe,
- la possibilité de la construction *c'est... qui*,
- la diversité des sens de la relation sujet-verbe (p. 38-39).

■ Voici la liste de cette petite dizaine de mots nouveaux et la page où ils sont définis, commentés :

Thème, p. 35.

Prédicat, p. 35.

Déterminants du nom, p. 72.

Apposition, p. 70 (nom apposé) et p. 98-99 (adjectif apposé).

Énonciation, énonciateur et moment d'énonciation, p. 105-106.

Pronoms nominaux et pronoms représentants, p. 106.

Aspect, p. 162-165.

Discours rapporté, p. 262-264.

Présentatifs, p. 272-275.

SEMI-VOYELLES OU SEMI-CONSONNES

[j]	bille – œil
[ɥ]	nuit
[w]	oui

■ Ce tableau de 36 signes et des exemples qui les accompagnent correspond à la **prononciation standard** de la langue française. Mais on ne prononce pas tous ces sons de la même façon au nord, au sud ou à l'est de la **France**, aux **Antilles**, à **la Réunion** ou dans le **Pacifique**, dans les pays ou provinces de la **francophonie** d'Europe, d'Amérique du Nord, d'Afrique ou d'Asie.

L'alphabet phonétique international

VOYELLES		CONSONNES	
[a]	ami	[p]	pont
[ɑ]	pâte	[b]	bon
[ə]	le – je	[t]	tout
[e]	été	[d]	doux
[ɛ]	élève – lait	[k]	car – que
[ø]	jeu	[g]	gare
[œ]	jeune	[f]	fer
[i]	ami	[v]	verre
[u]	ou	[s]	basse – sous
[o]	mot – beau	[z]	base – zèbre
[ɔ]	botte	[ʃ]	chou
[y]	lune	[ʒ]	joue
		[l]	le
[ɑ̃]	dans	[ʁ]	rire
[ɛ̃]	fin – main	[m]	mon
[œ̃]	un	[n]	non
[ɔ̃]	on	[ɲ]	oignon

AVOIR

ayant, eu(e)

- Quatre radicaux à l'écrit : *av-*, *e-(u)*, *au-*, *ai-*.
- Quatre radicaux à l'oral : [av-], [y-], [ɔ-], [e-].
- Formes irrégulières : *ai*, *as*, *a*, *ont*, *ait*, *ayons*, *ayez*, *ayant*.
- Il faut connaître par cœur la conjugaison orale et écrite des trois temps vraiment irréguliers : le présent de l'indicatif, le présent du subjonctif et le présent de l'impératif. Ils comportent les formes irrégulières et deux des radicaux : *av-*, *ai-*. Les autres radicaux s'apprennent au passé simple et au futur.
- Le verbe défectif familier *nvoir* ne s'emploie qu'à l'infinitif.

INFINITIF		PARTICIPE		IMPÉRATIF	
Présent avoir	Passé avoir eu	Présent ayant	Passé eu, eue, eus, eues	Présent aie	Passé aie eu
		ayant eu		ayons	ayons eu
				ayez	ayez eu

INDICATIF

Présent	Imparfait	Passé simple	Futur simple	Conditionnel présent
j'ai	j'avais	j'eus [y-]	j'aurai [ɔ-]	j'aurais
tu as	tu avais	tu eus	tu auras	tu aurais
il a	il avait	il eut	il aura	il aurait
nous avons [av-]	nous avions	nous eûmes	nous aurons	nous aurions
vous avez	vous aviez	vous eûtes	vous aurez	vous auriez
ils ont	ils avaient	ils eurent	ils auront	ils auraient

Passé composé	Plus-que-parfait	Passé antérieur	Futur antérieur	Conditionnel passé
j'ai eu	j'avais eu	j'eus eu	j'aurai eu	j'aurais eu
tu as eu	tu avais eu	tu eus eu	tu auras eu	tu aurais eu
il a eu	il avait eu	il eut eu	il aura eu	il aurait eu
nous avons eu	nous avions eu	nous eûmes eu	nous aurons eu	nous aurions eu
vous avez eu	vous aviez eu	vous eûtes eu	vous aurez eu	vous auriez eu
ils ont eu	ils avaient eu	ils eurent eu	ils auront eu	ils auraient eu

SUBJONCTIF

Présent	Passé	Imparfait	Plus-que-parfait
que j'aie [ɛ-]	que j'aie eu	que j'eusse	que j'eusse eu
tu aies	tu aies eu	tu eusses	tu eusses eu
il ait	il ait eu	il eût	il eût eu
nous ayons	nous ayons eu	nous eussions	nous eussions eu
vous ayez	vous ayez eu	vous eussiez	vous eussiez eu
ils aient	ils aient eu	ils eussent	ils eussent eu

ÊTRE

étant, été

- Cinq radicaux à l'écrit : *êtr-*, *ét-*, *f-(u)*, *se-*, *soi-*.
- Cinq radicaux à l'oral : [ɛt-], [et-], [f(y)-], [sə-], [swa-].
- Formes irrégulières : *suis*, *es*, *est*, *sommes*, *êtes*, *sont*, *sois*, *soit*, *soyons*, *soyez*.
- Apprendre par cœur la conjugaison orale et écrite des présents de l'indicatif, du subjonctif et de l'impératif : formes irrégulières et radical *soi-*. Voir ensuite l'imparfait et le passé simple. Futur et conditionnel : radical *se-*. Le *e* doit être prononcé dans *nous se-ri-ons*, *vous se-rie-z*. Il est muet aux autres personnes sauf dans le sud de la France.
- Attention. Le participe passé est invariable : *été*.

INFINITIF		PARTICIPE		IMPÉRATIF	
Présent être [ɛt-]	Passé avoir été	Présent étant	Passé été	Présent sois	Passé aie été
		ayant été		soyons	ayons été
				soyez	ayez été

INDICATIF

Présent	Imparfait	Passé simple	Futur simple	Conditionnel présent
je suis	j'étais [ɛt-]	je fus [f-]	je serai [sə-]	je serais
tu es	tu étais	tu fus	tu seras	tu serais
il est	il était	il fut	il sera	il serait
nous sommes	nous étions	nous fûmes	nous serons	nous serions
vous êtes	vous étiez	vous fûtes	vous serez	vous seriez
ils sont	ils étaient	ils furent	ils seront	ils seraient

Passé composé	Plus-que-parfait	Passé antérieur	Futur antérieur	Conditionnel passé
j'ai été	j'avais été	j'eus été	j'aurai été	j'aurais été
tu as été	tu avais été	tu eus été	tu auras été	tu aurais été
il a été	il avait été	il eut été	il aura été	il aurait été
nous avons été	nous avions été	nous eûmes été	nous aurons été	nous aurions été
vous avez été	vous aviez été	vous eûtes été	vous aurez été	vous auriez été
ils ont été	ils avaient été	ils eurent été	ils auront été	ils auraient été

SUBJONCTIF

Présent	Passé	Imparfait	Plus-que-parfait
que je sois [swa-]	que j'aie été	que je fusse	que j'eusse été
tu sois	tu aies été	tu fusses	tu eusses été
il soit	il ait été	il fût	il eût été
nous soyons	nous ayons été	nous fussions	nous eussions été
vous soyez	vous ayez été	vous fussiez	vous eussiez été
ils soient	ils aient été	ils fussent	ils eussent été

CHANTER

chantant, chanté

1^{er} GROUPE

- Un radical à l'écrit : *chant-*.
- Le même radical à l'oral : [ʃāt-].
- Caractéristiques générales des verbes du 1^{er} groupe.
- Futur et conditionnel avec la marque interne *er*. Le *e* doit être prononcé dans *nous chant-er-ions*, *vous chant-er-iez*. Il est prononcé à toutes les personnes du futur et du conditionnel dans le sud de la France.
- Attention à la forme de l'impératif : *Chantes-en* où réapparaît un *-s*.
- Tour interrogatif à la 1^{re} personne du présent : *Chanté-je ?*

INFINITIF		PARTICIPE		IMPÉRATIF	
Présent	Passé	Présent	Passé	Présent	Passé
chanter	avoir chanté	chantant	chanté, -e, -s, -es	chante	aie chanté
		ayant chanté		chantons	ayons chanté
				chantez	ayez chanté

INDICATIF

Présent	Imparfait	Passé simple	Futur simple	Conditionnel présent
je chante [ʃāt-]	je chantais	je chantai	je chanterai	je chanterais
tu chantes	tu chantais	tu chantas	tu chanteras	tu chanterais
il chante	il chantait	il chanta	il chantera	il chanterait
nous chantons	nous chantions	nous chantâmes	nous chanterons	nous chanterions
vous chantez	vous chantiez	vous chantâtes	vous chanterez	vous chanteriez
ils chantent	ils chantaient	ils chantèrent	ils chanteront	ils chanteraient

Passé composé	Plus-que-parfait	Passé antérieur	Futur antérieur	Conditionnel passé
j'ai chanté	j'avais chanté	j'eus chanté	j'aurai chanté	j'aurais chanté
tu as chanté	tu avais chanté	tu eus chanté	tu auras chanté	tu aurais chanté
il a chanté	il avait chanté	il eut chanté	il aura chanté	il aurait chanté
nous avons chanté	nous avions chanté	nous eûmes chanté	nous aurons chanté	nous aurions chanté
vous avez chanté	vous aviez chanté	vous eûtes chanté	vous aurez chanté	vous auriez chanté
ils ont chanté	ils avaient chanté	vous eûtes chanté	ils auront chanté	ils auraient chanté

SUBJONCTIF

Présent	Passé	Imparfait	Plus-que-parfait
que je chante	que j'aie chanté	que je chantasse	que j'eusse chanté
tu chantes	tu aies chanté	tu chantasses	tu eusses chanté
il chante	il ait chanté	il chantât	il eût chanté
nous chantions	nous ayons chanté	nous chantassions	nous eussions chanté
vous chantiez	vous ayez chanté	vous chantassiez	vous eussiez chanté
ils chantent	ils aient chanté	ils chantassent	ils eussent chanté

FINIR

finissant, fini(e)

2^e GROUPE

- Trois radicaux à l'écrit : *fini-*, *finiss-*, *fin(-i)-*.
- Les mêmes à l'oral : [fini-], [finis-], [fin(-i)-].
- Caractéristiques des verbes du 2^e groupe.
- Au futur et au conditionnel le *r* joue le rôle de marque interne de ces deux temps : *je fini-r-ai*, *je fini-r-ais*.

INFINITIF		PARTICIPE		IMPÉRATIF	
Présent	Passé	Présent	Passé	Présent	Passé
finir	avoir fini	finissant	fini, -e, -s, -es	finis	aie fini
		ayant fini		finissons	ayons fini
				finissez	ayez fini

INDICATIF

Présent	Imparfait	Passé simple	Futur simple	Conditionnel Présent
je finis [fini-]	je finissais	je finis [fin-]	je finirai	je finirais
tu finis	tu finissais	tu finis	tu finiras	tu finirais
il finit	il finissait	il finit	il finira	il finirait
nous finissons [finis-]	nous finissions	nous finîmes	nous finirons	nous finirions
vous finissez	vous finissiez	vous finîtes	vous finirez	vous finiriez
ils finissent	ils finissaient	ils finirent	ils finiront	ils finiraient

Passé composé	Plus-que-parfait	Passé antérieur	Futur antérieur	Conditionnel passé
j'ai fini	j'avais fini	j'eus fini	j'aurai fini	j'aurais fini
tu as fini	tu avais fini	tu eus fini	tu auras fini	tu aurais fini
il a fini	il avait fini	il eut fini	il aura fini	il aurait fini
nous avons fini	nous avions fini	nous eûmes fini	nous aurons fini	nous aurions fini
vous avez fini	vous aviez fini	vous eûtes fini	vous aurez fini	vous auriez fini
ils ont fini	ils avaient fini	ils eurent fini	ils auront fini	ils auraient fini

SUBJONCTIF

Présent	Passé	Imparfait	Plus-que-parfait
que je finisse	que j'aie fini	que je finisse	que j'eusse fini
tu finisses	tu aies fini	tu finisses	tu eusses fini
il finisse	il ait fini	il finît	il eût fini
nous finissions	nous ayons fini	nous finissions	nous eussions fini
vous finissiez	vous ayez fini	vous finissiez	vous eussiez fini
ils finissent	ils aient fini	ils finissent	ils eussent fini

FAIRE

faisant, fait(e)
verbes en *-faire*

3^e GROUPE

- Cinq radicaux à l'écrit : *fai-*, *fais-*, *f-(i)*, *fe-*, *fass-*.
- Cinq radicaux à l'oral : [fɛ-], [fəz-], [f-(i)], [fə-], [fas-].
- Formes irrégulières : *faites*, *font*.
- Forme particulière du participe passé : *fait*, *-e*.
- L'oral n'aide pas toujours : imparfait et participe présent en *fais-* sont prononcés comme avec un *e* [fəz-]. Il faut donc combiner oral, écrit et... par cœur !
- Le *e* des conditionnels *fe-riens*, *fe-riez* doit être prononcé. Dans le sud de la France, on le prononce aussi aux autres personnes et au futur. Ailleurs, le *e* est souvent effacé [fra-]

INFINITIF		PARTICIPE		IMPÉRATIF	
<i>Présent</i>	<i>Passé</i>	<i>Présent</i>	<i>Passé</i>	<i>Présent</i>	<i>Passé</i>
faire	avoir fait	faisant [fə]	fait, -e, -s, -es	fais	aie fait
		ayant fait		faisons	ayons fait
				faites	ayez fait

INDICATIF

<i>Présent</i>	<i>Imparfait</i>	<i>Passé simple</i>	<i>Futur simple</i>	<i>Conditionnel présent</i>
je fais [fɛ-]	je faisais [fə]	je fis [f-]	je ferai [fə-r/ri-]	je ferais
tu fais	tu faisais	tu fis	tu feras	tu ferais
il fait	il faisait	il fit	il fera	il ferait
nous faisons [fəz-]	nous faisons	nous fîmes	nous ferons	nous ferions
vous faites	vous faisiez	vous fîtes	vous ferez	vous feriez
ils font	ils faisaient	ils firent	ils feront	ils feraient

<i>Passé composé</i>	<i>Plus-que-parfait</i>	<i>Passé antérieur</i>	<i>Futur antérieur</i>	<i>Conditionnel passé</i>
j'ai fait	j'avais fait	j'eus fait	j'aurais fait	j'aurais fait
tu as fait	tu avais fait	tu eus fait	tu auras fait	tu aurais fait
il a fait	il avait fait	il eut fait	il aura fait	il aurait fait
nous avons fait	nous avions fait	nous eûmes fait	nous aurions fait	nous aurions fait
vous avez fait	vous aviez fait	vous eûtes fait	vous auriez fait	vous auriez fait
ils ont fait	ils avaient fait	ils eurent fait	ils auraient fait	ils auraient fait

SUBJONCTIF

<i>Présent</i>	<i>Passé</i>	<i>Imparfait</i>	<i>Plus-que-parfait</i>
que je fasse [fas-]	que j'aie fait	que je fisse	que j'eusse fait
tu fasses	tu aies fait	tu fisses	tu eusses fait
il fasse	il ait fait	il fit	il eût fait
nous fassions	nous ayons fait	nous fissions	nous eussions fait
vous fassiez	vous ayez fait	vous fissiez	vous eussiez fait
ils fassent	ils aient fait	ils fissent	ils eussent fait

DIRE

disant, dit(e)

3^e GROUPE

- Trois radicaux à l'écrit : *di-*, *dis-*, *d-(i)*.
- Les mêmes à l'oral : [di-], [diz-], [d-(i)].
- Une forme irrégulière : *dites*.
- Une forme particulière du participe passé : *dit*, *dite*.
- Le présent comporte deux des radicaux ainsi que la forme *dites* de la 2^e personne du singulier (elle se retrouve à l'impératif). Le troisième radical s'apprend au passé simple.
- *Redire* est défectif.

INFINITIF		PARTICIPE		IMPÉRATIF	
<i>Présent</i>	<i>Passé</i>	<i>Présent</i>	<i>Passé</i>	<i>Présent</i>	<i>Passé</i>
dire	avoir dit	disant	dit, -e, -s, -es	dis	aie dit
		ayant dit		disons	ayons dit
				dites	ayez dit

INDICATIF

<i>Présent</i>	<i>Imparfait</i>	<i>Passé simple</i>	<i>Futur simple</i>	<i>Conditionnel présent</i>
je dis [di-]	je disais	je dis [d-]	je dirai	je dirais
tu dis	tu disais	tu dis	tu diras	tu dirais
il dit	il disait	il dit	il dira	il dirait
nous disons [diz-]	nous disions	nous dûmes	nous dirons	nous dirions
vous dites	vous disiez	vous dîtes	vous direz	vous diriez
ils disent	ils disaient	ils dirent	ils diront	ils diraient

<i>Passé composé</i>	<i>Plus-que-parfait</i>	<i>Passé antérieur</i>	<i>Futur antérieur</i>	<i>Conditionnel passé</i>
j'ai dit	j'avais dit	j'eus dit	j'aurais dit	j'aurais dit
tu as dit	tu avais dit	tu eus dit	tu auras dit	tu aurais dit
il a dit	il avait dit	il eut dit	il aura dit	il aurait dit
nous avons dit	nous avions dit	nous eûmes dit	nous aurons dit	nous aurions dit
vous avez dit	vous aviez dit	vous eûtes dit	vous aurez dit	vous auriez dit
ils ont dit	ils avaient dit	ils eurent dit	ils auront dit	ils auraient dit

SUBJONCTIF

<i>Présent</i>	<i>Passé</i>	<i>Imparfait</i>	<i>Plus-que-parfait</i>
que je dise	que j'aie dit	que je disse	que j'eusse dit
tu dises	tu aies dit	tu disses	tu eusses dit
il dise	il ait dit	il dit	il eût dit
nous disions	nous ayons dit	nous dissions	nous eussions dit
vous disiez	vous ayez dit	vous dissiez	vous eussiez dit
ils disent	ils aient dit	ils dissent	ils eussent dit

ALLER

allant, allé(e)

3^e GROUPE

- Trois radicaux à l'écrit : *all-*, *i-*, *aill-*.
- Les mêmes à l'oral : [al-], [i-], [aj-].
- Quatre formes irrégulières : *vais, vas, va, vont*.
- Le présent de l'indicatif et l'impératif comportent les formes irrégulières et un radical (attention à *vas-y*). Les autres radicaux s'entendent au futur et au subjonctif.
- L'usage adopte souvent les temps composés du verbe *être* : *j'ai été, j'avais été*.
- *S'en aller*. Impératif : *Va-t'en. Allons-nous-en. Allez-vous-en*. Les temps composés sont de la forme : *Je m'en suis allé*. Usage courant : *Je me suis en allé*.

INFINITIF		PARTICIPE		IMPÉRATIF	
Présent	Passé	Présent	Passé	Présent	Passé
aller	être allé	allant	allé, -e, -s, -es	va	sois allé
		étant allé		allons	soyons allés
				allez	soyez allés

INDICATIF

Présent	Imparfait	Passé simple	Futur simple	Conditionnel présent
je vais	j'allais	j'allai	j'irai [-]	j'irais
tu vas	tu allais	tu allas	tu iras	tu irais
il va	il allait	il alla	il ira	il irait
nous allons [al-]	nous allions	nous allâmes	nous irons	nous irions
vous allez	vous alliez	vous allâtes	vous irez	vous iriez
ils vont	ils allaient	ils allèrent	ils iront	ils iraient

Passé composé	Plus-que-parfait	Passé antérieur	Futur antérieur	Conditionnel passé
je suis allé	j'étais allé	je fus allé	je serai allé	je serais allé
tu es allé	tu étais allé	tu fus allé	tu seras allé	tu serais allé
il est allé	il était allé	il fut allé	il sera allé	il serait allé
nous sommes allés	nous étions allés	nous fûmes allés	nous serons allés	nous serions allés
vous êtes allés	vous étiez allés	vous fûtes allés	vous serez allés	vous seriez allés
ils sont allés	ils étaient allés	ils furent allés	ils seront allés	ils seraient allés

SUBJONCTIF

Présent	Passé	Imparfait	Plus-que-parfait
que j'aille [aj-]	que je sois allé	que j'allasse	que je fusse allé
tu ailles	tu sois allé	tu allasses	tu fusses allé
il aille	il soit allé	il allât	il fût allé
nous allions	nous soyons allés	nous allussions	nous fussions allés
vous alliez	vous soyez allés	vous allussiez	vous fussiez allés
ils aillent	ils soient allés	ils allassent	ils fussent allés

VOIR

voyant, vu(e)

verbes en -voir,

sauf *prévoir*

3^e GROUPE

- Quatre radicaux à l'écrit : *voi-*, *voy-*, *v-(i)*, *ve-*.
- Les mêmes à l'oral : [vwa-], [vwaj-], [v-(i)] [ve-].
- Apprendre deux radicaux au présent. Puis un au passé simple et un au futur.
- Futur et conditionnel. Attention aux *rr* qui sont la marque interne de ces temps : *il ve-rr-a*. On ne prononce qu'un *r* [Ra]. Prononciation courante en *ai* [vɛRa].
- Attention aux formes *yi* de *voy-ions*, *voy-iez* (indicatif imparfait et subjonctif présent). Le *y* appartient au radical, le *i* appartient à la terminaison. On prononce [jj].

INFINITIF		PARTICIPE		IMPÉRATIF	
Présent	Passé	Présent	Passé	Présent	Passé
voir	avoir vu	voyant	vu, -e, -s, -es	vois	aie vu
		ayant vu		voyons	ayons vu
				voyez	ayez vu

INDICATIF

Présent	Imparfait	Passé simple	Futur simple	Conditionnel présent
je vois [vwa-]	je voyais	je vis [v-]	je verrai [ve-r-]	je verrais [r]
tu vois	tu voyais	tu vis	tu verras	tu verrais
il voit	il voyait	il vit	il verra	il verrait
nous voyons	nous voyions [jj]	nous vîmes	nous verrons	nous verrions
[vwaj-]	vous voyiez [jj]	vous vîtes	vous verrez	vous verriez
ils voient	ils voyaient	ils virent	ils verront	ils verraient

Passé composé	Plus-que-parfait	Passé antérieur	Futur antérieur	Conditionnel passé
j'ai vu	j'avais vu	j'eus vu	j'aurai vu	j'aurais vu
tu as vu	tu avais vu	tu eus vu	tu auras vu	tu aurais vu
il a vu	il avait vu	il eut vu	il aura vu	il aurait vu
nous avons vu	nous avions vu	nous eûmes vu	nous aurons vu	nous aurions vu
vous avez vu	vous aviez vu	vous eûtes vu	vous aurez vu	vous auriez vu
ils ont vu	ils avaient vu	ils eurent vu	ils auront vu	ils auraient vu

SUBJONCTIF

Présent	Passé	Imparfait	Plus-que-parfait
que je voie	que j'aie vu	que je visse	que j'eusse vu
tu voies	tu aies vu	tu visses	tu eusses vu
il voie	il ait vu	il vît	il eût vu
nous voyions [jj]	nous ayons vu	nous vissions	nous eussions vu
vous voyiez [jj]	vous ayez vu	vous vissiez	vous eussiez vu
ils voient	ils aient vu	ils vissent	ils eussent vu

SAVOIR

sachant, su(e)

3^e GROUPE

- Cinq radicaux à l'écrit : *sai-, sav-, s-(u), sau-, sach-*.
- Les mêmes à l'oral : [sɛ-], [sav], [s-(y)], [sɔ-], [saf-].
- Deux radicaux s'apprennent au présent, un au passé simple, un au futur. Enfin, un radical est commun au subjonctif présent, à l'impératif et au participe présent. Ne pas oublier de les repérer d'abord à l'oral.
- Mais les terminaisons sont, ici comme presque toujours, très régulières. Pas de *-s* à l'impératif *sache*.
- Tour archaïque du subjonctif dans : *Je ne sache pas qu'il soit capable de répondre*.

INFINITIF		PARTICIPE		IMPÉRATIF	
Présent	Passé	Présent	Passé	Présent	Passé
savoir	avoir su	sachant	su, -e, -s, -es	sache	aie su
		ayant su		sachons	ayons su
				sachez	ayez su

INDICATIF

Présent	Imparfait	Passé simple	Futur simple	Conditionnel présent
je sais [sɛ-]	je savais	je sus [s-]	je saurai [sɔ-]	je saurais
tu sais	tu savais	tu sus	tu sauras	tu saurais
il sait	il savait	il sut	il saura	il saurait
nous savons [sav-]	nous savions	nous sûmes	nous saurons	nous saurions
vous savez	vous saviez	vous sûtes	vous saurez	vous sauriez
ils savent	ils savaient	ils surent	ils sauront	ils sauraient
Passé composé	Plus-que-parfait	Passé antérieur	Futur antérieur	Conditionnel passé
j'ai su	j'avais su	j'eus su	j'aurai su	j'aurais su
tu as su	tu avais su	tu eus su	tu auras su	tu aurais su
il a su	il avait su	il eut su	il aura su	il aurait su
nous avons su	nous avions su	nous eûmes su	nous aurons su	nous aurions su
vous avez su	vous aviez su	vous eûtes su	vous aurez su	vous auriez su
ils ont su	ils avaient su	ils eurent su	ils auront su	ils auraient su

SUBJONCTIF

Présent	Passé	Imparfait	Plus-que-parfait
que je sache [saf-]	que j'aie su	que je susse	que j'eusse su
tu saches	tu aies su	tu susses	tu eusses su
il sache	il ait su	il sût	il eût su
nous sachions	nous ayons su	nous sussions	nous eussions su
vous sachiez	vous ayez su	vous sussiez	vous eussiez su
ils sachent	ils aient su	ils sussent	ils eussent su

POUVOIR

pouvant, pu

3^e GROUPE

- Six radicaux à l'écrit : *peu-, pouv-, peuv-, p-(u), pou-, peuss-*.
- Les mêmes à l'oral : [pø-], [puv-], [pœv-], [p-(y)], [pu-], [puis-].
- Avalanche de radicaux : trois au présent puis passé simple, futur, subjonctif présent.
- Terminaisons régulières. Au présent : *-x, x, -t*.
- Attention au participe passé invariable : *pu*.
- Attention aux *rr* du futur et du conditionnel. On ne prononce qu'un *r* [pura].
- Forme pronominale impersonnelle : *il se peut, il se pourrait...*
- La forme interrogative *Puis-je ?* est obligatoire.

INFINITIF		PARTICIPE		IMPÉRATIF
Présent	Passé	Présent	Passé	
pouvoir	avoir pu	pouvant	pu	(inusité)
		ayant pu		

INDICATIF

Présent	Imparfait	Passé simple	Futur simple	Conditionnel présent
je peux, je puis	je pouvais	je pus [p-]	je pourrai [pu-r]	je pourrais [R]
tu peux [pø-]	tu pouvais	tu pus	tu pourras	tu pourrais
il peut	il pouvait	il put	il pourra	il pourrait
nous pouvons	nous pouvions	nous pûmes	nous pourrons	nous pourrions
[puv-]	vous pouviez	vous pûtes	vous pourrez	vous pourriez
vous pouvez	ils pouvaient	ils purent	ils pourront	ils pourraient
ils peuvent [pœv-]				
Passé composé	Plus-que-parfait	Passé antérieur	Futur antérieur	Conditionnel passé
j'ai pu	j'avais pu	j'eus pu	j'aurai pu	j'aurais pu
tu as pu	tu avais pu	tu eus pu	tu auras pu	tu aurais pu
il a pu	il avait pu	il eut pu	il aura pu	il aurait pu
nous avons pu	nous avions pu	nous eûmes pu	nous aurons pu	nous aurions pu
vous avez pu	vous aviez pu	vous eûtes pu	vous aurez pu	vous auriez pu
ils ont pu	ils avaient pu	ils eurent pu	ils auront pu	ils auraient pu

SUBJONCTIF

Présent	Passé	Imparfait	Plus-que-parfait
que je puisse [puis-]	que j'aie pu	que je pusse	que j'eusse pu
tu puisses	tu aies pu	tu pusses	tu eusses pu
il puisse	il ait pu	il pût	il eût pu
nous puissions	nous ayons pu	nous pussions	nous eussions pu
vous puissiez	vous ayez pu	vous pussiez	vous eussiez pu
ils puissent	ils aient pu	ils pussent	ils eussent pu

FALLOIR

- ▣ Verbe impersonnel.
- ▣ *S'en falloir*, forme pronominale avec l'auxiliaire être : *il s'en faut, il s'en est fallu*.

INFINITIF		PARTICIPE		IMPÉRATIF	
Présent	Passé	Présent	Passé	Présent	Passé
falloir	(inusité)	(inusité)	(invariable) fallu	(inusité)	(inusité)

INDICATIF				
Présent	Imparfait	Passé simple	Futur simple	Conditionnel présent
il faut	il fallait	il fallut	il faudra	il faudrait

Passé composé	Plus-que-parfait	Passé antérieur	Futur antérieur	Conditionnel passé
il a fallu	il avait fallu	il eut fallu	il aura fallu	il aurait fallu

SUBJONCTIF			
Présent	Passé	Imparfait	Plus-que-parfait
qu'il faille	qu'il ait fallu	qu'il fallût	qu'il eût fallu

VOULOIR

voulant, voulu(e)
revouloir

3° GROUPE

- ▣ Cinq radicaux à l'écrit : *veu-*, *voul-*, *veul-*, *voud-*, *veuil-*.
- ▣ Les mêmes à l'oral : [vø], [vul-], [vœl-], [vud-], [vœj-].
- ▣ Trois des cinq radicaux sont au présent. Le radical *veul-* n'est utilisé que pour la 3^e personne du pluriel. Les autres radicaux s'apprennent au futur et au subjonctif présent.
- ▣ Impératif de politesse : *Veuillez accepter...* Les formes en *vou-* sont très rares. Pas de *-s* à *veuille*.
- ▣ *En vouloir à*. Usage courant : *Ne m'en veux pas*. Usage soutenu : *Ne m'en veuille pas*.

INFINITIF		PARTICIPE		IMPÉRATIF	
Présent	Passé	Présent	Passé	Présent	Passé
vouloir	avoir voulu	voulant ayant voulu	voulu, -e, -s, -es	veux, veuille voulons, veuillez voulez, veuillez	aie voulu ayons voulu ayez voulu

INDICATIF				
Présent	Imparfait	Passé simple	Futur simple	Conditionnel présent
je veux [vø-] tu veux il veut nous voulons [vul-] vous voulez ils veulent [vœl-]	je voulais tu voulais il voulait nous voulions vous vouliez ils voulaient	je voulus tu voulus il voulut nous voulûmes vous voulûtes ils voulurent	je voudrai [vud-] tu voudras il voudra nous voudrons vous voudrez ils voudront	je voudrais tu voudrais il voudrait nous voudrions vous voudriez ils voudraient

Passé composé	Plus-que-parfait	Passé antérieur	Futur antérieur	Conditionnel passé
j'ai voulu tu as voulu il a voulu nous avons voulu vous avez voulu ils ont voulu	j'avais voulu tu avais voulu il avait voulu nous avions voulu vous aviez voulu ils avaient voulu	j'eus voulu tu eus voulu il eut voulu nous eûmes voulu vous eûtes voulu ils eurent voulu	j'aurai voulu tu auras voulu il aura voulu nous aurons voulu vous aurez voulu ils auront voulu	j'aurais voulu tu aurais voulu il aurait voulu nous aurions voulu vous auriez voulu ils auraient voulu

SUBJONCTIF			
Présent	Passé	Imparfait	Plus-que-parfait
que je veuille [vœj-] tu veuilles il veuille nous voulions, veuillez vous vouliez, veuillez ils veuillent	que j'aie voulu tu aies voulu il ait voulu nous ayons voulu vous ayez voulu ils aient voulu	que je voulusse tu voulusses il voulût nous voulussions vous voulussiez ils voulussent	que j'eusse voulu tu eusses voulu il eût voulu nous eussions voulu vous eussiez voulu ils eussent voulu

VENIR

venant, venu(e)
verbes en -venir et -tenir

3^e GROUPE

- Cinq radicaux à l'écrit : *vien-*, *ven-*, *vienn-*, *v-(in)*, *viend-*.
- Les mêmes à l'oral : [vjɛ-], [vɔn-], [vjɛn-], [v-(ɛ)], [vjɛd-].
- Le présent comporte trois radicaux. Les comparer avec ceux du subjonctif présent.
- Les deux autres radicaux s'apprennent au passé simple et au futur.
- *Circonvenir*, *contrevenir*, *prévenir*, *subvenir*, *tenir* et ses composés : auxiliaire *avoir*.

INFINITIF		PARTICIPE		IMPÉRATIF	
Présent	Passé	Présent	Passé	Présent	Passé
venir	être venu	venant	venu, -e, -us, étant venu	viens	sois venu
			-ues	venons	soyons venus
				venez	soyez venus

INDICATIF

Présent	Imparfait	Passé simple	Futur simple	Conditionnel présent
je viens [vjɛ-]	je venais	je vins [v-]	je viendrai [vjɛd-]	je viendrais
tu viens	tu venais	tu vins	tu viendras	tu viendrais
il vient	il venait	il vint	il viendra	il viendrait
nous venons [vɔn-]	nous venions	nous vîmes	nous viendrons	nous viendrions
vous venez	vous veniez	vous vîntes	vous viendrez	vous viendriez
ils viennent [vjɛn-]	ils venaient	ils vinrent	ils viendront	ils viendraient
Passé composé	Plus-que-parfait	Passé antérieur	Futur antérieur	Conditionnel passé
je suis venu	j'étais venu	je fus venu	je serai venu	je serais venu
tu es venu	tu étais venu	tu fus venu	tu seras venu	tu serais venu
il est venu	il était venu	il fut venu	il sera venu	il serait venu
nous sommes venus	nous étions venus	nous fûmes venus	nous serons venus	nous serions venus
vous venez	vous étiez venus	vous fûtes venus	vous serez venus	vous seriez venus
vous êtes venus	ils étaient venus	ils furent venus	ils seront venus	ils seraient venus
ils sont venus				

SUBJONCTIF

Présent	Passé	Imparfait	Plus-que-parfait
que je vienne	que je sois venu	que je vinsse	que je fusse venu
tu viennes	tu sois venu	tu vinsses	tu fusses venu
il vienne	il soit venu	il vînt	il fût venu
nous venions	nous soyons venus	nous vinssions	nous fussions venus
vous veniez	vous soyez venus	vous vinssiez	vous fussiez venus
ils viennent	ils soient venus	ils vinssent	ils fussent venus

PRENDRE

prenant, pris(e)
verbes en -prendre

3^e GROUPE

- Quatre radicaux à l'écrit : *prend-*, *pren-*, *prenn-*, *pr-(i)*.
- Cinq radicaux à l'oral : [prɔ̃-] et [prɔ̃d-] pour *prend-*, [prɛn-], [prɛn-], [pr-(i)].
- Le présent comporte trois des radicaux écrits sur quatre et trois des radicaux oraux sur cinq. Comparer leur disposition avec le subjonctif présent. Autres radicaux au passé simple et au futur (radical écrit *prend-* mais le *d* est prononcé : *il prend-r-a*).
- Terminaisons du présent : -s, -s, -ø. Le *d* de *il prend* appartient au radical.

INFINITIF		PARTICIPE		IMPÉRATIF	
Présent	Passé	Présent	Passé	Présent	Passé
prendre	avoir pris	prenant	pris, -e, -es	prends	aie pris
		ayant pris		prenons	ayons pris
				prenez	ayez pris

INDICATIF

Présent	Imparfait	Passé simple	Futur simple	Conditionnel présent
je prends [prɔ̃-]	je prenais	je pris [pr-]	je prendrai [prɔ̃d-]	je prendrais
tu prends	tu prenais	tu pris	tu prendras	tu prendrais
il prend	il prenait	il prit	il prendra	il prendrait
nous prenons [prɛn-]	nous prenions	nous prîmes	nous prendrons	nous prendrions
vous prenez	vous preniez	vous prîtes	vous prendrez	vous prendriez
ils prennent [prɛn-]	ils prenaient	ils prirent	ils prendront	ils prendraient
Passé composé	Plus-que-parfait	Passé antérieur	Futur antérieur	Conditionnel passé
j'ai pris	j'avais pris	j'eus pris	j'aurai pris	j'aurais pris
tu as pris	tu avais pris	tu eus pris	tu auras pris	tu aurais pris
il a pris	il avait pris	il eut pris	il aura pris	il aurait pris
nous avons pris	nous avions pris	nous eûmes pris	nous aurons pris	nous aurions pris
vous avez pris	vous aviez pris	vous eûtes pris	vous aurez pris	vous auriez pris
ils ont pris	ils avaient pris	ils eurent pris	ils auront pris	ils auraient pris

SUBJONCTIF

Présent	Passé	Imparfait	Plus-que-parfait
que je prenne	que j'aie pris	que je prisse	que j'eusse pris
tu prennes	tu aies pris	tu prisses	tu eusses pris
il prenne	il ait pris	il prît	il eût pris
nous prenions	nous ayons pris	nous prissions	nous eussions pris
vous preniez	vous ayez pris	vous prissiez	vous eussiez pris
ils prennent	ils aient pris	ils prissent	ils eussent pris

Index

A

à

- préposition 32-33
- *à ou chez* (non animé / animé) 58

absolu

- le nom en construction absolue détachée 71
- le verbe transitif, emploi absolu 196-197
- la préposition en construction absolue 33

abstrait, voir nom abstrait

accentué (pronom -) 107-108

accompli, voir aspect

accords (règles)

- déterminant et nom 68
- adjectif qualificatif et nom 99
- sujet et verbe 41-45
- sujet et attribut 204
- participe passé après *avoir* 222-224
- participe passé après *être* 215-217
- participe passé des verbes pronominaux 217-219
- avec le pronom indéfini *on* 111
- dans la subordonnée relative avec l'antécédent de *qui* 44-45
- voir genre
- voir nombre

à côté, adverbe 210

à côté de, préposition 32

active, voir voix active

actualisation du verbe 148

adjectif démonstratif, adjectif indéfini,

adjectif interrogatif, adjectif possessif, voir déterminants du nom

adjectif qualificatif

– définition 91-92

– accord 92

– féminin des adjectifs 94-97

– pluriel des adjectifs 97-98

– degrés 93-94

– comparatifs 93-94

– superlatif 94

– épithète 98

– place de l'épithète 100-102

– attribut du sujet 98-99, 204

– attribut du complément d'objet 206-207

– en apposition 102-104, 245

adjectif relationnel, 92

adjectif numéral, voir déterminants du nom

adjectif verbal 190-191

adverbe

– définition 210

– formation 210

– degrés 211

– interrogatif 212, 257-258,

– d'intensité 93, 211

– de temps 211-212, 234

– de lieu 211-212, 229

– de manière 211, 230-231

– de négation 213, 261

– de liaison 214

– de commentaire 214

– tout 210

– orthographe des adverbes en *-ment* 210

affirmative (phrase)

– forme de la phrase 252

– affirmative déclarative 252

– affirmative interrogative 252-253

– affirmative injonctive, les impossibilités 258-259

– affirmative exclamative 259-260

afin de, préposition 32

afin que, conjonction 240

agent

– complément d'agent 159

– agent du participe 187

– agent de l'infinitif 194

ainsi, adverbe

– suivi de l'ordre verbe-sujet 40

à la condition que, conjonction 244

à laquelle, pronom relatif 131

aller

– *aller* + infinitif (futur immédiat) 157

– conjugaison 288

alors que, conjonction 31

alphabet phonétique international 280-281

amalgamé, voir contracté

à mesure que, conjonction de subordination 31, 232

-amment (adverbes en -) 210

amour, pluriel féminin 60

anacoluthe 49-51

animé, voir nom

analyse

– méthode 16-19

– analyse grammaticale d'un mot 19

– analyse de la phrase 21

– la grammaire a-t-elle changé? 279

animé (nom -) 58, 122

antécédent

– d'un pronom 120

– d'un pronom possessif 120

– d'un pronom relatif 131, 143

– subordonnée relative sans antécédent (substantive) 140-142

– subordonnée relative avec antécédent (adjective) 143-145

apostrophe

– définition 276

– avec l'impératif 186

apposition

- nom en apposition 70, 99
- adjectif en apposition 102-104
- subordonnée relative en apposition 144

après

- préposition 32
- adverbe 210

après-demain, adverbe 210

après que, conjonction 31, 183, 233-234

a priori, adverbe 210

à quoi, pronom relatif 135-137

arbre (analyse en arbre) 21

article

- indéfini 73-74, 76-77
- défini 75-77
- partitif 77-78
- absence devant un nom commun 56-57, 77
- présence devant un nom propre 57

aspect

- définition 162
- accompli / non accompli 163
- sécant / global 164, 170
- perfectif / imperfectif 164
- inchoatif 165
- progressif 165, 188
- terminatif 165

atone (pronom -) 107

à travers, préposition 32

attribut du sujet

- définition 203
- accord 204
- formes 205
- valeur 203
- place 205

attribut du complément d'objet 206

attribution (complément d'-), voir complément d'objet second

au, article contracté 75

au contraire, adverbe 214

aucun

- déterminant indéfini 86-87
- pronom indéfini 124

au-dessus de, préposition 32

au-dessus, adverbe 210

au fur et à mesure, adverbe 210

au lieu de, préposition 32

au moment où, conjonction de subordination 31, 232

auquel

- déterminant relatif 91
- pronom relatif 131

aussi

- adverbe comparatif 93, 211
- place du sujet 40

autour de, préposition 32

autre

- déterminant indéfini 85
- *l'autre*, pronom indéfini 129

autrui, pronom indéfini 129

auxiliaire

- verbe auxiliaire 155-156
- semi-auxiliaire 157-158

avant

- préposition 32
- adverbe 210
- adjectif invariable 212

avant-hier, adverbe 210

avant que, conjonction 233

avec, préposition 32

averbale, voir phrase sans verbe

avoir

- verbe auxiliaire 155-156
- emploi impersonnel 161
- accord du participe passé après *avoir* 222-224
- conjugaison 282

avoir beau, locution concessive 248

B**beaucoup**

- adverbe 210
- pronom indéfini 128
- accord sujet-verbe 43-44

beaucoup de, déterminant indéfini 83

- accord sujet-verbe 44
- *beaucoup trop*, accord sujet-verbe 43-44

bien

- adverbe 210
- adjectif invariable 212
- comparatif et superlatif 211

bien que, conjonction de subordination 31, 247**bientôt**, adverbe 210**bon**, adjectif

- comparatif et superlatif 93-94

but

- complément circonstanciel 240-241
- subordonnée circonstancielle 240

C**ça**

- pronom démonstratif 118-119
- avec verbe impersonnel 161

car, conjonction de coordination 27**cardinal**, déterminant numéral 82-83

catégorie grammaticale 16-19

cause

- complément circonstanciel 237-238
- subordonnée circonstancielle 235-237

ce

- déterminant démonstratif 80-82
- pronom démonstratif 117-118
- *ce qui*, pronom relatif 140-141
- *c'est*, présentatif 274-275

ceci, cela, pronoms démonstratifs 118-119**celui, celle, ceux**

- pronom démonstratif 117

- *celui qui*, pronom relatif 140-141
- *celui... qui*, accord sujet - verbe 44-45

celui-ci, celui-là 119**cent**

- déterminant, accord 82
- quantité indéfinie 84

cependant, adverbe 210**ce qui, ce que**

- dans l'interrogation indirecte 268

certain, déterminant indéfini 87-88

- pronom indéfini 127

ces déterminant démonstratif 80-81**c'est...**, présentatif 274-275**c'est... qui**

- extraction 271
- mise en relief du sujet 37

c'est... que

- extraction 271
- mise en relief du COD 198
- mise en relief du COI 199

cet, cette, déterminants démonstratifs 80-81**ceux**, pronom démonstratif 117**ceux-ci, ceux-là**, pronoms démonstratifs 119**chacun**, pronom indéfini 130-131**chanter**, conjugaison du 1^{er} groupe 284**chaque**, déterminant indéfini 90**chez**

- préposition 32
- introduit un animé 58

-ci

- forme des déterminants démonstratifs 81
- forme des pronoms démonstratifs 117, 119
- dans le présentatif *voici* 272-273

circonstanciel

- voir complément circonstanciel

collectif (nom -), accord du verbe 43**comme**

- conjonction de subordination 30, 31
- temps 232-233
- cause 236
- comparaison 245-246
- manière (?) 231

comment, adverbe 257-258, 267-268

comparatif

- des adjectifs 93-94
- des adverbes 211

complément circonstanciel

- définition et formes 227-228
- place 228
- subordonnée circonstancielle 228
- de but 240-241
- de cause 237-238
- de condition, d'hypothèse 241-245
- de conséquence 238-239
- de concession 247-248
- de lieu 229-230
- de manière 230-232
- de temps 234-235
- voir préposition
- voir adverbe
- voir conjonction de subordination

complément de l'adjectif 92

complément d'agent 159

complément du nom

- définition 69-70
- absence de déterminant 57

complément du pronom 104, 116

complément d'objet direct

- définition et formes 196-198
- sa place 197-198
- objet direct + objet second 200
- dans les voix active et passive 158-160, 197
- son rôle dans l'accord du participe après *avoir* 222-224
- place du pronom complément 115-116

complément d'objet indirect

- définition et formes 195-196, 198-199
- sa place 199
- objet indirect et objet second 200
- place du pronom complément 115-116

complément d'objet second

- définition et formes 200
- sa place 200
- place du pronom complément 115-116

complément d'objet interne 196

complément de verbe 195

complément essentiel

- voir compléments d'objet et complément de verbe

complétive (proposition subordonnée)

- complétive objet 207-208
- complétive sujet 209
- complétive complément de nom, d'adjectif 208-209
- usages de l'indicatif et du subjonctif 208

complexe, voir phrase complexe

composé, voir temps composés

comptable, voir nom comptable

concret, voir nom concret

condition, voir compléments circonstanciels

conditionnel

conditionnel présent

- emplois 175-176
- dans la concordance des temps 185
- *si* + imparfait + conditionnel 241

conditionnel passé

- emplois 178-179

conjoint (pronom -) 107

conjonction

- de coordination 25-28
- de subordination 30-32

conjonctive

- voir complétive (proposition subordonnée)

conjugaison

- définition 148-149
- radical et désinence 149-150
- les 3 groupes 150
- les modes 153-154
- temps simples et temps composés 154-155
- verbes auxiliaires 155-156

- verbes semi-auxiliaires 157-158
- voix 158-161
- aspects 162-165
- infinitif 192-194
- présent de l'indicatif 165-168
- imparfait 168-169, 172-174
- passé simple 169-171, 172-174
- passé composé 171-174
- plus-que-parfait 176-177
- passé antérieur 177
- futur simple 174-175
- futur antérieur 178
- conditionnel présent 175-176
- subjonctif 179-185
- concordance des temps 184-185
- impératif 185-186
- participe présent 188-190
- gérondif 191-192
- participe passé 187-188

conséquence

- complément circonstanciel 238-239
- subordonnée circonstancielle 238-239

contexte, son rôle dans l'interprétation des pronoms 106

contracté (article défini -) 75

contre, préposition 32

coordination

- définition 23-25
- conjonctions de coordination 25-28
- propositions coordonnées 24
- sujets coordonnés (accord du verbe) 43

couleur (adjectif de -) 97

D

dans

- préposition 32
- lieu 229-230

dans le but que, conjonction de subordination 31

datif

- définition 200
- datif éthique 201
- datif d'intérêt 201

d'aucuns, pronom indéfini 124

de

- préposition 32, 92
- introduit le complément d'agent du passif 159
- forme de l'article indéfini 73-74
- forme de l'article partitif 77-78

déclarative (phrase) 252, 262

dedans, adverbe 210

défectif (verbe) 149

déjà, adverbe 210

dehors, adverbe 210

défini, voir article défini

degrés

- des adjectifs 93-94
- des adverbes 211

de l', de la, article partitif 77-78

de laquelle

- déterminant relatif 91
- pronom relatif 131

délice, pluriel féminin 60

demi, adjectif 98

démonstratif

- déterminant 80-82
- pronom 117-119

depuis, préposition 32

depuis que, conjonction 232

derrière

- préposition 32
- adverbe 212

des

- article indéfini 73-74
- article défini contracté 75
- ne pas les confondre 75

désinence d'un verbe 149-150

dès que, conjonction 232

détachée (position -)

- détachement en tête et en fin de phrase 270-271
- nom apposé 70
- adjectif apposé 102-104
- pronom apposé 105
- relative apposée 144
- nom en construction absolue détachée 71
- détachement des propositions subordonnées participes 188, 189-190
- incise de commentaire 276

déterminant du nom

- définition 72
- accord 68, 72
- article défini 75-77
- article indéfini 73-74, 76-77
- article partitif 77-78
- déterminants démonstratifs 80-82
- déterminants possessifs 79-80
- déterminants numéraux 82-83
- déterminant indéfini 83-86
- déterminants interrogatifs et exclamatifs 90-91
- déterminants relatifs 90-91
- nom commun sans déterminant 56-57
- nom propre avec déterminant 57

deux points (:): 47

devant

- préposition, 32
- adverbe 212

devoir, verbe semi-auxiliaire 157, 273

différents, déterminant indéfini 83-84

dire, conjugaison 287

direct

- complément d'objet direct 197-198
- construction directe / indirecte 32, 69
- discours rapporté direct (style direct) 264-265

discours rapporté

- définition 262-264
- discours rapporté direct (style direct) 264-265
- discours rapporté indirect (style indirect) 265-267
- discours rapporté indirect libre (style indirect libre) 268-269

discours (énonciation de -)

- définition 105-106
- et emplois 106
- et interrogation 253
- et injonction 258
- et exclamation 259

disjoints (pronoms) 107-108

divers, déterminant indéfini 83-84

donc, conjonction de coordination 27-28

dont, pronom relatif 137-138

du

- article défini contracté 75
- article partitif 77-78
- ne pas les confondre 78

duquel

- déterminant relatif 91
- pronom relatif 131



élision

- de l'article 75
- de l'adverbe de négation *ne* 213

elle, pronom personnel de 3^e personne 107, 109-110, 152

ellipse

- définition 23
- du sujet 37
- du verbe 37
- avec le déterminant interrogatif 91

-emment (adverbes en -) 210

emphase

- emphase syntaxique 270
- emphase par extraction 271

en

- préposition 32
- *en les (ès)*, *en*, article contracté 75
- pronom 114-115
- la place du pronom 116
- avec le pronom numéral 121
- adverbe 210
- *en* forme du gérondif 191-192

en attendant que, conjonction de subordination 31, 233

encore, adverbe 212
en dedans de, en dehors de, en dessous de, en face de, prépositions 32
enfin, adverbe 214
en général, adverbe 210

énonciateur

- définition 106
- par rapport aux particules adverbales *-ci / -là* 81-82
- par rapport à *ceci / cela* 119
- par rapport à *voici / voilà* 273
- présence de l'énonciateur 275-277

énonciation

- définition 105-106
- moment de l'énonciation 105-106
- pronoms des 1^{re} et 2^e personnes 105-106, 108, 152
- présent et moment de l'énonciation 165-166
- énonciation et types de phrases 251
- énonciation de discours 105-106, 108
- énonciation de discours et interrogation 253-254
- énonciation de discours et injonction 258
- énonciation de discours et exclamation 259
- énonciation de récit 252
- énonciation de récit et temps du passé 172

entre, préposition 32

épithète

- adjectif épithète 98-99
- accord 94
- place 99-102
- nom épithète 71

subordonnée relative épithète 143

ès, article contracté 75

est-ce que 256-257

et, conjonction de coordination 25-26

être

- auxiliaire 155-156
- emploi dans la voix passive 159
- emploi impersonnel 273-274
- présentatif *c'est* 274-275
- accord du participe passé après *être* 215-221
- conjugaison 283

eux, pronom personnel 109-110

exclamatif

- déterminant 90-91
- pronom 122

exclamative (phrase) 259-261

explétif (adverbe *ne*) 213



factitive (expression verbale -) 158

facultatif (complément circonstanciel -) 21

faire

- semi-auxiliaire 158
- conjugaison 286

falloir, conjugaison 292

féminin

- genre féminin 59-60
- des noms 60-62
- confusions courantes de genre 60
- féminin générique 62
- féminisation des noms de métiers 62
- des adjectifs 94-97

finir, conjugaison du 2^e groupe 285

fonctions

- définition 16-19
- du groupe nominal 68
- de l'adjectif qualificatif 98-99
- des pronoms 105
- des pronoms personnels 107-108
- des adverbes 211-214
- dans le groupe nominal 69-71
- dans le groupe verbal 194-195
- voir aussi sujet, compléments, épithète, attribut.

formes de phrase

- affirmative (ou positive), négative 251
- *fort*, adverbe 211

fraction (nom de -), accord sujet-verbe 44

futur

futur simple

- emploi 174-175

futur antérieur 178
futur immédiat (*aller* + infinitif) 157



générique

- définition 76
- emploi de l'article indéfini 73-74, 76
- emploi de l'article défini 75-76
- sens générique du sujet et de l'attribut 76
- masculin générique 61
- féminin générique 62

genre

- des noms 53, 58
- genre sexué / genre grammatical 58
- les homonymes distingués par le genre 58-60
- les confusions courantes de genre 58, 60
- le féminin des noms 60-62
- les noms de métier 62
- le féminin des adjectifs 94-97
- les adjectifs de couleur 97

gérondif

- emplois 191-192
- complément de manière 231

global, voir aspect

groupe syntaxique

- définition et mot noyau 18
- voir les différents groupes

groupe de conjugaison 150-151

groupe de l'adjectif 92-93

groupe du nom

- constituant de la phrase 54
- ses constructions 67-68
- fonctions 69
- accords dans le groupe nominal 68

groupe du verbe

- constituant de la phrase 21
- ses constructions 194-195

groupe sujet, voir sujet

guère, adverbe 213

guillemets 48, 265



hier, adverbe 210, 212

homonymes, distingués par le genre 58-60

hors de, préposition 32



ici

- son rôle pour le moment de l'énonciation 105

il, pronom personnel de 3^e personne 107, 109-111, 152

il, marque grammaticale impersonnelle 160-161

il y a, présentatif 273-274

imparfait

imparfait de l'indicatif

- emplois 168-169
- et passé simple 173
- et passé composé 173-174

imparfait du subjonctif 180-185

impératif

- mode semi-personnel, non temporel 185-186
- formes et emplois 185-186
- dans la phrase injonctive 258
- place du pronom complément 115-116

impérative (phrase), voir phrase injonctive imperfectif, voir aspect

impersonnel

- voix impersonnelle 160
- verbes impersonnels 160-161
- pronom impersonnel *il* 160-161

incise

- proposition incise 264-265
- incise de commentaire 276

inchoatif, voir aspect

indéfini

- article 73-74
- déterminants 83-86
- pronoms 122-131
- pronom personnel indéfini *on* 111-112

indépendante (proposition) 22-23

indicatif

- mode temporel et personnel 153
- présent 165-168
- imparfait 168-169, 172-174
- passé simple 169-171, 172-174
- futur simple 174-175
- conditionnel présent 175-176
- passé composé 172-174
- plus-que-parfait 176-177
- passé antérieur 177
- futur antérieur 178
- conditionnel passé 178-179
- dans les subordonnées complétives 208
- dans les subordonnées relatives 142, 145, 182-183
- dans les circonstancielle de temps 233-234
- dans les circonstancielle de cause 235-236

indirect

- complément d'objet indirect 198-200
- construction directe / indirecte 32, 69
- discours rapporté indirect (style indirect) 265-267
- discours rapporté indirect libre (style indirect libre) 268-269
- subordonnée interrogative indirecte 267-268

in extenso, adverbe 210

infinitif

- mode non personnel et non temporel 153
- formes et emploi 192-194
- subordonnée infinitive 194
- dans l'expression de la cause 237
- dans l'expression de la conséquence 239
- dans l'expression du but 241
- dans la phrase injonctive 259

injonctive (phrase) 258-259

interjection

- définition 276-277
- dans la phrase injonctive 259

interlocuteur

- sa place dans l'énonciation 105-106
- les pronoms personnels de 2^e personne 108-109

interrogatif

- déterminants 90-91
- pronoms 122
- adverbes 196, 212, 257

interrogation

- énonciation et interrogation 252-253
- usages de l'interrogation 254-255
- interrogation totale 255-256
- interrogation partielle 256-257
- interrogation indirecte 267

interrogative (phrase)

- emplois 252-255
- interro-négative 253-254
- constructions et marques 252-253, 255-258

intransitif (verbe)

- définition 195-196
- verbes tantôt transitifs, tantôt intransitifs 196

invariable

- mot invariable 18
- noms 63, 65
- adjectif qualificatif 96-98
- participes passés 224-226
- autres mots invariables 30-31, 32

inversion du sujet, voir ordre verbe-sujet

J

jamais, adverbe de négation 213

je

- son rôle au moment de l'énonciation 105
- pronom personnel 107-109

jusqu'à, jusqu'à, préposition 32

jusqu'à ce que, conjonction 233
jusqu'ici, adverbe 210

juxtaposition

- propositions juxtaposées 22
- rôle de la virgule 16



l'
- article éli­dé 75
- pronom personnel éli­dé 107

la
- article 75
- pronom personnel 107, 109-110
- ne pas les confondre 105, 111

là
- adverbe de lieu 229
- forme des déter­minants démon­stratifs 81
- forme des pronom­ démon­stratifs 117, 119
- dans le pré­sen­ta­tif *voilà* 272-273

la plupart
- pronom indé­f­ini 127-128
- accord sujet-­verbe 44

l'autre, pronom indé­f­ini 129

le
- article 75
- pronom personnel 107, 109-112
- ne pas les confondre 105, 111
- forme neutre et in­var­ia­ble 204

le meilleur, ad­jectif 94

le même, pronom indé­f­ini 128

le mieux, ad­verbe 211

le mien, pronom pos­ses­sif 120-121

le moindre, ad­jectif 93-94

le moins, ad­verbe 211

le nôtre, pronom pos­ses­sif 120

le pire, ad­jectif 94

le plus, ad­verbe 211

le premier,
- pronom numé­ral 121-122
- *le premier... qui*, accord avec le verbe 44-45

lequel
- déter­minant relatif 90-91
- pronom relatif 131
- inter­ro­ga­tif 122

les
- article 75
- pronom personnel 107, 109-111
- ne pas les confondre 105, 111

le seul... qui, accord sujet-­verbe 44-45

le sien, pronom pos­ses­sif 120-121

le tien, pronom pos­ses­sif 120-121

leur
- déter­minant pos­ses­sif 79
- pronom personnel 107, 109-111
- ne pas les confondre 111

le leur, pronom pos­ses­sif 120

le vôtre, pronom pos­ses­sif 120

liaison

- adverbe de liaison 214

lieu

- adverbe de lieu 229
- adverbe de lieu lié au moment d'énon­cia­tion 105-106
- complé­ment cir­con­stan­ciel 229-230

loin, ad­verbe 210

loin de, pré­po­si­tion 32

longtemps, ad­verbe 210

lorsque, con­jonc­tion de subor­di­na­tion 30-31, 232

lui, pronom personnel 107-111

l'un
- pronom indé­f­ini 126
- *l'une de celles qui*, accord sujet - verbe 45



ma, déter­minant pos­ses­sif 79

maint, déter­minant indé­f­ini 84

maintenant
- adverbe 210, 212
- marque du moment de l'énon­cia­tion 105

mais, con­jonc­tion de coordi­na­tion 26-27

majuscule

- au début d'une phrase 20
- et nom propre 55-56

mal, adverbe 210

malgré

- préposition 32, 249

malgré que, conjonction 183, 248

manière

- adverbes 210
- complément circonstanciel 230-232

masculin

- genre des noms 59-60
- genre des adjectifs 94-97
- neutre, accord de l'épithète 100

massif (nom), voir nom non-comptable

mauvais, adjectif

- comparatif et superlatif irréguliers 93-94

me

- pronom personnel 107-109
- dans la forme pronominale 112
- dans l'accord du participe des verbes pronominaux 219-221

meilleur, adjectif 93-94

-ment (adverbes en *-ment*) 210

même

- déterminant indéfini 85
- adverbe 214

mes, déterminant possessif 79

mie, adverbe 213

mien, déterminant possessif tonique 80

mieux, adverbe 211

mille, *million*, noms variables 82

mise en relief

- détachement en tête ou en fin de phrase 270-271
- par emphase 271
- avec un présentatif 272-275
- dans la phrase sans verbe 35
- de l'adjectif épithète 101-102
- du sujet 37, 271
- des compléments d'objet 271
- de l'attribut 205

- des compléments circonstanciels 228
- voir aussi détachée (position -)

mode

- définition 153-154
- modes personnels / non personnels 148-149, 153
- modes temporels / non temporels 153
- voir gérondif, impératif, indicatif, infinitif, participes, subjonctif

moi, pronom personnel 107-109

moindre, adjectif 93-94

moins, *moins... que*, adverbes

- avec les adjectifs 93
- avec les adverbes 210

moins de, déterminant 44

moment de l'énonciation, voir énonciation

mon, déterminant possessif 79-80

morphologie 15

mot

- formes 17
- sens 15-16
- natures 16-18
- fonctions 17-19
- mots lexicaux et grammaticaux 17-18
- analyse 19



n (*n fois*), déterminant 84

naguère, adverbe 210

nature

- des mots (classe grammaticale) 16-18
- et fonction 18-19

ne

- adverbe de négation 213
- *ne* employé avec *aucun*, *personne*, *rien...* 124-125

négation

- adverbes de négation 213
- négation totale, partielle, restrictive 261
- négation syntaxique / sémantique 262

- négation rhétorique 262
- négation polémique 269

négative (forme)

- définition 251
- et phrase déclarative 252
- et phrase interrogative 253-254
- et phrase injonctive 259
- et phrase exclamative 260-261

ne... jamais, ne... pas, ne... plus, ne... que 213

ni

- conjonction de coordination 22-23
- sujets coordonnés par *ni*, accord du verbe 43

n'importe quel, déterminant indéfini 56

n'importe qui, n'importe quoi, pronom indéfini 126

niveaux de langue, voir registres

nom

- définition 53-54
- nom commun / nom propre 54-57
- genre des noms 59-60
- confusions courantes de genre 60
- féminin des noms variables 60-62
- féminisation des noms de métiers 62
- nombre des noms 62-63
- pluriel des noms communs 63-64
- pluriel des noms propres 64-65
- pluriel des noms composés 66-67
- noms animés / non animés 58-59
- noms comptables / non comptables 58-59
- noms concrets / abstraits 59
- nom collectif 43, 63
- nom de quantité, de pourcentage, de fraction 43-44
- le nom sujet 36-37
- nom complément d'objet 197-201
- nom complément de verbe 201-202
- nom complément circonstanciel 227
- nom complément du nom 69-70
- nom en apposition 70
- nom de qualité 70
- nom épithète 71
- nom attribut du sujet 204
- nom attribut de l'objet 206
- nom en construction absolue détachée 71

nom composé

- pluriel des noms composé 66-67

nombre

- des noms 62-63
- noms toujours au pluriel 62
- mettre les noms au pluriel 63-64
- pluriel de noms propres 64-65
- pluriel des noms étrangers 66
- pluriel des noms composés 66-67
- pluriel des adjectifs 97-98
- pluriel des adjectifs de couleur 97-98

nominal (groupe -), voir groupe du nom

nominal (pronom) 106

non

- adverbe 212
- identification de l'interrogation totale 255

non accompli, voir aspect

non animé, voir nom

nonante, déterminant numéral 82

non comptable, voir nom

non personnel, voir mode

nos, déterminant possessif 79

notre, déterminant possessif 79

nôtre, déterminant possessif tonique 80

nous

- pronom personnel 107-109
- dans la forme pronominale 112-113
- dans l'accord du participe des verbes pronominaux 219-221

noyau d'un groupe 18

nu, adjectif 98

nul, déterminant indéfini 86-87

numéral

- déterminant 82-83
- pronom 121-122



objet

- complément d'objet direct 197-198
- complément d'objet indirect 198-200
- complément d'objet second 200-201

octante, déterminant numéral 82
on, pronom personnel indéfini 111-112
or, conjonction de coordination 27

oral

- et signes de ponctuation 45
- mélodie déclarative 252
- mélodie interrogative 253
- mélodie injonctive 258
- mélodie exclamative 260
- dans les appositions 70, 99
- dans les subordinations implicites et inverses 30
- voir aussi détachée (position -).

ordinal, déterminant numéral 82
 ordre, dans la phrase injonctive 258-259

ordre des mots

- dans la phrase 16
- ordre sujet-verbe 37
- ordre verbe-sujet 39-40, 109-110
- place de l'épithète 100-102
- place de l'attribut 205
- place des compléments d'objet 197-200
- place des compléments circonstanciels 228
- voix passive 158
- voix impersonnelle 160
- détachement en tête et en fin de phrase 270-271
- emphases 271-272
- présentatifs 272-275
- subordination inverse 30

orgues, pluriel féminin 60

orthographe

- grammaticale 15, 22
- Rectifications de l'orthographe, 1990 66-67, 95

ou

- conjonction de coordination 26
- sujets coordonnés par *ou*, accord avec le verbe 43

où

- pronom relatif 138-139
- adverbe interrogatif 229

oui

- adverbe 212
- identification de l'interrogation totale 255

par

- préposition 32
- introduit le complément d'agent du passif 159

parce que, conjonction de subordination 31, 235

parfois, adverbe 210

par rapport à, préposition 32

parenthèses 48, 269

participe passé

- mode non personnel 153
- formes et emplois 187-188
- subordonnée participe 188
- accord sans auxiliaire 214-215
- accord après *être* 215-217
- accord du participe passé des verbes pronominaux 217-221
- accord après *avoir* 222-224
- participes passés invariables 224-226
- dans la voix passive 159

participe présent

- mode non personnel 153
- formes et emplois 188-190
- subordonnée participe 189
- participe présent et adjectif verbal 190

partielle

- interrogation 256-258
- négation 261

partitif (article) 77-78

pas, adverbe 213

passé antérieur

- emplois 177

passé composé

- emplois 171-172
- et imparfait 173
- et passé simple 173

passé du subjonctif

- usage 180
- emplois 181-185

passé simple

- emplois 169-171
- et imparfait 173
- et passé composé 173

passé (infinitif -), voir infinitif

passé récent (*venir de* + infinitif) 157

passif

- voir voix passive
- pronominal passif 162

pendant, préposition 32

pendant que, conjonction 232

perfectif, 164

personne, pronom indéfini 125

personnes de la conjugaison

- définition 151-152
- spécificité des 1^{re} et 2^e personnes 106, 108-109
- spécificité de la 3^e personne 106, 109-111
- modes personnels, modes non personnels 153
- accord sujet-verbe avec des sujets de personnes différentes 42
- voir impersonnel.

personnel (déterminant possessif) 79

peu

- pronom indéfini 128
- adverbe 210

peu à peu, adverbe 210

peu de, déterminant 83-84

phonétique (alphabet -) 280-281

phrase

- définition 19-22
- phrase et proposition 22-23
- phrase sans verbe 33-36
- ponctuation de fin de phrase 20
- phrase simple 19, 21-22
- phrase complexe 20, 22-23

types de phrase

- déclarative 251-252
- interrogative 252-254
- injonctive 258-259
- exclamative 259-261

formes de phrase

- affirmative (ou positive) / négative 252
- phrases négatives 261-262

histoire de la phrase 49-51

pire, adjectif 93-94

pis, adverbe 210

place, voir ordre des mots

pluriel

- des noms 63-66
- des noms propres 64-65
- des noms étrangers 66
- des noms composés 66-67
- des adjectifs 97-98

plus, adverbe 212-213

plus de, déterminant 83

plus, plus... que, adverbes

- avec les adjectifs 108
- avec les adverbes 211

plus-que-parfait

- de l'indicatif, emplois 176-177
- du subjonctif, emplois 182, 184-185

plusieurs

- déterminant indéfini 84
- pronom indéfini 127

point, adverbe 213

point, point d'interrogation, d'exclamation 46

point-virgule 47

points de suspension 46

ponctuation

- rôle 45
- règles essentielles 45
- point, points d'interrogation, d'exclamation, de suspension 46
- virgule et point-virgule 46-47
- deux points 47
- tiret de pause 47
- trait d'union 48
- guillemets, tirets, parenthèses 48-49
- ponctuation blanche 49
- ponctuation et coordination 24

position détachée, voir détachée (position -)

positive (phrase), voir formes de phrase

possessif

- déterminants 79-80
- pronoms 120-121

pour, préposition 32

pour que, conjonction 240

pourvu que, conjonction 244

pouvoir

- verbe semi-auxiliaire 157-158
- conjugaison 291

prédicat

- définition 35
- relative prédicative 144-145

premier, déterminant numéral 82-83

prendre, conjugaison 295

prépositions 32

Près de, préposition 32

présent

présent de l'indicatif

- le présent et le moment de l'énonciation 165-166
- performatif 166
- actuel 166
- permanent 167
- de répétition, itératif 167
- de narration 167
- historique 167

présent du conditionnel 175-176

présent de l'infinitif 192-193

présent du subjonctif 180-181, 184

présentatifs

- *c'est* 274-275
- *voici, voilà* 272-273
- *il y a, il est* 273-274

presque, adverbe 211

principale, voir proposition principale

pronom

- définition 104-105
- pronom nominal / pronom représentant 106

pronom personnel

- formes et fonctions 107-108
- conjoint et disjoint 107
- atone et accentué, tonique 107
- de la 1^{re} et de la 2^e personne 108-109
- de la 3^e personne 109-111
- réfléchi 112-113
- pronom personnel indéfini *on* 111-112
- pronoms compléments *en* et *y* 114-115
- place 115
- pronom impersonnel *il* 160

pronom démonstratif 117-119

pronom possessif 120-121

pronom interrogatif 122

pronom indéfini

- formes, emplois 122-124
- *aucun, nul, personne, rien* 124-125
- *un, quelqu'un, quelque chose* 125-126
- *quelques-uns, certains, plusieurs* 127-128
- *le même, l'autre, autrui, tel* 128-129
- *tout, chacun* 130-131

pronom relatif

- formes, emplois 131-132
- *qui* 132-134
- *que* 134-135
- *quoi* 135-137
- *dont* 137-138
- *où* 138-139
- accord du verbe avec le pronom relatif *qui* 44-45

pronominal

- voix pronominale 161
- verbes pronominaux 162
- pronominal passif 162
- accord du participe passé des verbes pronominaux 217-221

proposition

- définition 22
- proposition indépendante 22
- propositions juxtaposées 23
- propositions coordonnées 24
- proposition principale 28
- proposition incise 264

proposition subordonnée

- définition 28
- subordonnées avec mot subordonnant 28-29
- subordonnées sans mot subordonnant 29
- subordonnées relatives 140-145
- subordonnées conjonctives et complétives 207-210
- subordonnées complétives complément d'objet 207-208
- subordonnées circonstancielles 228
- de temps 232-234
- de cause 235-237
- de conséquence 238-239
- de but 240
- d'hypothèse ou de condition 241-245
- de comparaison 245-246
- de concession 247-250

proposition subordonnée participe 187, 189

proposition subordonnée infinitive, 194

proposition subordonnée interrogative indirecte 267-268

puisque, conjonction de subordination 30-31, 236



quand

- adverbe 257
- conjonction de subordination 30, 234

quant à, préposition 32

que

- négation restrictive *ne... que* 213
- conjonction de subordination 30, 207, 209
- peut reprendre les autres conjonctions 31
- pronom relatif 131-132
- pronom interrogatif 121

quel

- déterminant interrogatif 90-91
- forme interrogative 90

quelque, déterminant indéfini 88

quel que, locution concessive variable 247

quelque chose, pronom indéfini 126

quelquefois, adverbe 210

quelqu'un, pronom indéfini 126

quelques-uns, pronom indéfini 127

qu'est-ce qui, *qu'est-ce que* pronoms interrogatifs 122

qui

- pronom relatif 132-134
- accord du verbe avec *qui* 44-45
- pronom interrogatif 122, 256-257

quiconque, pronom relatif 141

qui est-ce qui, *qui est-ce que*, pronom interrogatif 122

quoi

- pronom relatif 131
- pronom interrogatif 122, 256-257

quoique, conjonction de subordination 30-31, 247



radical d'un verbe, 149

réciproque

- verbe pronominal 161
- accord du participe passé 219-221

récit

- emploi du présent 167-168
- emploi de l'imparfait 168-169, 172-174
- emploi du passé simple 169-170
- emploi du passé composé 171-174

Rectifications de l'orthographe, 1990 66-67, 95

réfléchi

- pronom 112-113
- verbe pronominal 161
- accord du participe passé 219-221

registre de langue

- dans les comparatifs de l'adjectif 94
- dans l'emploi du pronom *ça* 119
- dans l'emploi de *on* pour *nous* 112
- dans les emplois du subjonctif 180
- dans la concordance des temps 184-185
- dans l'interrogation 257-258
- dans l'emploi de *malgré que* 183
- dans l'emploi de *après que* + subjonctif 183, 233-234

règles d'accord, voir accord

relative (proposition subordonnée)

- définition 132
- relative sans antécédent, substantive 140-142
- relative avec antécédent, adjectivale 143-145
- relative de liaison 145
- voir pronom relatif
- voir déterminant relatif

représentant (pronom) 106

restrictive (négation) 213

rien, pronom indéfini 125

S

sa, déterminant possessif 79-80

sans, préposition 32

sans doute, adverbe 214

savoir, conjugaison 230

se

- pronom personnel 107, 112-113
- dans la forme pronominale 162
- dans l'accord du participe des verbes pronominaux 219-221

sécant, voir aspect

second, déterminant numéral 82

sémantique 15

semi-auxiliaire (verbe) 157-158

sens

- sens d'un mot 16
- mot lexicaux 17
- mot grammaticaux 17-18
- dans le dictionnaire et dans la phrase 17

septante, déterminant numéral 82

ses, déterminant possessif 79

si

- conjonction de subordination 30-31, 241-244
- dans l'interrogation indirecte 267

sien, déterminant possessif tonique, 80

le sien, pronom possessif 120-121

simples (temps), voir temps

singulier, voir nombre

son, déterminant possessif 80

soudain, adverbe 212

sous, préposition 32

soutenu, voir registre de langue

souvent, adverbe 210

style direct, indirect, voir discours rapporté syntaxe 15

suffisamment de, déterminant 83

sur, préposition 32

sur-le-champ, adverbe 210

surtout, adverbe 210

subjonctif

- le subjonctif mode personnel et non temporel 153
- le subjonctif présent et passé dans l'usage 180
- le subjonctif imparfait et plus-que-parfait dans l'usage 180
- emploi en proposition indépendante 181-182
- emploi en subordonnée après *que* 183
- emploi dans les subordonnées relatives 183
- emploi dans les subordonnées circonstancielles 183
- concordance des temps 184-185

subordination

- définition 28
- conjonctions de subordination 29, 30-32
- subordination implicite 30
- subordination inverse 30

subordonnée (proposition)

- complétive ou conjonctive 207, 210
- complétive complément d'objet 207-208
- relative 140-145
- circonstancielle 228
- voir complément circonstanciel
- participe ou participiale 187-190
- subordonnée infinitive 194
- interrogative indirecte 29, 267
- emploi du subjonctif 182-183

substantif

- nom 53
- subordonnée relative substantive 140-141

sujet

- définition 36
- trouver le sujet 37
- accord sujet-verbe 41-45
- accord sujet-participe passé après *être* 215-221
- accord sujet-attribut 204
- constructions du groupe sujet 37
- ordre verbe-sujet 39-40
- mise en relief du sujet 39
- du verbe au passif 159
- de la voix impersonnelle 160
- absent à l'impératif 185-186
- interrogation partielle portant sur le sujet 256-257
- sujet « réel » 160

superlatif

- des adjectifs 93-94
- des adverbes 211



ta, déterminant possessif 49

tant que, conjonction 234

tard, adverbe 210

tautologie 77

te

- pronom personnel 107-109
- dans la forme pronominale 112
- dans l'accord du participe des verbes pronominaux 219-221

temps de la conjugaison

- définition 149
- temps simples 149
- temps composés 149
- modes personnels / non personnels 148-149
- concordance des temps 184-185
- voir présent, imparfait, passé simple, futur, passé composé, plus-que-parfait, passé antérieur, futur antérieur, conditionnel présent, subjonctif présent

temps

- adverbe de temps 212, 234
- adverbe de temps lié au moment d'énonciation 105-106

- complément circonstanciel 234
- subordonnée circonstancielle de temps 233-234

tes, déterminant possessif 79

tien, déterminant possessif tonique 80

le tien, pronom possessif 120-121

thème

- définition 35
- thématization d'un complément 270

tiret 47

toi, pronom personnel 107-109

ton, déterminant possessif 79

tonique

- déterminant possessif tonique 80
- voir pronom personnel accentué

tôt, adverbe 210

tout

- déterminant indéfini 89-90
- pronom indéfini 130
- adverbe 210

tout à fait, adverbe 210

trait d'union

- ponctuation d'insistance 48
- avec le déterminant démonstratif composé (*-ci, -là*) 81
- dans les nombres 82
- avec le pronom personnel renforcé par *même* 113
- dans l'ordre verbe-pronom sujet 39
- avec le pronom complément après le verbe 116

transitif (verbe)

- définition 196-197
- et complément d'objet direct 197
- et complément d'objet indirect 198
- et complément d'objet second 200
- verbes tantôt transitifs, tantôt intransitifs 197
- choix de l'auxiliaire 155

très, adverbe 67, 210

trop de, déterminant 83

tu, pronom personnel de la 2^e personne 107-109

type de phrase

- définition 251
- phrase déclarative 252

- sens des phrases déclaratives négatives 252
- phrase interrogative 252-254
- interrogation totale, valeurs et formes 255-256
- interrogation partielle, valeurs et formes 256-258
- sens des phrases interrogatives négatives 253-254
- phrase injonctive 258-259
- verbe de la phrase injonctive (impératif, présent, subjonctif, infinitif) 258-259
- sens des phrases injonctives négatives 259
- phrase exclamative 259-261
- sens des phrases exclamatives négatives 260-261

U

un, une, article indéfini 73-74
usage, voir registre de langue

V

variable (mot) 18

venir

- *venir de* + infinitif (passé récent) 157
- conjugaison 294

verbal, voir groupe du verbe

verbe

- définition 147-148
- reconnaître le verbe 148
- intransitif, transitif 197
- attributif, d'état 203
- impersonnel 160-161
- pronominal 162
- verbe support 195
- trouver le sujet 37
- ordre verbe-sujet 39-40
- accord sujet-verbe 41-45
- voir groupe du verbe

Vers, préposition 32

vingt, accord 82

virgule 46-47

voici, voilà, présentatifs 272-273

voir, conjugaison 289

voix

- définition 158
- voix active 158
- voix passive 158
- construction 159
- le sujet du passif 159
- l'agent du passif 159
- le verbe au passif 159
- passif et COD 197

voix impersonnelle 160

voix pronominale 161

vos, déterminant possessif 79

votre, déterminant possessif 79

vôtre, déterminant possessif tonique 80

le vôtre, pronom possessif 120

vouloir, conjugaison 293

vous

- pronom personnel 107-109, 152
- dans la forme pronominale 112-113
- dans l'accord du participe des verbes pronominaux 219-221

XYZ

x (x fois), déterminant 84

y

- pronom 114-115
- sa place 116

zeugme, zeugma 26

Conception graphique de la maquette intérieure :
Anne-Danielle Naname

Composition réalisée par Asiatype

Achevé d'imprimer en juin 2010 en France par

I.M.E - 25110 Baume-les-Dames

Dépôt légal 1^{re} publication : août 2009

Édition 02 - juin 2010

LIBRAIRIE GÉNÉRALE FRANÇAISE

31, rue de Fleurus - 75278 Paris Cedex 06

30/8824/2